

Observatoire Régional de la Santé Midi-Pyrénées (ORSMIP)

Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines (CIEU-CNRS)
Association Pour la Recherche et l'Information Sociale et Médicale (PRISM)
In Situ Consultants
CERS – INSERM U 558

A la croisée de lieux et de chroniques : les gens de la rue

*Figures de SDF
entre action publique et rôle des « passeurs »*

RAPPORT DE FIN DE CONVENTION

Serge CLEMENT
François FIERRO
Jean MANTOVANI
Marc PONS
Marcel DRULHE

Mars-Avril 2002

Sous la responsabilité scientifique du
Pr Alain GRAND

Serge CLEMENT

Centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines, CNRS-Université Toulouse-Le Mirail

François FIERRO

Association Pour la Recherche et l'Information Sociale et Médicale
et Université Toulouse-Le Mirail

Jean MANTOVANI

Observatoire Régional de la Santé de Midi-Pyrénées et INSERM U 558

Marc PONS

In Situ Consultants Toulouse

Marcel DRULHE

Centre d'Études des Rationalités et des Savoirs, CNRS-Université Toulouse-Le Mirail

A la croisée de lieux et de chroniques : les gens de la rue

*Figures de SDF
entre action publique et rôle des « passeurs »*

RAPPORT DE FIN DE CONVENTION

Mars-Avril 2002

REMERCIEMENTS

*Toutes les personnes sollicitées
qui ont bien voulu répondre à nos questions
sont ici vivement remerciées*

Ce travail a bénéficié de la participation d'étudiants stagiaires de sociologie :

Fabrice FERNANDEZ

Joël LE DANTEC

Hélène MARCHE

Nous remercions également les personnes qui ont accepté de participer au Comité de Suivi de la recherche :

Marie Christine Jaillet (CIEU), Philippe Arnal (Médecins du Monde Toulouse), Michèle Biard (ex DASS 31), Daniel Chaumès (CPVA), Maurice Coquin (Mission Locale Toulouse), Pascale Estecandy (Mdm et Boutique solidarité), Philippe Fernandez (Mdm), Jean Louis Galaup (Habitat Différent), Luis Garcia (Maison Toulousaine Accueil et Solidarité), Florence Gaud (PACT ARIM Toulouse), Nicolas (GAF-Habitat Différent), Joseph Labrunie (Association Espoir), Magali Magnier (Espace Accueil St Girons), Noelle Monpéo (Mission d'insertion Ariège), Marie José Roux (Ex Croix Rouge), Christian Sornette (Mission locale Midi-Pyrénées)

Sommaire

Introduction	1
Le comité de suivi	19
Des lieux et des chroniques – Approche monographique	21
Chapitre 1 – Des lieux alternatifs légitimés	25
De la « rue Deville » au CHRS « Riquet »	27
L’invention d’un lieu pour « les exclus des exclus » : la « rue Deville »	27
La constitution d’un « squat organisé » : « rue Job »	31
Le CHRS « Riquet »	48
Eléments de conclusion	58
Habitat Différent – Acteurs et publics d’anciens squatters associés pour des pratiques alternatives d’habitat	61
Les origines	61
Idéal d’intervention	64
Habitat Différent	68
Les Squarts - squats d’artistes	81
Présentation sommaire des trois sites	82
Squatters, identités et légitimités	87
Habiter, être mobile	91
La figure de l’artiste, individu et communauté	92
Un « travail » global hors de la sphère du travail salarié	94
Expérience et expérimentation	94
Un propos de société	95
Myrys – Mix’ Art dans la presse	97
Bref historique	97
Désignation des acteurs	98
La définition du lieu	99
Les activités	100
L’insertion	100
Le rapport aux pouvoirs publics	101
Les difficultés dues au succès	102
Emmaüs – L’habiter et le travailler communautaire	103
De la communauté « classique » à l’entreprise communautaire militante	105
Une forte implication dans l’action spécifique SDF	105
Caractéristiques et histoire propres du lieu	106
Quelle implantation locale ?	108
La communauté, entre ouverture et protection	108
Les SDF, figures endogènes et exogènes	110
L’entreprise communautaire	111

Chapitre 2 – Dans le rapport à une offre normative	115
L' Association Espoir	117
Une dynamique de catégorisation des publics et différenciation des réponses	117
Figures de passeurs, dispositifs de passe	135
Les publics successifs de « SOS Voyageurs ».....	142
La Résidence « Plein Sud ».....	146
Des interventions dans le département de l' Ariège	148
Géographie de l' offre de services	149
Les lieux d' accueil de Foix.....	162
 Chapitre 3 – Des habitats non gouvernés	 181
Les marginaux des montagnes du Couserans	183
Une histoire ancienne de situation et de situation à la marge.....	184
La dite incontournable et insurmontable césure entre les anciens et les nouveaux	187
Monter ou faire monter, descendre ou faire descendre	189
L' imaginaire de la montagne, les réseaux, entre individualisme et communautarisme	190
L' offre localisée, entre modèles de l' insertion et revendication.....	192
Figures de « marginaux » et construits de publics ?.....	194
Quelles figures de « passeurs ».....	196
Un squat dans un bourg ariégeois.....	199
Entre rassemblement et regroupement : des formes organisées du collectif.....	199
Eléments d' histoire.....	202
La vie dans un squat.....	205
Chronique d' une fin annoncée.....	209
Un squat dans un immeuble hospitalier du centre ville	213
Un quartier au cœur des évolutions résidentielles et commerciales du centre ville	213
Un immeuble hospitalier	217
Passeurs ordinaires et gens de la rue, à l' épreuve du squat	224
 Eléments de synthèse	 233
Figures de SDF.....	235
L' individuel et le collectif, entre insertion et intégration	240
La reconnaissance des publics d' exclus par des expérimentations sociales	247
Figures de passeurs et formes du passage.....	252
 Annexes	 263

Introduction

Rappel de la démarche

Situation du projet initial

La présente recherche se situe dans la continuité d'une démarche de recherche et d'étude initiée en 1994 au sein d'un collectif de recherche regroupant sociologues et médecins de santé publique. Se sont dans un premier temps mobilisés des chercheurs de divers horizons : Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines, Centre d'Etudes des Rationalités et des Savoirs, CJK INSERM 9406 (aujourd'hui Unité INSERM 558), Observatoire Régional de la Santé Midi Pyrénées, ainsi que doctorants et stagiaires des deux disciplines.

Sur la base de différents travaux antérieurs menés au sein des équipes participantes¹, le collectif s'est dans un premier temps attaché à l'analyse de la « production locale de la santé publique », travail réalisé dans le cadre d'un programme du PIR-Villes du CNRS². Ce programme, qui a impliqué six équipes travaillant sur divers sites nationaux, s'est conclu par la publication d'un ouvrage collectif³. La contribution de notre équipe s'est en particulier appuyée sur l'analyse des dispositifs mis en place en faveur des « plus démunis ».

Ce collectif s'est élargi à partir de 97, de même que ses perspectives, dans le sens d'une valorisation de la recherche sur le plan opérationnel, en s'associant avec les membres toulousains de Médecins du Monde (Mission France Toulouse), pour constituer un groupe de réflexion centré sur les modes de prise en compte de la « question SDF » (hors convention de recherche). Nous poursuivons ainsi un objectif d'articulation entre recherche, expertise et action.

Ce travail a récemment trouvé à se prolonger par une étude confiée par la DAS, la DGS et la DIRMI, à différents Observatoires Régionaux de la Santé (dont celui de Midi-Pyrénées) portant sur la place des formules de « lits médicalisés » dans les dispositifs destinés aux SDF.

¹ - Notamment JAILLET M.-C., et alii, Le RMI, un enjeu pour les acteurs locaux. *Le RMI à l'épreuve des faits*, Syros Alternative, 1991 et MEMBRADO M., Le RMI : de l'offre à la demande, un malentendu sur l'insertion, *Empan*, n°14, juin 1994, pp. 21-26.

Différents travaux d'études réalisés dans le cadre de l'ORMIP dont : « *Etude action pour la mise en place d'un réseau d'accueil d'urgence et de soutien à des personnes en situations de détresse médico-psycho sociale sur l'agglomération toulousaine* ». ORMIP-CREAI. 1994 ; *Evaluation du « Point-Santé La Grave », structure d'accueil et de soins destinée aux personnes défavorisées à Toulouse*.

² - Voir CLEMENT S. et alii. « *Modes de construction des politiques de santé publique sur la scène locale toulousaine* ». Rapport de recherche. CIEU-CERS-CJK INSERM 94-06. Toulouse 1997

³ - *Les figures urbaines de la santé publique. Enquête sur des expériences locales* (sous la direction de Didier Fassin), La Découverte, 1998

Le présent appel d'offre constituait donc pour nous l'opportunité de poursuivre la démarche engagée. Ceci à deux niveaux :

- en développant la collaboration entre chercheurs et experts locaux,
- en associant plus largement encore les acteurs, institutionnels et « associatifs » (responsables de CHRS, membres des collectifs associatifs, représentant local de l'Etat...), particulièrement investis de cette question à Toulouse. Sur la base du « comité de suivi » que nous constituons ici, notre objectif est d'instaurer et si possible de pérenniser un groupe de réflexion.

1. La production sociale des modes d'intervention publique localisée

Face au « problème SDF » les politiques publiques ont apporté un certain nombre de réponses, qui constituent partie de l'univers des ressources des « gens de la rue ». Cette offre reste fortement segmentée en champs professionnels, mais révèle aussi une expérience de procédures dont la vocation déclarée était et reste de dépasser les frontières professionnelles.

De cette action, entre offre spécifique et offre « de droit commun » la plupart des observateurs ont souvent critiqué les limites et le caractère paradoxal : *Ce n'est pas le moindre paradoxe des politiques sociales de la ville que d'avoir suscité un « besoin » appelant une pérennisation d'un dispositif initialement voué à être transitoire : les modèles d'intervention tendent à s'adapter aux situations ainsi mises à jour, se rendant alors indispensables par l'émergence d'une compétence propre* ⁴.

Une meilleure connaissance des « publics » considérés nous semble devoir passer par l'analyse des rapports entre ces derniers et l'offre publique qui leur est plus ou moins spécifiquement adressée (CHRS, CCAS, accueil dit « d'urgence », SAMU social...). De même que par l'analyse des positionnements d'acteurs professionnels dans leur prise en compte et définition des dits « publics ».

⁴ - MILBURN P. et ALVESTGUI G., Santé publique, politiques urbaines et expertise. *Les figures urbaines de la santé publique*, (sous la direction de Didier Fassin, La Découverte), 1998.

2. L'appellation SDF : entre catégorisation et amalgame

Le texte de l'appel d'offre situe bien les limites inhérentes à la catégorisation des « Sans Domicile Fixe », définition de genèse institutionnelle, fondée à l'origine sur les catégories propres aux institutions chargées du maintien de l'ordre public, qui ne reflète une situation homogène ni du point de vue des trajectoires sociales, ni même du point de vue du rapport et conditions d'accès des « plus démunis parmi les plus démunis » au logement et à la rue, mais traduit avant tout l'émergence dans les centres urbains d'une « population » dont la visibilité sociale s'est fortement accrue au cours de la période récente.

Définition donc à la fois « par défaut » (de logements normé) et par excès (de visibilité, tout particulièrement dans les lieux de forte attractivité résidentielle, commerçante et ludique que constituent les centres urbains). Définition qui ne questionne en rien ni les processus qui conduisent certaines personnes à vivre à la rue, ou en situation de logement précaire, ni l'intérêt et les modèles qui ont conduit ces personnes, seules ou en groupe, à se rendre visibles en ces lieux particuliers. Là où d'autres, de statut tout aussi précaire au regard du logement normé peuvent avoir fait d'autres choix, par exemple d'invisibilisation dans un espace urbain plus excentré, ou encore d'installation plus ou moins spectaculaire en milieu rural, s'inscrivant ainsi dans une dynamique que les collectivités locales de certains départements ruraux pointent aujourd'hui avec de plus en plus d'insistance.

3. La question de la santé

Les professionnels, travailleurs sociaux et médicaux, « associatifs » salariés ou bénévoles⁵, qui côtoient des « publics » SDF renvoient du phénomène une vision qui puise largement dans la thématique de l'exclusion jusque dans ses excès : *Dans l'ensemble, l'exclusion se caractérise par la perte et l'isolement social. Elle génère des ensembles flous d'individus « sans », sans attaches, sans histoire, sans moyens, sans citoyenneté. Représentation de professionnels eux-mêmes en difficulté face aux situations rencontrées, et/ou représentation normée à caractère humanitaire, qui tend bien souvent à caractériser les individus comme coupés de tout. L'ambiguïté demeure profonde entre une rhétorique de la compassion qui emprunte volontiers au drame social, et des modes*

⁵ - Encore ces distinctions n'ont-elles souvent qu'une portée limitée, tant le champ des politiques centrées sur « l'exclusion » mobilise des acteurs de profils et de postures complexes, entre professionnalité et militance (professionnels salariés militants, militants bénévoles professionnalisés, etc.)

*de désignation qui participent au marquage et à « l'exclusion » de ceux qui ont rompu les liens avec la normalité.*⁶

Ainsi, la dégradation physique et psychique des gens de la rue, maintes fois soulignée par les observateurs, n'a pas manqué d'alerter les offreurs de services de santé. Les services de « droit commun » ont montré leurs limites en la matière : un accueil hospitalier réalisé par des services d'urgence qui ne sont pas toujours préparés à recevoir un public aussi spécifique, des états de santé qui font l'objet de prises en charge jugées trop tardives et peu suivies dans la durée. Les associations humanitaires ont tenté de développer un modèle d'intervention qu'elles avaient mis à l'épreuve à l'étranger. Les professionnels⁷ interventionnistes ont tendance, selon la formule de Philip Milburn et Gonzalo Alvestégui, à promouvoir un « patient malgré lui »⁸, mais le problème de la demande de soins se pose alors. Avant un travail de soin, c'est un travail d'expression de la demande en soin qui est à réaliser auprès de ce public qui est caractérisé comme étant peu soucieux de sa santé et de son corps. Les formes d'intervention privilégiées, au sein par exemple du SAMU social (du moins dans sa version toulousaine) ou par le travail de rue, ou dans certains lieux d'accueil de jour, désignées par des termes comme « l'accroche » ou « la médiation »⁹ provoquent des déplacements de frontières professionnelles entre le médical et le social. L'action en santé ne peut plus être réduite aux seuls soins prodigués dans l'urgence, mais s'inscrit dans un travail plus global, si bien que l'entrée « santé », à propos des gens de la rue, ouvre aussi bien à la question de l'hébergement qu'à celle du lien.

Orientations de recherche

1. Pour une perspective plus interactive

Le champ des « SDF » nous apparaît donc recouvrir un ensemble de situations qui se caractérisent à la fois par leur multiplicité et hétérogénéité, et par leur caractère instable et transitoire. L'objet même semble devoir expliquer le fait que les tentatives menées à ce jour pour fonder ces situations sur le mode catégoriel n'aient non seulement pas permis d'asseoir une ou des identités collectives, susceptibles d'une reconnaissance sociale plus large, mais plutôt contribué à la stigmatisation ambiante. Le statut « d'exclu » ou

⁶ - CLEMENT S., DRULHE M., MANTOVANI J., MEMBRADO M., La santé et la question sociale à l'épreuve de la ville. Mobilisation urbaine et précarité à Toulouse. *Les figures urbaines de la santé publique* (sous la direction de Didier Fassin), La Découverte, 1998.

⁷ - Ce terme comprend aussi les bénévoles, qui n'en restent pas moins professionnels.

⁸ - MILBURN et ALVESTEGUI, op. cit.

⁹ - CLEMENT et alii, op. cit.

d'individu « sans » n'ouvre sur aucune perspective de reconnaissance sociale de type holiste.

Il en va nous semble-t-il largement de même des recherches qui s'attachent à démontrer les seuls processus individuels de désaffiliation et donc des démarches qui s'attachent à développer une « prévention » de la précarisation sur la base d'une meilleure connaissance des mécanismes individuels à l'œuvre. Le passage du plan d'analyse de situations statiques à celui des parcours et processus peut apparaître insuffisant à bien des égards lorsque l'on continue à se focaliser sur les conduites individuelles au regard des modes dominants. Julien Damon et Jean-Marie Firdion¹⁰ méritent d'être suivis lorsqu'ils affirment que *ce qui apparaît, c'est bien l'imprécision des définitions et, de là, l'indécision des pouvoirs publics (face à un problème qui à certains moments a pu être considéré comme marginal avant de redevenir central aujourd'hui). En fait, on ne sait toujours pas de qui l'on parle en raisonnant de manière figée et en oubliant les flux et les processus*. Mais encore faut-il considérer ces processus non sur le seul mode de la dérive personnelle mais dans les interactions multiples qui les caractérisent, interactions considérées du point de vue des acteurs en présence, rapport à l'offre, institutionnelle ou non, formes de sociabilité et d'inscription spatiale.

2. Individus et processus interactifs

S'agissant des personnes catégorisées comme « SDF » et si l'on s'accorde sur le fait que leur situation n'est pas intelligible en tant qu'état, mais est toujours le moment d'une trajectoire dont nous pouvons connaître quelques éléments de l'amont et dont nous ignorons tout de l'avenir, c'est moins en termes d'entrée et de sortie que peuvent être analysées ces situations qu'en termes d'épisodes marquants. Nous considérons que ces moments d'une trajectoire s'inscrivent dans un rapport d'interférence avec différents acteurs, ressources organisées ou non, relevant ou non d'une offre instituée, à caractère spécifique ou de « droit commun ». De même, nous considérons que ces épisodes, et plus spécifiquement ceux qui participent à l'orientation des parcours individuels, participent d'une « expérience sociale » marquée avant tout par l'hétérogénéité¹¹.

Si l'on se fixe sur le cas urbain, une forme particulière de présence dans l'espace urbain, a pu constituer une ressource pour certains individus¹² ; cette présence dans l'espace public s'est rendue remarquable par des modes de comportements, des modes d'exposition des corps, des activités, des revendications. L'emprise des SDF sur l'espace public ne peut

¹⁰ - DAMON J. et FIRDION J.-M., *Vivre dans la rue : la question SDF. L'exclusion, l'état des savoirs* (sous la direction de S. Paugam). La Découverte. 1996

¹¹ - Cf. DUBET F., *Sociologie de l'expérience*. Ed. du Seuil. 1994

¹² - De même l'installation en milieu rural, en référence à des modèles et des logiques d'action différents et de lecture a priori plus aisée (autosuffisance).

être considérée seulement comme le résultat d'un manque (de logement par exemple), mais aussi comme l'expression d'un rapport interactif à l'urbain qui comporte une part de choix de s'exposer dans l'espace urbain, afin peut être de saisir les opportunités de recomposition d'un lien au sein de cet espace.

Les travaux qui resituent les situations de précarité dans une perspective dynamique -où les choses ne sont pas jouées d'avance- mettent en évidence des situations d'individus qui apparaissent bien moins passifs qu'on a voulu le croire. Ils sont partie prenante de véritables « apprentissages » de la disqualification sociale et d'épisodes de vie qui attestent de recomposition d'identités dans leurs dimensions individuelles et sociales¹³, de temps de dérive mais aussi de *socialisations transitionnelles produisant des cultures qui accumulent des écarts, plus ou moins importants selon les cas, avec les logiques institutionnelles et les logiques du marché du travail : les cultures de l'aléatoire, fondées avant tout sur la gestion de l'urgence et de l'incertitude inhérente à l'expérience de précarité*¹⁴. On peut ainsi penser que de nouveaux modes de socialisation se profilent ainsi derrière des expériences individuelles ou collectives aujourd'hui qualifiées de marginales¹⁵.

3. SDF et espace public

Un premier axe de recherche et de réflexion que notre collectif s'est donné s'attache à la question de la qualification des espaces au regard du phénomène SDF. La charge négative du regard porté sur ce « public » nous semble renvoyer à la position et au rôle qu'on assigne aux SDF dans l'espace public et la recomposition qui l'affecte. Situés hors de l'ordre du travail et de l'espace de l'entreprise, hors des espaces locaux de sociabilité parce qu'étrangers à leur lieu de séjour, les SDF seraient des occupants sans titre ni qualité d'un espace public envisagé sous un seul de ses aspects, celui de l'espace ouvert au public. Appréhendés sous l'angle de leur visibilité, ils sont assimilés le plus souvent à un facteur de déstabilisation de l'espace public. Sur ce point, les travaux dans lesquels nous sommes engagés laissent entrevoir d'autres hypothèses. Il se pourrait bien que se dessinent des interactions entre SDF, professionnels et bénévoles, voisins et riverains, qui incluent les SDF dans la dynamique de recomposition de l'espace public, qui réagence ses trois dimensions principales : espace ouvert au public ; espace du « laisser être »¹⁶ qui permet aux différences de se déployer sans les contraindre à se réfugier dans le pur privé ;

¹³ PAUGAM S., *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1991

¹⁴ ROULLEAU-BERGER L., Intégration, errance et résistances urbaines. *L'urbain dans tous ses états* (sous la direction de Nicole Haumont), L'Harmattan, 1998.

¹⁵ CASTEL R. Les marginaux dans l'histoire, . *L'exclusion, l'état des savoirs* (sous la direction de S. Paugam). La Découverte. 1996

¹⁶ COLLIN F. Avant propos à Hannah Arendt, *Auschwitz et Jérusalem*, Calmann-Lévy, 1991.

espace du débat et de la délibération. On pourrait notamment se demander comment certaines initiatives atypiques d'hébergement ou d'accueil constituent des lieux où se joue pour partie ce renouvellement de l'espace public local et ce qui s'en dégage quant à la place sociale des SDF.

4. Des interventions spécifiques qui mobilisent la figure de « passeurs »

Le deuxième axe de réflexion du collectif préexistant s'est attaché à certains lieux au sens d'espace de développement de procédures spécifiques à destination des SDF considérés comme les « plus marginalisés ». Un travail récent a ainsi consisté en l'étude de la formule dite de « la rue Job » à Toulouse, accueil hivernal mis en place à l'instigation d'un collectif associatif¹⁷, non inscrite au titre du « dispositif hivernal d'urgence », dont les principaux animateurs sont d'anciens SDF relevant de la Fondation Emmaüs. L'expérience menée au cours des saisons hivernales 96-97 et 97-98, puis en 98-99 dans de nouveaux locaux a montré qu'une partie de la « population » SDF y a trouvé un type d'habitat relativement satisfaisant, souvent du fait même du décalage qu'elle a institué vis à vis de l'existant institutionnel.

Ce choix initial marque l'intérêt que nous portons plus largement à l'analyse de procédures, pour la plupart issues d'initiatives associatives, dans lesquelles les acteurs principaux occupent une place et adoptent des postures particulières en tant que non professionnels, des modèles d'intervention qui semblent se distinguer par la quête de formules alternatives, dans le sens où ils ont moins le souci de faire accéder les « SDF » au logement du commun ou à convaincre de se faire soigner, que de travailler et de faire travailler les « gens de la rue », par exemple à la réalisation de formules « d'habitats différents ».

Ces intervenants, qui occupent une position intermédiaire du point de vue des formes « hybrides » de solidarité qu'ils mobilisent, demeurent mal connus. Nos investigations récentes nous ont amené à mettre leur rôle et leur posture en exergue, en les caractérisant en tant que « passeurs », occupant une place privilégiée entre les personnes qui ont « décroché »¹⁸ et les institutions ou services, ou simplement le reste de la société.

¹⁷ - « L'initiative » la plus marquante du collectif associatif constitué en 1994 à l'occasion d'une première intervention du même type dans d'autres locaux a consisté à occuper illégalement des locaux vacants appartenant à une entreprise. Le propriétaire ayant rapidement autorisé le collectif à faire usage des locaux, l'expérience a pu, dès le premier hiver, bénéficier du soutien financier de l'Etat.

¹⁸ - Selon les termes de l'appel d'offre

L'intérêt que nous portons à ce type de dispositif s'inscrit dans une perspective plus large, complémentaire de la précédente, centrée sur les formules localisées dont l'émergence et le développement pourraient participer à une reformulation du fait SDF, autant qu'à la reformulation des biographies individuelles. Si l'on s'accorde en effet sur le fait que l'analyse des trajectoires de SDF passe par la prise en compte des interactions localisées, il semble, au regard de la dynamique toulousaine actuelle, que ce type d'intervention soit en mesure de prendre rang d'« événements » susceptibles d'orienter des trajectoires de SDF dans le sens d'une redéfinition du lien et des modalités d'action, autant que d'apporter des éléments nouveaux de compréhension du fait social qu'ils recouvrent. Cet axe d'analyse s'attache donc avant tout aux relations entre acteurs, y compris SDF, aux positionnements des intervenants pour ce qu'ils peuvent nous apprendre de la capacité de ces derniers à formaliser une ou des représentations des personnes, groupes ou catégories en présence, à alimenter la chronique du phénomène SDF et de ses modes de prise en compte.

La démarche n'est pas dénuée de préoccupations opérationnelles, centrées notamment sur le rapport des plus démunis à l'offre institutionnelle en matière d'accès aux soins ou à un accompagnement social, sur les conditions nécessaires de prise en compte des personnes disqualifiées par les professionnels des divers horizons. Elle explore l'idée selon laquelle l'accès des personnes « désaffiliées » à un statut de demandeurs semble souvent devoir passer, ou du moins être facilité, par l'intervention de personnes ou structures assurant la fonction de « passage ».

Deux lignes de lectures nous semblent devoir être envisagées dans l'exploration des axes que nous nous sommes donnés. Il s'agit d'une part d'aborder la question dans sa dimension spatiale, s'intéressant aux stratégies d'usage des espaces, aux perspectives qui les sous-tendent, soit d'établissement de lieux, de développement de procédures localisées, ou au contraire d'invisibilisation des SDF. Il s'agit d'autre part, de s'intéresser à la dimension temporelle des interactions à l'œuvre, aux jeux qui font (ou ne font pas) une place à la production de biographies singulières, à la construction de chroniques locales, aux articulations entre les unes et les autres, dans un travail renouvelé de la représentation¹⁹. Plutôt que de tenter une reconstitution mal assurée de trajectoires individuelles, analyser la place des lieux et des événements qui ont fait « chronique » collective dans la vie de SDF. En d'autres termes, la question centrale pourrait être : quels lieux produisent quelles chroniques (et quelles chroniques produisent quels lieux) qui entrent, dans leur dimension collective, dans des épisodes susceptibles d'orienter les trajectoires des SDF ?

¹⁹ - ROSANVALON P, Le nouveau travail de la représentation, *Esprit*, février 1998

Question de méthode

1. Lecture rétrospective du projet

La question de méthode que soulève l'enquête en direction de publics « SDF » faisait partie intégrante d'une réflexion initiale dont découlaient nos options de démarche et de méthodologie. Cette réflexion et les choix qui en ont suivi s'inscrivent dans la continuité de nos travaux antérieurs. Ils s'inspirent en outre d'une réflexion plus générale au sein de la discipline portant sur les conditions propres de l'enquête sociologique auprès de personnes et groupes sociaux marginalisés²⁰. La question de la méthodologie est restée une question centrale tout au long de la recherche, indissociable de l'objet lui-même.

Nos choix initiaux n'étaient pas ceux de l'enquête participante et moins encore ceux de l'enquête ethnologique. On verra ci-dessous que les différentes situations de terrain nous ont parfois amené à faire une place moins strictement limitée aux acteurs ou intervenants déterminés comme tels au regard d'une action organisée et dûment repérée dans l'espace public. Nous avons par exemple été amenés à étudier la dynamique d'un squat « informel » dans les rapports de voisinage d'un immeuble de centre ville. Dans certains autres cas, les principes que nous nous étions donnés d'une enquête « de proche en proche » (voir ci-dessous), nous ont parfois conduit à entrer en contact avec les personnes définies comme « SDF » (squatters, usagers de services spécifiques...). Ce fut particulièrement le fait de l'enquête dans le département de l'Ariège, où souvent en l'absence des acteurs-médiateurs sur lesquels nous cherchions à porter toute notre attention, nous avons notamment été amenés à rencontrer, et à « suivre » pendant plus d'un an, un groupe de squatters inorganisés installés dans des locaux promis à démolition. Sans nous amener à focaliser sur les personnes « SDF », les personnes que nous avons contactées en tant que « marginaux » ou « errants » l'ont été, comme les autres acteurs, au titre de leur rapport aux lieux, des liens de réseau dans lesquelles elles s'inscrivent, « l'accès » à ces personnes se situant généralement dans la continuité des relations préalablement établies, en réponse à des invitations du type « va le voir de ma part ».

Sur le plan méthodologique comme en ce qui concerne les outils mobilisés, trois volets nous ont paru intéressants à développer, auxquels la recherche est restée attachée pendant toute la période couverte, sans que les membres de l'équipe éprouvent le besoin d'en modifier les termes.

²⁰ - Voir notamment, Bruneteaux P. et Lanzarini C., Les entretiens informels, *Sociétés Contemporaines*, n°30, 1998, p. 157-180.

Le premier a cherché à *explorer les réseaux constitués*, en interrogeant les interactions vécues entre acteurs, à préciser les *topographies des systèmes de relations*. Cette approche a nécessairement un caractère « exploratoire » dans le sens où l'étude s'est attachée à *construire de proche en proche le tissu de relations entre acteurs*. Sur la base d'entretiens enregistrés et retranscrits, doublés dans certains cas d'un recueil d'information de type « observation participante », parfois aussi d'une documentation écrite, nous nous sommes attachés à *préciser les postures et modèles d'intervention des différents acteurs* en présence, à définir en quoi certains d'entre eux occupent une position de « tête de réseau », à préciser les profils de « passeurs », les modalités d'inscription de SDF dans la relation aux non-SDF, les modalités d'association de SDF ou anciens SDF à l'intervention organisée, et les limites des systèmes d'interactions en la matière.

Un deuxième volet a cherché à susciter des discours à contenu biographique et/ou « historique », portant sur *les interventions, actions et formes diverses de mises en procédures*, auprès des divers intervenants. Il s'agira là de recueillir les différents récits susceptibles de faire mémoire des modes de prise en compte de la « question SDF », de préciser en quoi les dynamiques initiées ont ou non donné lieu, notamment de la part de SDF ou anciens SDF, à la production d'une mémoire, individuelle et collective.

Pendant les deux années sur lesquelles la recherche s'est déroulée nous nous sommes en outre appliqués à « suivre » *les interventions en cours*, à en questionner les avancées et les faits marquants au moment de leur émergence. Un troisième volet s'est ainsi donné pour objectif de définir ce qui fait « événement » aux yeux de différentes catégories d'acteurs, d'en analyser les modes d'information, d'une part à travers les entretiens réalisés, d'autre part sur la base des documents constitués à divers échelons, contenus de projets, dossier de presse, rapports ou allocutions... L'étude centrée sur les différents moments forts des interventions nous a mené à retourner à plusieurs reprises sur les lieux, à réitérer les rencontres avec les acteurs que les entretiens initiaux ont permis de situer comme occupant une position charnière.

Le travail a donc consisté à étudier ce qui s'est construit *avec* des SDF, dans le rapport entre SDF, acteurs divers et simples habitants, en quoi ces différents construits permettent de rendre compte de trajectoires individuelles, de différentes façons de poser la question de l'identité.

En tant que tel, il s'est en premier lieu intéressé aux figures de médiateurs et aux situations de « passeurs », pour ce qu'elles permettent de rendre possible, en termes de relations régulées entre des ensembles d'individus dont certains désignés ou auto désignés comme SDF. Il s'agissait par-là de définir en quoi ces ensembles ou groupes sociaux sont

ou non constitués, ou amenés à se constituer en tant que « publics » d'un lieu, d'une structure, d'une action. Nous avons particulièrement cherché à préciser ainsi les conditions d'émergence de figures publiques de SDF, les conditions par lesquelles peuvent s'établir des passerelles permettant aux SDF ou au fait SDF de s'inscrire dans le domaine public.

Il est bien évident que chercher à faire porter notre recherche sur la dimension « publique » du fait SDF revient à se situer dans une perspective clairement politique. Il s'agit pour nous de mettre à distance les tendances qui se manifestent à renvoyer toujours plus la question de l'habiter sans domicile fixe à la sphère du travail social, dans une perspective focalisée sur la réinsertion individuelle et les obstacles ou déficits de la personne à réinsérer.

2. Les lieux et terrains de l'enquête

Du fait même de la posture opportuniste que nous avons choisie d'adopter dans l'accès au terrain, le choix des lieux et des sites d'enquête a connu quelques aménagements au cours de ces deux ans. A son stade initial, le projet prévoyait d'explorer trois univers :

1) L'analyse de différentes interventions toulousaines spécifiques:

Nous nous sommes intéressés à des formules qui s'appliquent à développer un accès à des formes dites « alternatives » de logement ou de « lieux de vie », à la quête de nouveaux modes d'inscription dans la ville : Formules d'accueil hivernal - habitats « différents » et/ou communautaire (GAF, Emmaüs) - Squats (squats d'artistes) - Tentatives d'activation de « collectifs inter squats » - Travail dit « de rue »...

2) Un questionnement portant sur des formes plus conventionnelles d'intervention

Ce volet a connu quelques modifications par rapport à ce qui avait été envisagé au stade initial. Il prévoyait d'abord de se centrer sur un ensemble de structures de centre ville aillant services de droit commun (de type Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) et services associatifs (type action protestante ...)

Il s'agissait par-là :

- comme précédemment, et dans un but comparatif, de rechercher dans quelle mesure les diverses formules permettent aux SDF d'affecter un caractère de « lieu » aux structures.

- de caractériser la nature des rapports établis dans la durée entre prestataires et usagers SDF de services.
- de questionner en outre les modes d'inscription des lieux dans la ville, les conditions de la « cohabitation » entre résidents et SDF.

Sans revenir sur les attendus généraux, l'enquête s'est orientée, en fonction des opportunités qui se sont présentées à nous, sur une plus grande diversité de lieux et de localisations dans la ville, en prenant en compte :

Les formules « éclatées » (hors structure) développées par un CHRS dans le cadre de l'Association Espoir.

La formule de logement de personnes en grande précarité dans le cadre du dispositif ALT (géré par le PACT ARIM) de la Résidence Plein Sud (celle-ci désertée suite à l'explosion de l'usine AZF).

L'offre d'associations caritatives telles que :

- les Restos du Cœur (petit volet d'enquête qui s'intéressait notamment à la formule des Toits du Cœur)
- L'offre de service de SOS Voyageurs

A la recherche de données complémentaires pour répondre à notre souci d'étudier les conditions d'inscription des SDF dans la ville et dans des rapports de voisinage, l'enquête a en outre saisi l'opportunité de s'intéresser à une situation de squat non structuré de centre ville : le squat de la rue du Languedoc.

3) Approche comparative de la situation dans le département rural de l'Ariège

Nous avons mené par ailleurs une approche comparative, à caractère expérimental, centrée sur un département rural à dominante montagnaise, à la fois d'un point de vue centré sur les lieux « urbains » et sur les zones les plus excentrées du département.

La caractéristique première de ce terrain tient à la relative pauvreté de l'offre locale spécifique, toutefois en cours de développement et de diversification, à l'initiative de collectivités, d'associations caritatives, d'associations nouvellement créées en vue d'un accueil « en urgence ». Les services en présence s'attachent pour la plupart moins à la question SDF qu'à celle de la précarité, associée parfois à une grande mobilité, parfois à une sédentarité marginale, sur des lieux plus ou moins érigés en formules spécifiques, et dans un rapport particulier entre différents publics, habitants de longue date, intervenants et élus locaux.

L'enquête a suivi les grandes lignes du protocole prévu, mais nous avons été amenés à aussi à diversifier les lieux et les occasions de rencontres sur le terrain. Les disparités qui sont apparues en cours de travail nous ont en outre convaincu de traiter séparément du contexte de la montagne du Couserans et de la «Plaine» plus urbanisée de la région de Foix.

Les chapitres monographiques qui suivront rendront compte largement de la diversité étudiée. Quelques-uns des terrains parmi ceux qui se sont avérés les moins articulables avec notre problématique centrée sur la dynamique des lieux, ou parmi ceux qui se sont révélés n'alimenter que très pauvrement notre approche de la « chronique » SDF, échapperont toutefois à un descriptif détaillé, sans pour autant être absents de la réflexion de synthèse.

Quelques considérations sur l'accès aux terrains

1. A Toulouse

Les objectifs de la recherche, tels que nous les affichons auprès de nos correspondants, insistent sur notre souci de « faire mémoire », « à la croisée des lieux et des chroniques » de « publiciser » les interventions et les formules mises en place, de nous intéresser aux figures de « passeurs ».

Cette définition suscite en général d'autant plus d'intérêt chez les promoteurs et animateurs des formules étudiées que l'action en direction des SDF se caractérise le plus souvent par les difficultés qu'elle rencontre à s'inscrire dans la durée, à accumuler de la connaissance, à faire mémoire.

Expérimentales et « alternatives » à leurs origines, certaines des formules que nous étudions dans ce premier volet, jouissent aujourd'hui d'une légitimité et d'un statut de quasi-institutions. Et la relation d'enquête s'établit d'autant plus ouvertement dans ce cas que les lieux et leurs animateurs s'inscrivent dans une histoire longue, celle des collectifs associatifs (dont le rôle est important à Toulouse), celle des relations aux institutions, etc. Soit un cadre dans lequel les membres de l'équipe de recherche sont aussi repérés de longue date.

Participe également le fait que ces structures ont été à l'émergence et à la construction sociale de publics spécifiques de SDF, et sont aujourd'hui reconnues en cela (voir ci dessous à ce propos le texte de la proposition de publication, destinée à la revue « Sociologie et Société »).

Par contre, l'accessibilité des lieux est moins garantie dans le cadre de structures de création récente et dont les acteurs restent peu impliqués dans la régulation collective de l'action à l'échelle de la ville. C'est particulièrement le cas de certains « jeunes » squats d'artistes, jeunes par les personnes qui les composent et les animent autant que par leur histoire, squats qui se caractérisent plutôt par leur précarité au regard de leur statut d'illégalité.

La prise de contact a dans ce cas dû s'attacher d'abord à lever le soupçon, la crainte du « flicage » ou du regard extérieur (il a été dit à plusieurs reprises que suite à certains articles de presse, ce qui ressemble de près ou de loin à une démarche journalistique n'était pas bienvenu). Dans quelques cas, ces préventions n'ont été que partiellement levées.

La part d'enquête qui revient à ce premier volet a connu quelques évolutions par rapport au projet initial, en tirant profit des opportunités ouvertes dans la rencontre avec les « médiateurs » repérés, en intégrant notamment un squat d'activité artistique à dominante « voyageurs » (association La Boucle), une situation de squat de centre ville que nous nous sommes appliqués à étudier du point de vue des locataires en titre de l'immeuble...

2. Le site « rural » ariégeois

Au regard du phénomène toulousain, quelques spécificités sur le département de l'Ariège peuvent être repérées.

- Il y a une moindre densité des réponses et implications institutionnelles (à ce jour, il existe un seul CHRS, deux accueils de jour et peu d'accueil de nuit).
- Le milieu associatif intervenant sur ces questions reste encore morcelé, voire éclaté sur le département.
- Les initiatives locales existent sans lien apparent entre elles
- Il y a une plus grande volatilité des actions et des familles.
- Une sorte de sédimentation de lieux différenciés (accumulé depuis l'implantation dans les années 70 des néo-ruraux dans certains villages) jusqu'à la venue des « errants » (jeunes, bénéficiaires du RMI sur les sites urbains) en passant par les routards...

Cela aboutit à un maillage non institutionnalisé, complexe, du territoire, porté par des individus ou petit groupe localisé. L'accès progressif aux publics en mobilisant des têtes

«de réseaux » et «des passeurs » est de fait moins productive. Elle nécessite de multiplier les rencontres sur des micro territoires et de ne pas négliger les entretiens auprès des squatters (les réseaux n'étant pas formalisés ou peu). Nous avons ainsi été amenés à prendre en compte différentes réalités de squats informels : squats de Massat, de Saint-Girons, de Tarascon, de Saint-Lizier, ou encore le Pont de l'Écho à Foix ...). L'accessibilité à ces différents lieux est liée à la tonalité des relations localisées, fondées avant tout sur les rapports interpersonnels. La qualité de la rencontre avec les intervenants, professionnels, militants,... en dépend. Ainsi que la rencontre directe éventuelle avec des squatters implantés sur ces différents sites : le terrain ariégeois présente en effet la caractéristique de nous avoir plus directement confronté à des personnes à la fois usagères de certaines structures et habitantes sans titre. Cette spécificité de l'enquête a tenu à la fois à la lisibilité particulière du site et aux conditions locales d'une médiation sociale relativement pauvre (peu ou pas de cadrage associatif des publics, peu d'intermédiaires entre prestataires de service dans le champ de l'insertion et les groupes de SDF repérés).

Un dernier élément mérite d'être souligné, la sollicitation, la « couverture » de ce territoire par les études et recherches reste faible, loin de la saturation que connaissent certaines formules de métropole. Demeure également peu développée la culture des acteurs en matière d'approche technique des initiatives locales, ce qui influe à la fois sur la nature du discours recueilli et sur la tonalité de la relation d'enquête.

La situation d'entretien semble s'inscrire dans une relation enquêtée/enquêteurs présentant ou développant différentes formes d'échange et aboutissant à construire les jeux de l'interaction et partant du recueil de données.

Trois formes de relation peuvent être repérées :

- un échange marchand : par exemple une personne sollicitée (ou non) pour un entretien, qui demande de l'argent contre sa parole : l'enquêteur est alors pensé comme intégré à la société marchande (ou de consommation)
- un échange institutionnel : dans ce cas, l'enquêteur est identifié comme représentant d'un cadre, de normes appartenant à des référentiels professionnels balisés (psychologue, travailleur social, police...). Lorsque ces situations se présentent, il est remarquable de constater la capacité d'adaptation de la part de l'interviewé : son discours est relativement, lui aussi, normé autour de la difficulté ou la volonté d'insertion, le rejet, la demande, l'absence de réponse de la part des institutions ou encore d'éléments mettant en scène des « histoires de vie » faites de rupture, de crise...

▪ un échange symbolique : l'enquêteur est représentant d'un espace public, étranger (différent) de la personne enquêtée. L'absence des cadres habituels de l'interaction qu'ils ont l'habitude d'engager (faire la manche, rencontrer des « intervenants » institutionnels) les amène à développer de nouvelles formes d'échange. Le don participe de cette rencontre (proposer de les accompagner, les inviter à manger, offrir du vin...) et son corollaire le contre don (accepter de parler à une personne étrangère, publique, l'inviter sur son lieu de vie à faire la fête...) et surtout produire un discours qui (sans se prétendre authentique) est pertinent du point de vue de l'objet d'étude qui nous intéresse : la connaissance du fait SDF.

En effet, il semble que s'éviter de penser et de faire l'expérience de l'interaction enquêteurs/enquêtés, c'est s'empêcher de comprendre la nature des discours recueillis auprès de ces personnes. Au demeurant les « SDF » réactivent la question de la rencontre au terrain et plus simplement aux personnes.

Le comité de suivi

Le comité dit «de suivi» (par volonté de notre part de le distinguer d'un comité «de pilotage») a été constitué sur invitation, pour l'essentiel :

- de membres ou anciens membres d'associations ayant joué un rôle notable dans le développement du dispositif spécifique «SDF» toulousain.
- d'intervenants professionnels des services d'insertion (Missions Locales, ...)
- de responsables ou animateurs de structures d'accueil-hébergement

Il a été placé sous la présidence de Marie-Christine Jaillet (Directrice du Centre Interdisciplinaire des Etudes Urbaines).

(Voir composition détaillée en page de garde)

Il s'est réuni au rythme d'une rencontre tous les quatre mois pendant la durée conventionnelle de la recherche et doit se réunir une fois encore dans le courant du premier semestre 2002.

Au-delà de la présentation de la démarche générale, certains des éléments qui composent ce rapport ont donné lieu à compte-rendus de l'équipe, et ont été discutés par le comité :

- De la rue Deville au CHRS Riquet
- La formule d'Habitat Différent
- Le contexte ariégeois
 - o La «marginalité» dans les montagnes du Couserans
 - o La situation de l'offre dans le secteur de Foix.

L'enquête s'est ainsi enrichie des regards croisés des participants. La diversité géographique des expériences rapportées par l'équipe de recherche a permis que s'échangent des points de vue qui ne trouvent pas forcément d'autres lieux pour le faire.

Par contre, sur la scène toulousaine, l'équipe de recherche a expérimenté une pratique d'instance de validation et de débat déjà bien ancrée dans le fonctionnement des «collectifs» inter associatifs et des instances mixtes associations-institutions qui ont vu le jour à Toulouse depuis une quinzaine d'années (Notam-

ment à travers le Réseau des Associations pour le Logement et l'Insertion (RALI), créé à l'orée des années 90, plus récemment dans le COPAP, comité de coordination des intervenants du dispositif spécifique SDF).

L'instance a adopté le principe, fondé au sein des collectifs précédents, qui veut que chacun des membres pressentis figure à titre personnel, et non au titre de son institution ou structure d'appartenance. La règle s'attache ainsi à recomposer les rapports de définition des besoins et de la prise de décision sur la base de collectifs transversaux.

Dans la perspective à long terme, que l'équipe s'est donnée à l'occasion de la présente recherche, de redéfinition des conditions d'alliances entre le champ de la recherche et celui de l'action localisée, cette instance informelle sera autant que possible reconduite dans l'avenir.

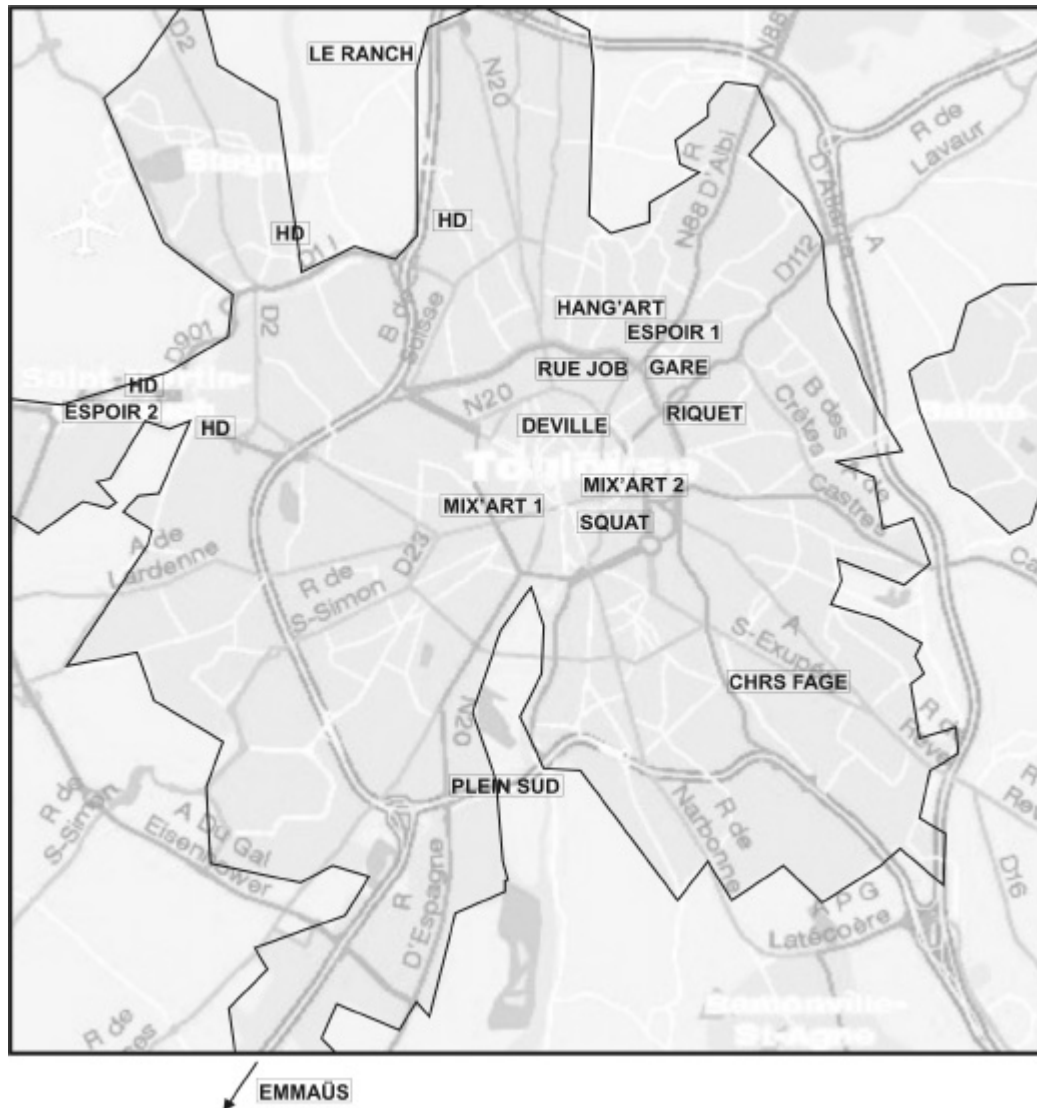
o

o o

**DES LIEUX
ET DES CHRONIQUES**

Approche monographique

LOCALISATION DES FORMULES ENQUETEES A TOULOUSE



—	Limite agglomération
HD	Habitat Différent
Mix'Art 1	Site de l'usine Myrys
Mix'Art 2	Grand Hôtel

Chapitre 1

Des lieux alternatifs légitimés

De la « rue Deville » au CHRS « Riquet »

1. L'invention d'un lieu pour « les exclus des exclus » : la « rue Deville »

■ *Un lieu*

Au moment de la constitution de la structure « Riquet » en CHRS (automne 1999), le document de présentation du projet propose très brièvement l'histoire de la succession des hébergements d'urgence du collectif associatif dans la ville de Toulouse : *Depuis plusieurs années également, le collectif inter-association ouvre des places supplémentaires l'hiver, avec l'aide de crédits ponctuels de la DDASS (rue Deville, puis rue Job, boulevard Riquet). Cependant ce dispositif est fragile, les modalités d'accueil mises en œuvre par le collectif inter-association (accueil immédiat, seuil adapté d'exigence, fonctionnement de type communautaire) ont mis en évidence l'existence d'un public qui n'a pas accès aux dispositifs existants, soit qu'il n'ait pas la capacité de s'en saisir, soit par inadéquation de l'offre.*

Des trois lieux qui sont nommés, le premier est totalement absent des discours des intervenants ou responsables interrogés à Riquet-CHRS (au nombre de 6, pendant l'hiver 1999-2000). Lorsqu'ils font référence à l'histoire de ce type d'hébergement, seul « Job » est évoqué. La trace écrite constitue ici le moyen d'aller le plus loin dans l'histoire. Pourtant la plupart des personnes qui ont témoigné les années précédentes ne manquent pas d'évoquer la « rue Deville » comme la première expérience pour accueillir un public de gens de la rue hors norme. Dans un entretien mené en 1996, une responsable associative raconte le début de la « rue Deville » : l'hiver, la neige, la DDASS qui dans l'urgence demande un coup de main aux associations : *Ça a débuté il y a 3, 4 ans... Parce que vous savez il y a toujours ce problème, il y a des hébergements d'urgence qui se mettent en place et puis arrive la semaine de grand froid toulousain, avec la neige, et... panique. Tous les hébergements sont pleins, il y a des gens dehors, qu'est-ce qu'on fait, bon. Et donc en fait c'est comme ça qu'on l'a ouvert il y a 4 ans, on l'a ouvert une semaine, parce que la neige, vite vite, il faut réagir. Alors la DDASS dans ces moments là*

c'est « La Croix Rouge vous ne pouvez pas nous organiser quelque chose avec les associations », euh. Ça c'est la vitesse de réaction des associations. On a des locaux OK, « Emmaus vous amène les lits, les couvertures », Secours catholique : « mais nous on vient on a les véhicules », bon. (associatif, 1996)

Durant l'hiver 93-94, l'accueil est réalisé pendant une semaine, l'hiver suivant pendant 10 jours. A la suite de ces deux expériences, naît le sentiment parmi les associations d'avoir créé un lieu de frustration : *Des SDF, ils nous disaient finalement c'est pire ce que vous faites pour nous. C'est bien, parce qu'on se met au chaud, mais après quand on repart dehors, c'est encore plus dur, parce qu'on a connu le chaud. Et donc on a plus de mal, et c'est pas parce qu'il ne neige plus qu'il ne fait plus froid. On s'est dit, ils ont raison, ils ont raison, c'est pas un bon truc, OK, tout le monde a bonne conscience... (...). C'est pour ça que l'année suivante, on y a réfléchi entre associations, et on s'est dit cette année on ne recommence pas cette histoire d'ouvrir qu'une semaine, où ça n'a pas beaucoup de sens, c'est vrai qu'ils ont raison les gens qui sont à la rue de nous dire vous êtes en train de nous faire n'importe quoi, ils ont raison de nous le dire et il faut l'entendre. On s'est dit on ne recommence pas ça, on se lance, on l'ouvre, a priori pour la période d'hiver, quatre mois quoi. Ouvrons la on verra bien. On a ouvert ça, pareil, donc Emmaüs, Croix Rouge, Secours Catholique et Médecins du Monde.*

L'initiative a permis le travail entre plusieurs associations sur le thème de l'accueil d'un public qui ne rentrait pas dans les structures d'urgence prévues pour les sans abris. Un type de lieu et un type de public qui se retrouve dans ce lieu naissent en même temps.

Le lieu est lui-même diversement apprécié par les acteurs associatifs ou professionnels qui l'ont connu : *cour des miracles, espèce de taudis, ça pullulait de bêtes, de gale* pour certains, alors que d'autres se contentent de désigner *un local* ou *une maison*. A entendre ces témoignages réalisés au moment où la « rue Deville » débouchait sur « Job », l'essentiel demeure que ce lieu ait eu des caractéristiques en accord avec la population accueillie, ainsi que plusieurs entretiens le relèvent :

- J'appelle ça un squat parce que c'était si vous voulez, des locaux complètement insalubres, sans pouvoir se doucher, sans point d'eau, absolument dégueulasses, hein... heu... mais la Croix-Rouge pensait que c'était bien, si vous voulez, de conserver cette population clochardisée... enfin, pas de conserver... ça ne les choquait pas dans des lieux comme ça, puisque effectivement, c'est une population qui refuse d'aller dans les centres d'hébergement, donc... heu... Et c'est vrai que c'était un lieu... enfin, on peut quand même en discuter, étant donné qu'il n'y avait pas de quoi se doucher, y' avait pas

un minimum d'hygiène, de maintenir des gens... enfin, je vais dire, c'était quand même... voir ça à l'heure actuelle, c'est très choquant, quoi. Mais c'est vrai que c'était un lieu chaleureux. (bénévole, 1996)

- L'hébergement d'urgence nous avait beaucoup questionné parce qu'il y avait des gars, les gars qui étaient dans la rue, vraiment les gars, tu vois, bien imbibés d'alcool, ou de mélanges, etc. n'avaient pas leur place dans ces centres parce qu'on les rejetait. Donc, on s'est dit que nous on avait un espèce de taudis, là, rue Deville, qui pourrait peut-être leur convenir. (responsable associative, 1996)

- Et puis, y'avait une maison, qui était... enfin qui avait été mise à disposition mais de façon informelle par la Croix-Rouge, c'était rue Deville. Mais qui accueillait là... ça a été fermé, hein, pour des raisons de sécurité²¹, qui accueillait là une population très très marginalisée et qu'on refusait ailleurs. (hospitalier, 1996).

■ **Un public**

L'accueil rue Deville révèle un public méconnu des centres d'hébergement puisque ceux-ci lui refusaient l'entrée. L'expression « entrée à bas seuil d'exigence » est reprise pour souligner que les gens de la rue sont acceptés comme ils arrivent : sans bons fournis par les services sociaux, éventuellement sous alcool ou autre produit, éventuellement avec des chiens, pour une durée qui ne dépend que de la durée d'ouverture de la structure. Le lieu ne peut leur proposer au départ qu'une soupe, un café, une paillasse. Un « service minimum » qui ne peut rendre l'accueilli débiteur. Ici on n'échange pas un vrai repas et un vrai lit contre une douche plus ou moins obligatoire. La question des chiens apparaît à une époque où il est impensable qu'un CHRS laisse entrer des animaux, mais la « rue Deville » montre qu'il est possible de le faire, et les associations, fortes de leur expérience, font pression pour que les chiens entrent dans les établissements classiques : *Il y a le problème des gens avec des chiens. Qui jusque là étaient refusés dans les hébergements. Et nous rue Deville l'an dernier on en a eu plein. Et on a dit et redit et redit haut et fort, arrêtons avec cette histoire de chiens, c'est pas les chiens qui posent problème dans les hébergements. (...), (des gens) qui demandent des hébergements avec un chien il n'y en a pas tant que ça, alors donnons nous la souplesse de pouvoir les accueillir. Alors cette année on a réussi à ouvrir les portes des hébergements à quelques personnes avec chien. Il y a des choses comme ça que ça fait bouger, c'est intéressant. (responsable associative, 1996)*

²¹ - Information non confirmée...

En même temps, se contenter d'accueillir ouvre d'autres perspectives au travail à réaliser auprès de ces personnes. La question de l'insertion s'éloigne : *le nous on vous accepte tels que vous êtes* introduit de nouvelles manières de faire. Se développe tout un discours sur « l'écoute », « l'accroche », « l'approche » qui place l'accueillant en retrait par rapport à un travail interventionniste visant à modifier le comportement de l'accueilli. Les bénévoles des associations (éventuellement quelques salariés) s'appuient moins sur des normes professionnelles que sur des intuitions « humanitaires » partagées avec d'autres partenaires associatifs : *c'est un travail où on est sans filet là, hein, où tu n'as pas ton bureau, ton téléphone, ton machin. Tu es avec le gars qui se met à délirer, avec le gars complètement déprimé ou complètement excité... Enfin tu vois, tu passes d'un truc à l'autre et il faut être là...* (responsable associative, 1996). Les associations apprennent à échanger leur savoir, à sortir du bâti pour suivre ce qu'il se passe dans la rue : *Et ce travail à la rue Deville, on y a beaucoup bossé avec les Compagnons d'Emmaüs, qui nous ont beaucoup apporté leur... la connaissance du milieu* (idem). Une technicienne de la mairie s'étonne de la capacité du réseau à suivre les événements de la rue : *Ce dont j'étais particulièrement étonnée quand j'ai commencé ce travail, c'est quand la rue Deville existait, les associations savaient que un tel s'était cassé la clavicule la veille, qu'il était arrivé très mal le soir, par conséquent on lui prenait un rendez-vous, c'était l'autre association qui prenait le relais le matin pour voir s'il était bien allé à la Grave, et ainsi de suite, moi je trouvais ça spectaculaire* (1996).

La « rue Deville » met en place l'essentiel de ce qui est réalisé les années suivantes dans d'autres formes de travail qui aboutissent à un CHRS d'un type nouveau à l'automne 1999. Mais l'acte créateur va mal avec la répétition, et dès le passage à « Job » certains des inventeurs de la « rue Deville » ne se sentent pas partie prenante d'un passage à l'échelon supérieur : *quand Job a été monté, je ne me suis pas sentie partie prenante, parce que pour moi quelque chose était fini, d'affectif aussi, à un moment donné avec certaines personnes et dans un lieu, qui était petit. Et je me suis sentie dépossédée, voilà. Dépossédée. J'avais participé à quelque chose qui s'était bien déroulé, y avait eu des histoires, y avait eu... de l'agressivité aussi hé, des disputes et tout mais... (...) Je crois que c'est difficile quand il s'est passé quelque chose quelque part avec des gens, de l'imaginer autrement ou géré par quelqu'un d'autre.* (travailleur social, 1999)

Cette dimension affective dans la création de formules nouvelles n'est pas favorable à la constitution d'une mémoire qui puisse faire chronique sociale. Bien peu d'acteurs ont traversé, ne serait-ce que durant 6 ans (de « la cour des miracles » au CHRS), la plus grande partie de l'histoire de l'accueil d'urgence à Toulouse. Il faut rencontrer quelqu'un

de particulièrement engagé dans le travail politique tel que ce responsable d'Emmaüs pour dire cette histoire de façon aussi claire et concise, au moment où il est interrogé sur « Chez Job » : *L'histoire de chez Job remonte au début des années 90. Donc à cette époque, y avait un local qui appartenait à la Croix Rouge qui était installé rue Deville, et où on avait l'habitude d'accueillir tous les hivers ceux qu'on appelait les exclus des exclus. C'est à dire ceux qui pour des raisons comportementales n'avaient pas leur place dans les centres d'accueil officiels, soit pour des raisons d'alcoolisme aigu, de violence ou de présence de chiens.* (associatif, 1999)

2. La constitution d'un « squat organisé » : « rue Job »

■ Son histoire

Les deux premières années, 10 à 15 places ont été offertes rue Deville, et la troisième une vingtaine. Le local appartenant à la Croix Rouge est transformé en accueil pour femmes avec enfants en 1996, et les associations se mettent alors à la recherche d'un autre lieu. Si le collectif interassociatif est désormais très engagé sur la réflexion du phénomène SDF (il existe un travail de rue commun à plusieurs associations depuis 3 ans, et la Maison Toulousaine Accueil et Solidarité ouvre en 1995 sous le patronage de RALI qui regroupe une trentaine d'associations), l'initiative qui concerne une nouvelle forme de l'accueil d'urgence change de mains. Emmaüs apparaît au courant de l'année 1996 comme le moteur essentiel, au sein du même réseau d'associations toulousain : *avant qu'on soit dans la Rue Job, le collectif a changé d'orientations. Il est devenu beaucoup plus militant, avec la possibilité d'actions coup de poing, d'interpellations plus importantes en mettant les médias dedans etc. XX a été un peu prépondérant dans cette affaire là. YY était plus le réseau, tricotage du réseau et relations très serrées et productives avec les institutions. XX est plutôt... hors normes... tu vois un peu hors la loi, non conformiste mais productif par ailleurs... disant « bon puisqu'on y arrive pas avec les institutions, et bé on y va en faisant une opération coup de poing ». Donc c'est comme ça qu'est née la Rue Job, ils ont cassé le mur, moi j'étais pas là à ce moment là, j'étais déjà dans le Collectif mais j'ai pas participé au cassage du mur et ils sont rentrés dans les locaux. Quand la Société Française des Jeux a su... ils ont débarqué dare-dare de Paris pour les faire virer, le lendemain je crois, et quand ils ont vu le projet, ils ont dit « OK, on marche avec vous, on met à disposition des locaux pendant l'hiver » et le Collectif a pris l'engagement donc de ne pas reprendre les locaux de façon illicite l'année suivante. Et*

on payait juste l'électricité, l'eau... Ça s'est très très bien passé. (responsable associative, 2000)

De l'initiative humanitaire qui répond à la demande urgente de la DDASS au cours d'un mauvais hiver, on passe à l'action politique organisée, à la suite de l'absence de réponse des pouvoirs publics sur la question du local : *Mme ZZ, puisque c'est elle notre interlocuteur, disant que l'action était très très bien, que c'est une très très bonne chose, qu'elle nous encourageait à le faire mais que c'est pas dans les compétences de la municipalité. (...) Ils ont essayé quand même, les institutions, et en particulier la DDASS, de nous proposer certains lieux. A chaque fois, c'était des lieux qui étaient trop excentrés* (responsable associative, 2000). Une idée assez précise de la demande pouvait être exprimée avec l'expérience de la « rue Deville » : *il nous semblait du ressort quand même des pouvoirs publics, soit de la DDASS, soit de la Mairie, que au moins la recherche de locaux leur incombe. Qu'ils mettent à notre disposition donc des locaux qui puissent être adaptés à cette forme d'accueil, qu'on avait un cahier des charges, certaines surfaces puisqu'on voyait quand même à la Rue Deville le nombre d'accueillis augmenter toute cette année, pouvoir pratiquer la mixité puisqu'on voyait apparaître aussi de plus en plus de femmes à la rue et une situation géographique proche du centre ville puisque qu'on le veuille ou non, que ça fasse plaisir ou non à la Mairie de Toulouse, c'est là que se concentrent à peu près tous les SDF. En 96, bon, on a commencé à essayer de travailler en partenariat avec la DDASS, la Mairie, on a monté le ton un peu, on a interpellé mais rien n'est arrivé.* (associatif, 1999)

L'accession au bâti pour l'accueil hivernal d'urgence 1996-1997 se déroule donc dans des conditions radicalement différentes des années précédentes : c'est un esprit de conquête qui domine, et certains des acteurs d'aujourd'hui le reconnaissent ainsi, qui décrivent l'événement sous le terme du « combat ». Si bien que dans la mémoire, l'histoire de cette forme d'accueil hivernal débute par « Job » (et non par la « rue Deville ») : *quand ils ont eu les nouveaux locaux Rue Riquet, ils ont continué à l'appeler Rue Job, jusqu'à l'année dernière, on avait des personnes qui venaient et qui appelaient la rue « Riquet » « rue Job », parce que ça avait ce succès là, c'était le résultat d'un combat. Ça a commencé par Job, et puis l'année dernière c'était Emmaüs mais ils continuaient à l'appeler Job et puis cette année, Rue Riquet les gens ils connaissent plus le nom Job que Riquet* (veilleur, 2000). C'est bien « l'occupation » qui a marqué les esprits, une occupation menée sous les signes du collectif et de l'organisé.

Des architectes connaissant bien la ville sont mis à contribution pour partir à la découverte de locaux qui conviendraient. Une fois un local trouvé, demande de réquisition à la préfecture. Après le refus, des militants non violents sont consultés sur les stratégies d'occupation, en particulier celles qui éviteraient de s'aliéner la population du quartier : *juste avant d'occuper la rue Job, on avait fait une rencontre avec une équipe non violente du Larzac. Pour voir un peu les techniques d'occupation qui étaient à mettre en place. Pour que ça se passe le mieux possible. Et un gars qui nous avait dit des choses importantes, qu'on a appliquées (...) Les gens savent pas qui vous êtes, donc faut aller au devant de cela. (...) Dès l'instant où on est entré dedans, y a un type qui a été distribuer des tracts, un bon millier de tracts dans tout le quartier. Et puis on a vu le premier soir les gens du quartier venir, porter à manger, apporter des vêtements, se renseigner heu... Et il s'est créé là... un phénomène d'osmose avec le quartier (...).* L'occupation est déclenchée : *Donc le 26 décembre au matin, les membres du collectif sont entrés dans ces locaux, ils les ont occupés, pendant 48 heures absolument tous les responsables d'associations ont dormi sur les lieux pour les protéger, en quelque sorte... Les médias sont convoqués et couvrent effectivement l'événement.*

■ *Ses caractéristiques*

Quel lieu ?

Au delà de l'objectif d'ouvrir un « toit sur la rue », la volonté d'offrir un lieu d'une autre qualité que la « rue Deville » était manifeste au moment de la recherche du local : *On aurait dit, si vous voulez, des lieux qu'on propose après des bombardements, en temps de guerre, où on met des gens dans le métro, où... (...) Alors, bien sûr il fait chaud. Bien sûr... (bénévole, 1996).* C'est un bâtiment qui offre 700 mètres carrés sur trois étages qui a été occupé, relativement fonctionnel (mais sans douches la première année), lumineux, qui présentait à la fois des grandes pièces et des plus petites. Il est décrit ainsi par un infirmier bénévole : *Situé en centre-ville, la rue Job ouvre ses portes à 18 heures 30, tous les jours, entre décembre et avril. L'hébergement est fait dans une grande pièce où les lits pour hommes seuls sont installés. Quatre places pour les femmes et deux pour les couples ont été aménagées dans des pièces adjacentes. Un repas complet est donné à 20 heures, puis la soirée se déroule diversement selon chacun : jeux de société, télévision, discussion ou... sommeil. Les portes sont fermées à minuit mais se rouvrent parfois tard dans la nuit, car il arrive que les pompiers amènent des esseulés ou que des personnes se*

*présentent d'elles mêmes. Le lever se fait à partir de 7 heures 30 et les lieux sont vidés à 9 heures pour permettre le ménage*²².

Le lieu est présenté par un responsable associatif comme une sorte de modèle d'un tel type d'hébergement : *il y avait des éléments qu'on doit retrouver dans toute maison voulant perpétuer cette qualité d'accueil. Il y a ce sas à l'entrée qui est important ; s'il y a problème, au moins qu'on puisse le régler en dehors du groupe. Il y avait cette grande pièce qui était un lieu de rencontre, un lieu où on partageait le repas et aussi des moments, des jeux, la soirée. Cette pièce, c'était ce qui faisait que la maison d'accueil n'était pas un lieu où on venait simplement pour dormir ; cet espace avait un rôle très très important. Il y avait ensuite ce grand dortoir pour les hommes, entièrement carrelé où, là, il y avait de la place, c'est important. (...) Le carrelage permettait d'accueillir des chiens sans problèmes, de laver à grande eau, c'était très chouette* (associatif, 1998). Le terme de maison, employé ici, restera suffisamment longtemps dans les esprits pour qu'en 2000 un salarié du CHRS Riquet le reprenne : *c'est une maison communautaire ici, on essaie de la faire perdurer, je crois que c'est très important. Sur le projet il y a marqué « Maison Riquet », je crois qu'on est pas encore là, de la « Maison Riquet » parce que ça reste quand même un CHRS, c'est vrai que c'est une institution mais cette dimension communautaire leur permet un accès à tout (...)* (éducateur, 2000). Un accueillant de Job résumait l'ambiance de l'époque avec des termes semblables : *ici, il y a une soupe, il y a la télé, y a tout ça. C'est comme un petit chez eux, ils sont un peu comme chez eux* (1998). C'est aussi sous le terme de « chaleur » qu'est reprise la thématique, terme que nous avons trouvé plus haut dans les évocations de la « rue Deville » : *On essaie de préparer une bonne soupe, de faire de ce lieu un lieu chaleureux, de pas faire peser trop d'autorité mais de se faire respecter aussi* (accueillant, 1998).

L'année suivante, les mêmes principes restent, mais le niveau de confort s'améliore : *Au niveau amélioration du fonctionnement, au niveau confort par rapport à l'an dernier on a des draps en plus. Les draps c'était nécessaire du point de vue hygiène. On a eu les douches, ça a été un grand mieux aussi. Les repas sont beaucoup plus complets ; l'an dernier on servait qu'une soupe, cette année y a un repas complet qui est servi, ainsi que le matin* (accueillant, 1998). Un des principes bien établi est de ne pas refuser l'accueil, et la surface du lieu permet de répondre à l'augmentation de la demande : *effectivement on a accueilli beaucoup plus de gens cette année. Je vois c'était un but de 35 personnes tous*

²² - Hervé Varale, Analyse pour la pérennisation d'un centre d'accueil d'urgence : l'exemple de la « rue Job », mémoire de maîtrise de sciences sanitaires et sociales, Université Paul-Sabatier, 1998, Toulouse

les soirs, mais on a rapidement senti qu'il y avait une plus grande demande. Je crois qu'on a atteint une moyenne de 41-42, mais depuis le mois de mars c'est plutôt 55 tous les soirs, avec tous les soirs des matelas par terre, la promiscuité, les odeurs... mais toujours dans une bonne ambiance (accueillant, 1998). Selon le responsable d'Emmaüs, ce serait jusqu'à 70 personnes qui auraient été accueillies.

Les accueillis

Ceux qui se présentent sont accueillis, à la condition de ne pas introduire d'alcool ou autres psychotropes et de ne pas avoir de comportement violent. Par contre l'état d'ivresse ou manifestant la dépendance à d'autres produits, la compagnie des chiens sont autorisés. Les accueillants ne se font guère d'illusion sur certains détournements : *je te montrerai dans la rue ici, quand tu les vois sortir souvent le soir, c'est pas la peine : à la descente d'eau des maisons, tu as des bouteilles (...) parce que moi un soir je sors dehors, je les vois, ils sortaient les uns après les autres, putain je me dis, qu'est-ce qu'il font ? Il me tardent de les revoir, puis je les vois partir par là-bas, j'ai ri, ils mettent la bouteille carrément dans les descentes d'eau, ils sont futés ! Quand même ! Ils sont organisés car ils ne peuvent pas laisser la bouteille n'importe où...* (accueillant, 1998).

Quant à la définition des « publics » qui viennent rue Job, elle n'est pas très homogène selon nos interlocuteurs. Certains opposent les anciens et les jeunes : *A la rue Job j'avais été surprise par la différence de populations. Y avait des très très exclus, des gens qui étaient à la rue depuis très longtemps, qui étaient très déphasés, et toute une population très jeune, avec des chiens, mais qui débarquait, complètement paumée. Et on sentait qu'on était pas très à l'aise de voir mélangées ces populations* (bénévole, 1999). Une responsable d'association distingue *les toxicomanes, les clochards, les routards*. Un accueillant, ancien routard, ne reconnaît pas comme siens ceux qu'il trouve à la porte de Job : *moi, j'ai fait la route, j'étais routard, mais un routard ; un SDF, un sédentaire, c'est différent, c'est différent. Les mecs qui sont dans la rue, ils ont rien pour manger, pour se laver, ils s'en foutent, du moment qu'ils ont la bouteille, le reste on laisse tout derrière, moi c'est ce qui m'a choqué, le premier soir quand on a fait l'ouverture là, boudu ! Mais si c'est ça la rue, c'est ça le monde de la rue, ouah ! que ça fait peur, puis ils ont tous un chien (silence) ; non pour moi ça été une expérience que j'ai vécue, parce que j'ai voulu la vivre ; ça serait à refaire, je dirais non* (1998). D'autres définissent leur public par l'exclusion qu'il subit dans le dispositif d'accueil : *En fait, disons qu'ici la population qui était ciblée, c'est la population des gens qui n'étaient pas, entre guillemets, accueillables*

dans des foyers officiels (accueillant, 1998). Même point de vue d'un responsable de CHRS : Et alors en hiver, il y a quand même une troisième structure sur Toulouse qui est gérée par le secteur associatif. On appelle ça la « rue Job », une structure qui accueille les laissés pour compte de toutes les autres structures. Alors quand je te parle de cour des miracles chez nous, je te dis pas à Job... Mais bon. (1998)

« Rue Job » est de ce point de vue dans la lignée de la « rue Deville », la définition du public se réalise par le passage à la porte d'entrée : ceux qui passent par Job sont ceux qui ne veulent pas des autres structures, ou qui sont refusés par elles.

Le travail réalisé au sein de la « rue Job »

La première année, 3 salariés (par équipe de 2) sont présents à la rue Job, travaillant à l'accueil ou comme veilleur. La deuxième, ils sont 5 salariés (dont un objecteur de conscience). Tous sont financés par subventions d'Etat, en tant que compagnons détachés à la structure, et l'un d'eux est choisi comme responsable. La plupart d'entre eux connaissent la rue, ou plutôt la route : *Ben, j'ai parti du Portugal, j'en avais marre. Je sortais de l'armée et puis j'ai eu des petits problèmes. J'ai arrivé en France comme ça. J'ai galéré ici un mois et demi en France, à Bordeaux, Agen c'était la dernière étape. Et puis j'ai arrivé ici à Toulouse, je sais pas pourquoi, par le train comme ça. Les mecs m'ont mis dehors. J'ai quelqu'un qui m'a appris à voler dans P. et je sais pas pourquoi on m'a parlé d'Emmaüs et puis ils m'ont ramené là-bas. Je suis entré, je savais pas dire bonjour aux gens. Déjà c'était très mauvais. Il y avait 47 bonhommes. Et puis j'ai appris avec les gens, j'ai commencé à m'habituer au système, au français, j'ai appris le français pas mal... euh... (souffle)... Le temps a passé et je voulais partir mais c'était trop tard, j'étais déjà engagé chez Emmaüs. J'ai pris l'habitude, alors... la façon dont les gens travaillaient. Je pensais pas trouver des gens comme ça, comme Emmaüs. Au Portugal ils existent, mais je connaissais pas non plus (silence). Et puis un jour j'ai décidé de rester, de rester à la base... tu peux rester pour toujours si tu fais pas de connerie. Je suis là ça fait bientôt plus de 3 ans (silence). Voilà (silence). J'ai fait l'année dernière la rue Job, après j'ai fait, j'ai eu une petite promotion de la part de celui qui était responsable et cette année ils m'ont mis responsable de la rue Job. C'est très important pour moi. Je le ferai plus (rires), ça c'est sûr et certain, mais j'ai eu tout ce que je voulais. Voilà...*

Leur positionnement par rapport aux accueillis et fait à la fois d'identification et de différenciation : *Alors ceux qui sont dans leur coin, on essaie d'avoir des contacts, mais*

ils nous repoussent, alors moi ce que je fais, j'attends qu'ils viennent. Si tu veux pas parler aujourd'hui, tu parleras demain! si tu veux pas parler demain, tu parleras après demain, moi je suis comme ça, et bon, je me suis aperçu d'une chose, à force de vivre avec des gens comme eux, on commence à devenir un peu comme eux, c'est à dire quand on les voit qui ne se rasent pas de deux, trois jours, on commence à prendre les mêmes manières qu'eux...(rires). Il y a des moments, je me faisais peur, y avait des fois, je passais quatre jours sans me raser ; alors je me disais, c'est pas parce que tu vis avec des SDF qu'il faut, mais quoi j'essaye de m'identifier à eux, voir ce que c'est la rue, bon parce que moi, j'ai fait la route (...) (accueillant, 1998). Disons que j'ai un petit peu vécu la même galère que ce qu'ils sont en train de subir. Mais je n'ai pas vraiment des affinités (autre accueillant 1998). Le même souligne sa volonté de faire tomber les barrières : C'est à dire que quand moi je discute avec eux y'a pas de barrières, y'a pas de gardien et tout ça. C'est pour ça qu'au départ je leur dit : « Moi, c'est Nounours », comme ça y'a pas de problème.

Mais leur témoignage révèle aussi leurs difficultés à travailler avec un public qu'ils ont souvent du mal à comprendre, voire à accepter : *Tu as un cas comme E., là. Bon, il touche le RMI, il avait trouvé du travail au noir, à midi il était nourri par le patron, qui en plus lui avait trouvé un appartement. Au bout d'une semaine il a arrêté. Pourquoi ? L'alcool. Il avait besoin de taper la manche. Mais comme je lui ai dit : « t'as pas besoin de taper la manche étant donné que tu touches le RMI et que t'as un travail au noir ! Continue ! » Mais non... Et après c'est un mec qui vient te prendre la tête en disant : « Mais moi je veux bosser, moi j'veux faire ceci, j'veux faire cela ». Moi, un mec comme ça, je m'en occupe même plus, je le mets de côté (accueillant, 1998). Les difficultés dues aux comportements de certains, et la pression dues aux heures de travail conduisent à des incidents : *Parce que le soir, tu en as, ils viennent te demander une cigarette, un café, ils viennent discuter un peu avec toi, alors tu en as quand ils ont l'alcool mauvais, ils viennent t'emmerder à la cuisine, alors on est pas là pour leur taper dessus quand même, mais ça arrive à un certain point que... alors j'en ai pris un, je lui ai fait comprendre gentiment et poliment que... mais monsieur il continuait alors j'ai pété les plombs j'ai mis un coup de poing. Alors B. m'a dit : « je veux pas que ça parte en bagarre, tu pars par derrière et tu vas te reposer, demain on va aller voir le grand chef ». Quand je suis rentré dans le bureau (il chantonne) je lui ai dit, « c'est quand qu'on me fusille ? » « Je ne vais pas te fusiller mais tu vas prendre quatre jours ; tu vas te reposer pendant quatre jours parce que tu ne vas pas tenir ». (1998)**

Les objectifs affichés (« le toit sur la rue ») suffisent-ils aux accueillants ? Beaucoup de leurs témoignages indiquent combien l'accompagnement vers la sortie de la rue les valorise. Ils sont loin de parler d'insertion, mais ce qu'ils réalisent y ressemble beaucoup. Toujours sur la défensive par rapport à une mission qui pourrait ressembler à une mission professionnelle, ils citent très fréquemment des exemples d'effets de leur accueil : - *Il y a quelque chose ici qui est fait au niveau prévention ? - Par nous non. Nous ici c'est surtout de l'accueil. On sert la soupe, on fait le ménage, on essaie d'établir un contact humain bien sûr, mais on a pas de formation particulière. A Emmaüs en fait, on a appris à connaître cette population des rues qui passait parfois. Ce qu'on fait ici c'est simplement de l'accueil. On essaie d'utiliser nos qualités humaines, on essaie simplement d'être humain. Oui je crois que ça suffit, on essaie d'être humain... on sait pas faire autre chose. Ça suffit je crois ici. On essaie de préparer une bonne soupe, de faire de ce lieu un lieu chaleureux, de pas faire peser trop d'autorité mais de se faire respecter aussi. Au niveau prévention on fait pas grand chose. Mais ici depuis qu'il y a cette structure, certains ont arrêté de boire. On leur a fait sentir que c'était pas bien d'arriver tous les soirs éméchés. A certains, on leur a fait prendre l'air quand ils étaient trop ivres. On essaie donc de faire de la prévention pour éviter qu'ils soient trop gênants pour les autres. Et certains ont commencé à arrêter l'alcool (1998).* L'un d'entre eux cite le cas d'une femme : *G. qui elle, a arrêté de boire qui maintenant va avoir un appartement. C'est à dire que le 19 au matin, elle ne viendra pas, elle a son petit appartement, elle est contente. Celle-là aussi, il a fallu la surveiller quand elle nous a dit, « je veux arrêter de boire », elle n'a pas fait de cure, rien, du jour au lendemain, elle est venue nous trouver au bureau, un matin. A S. et moi elle nous dit : « Voilà je veux arrêter de boire » ; « eh bien qu'est ce qu'on fait, nous ? » « Alors est-ce que vous pouvez me suivre ? » « Eh bien oui, mais te suivre comment dans la rue ? » (Rires) « nous on peut pas te suivre dans la rue », « non, non, mais au lieu de partir le matin à 8 heures et demi, ou 9 heures, est ce que je peux vous filer un coup de main jusqu'à 11 heures et demi, midi ? » Alors on lui disait pas non, alors elle mangeait avec nous, après elle faisait la sieste, après elle allait promener « coucou » puis elle revenait. Puis là d'un seul coup, ça fait deux mois qu'elle tient sans boire un verre d'alcool, deux mois ! (accueillant, 1998).*

Certains expriment leur fierté de participer à ces « sorties » de rue : - *Vous en avez fait sortir beaucoup ? - T'as par exemple D., ou N., un jeune homme qui parlait pas trop, j'ai commencé à parler et aujourd'hui quand il arrive il dit « bonjour ». Y'en a trois qui ont arrêté et qui ont monté à la communauté d'Emmaüs, ils sont bien pour l'instant. Bon on sait pas qu'est ce qui va leur arriver. Même à nous hein. Ce sont des gens qui sont*

habitué à ne pas avoir un horaire cadré, quelque chose de cadré quelque part, travailler de 8 heures à 18 heures y'a des gens qui le veulent pas et qui peuvent pas. La porte elle est ouverte pour tout le monde, personne nous oblige. (...) L'année dernière on a aussi sorti quelqu'un, aujourd'hui il est adjoint à la communauté. C'est J, c'est un jeune homme qu'on a trouvé ici. Il ne parlait pas. Je sais pas, il avait quelque chose qui était pas bien. (...). Moi j'aime voir les gens changer, j'adore. Ça fait une dizaine comme ça. (accueillant, 1998)

Les accueillants insistent davantage sur les trajectoires individuelles, alors que d'autres relèvent les bénéfiques sur la vie collective : *Et sur ce thème là, la rue Job, moi j'ai été frappé quand on a fait la conférence de presse, par ce qu'a dit l'Indien²³. Il a dit qu'un lieu comme ça, ça a favorisé la solidarité entre les différents milieux des gens de la rue. Des gens qui ne se parlaient pas depuis longtemps et le fait de se retrouver dans un lieu ensemble, les gens ont fini par se parler et ça a amélioré leur relation (bénévole, 1998).*

D'autres associations interviennent aussi dans le travail, davantage semble-t-il sous la forme du « coup de main », l'essentiel restant sous la responsabilité d'Emmaüs. Nous allons voir ainsi dans la rubrique suivante le rôle de Médecins du Monde.

La question de la santé

La question de la santé est à la fois constamment présente et constamment mise au second plan par ceux qui ont en charge les gens de la rue qui s'arrêtent à Job. L'alcool revient souvent comme le marqueur d'un mode de vie. On fait avec ce mode de vie, même si par ailleurs, comme on l'a vu, on souhaite le changer. Drogue et tabagisme sont d'autres marqueurs de même statut. Rien ne fait penser dans le discours des accueillants que les professionnels de santé ont quelque chose à voir là-dedans. La décision de ne pas boire semble se faire en dehors d'eux. Le « conflit » sur cette question avec les professionnels du soin est décrit ici : *c'est un mec qui s'envoyait en l'air avec n'importe quoi, on a fait venir un toubib en pleine nuit, il est arrivé, c'était deux heures du matin (...) Je lui dis, » alors, quel est le problème ? » Il me dit « c'est un drogué ? » Et alors ? je lui dis, « j'ai pas le droit de me droguer moi aussi ? » Il me dit « vous savez, par rapport aux anciens combattants ». Je lui fais « et alors ? ça ne les regarde pas » (...) (accueillant, 1998). Où on apprend d'ailleurs que c'est un médecin de banlieue que connaît Emmaüs qui est venu, qui a accepté la carte santé des accueillants pour se faire rembourser car le malade n'était pas couvert.*

La pratique la plus courante face aux problèmes de santé, c'est « d'envoyer » aux professionnels : *on les envoie à MDM ou on les amène même (...) On les amène à l'hôpital, il y a des gens qu'on a amené à l'hôpital le soir (1998). Ou : va voir Médecins du monde là-bas ! Des fois on les accompagne, parce que le mec nous dit oui, oui, j'y vais, et puis le mec, il y va pas. Mais le problème du suivi est signalé : on les amène n'importe où ils ont besoin : à l'hôpital, à MDM. Qui c'est qui va les suivre ? Il faut trouver un endroit comme ça où les gens viennent tranquilles, qu'ils se sentent chez eux.*

La question du chez eux paraît effectivement fondamentale. L'expérience du camion radio arrivant à la « rue Job » mérite d'être retenue : *La dernière fois quand on leur a dit « vous allez passer une radio », il n'y en avait pas beaucoup qui voulaient y aller à la radio des poumons. - Ils ont passé une radio, tous les hébergés ? – Tous ! - Et qui c'est qui a eu l'idée ? - C'est la DDASS qui avait fait envoyer un camion du centre médico-régional ou je sais pas quoi - Centre communal d'action sociale - voilà, qui l'a fait déplacer. Le type quand il a fait passer la radio, il a eu peur. Alors, il y en a beaucoup ils sont atteints, ils sont foutus pour ainsi dire, R. il a toutes les côtes, elles sont détruites, le foie, c'est plus la peine, il le cherche partout (...) - Sinon, les autres, ils y sont allés volontiers ? - Les autres, ils y sont allés, il a fallu les pousser un peu au départ : « mais ça fait pas mal, vous ne sentirez rien, à la sortie, ils vont vous donner des casse-croûtes avec un verre de vin rouge » (...) Le soir même on a un toubib qui est venu, et tous ceux qui étaient malades, tous ceux qui étaient touchés, ils sont partis sur Rangueil, il y en a qui sont partis sur Purpan²⁴, et quinze jours après, on les a vu revenir ici avec des médicaments, et d'ailleurs c'est nous qui leur filons les médicaments, ah oui (1998).*

On voit que le modèle du seul « toit sur la rue » ne rend pas compte de toute l'action d'aide relativement active et orientée qui se déploie rue Job. Les accueillants réclament des médecins, des médecins en tant que tels, pour intervenir quand eux-mêmes s'aperçoivent de quelque chose : *Y a des fois, c'est rien, mais les gens ils changent un petit peu, et nous on remarque ça. On le voit. La plupart ils sont encore costauds. On les amène à l'hôpital (...). Ils voudraient donc une plus grande présence des médecins (...) qu'on puisse (en avoir un) sans avoir nécessairement à appeler le SAMU quand il y a un problème. Avoir un médecin référent qui puisse se déplacer comme ça (...). En particulier pour le « mental », relevé comme un problème important car l'hôpital psychiatrique « les*

²³ - homme de la rue qui est connu pour avoir pris des initiatives de type collectif (repas dans la rue organisé entre SDF par exemple, squats).

²⁴ - Rangueil et Purpan, deux hôpitaux de Toulouse

lâche » sans suivi. L'un l'avoue nettement : *C'est pas que soutenir le lien notre travail, c'est aussi aider les gens si on peut. C'est pas évident mais on essaie chaque jour* (1998).

C'est donc un prolongement de leur action dans le secteur de la santé qui est revendiqué. Une action qui s'apparente à celle de « la mère de famille », qui fait son premier diagnostic, qui commence les premiers soins, qui appelle le médecin, qui rassure devant les craintes à passer la radio (*on est passé à la radio pour leur faire voir que c'était rien*), qui amène à l'hôpital, en rassurant là aussi qu'elle viendra rendre visite (*Je sais qu'il y en a un qui disait que s'il partait à l'hôpital pour se faire soigner, il avait peur que personne n'aille le voir, accueillant, 1998*), et qui enfin donne les médicaments à prendre.

Mais le travail ne s'arrête pas à celui de l'orientation. On peut trouver des prises en charge qui, si elles ne sont pas médicales, n'en sont pas moins « soignantes », ainsi que nous le décrit L. : *On l'appelle le papa. Pourquoi ? Parce que le premier jour où je l'ai eu, je râlais, il pissait partout, c'était difficile. Je lui ai dit « bon tu vas prendre la douche », je l'ai mis là derrière avec une bassine, il avait des trucs dans les jambes, les chaussettes à force de gratter, les bottes, tout ça : j'ai tout jeté, tu pouvais pas le récupérer. Pendant la nuit on l'a soigné parce qu'il avait des trucs dans les jambes. Mais je suis pas médecin ou infirmier. On a fait des petits soins, j'ai fait le dépanneur. Et voilà, aujourd'hui, il a rien dans les jambes. Il dit : « toi t'es comme Dieu, tu m'as lavé les pieds ». Moi ça me fait très plaisir. Et en plus je le connais pas, j'ai fait ça comme... comme ça. Si tu lui dis va prendre une douche il le fait pas.*

■ De « Riquet » au CHRS

« Chez Job »

L'immeuble de la rue Job est vendu par son propriétaire en 1998, et la question se pose à nouveau d'un local pour l'hiver suivant. Emmaüs continue à prendre les initiatives. Mais cette fois-ci, et après le constat de l'incapacité des pouvoirs publics à trouver un lieu qui convienne, ce ne sont pas des amis architectes qui trouvent un local, mais un homme de la rue, en particulier « fixé » par l'accueil de la rue Job, qui se signale par une certaine prise en charge collective de ses compagnons de rue : *Enfin moi je sais que c'est lui qui m'avait présenté Riquet l'an dernier, c'est lui qui m'avait montré les locaux, parce que moi je lui avais dit qu'on était en recherche de locaux, en... en septembre, alors lui il avait pris un petit peu les choses en main, et il avait dit tiens y a ça qui... qui est libre. Et, c'est un gars qui aurait pu être... fédératif quoi. S'il avait pas son caractère... (...) c'est un gars qui aurait pu avoir des projets quoi. Qui en avait eu dans le passé, déjà à*

*Bordeaux, il avait réalisé des squats (...). Il avait réalisé des squats collectifs (associatif, 2000). On peut sans doute lire là un effet de la confiance qu'ont pu installer les animateurs de la « rue Job » dans le milieu de la rue. Le local Boulevard Riquet (toujours au centre ville, près de la gare), est loué, et ouvre donc, mais garde significativement l'appellation « Chez Job », afin de souligner la continuité entre les deux lieux. Il est par ailleurs toujours fourni en personnel par les compagnons d'Emmaüs, et fonctionne sur le même modèle que « rue Job » : *Et donc on a renouvelé l'expérience cet hiver, boulevard Riquet. Dans des conditions beaucoup plus difficiles qu'à la rue Job dans la mesure où l'espace était beaucoup moins grand, moins fonctionnel peut être, mais on a réussi à accueillir quand même une moyenne de 42 personnes.* (responsable associatif, 1999)*

Les « résidents notoires »

L'ouverture de ce lieu a été précédée de diverses tensions entre associations, CHRS et pouvoirs publics, sur la question du montage d'une structure à financement public pérenne. Depuis l'ouverture de Job, la DDASS a soutenu financièrement l'expérience : *Donc, nous essayons de faire évoluer les autres structures et, en même temps, on est bien conscient que l'originalité de l'investissement d'un collectif inter-associations fait que, quand il se propose de gérer ce type de lieu, on a quand même un regard attentif et intéressé. C'est la raison pour laquelle, bon, on peut nous reprocher beaucoup de choses (rire), on a soutenu financièrement la « rue Job » l'hiver 96-97 et l'hiver 97-98, par deux dispositifs : une subvention et des versements d'allocation d'hébergement temporaire (DDASS, juil 1998). Il semble que dès 1997 les responsables DDASS soient convaincus qu'une solution devait être trouvée pour accueillir de manière régulière le type de public que la « rue Deville » et « Job » avait contribué à révéler : on a constaté que ces populations-là étaient accueillies dans ces lieux et ne l'étaient pas, ou ne souhaitaient pas l'être dans d'autres. Cela nous a posé un certain nombre de problèmes mais on a pris acte (DDASS, 1998). L'idée c'est d'inventer des modes de prise en charge souples même dans le cadre des CHRS (id).*

Les associations de leur côté en revendiquent la paternité : *Oui, le projet était à monter. Mais ça bon, le projet en lui même il avait déjà été monté en quelque sorte, ils n'ont rien inventé, il avait été monté par le collectif, y a des écrits là dessus, du collectif, qui disent qu'il faudra arriver à canaliser quelques lits sur l'ensemble de l'année et puis d'élargir après... ça c'est pas, c'est pas nouveau, c'est pas un scoop qu'ils ont inventé. On le retrouve dans des écrits qui datent de 96 (responsable associatif, 1999). Une catégorie*

s'est imposée peu à peu jusque dans le langage des représentants des pouvoirs publics, celle de « résidents notoires ».

La catégorie vise bien le public qui est venu régulièrement « rue Deville » et « rue Job », et qui viendra « boulevard Riquet » : *l'idée du boulevard Riquet, c'est une idée qui vient de (inaudible) dans la mesure où on a constaté qu'on voyait revenir chaque année certaines personnes, qui sont ce qu'on appelle les résidents notoires, qui sont des gens qui en fait sont des gens qui habitent Toulouse, qui sont à la rue depuis de longues années, et qui demandaient certainement autre chose qu'un accueil parce qu'il faisait froid. Ils demandaient aussi un accueil qui soit un lieu d'écoute, un lieu peut être plus permissif, un lieu où les seuils d'accessibilité étaient très très bas, forme qu'ils ne pouvaient pas trouver (...) dans les autres CHRS. Et ces gens, bon, à la fermeture de la rue Job et du boulevard Riquet, se retrouvaient donc dans une période difficile parce qu'ils se retrouvaient à la rue, tout d'un coup coupés un peu de ce qui avait alimenté leur vie pendant, pendant l'hiver quoi. Savoir que le soir, ils se retrouvaient dans un endroit, adapté à leur situation, adapté matériellement, humainement, à la situation, et que là tout d'un coup, ils n'allaient pas pouvoir* (responsable associatif, 1999). Sont ainsi catégorisées des personnes à qui dans un premier temps on propose un abri pour l'hiver, mais qui dans un second temps sont « produites » par le lieu d'accueil : c'est le lieu qui révèle qu'elles « demandent » un lieu d'écoute, qui met en évidence qu'elles refusent les CHRS classiques. Le lieu a en quelque sorte sélectionné son public parmi l'ensemble des usagers potentiels, et peu à peu s'est constitué, au moins dans l'esprit des acteurs chargés de les accompagner, une réalité « résidents notoires ».

Les fonctionnaires de la DDASS ont relayé la demande de places pérennes : *On s'est battus au niveau régional et national pour avoir 15 places qui permettent de financer au niveau pérenne. Une fois ce financement obtenu, en automne 1998, la DDASS lance un appel à projet, il est vrai semble-t-il dans l'urgence, afin qu'une institution se lance dans la gestion d'une telle structure. Personne ne répond à l'appel à projet. Les relations s'étaient tendues au cours de l'année entre une partie des associations constitutives du collectif inter-associatif et les pouvoirs publics : Alors y a eu, si, à la fin de l'année dernière, avec les mêmes que cette année, une réunion des acteurs de la rue à la DDASS. Alors qui s'est assez mal passée, moi j'ai quitté la réunion avant la fin... (...) j'en suis parti parce qu'ils ont invité la DSD²⁵ qui était jamais venue, et puis la Croix Rouge départementale. Ce à quoi moi je trouve que c'est normal, puisqu'ils interviennent... dans ces publics. Le problème, c'est que ces charmants messieurs-dames de la DSD et de la*

²⁵ - Direction de la Solidarité Départementale

CRD sont arrivés là comme s'ils connaissaient tout, comme s'ils savaient tout, critiquant par exemple le foyer Antipoul, comme quoi aucun jeune ne voulait y aller. Alors que nous ça faisait trois ans qu'on se retrouvait, qu'on a mis sur table tout, pour que justement entre Antipoul, la DDASS, les associations, les foyers, y ait une sorte de convergence, de confiance pour progresser tous ensemble. Les autres arrivent avec leurs gros sabots, et flanquent en pleine réunion des réflexions totalement globales qui ne pouvaient que justement refoutre en l'air tout le travail partenarial qui avait été fait jusque là. Alors moi, j'ai dit ce que je pensais, je me suis levé, j'ai foutu le camp (associatif, 1998).

Les conflits avaient porté aussi sur les propositions de local que les associations trouvaient trop excentrées alors que leurs propres projets (les Bains douches de la place Dupuy par exemple) ont pu être considérés trop centraux. Mais c'est sans doute le statut de CHRS qui retient le collectif inter-associations (des arguments sur la « professionnalisation » que l'on retrouvera un an plus tard), et l'hésitation pour les CHRS eux-mêmes à se lancer dans une aventure qu'ils ne connaissent pas toujours bien, qui leur apparaît comme la « chasse gardée » des associations. Au moment de l'ouverture de « Chez Job », boulevard Riquet, les 15 places de la DDASS sont distribuées pour l'hiver, 5 par 5, aux CHRS en place pour compléter leur propre capacité.

L'urgence, c'est pas fini

Si les arguments de localisation sont avancés, ils ne constituent peut-être pas l'ensemble des causes qui entraînent le peu d'adhésion associative au projet CHRS : *Si on avait eu un lieu très très adapté pour l'accueil hivernal d'urgence, on aurait pu envisager une pérennisation, pour une quinzaine de gens qu'on avait bien repérés, et qui... qu'on retrouve à longueur d'année sur Toulouse, et qui encore une fois ne recherchent pas simplement de la chaleur physique pendant l'hiver, mais cherchent une autre chaleur. Ça c'est... c'est important. Mais, bon, là y a eu divergence à travers des associations du collectif : certaines se sont donc, bon MDM²⁶, ont voulu s'engager dans ce nouveau concept, nouvelle réalisation, nous à l'intérieur d'Emmaüs on a privilégié l'extrême urgence d'abord, on a dit, et on pense que le problème n'est pas résolu, tant que le problème est pas résolu, il est pas question d'aller s'investir ailleurs, surtout que ça peut se faire au détriment donc de l'accueil d'extrême urgence (associatif, 1999).* Si l'on comprend bien cette dernière position, c'est l'inquiétude de sacrifier un public « d'extrême urgence » qui empêche d'adhérer au projet des pouvoirs publics visant les

²⁶ Médecins du Monde

« résidents notoires ». Par ailleurs, des réserves sur les dangers de la professionnalisation se font jour aussi : *Bon, ils vont partir certainement avec plein de bonnes intentions, moi je demande à voir dans... si les objectifs initiaux, si les valeurs de départ, vont être respectées dans deux ou trois ans quoi. Et s'il y a une vigilance à avoir, c'est là. Parce que y a, dans tout groupe humain, est amené à un moment ou à un autre à...* (- A modifier ?), *Oui, à modifier, à sécuriser, s'embourgeoiser tout simplement.* (associatif, 1999)

C'est aussi par rapport à « l'insertion » que les divergences entre les associations elles-mêmes se font sentir. Toutes ont appris à maintenir la distance avec le travail d'éducateur ou d'assistant social « classique », qui pense projet de normalisation, du moins selon les représentations des associations. Mais la participation à un travail en commun avec les professionnels est accepté pour les uns et refusé pour les autres. A entendre certaines argumentations, on a l'impression que le travail d'insertion est accepté à condition qu'il ne ressemble pas à du travail d'insertion : *Mais contrairement aux CHRS, c'est pas notre projet ça. C'est pas notre but. Si un gars vient en buvant 6 litres de rouge par jour, on va pas lui donner comme projet qu'à la fin il en boive plus que deux. S'il continue à boire ses 6 litres de rouge c'est, bon, il le vit comme il peut, si ça n'entraîne pas de gros problèmes à l'intérieur de la structure, tant pis. On va se donner ça comme objectif. Et tant mieux s'il en boit que deux, et tant mieux s'il en boit plus du tout d'ailleurs. Hein, ça tant mieux. Mais ça sera pas notre projet ça hé. (...) Alors on peut faire valoir qu'on a fait émerger les gars, qu'on les a fait sortir d'une très très grande marginalité, et qu'ils ont réussi à faire à la belote avec d'autres alors qu'ils ne parlaient plus à personne... mais c'est pas notre but quoi* (associatif, 1999). Est donné en exemple le travail des membres MDM, chez lesquels on peut distinguer le militant du professionnel : *Les militants de Mdm venaient en tant que militants, ils venaient pas en tant que toubibs ou infirmiers, si le gars avait un petit bobo à soigner, on le soignait (...) mais ensuite on relayait sur les structures adaptées, ou les structures de droit commun, donc les gens, en les conseillant d'y aller. Ceux qui avaient une plaie, ou des problèmes de peau, on leur conseillait d'y aller. Mais y avait pas de structure sur place où on disait aux gars « avant d'aller te coucher tu vas aller te laver* (id).

On peut se demander toutefois si ne se concurrencent pas en fait plusieurs modèles d'insertion. Nous pouvons en repérer au moins deux, en dehors des modèles évidents de « la vie bourgeoise », repoussés quant à eux à un horizon lointain, ou jugés sans intérêt pour certains des acteurs associatifs : *On a essayé d'adapter la maison à ces gens et pas le contraire. Je comprends le besoin d'une société de créer des modèles auxquels les*

gens doivent s'adapter, calquer leur attitude, et je veux bien comprendre que les CHRS doivent être des sas qui amènent les gens à une société type, à être des français moyens ; c'est ce qu'on appelle l'insertion. Nous, c'est pas ça, on y croit pas. (associatif, 1998)

Un mode de vie est reconnu comme sédentaire et à la rue. On doit permettre à ce mode de vie de subsister en tant que tel, en offrant des services qui respectent cette manière de vivre en ville : *C'est quelque chose que l'on retrouve dans tous les rapports et dans tous les écrits du collectif, au fur et à mesure, on recommençait l'opération type rue Job, on voyait revenir donc des gens, qui n'étaient pas des routards, puisque... ils étaient installés sur Toulouse depuis des fois de très nombreuses années quoi. Donc... Et puis qui étaient des fois des Toulousains même d'origine, pour certains. C'est de là qu'a émergé le terme de résidents notoires, donc on avait réussi à cibler, à apprendre à connaître et... et c'est pour eux qu'on avait imaginé donc, de faire que cet accueil hivernal donc soit pérennisé tout au long de l'année donc, parce que, c'est des gens qui ne recherchaient pas seulement un abri contre le froid, mais qui cherchaient d'une manière ou d'une autre, malgré toutes leurs difficultés, malgré leur état physique ou psychologique, qui recherchaient quand même à renouer quelques liens, avec d'autres. Et qui avaient besoin à certains moments d'un lieu où ils étaient attendus. Véritablement attendus, je crois, où on connaissait leur nom, où on connaissait quelques fois leur histoire, où il y avait presque des rapports d'amitié avec eux, quoi qui se créaient. Et ça, ça va bien au delà de la température extérieure hé, bien au delà ! (...)* On avait dit qu'ils étaient 15, 20, sur Toulouse comme cela. (...) eux aussi ont besoin à un certain moment d'avoir un dialogue, d'avoir... une poignée de main tout simplement, pouvoir parler, pouvoir engueuler quelqu'un mais... pouvoir avoir un lien quoi, hé. (associatif, 2000)

Second modèle, celui de l'errance. Est défendue ici (par les mêmes acteurs souvent) l'idée que l'on peut être errant et inséré. La communauté d'Emmaüs peut représenter la possibilité de vivre un tel mode de vie dans son versant « positif » : *Y a ceux... y a les compagnons qui font le tour des châteaux de famille, qui font le tour de la communauté... non mais Emmaüs s'est bien pour ça, parce que ça permet à des mecs de vivre une errance de manière positive. Ils passent d'une communauté à l'autre, quand la gueule du responsable leur revient pas, au lieu de la casser ils vont... C'est une manière de vivre quelque chose de manière positive. Y a ceux qui arrivent à la gare de Toulouse, après avoir bourlingué dur, qui avec leur sac à dos, au premier mec qu'ils rencontrent : où est-ce que je peux aller dormir ce soir ? donc il va à Emmaüs* (associatif 1999). Un mode de vie qui peut réconcilier errance et citoyenneté : *Pouvoir se lever le matin et dire bonjour à l'autre, celui qui est à côté, c'est une forme de réinsertion ça hé. Reconnaître l'autre et se faire reconnaître par l'autre je crois c'est peut être même la première forme de*

l'insertion quoi hé. Alors la reconnaissance à l'intérieur, à l'intérieur de la communauté, tout comme la reconnaissance en tant que citoyen, est importante. Pour moi la, la réinsertion, c'est pas, c'est pas se faire engueuler toute la journée par un contremaître parce qu'on a trouvé du boulot et se faire engueuler le soir par la belle-mère parce qu'on a trouvé une nana, hé ! C'est pas tout à fait ça. Moi je crois que la véritable réinsertion, c'est le gars qui arrive avec son sac à dos, et trois ou quatre mois plus tard il est inscrit sur les listes électorales à S. hein. Il est devenu un citoyen, c'est la véritable insertion. Mais un compagnon, qui est ici, qui vit en communauté, qui est compagnon d'Emmaüs est pour moi quelqu'un qui est inséré dans la société quoi hé, même s'il a pas, même s'il a pas un statut de salarié, même s'il va pas bosser chez Renault, ou... Il a un rôle à jouer dans la société en tant que citoyen quoi. Ça c'est important. (associatif 2000)

Il est donc tout à fait logique dans l'esprit des associations de défendre plusieurs types d'accueil qui doivent répondre à des publics différents. Une fois la question des « résidents notoires » réglée par une réponse étatique sous forme de CHRS d'un style nouveau, la question de « l'urgence » demeure : par définition on ne peut rien savoir de très précis sur les formes que peut prendre cette urgence pour l'hiver suivant, mais l'hypothèse est faite que des gens seront à la rue, venant d'ailleurs : l'errance est donnée comme une forme fondamentale de la vie humaine, et la société doit offrir des réponses. La participation à la constitution de « Riquet » n'est qu'une étape, et dans cette logique, les réserves à la « professionnalisation » par une structure CHRS paraissent moindre que la crainte que soit trouvée une solution à tous les problèmes de l'errance : *C'est pas Riquet qui apporte la solution à tout hein. Et encore une fois, tant mieux que ça existe hé... Mais c'est pas LA solution, c'est UNE solution. Et je pense que l'hiver prochain, ou avant l'hiver prochain, on en remette encore une couche et qu'on remonte encore aux créneaux, hein, et qu'on passe encore pour des emmerdeurs peut être mais... Alors peut être bon, on va user la patience des pouvoirs publics qui vont peut être dire mais on a fait tout ce qu'on a pu et, on a répondu à des demandes... Oui, partiellement... Mais je pense pas qu'il y ait donc UNE solution au problème de l'accueil hivernal sur Toulouse. (associatif, 2000)*

Après un hiver « chez Job » au boulevard Riquet, Emmaüs rend les clés et ne participe pas véritablement au projet de CHRS que finalement l'association CPVA (Centre de Préparation à une Vie Active) va prendre en main, avec une bonne partie du reste des associations, à l'automne 1999.

3. Le CHRS « Riquet »

La structure

C'est le CPVA/Oc Drogue qui présente le projet. Oc Drogue est une association fondée en 1973, pour « l'aide aux personnes se débattant dans les problèmes de toxicomanie ». Le CPVA est ouvert en 1978 : centre d'insertion d'abord en milieu rural, puis transféré à Toulouse en 1990, sous forme de studios dispersés dans Toulouse. Il devient CHRS en 1991. Côté insertion : 10 places en chantier insertion, 16 en formation qualifiante en soudage, 6 places « placement extérieur » de l'administration pénitentiaire. Oc Drogue a aussi un service d'accueil et de soins en ville, et un centre de post-cure à la campagne. C'est une entreprise de 26 équivalents temps plein qui gère 86 places. Ce projet repose sur l'idée d'intégration de services offerts aux sans abri, l'accueil d'urgence apparaissant comme le lieu où des personnes manifestant des conduites addictives pourront être orientées, en particulier, vers les services de l'organisation Oc Drogue. Le CHRS Riquet apparaît comme inclus dans un vaste réseau qui peut amener la personne à la rue jusqu'au centre de soins. L'inscription dans l'histoire est beaucoup moins développée (*Depuis plusieurs années également, le collectif inter-association ouvre des places supplémentaires l'hiver, avec l'aide de crédits ponctuels de la DDASS (rue Deville, puis rue Job, boulevard Riquet, projet, 1999).*)

La formule d'accueil est présentée ainsi : *L'accueil consiste à accepter les personnes là où elles en sont, sans exigence de projets, de démarches administratives, autre que les règles de bases par rapport aux produits (alcool, drogue) et à la violence. Le fait de ne pas fixer la durée de séjour a priori, a permis de stabiliser ces personnes et de recréer du lien social, de leur permettre de souffler par rapport à la violence d'être à la rue. Outre la nécessité de proposer un toit, c'est l'évolution de ces personnes qui est visée.* La lecture de ce projet suggère que le travail réalisé par les associations autrefois portait sur le « lien social », et que l'arrivée des professionnels va viser l'évolution des personnes : *C'est à partir de cette première sécurisation (un toit, de quoi manger, la possibilité d'être reconnu et écouté), que pourra découler une certaine stabilisation, puis une relation à l'accueillant, et pour enfin aboutir, pour certains, à la possibilité d'enclencher une autre étape, dans d'autres lieux aptes à les aider vers la résolution de leur problématique.* Un service de suite est prévu après la fermeture de fin d'hiver permettant *d'effectuer un suivi et une continuité par rapport au travail d'accroche, de stabilisation de soutien vers le soin et l'insertion, entamé lors du séjour en hébergement.* Le partage est clairement fait entre intervention des « bénévoles des associations » et le travail de « l'équipe de perma-

nents » : *Ainsi les bénévoles de chaque association interviennent tous les soirs de 18 à 22 h, afin de renforcer l'action de l'équipe de permanents, visant principalement l'écoute et le renforcement des liens sociaux. (...) Ces partenaires ont été impliqués dans l'expérience d'accueil hivernal adapté « Chez Job » et font partie du collectif inter-associations. Cette expérience précieuse a été intégrée dans l'élaboration du projet réalisé. (...) L'équipe de permanents est référente de la vie dans le lieu, de la continuité de l'accompagnement, et assure la régulation du collectif des personnes hébergées.*

Riquet-CHRS prend la suite d'une expérience qui a très peu d'épaisseur historique dans la présentation du projet, mais aussi dans les entretiens passés avec des responsables ou des salariés du premier hiver. Une personne seulement (sur les 6 interrogées) fait référence au « combat » qui a été nécessaire pour que le CHRS Riquet existe un jour : *Justement la rue Job quand ça s'est créé j'étais à la crypte, c'était par rapport à un mouvement où y avait une occupation par un collectif. Ça a eu beaucoup de succès. Et quand ils ont eu les nouveaux locaux Rue Riquet, ils ont continué à l'appeler Rue Job, jusqu'à l'année dernière, on avait des personnes qui venaient et qui appelaient la rue Riquet rue Job, parce que ça avait ce succès là, c'était le résultat d'un combat. Ça a commencé par Job, et puis l'année dernière c'était Emmaüs mais ils continuaient à l'appeler Job et puis cette année, Rue Riquet les gens ils connaissent plus le nom Job que Riquet. Cette insistance à inscrire l'histoire de Riquet dans celle de la lutte pour l'obtention d'un lieu d'accueil est d'autant plus remarquable qu'elle est rare parmi les animateurs du moment. Le mot « combat » est repris deux autres fois : *la plupart des bénévoles viennent de ces associations, de ces collectifs qui ont quand même mené un combat Rue Job et qui a abouti à la création de la rue Riquet » ; « Riquet existe grâce à ces associations. Pourquoi pas des combats de ce type ? C'est sûr que c'est possible de créer d'autres centres, d'autres lieux d'hébergements.* (veilleur, 2000)²⁷*

Le public

A l'entrée de l'hiver 99 il n'était pas évident pour les nouveaux occupants de Riquet (dans les mêmes lieux que l'hiver précédent) que le même public viendrait : (...) *tous ces mecs qui allaient à Job sous prétexte parce que c'était vraiment un squat euh... organisé mais... y avait rien d'officiel, tu vois c'était pas... ça rentrait pas dans le social, tandis que là c'était pas la même quoi. C'était pas du tout pareil, c'était une institution qui se*

²⁷ - Dans leur discours d'inauguration du lieu refait à neuf, qui re-ouvre en novembre 2001, les représentants des associations gestionnaires s'appliquent à omettre ces années de lutte, pour présenter l'histoire, « lissée » et heureuse, de la simple coopération entre associations.

*mettait à gérer, y'avait des éduc, aïe aïe aïe ! Educateurs en plus. Equipe éducative. Alors je crois que la première des choses qu'on a fait au départ, ça a été de pas imposer cette image (travailleur social, 2000). Or, la structure fait le plein 15 jours après l'ouverture : le public est venu de lui même, l'information a été relayée par les partenaires, et ils ont amené leurs copains, ils se sont installés, ils y sont bien, ils sont très heureux et le disent. Ils y restent, ils y sont (travailleur social 2000). Selon les témoignages du personnel, les figures des SDF développées sont plutôt variées, et oscillent selon deux axes de description : d'une part, sur un axe qui va de la désocialisation au groupe, d'autre part selon l'axe des âges. Le premier registre offre un échantillon bien fourni du vocabulaire de « l'exclusion » : *Des mecs qui ont été insérés puis désinsérés, des mecs qui ont jamais voulu s'insérer, des mecs qui sont désinsérés par rapport à un produit, d'autres par rapport à... une rupture affective, d'autres... par... le social à proprement dit, le le... perte de boulot, chômage, euh... diminution des revenus et puis exclusion quoi...* (éducatrice, 2000). Mais par ailleurs, sans que l'on sache si ce sont les mêmes individus qui sont désignés, la vie de groupe est souvent soulignée : *Déjà le fait d'être en groupe, c'est une marque de solidarité parce que il y en a certains qui sont tout le temps ensemble, il s'entraident. Y'a des liens qui se sont créés, je sais que j'en vois quelques-uns qui sont ensemble qui se sont connus à Riquet et qui sont restés amis...(veilleur) ; il y a peut-être, c'est même pas des groupes, hein, mais des petits noyaux, un, deux, trois individus maximum, qui se retrouvent, pas tout le temps dans la journée hein, mais qui se retrouvent à des moments de la journée, soit ils ont l'habitude de fréquenter certains lieux ils se retrouvent sur ce lieu, soit une fois qu'ils ont fait la manche, ils se retrouvent ils partagent une bouteille ensemble, ou plus, il y a comme ça des systèmes d'entraide on va dire, des noyaux qui se constituent, en fait qui sont basés sur le système de l'entraide, peut-être de l'affinité, surtout ça casse un peu la solitude...* (travailleur social 2000).*

Un autre moyen fréquent de désigner, c'est suivant les âges : on distingue les vieux et les jeunes. Les vieux, les anciens, correspondent, c'est quelquefois dit ainsi, aux « résidents notoires » ciblés par la structure (*Résidents notoires, à savoir donc les SDF connus sur la ville de Toulouse depuis des années, ensuite il y avait de jeunes errants*, éducateur, 2000). Une partie des habitués de « Job » est revenue : *On a des personnes qui étaient à Job l'an dernier, c'est clair, et tout le monde le reconnaît, les partenaires le savent, et les bénévoles peuvent le vérifier tous les jours, quoi.* Mais en fait c'est plutôt la diversité qui est énoncée, ainsi que cette liste de personnes accueillies amenées un jour à la mer : *on avait le vieux SDF, enfin vieux... s'il m'entendait... c'est lui dont je te parlais 64 balais là, on avait un couple, avec une femme enceinte, et un chien, on avait une personne...*

usagère de drogue... avec son clébard, on avait un jeune errant alcoolique qui d'ailleurs... c'était le seul qui n'était pas dans un travail concret si tu veux d'insertion mais qui était dans le lien. (...) C'est un jeune il a 25 ans. (...) Après y'avait qui ? (...). Une... une petite nana de 20 ans, euh... malade psychiatrique... qu'on est allé chercher à l'hôpital Marchand puisque pour le moment elle était à Marchand (...).

Un travail de sélection a aussi été opéré au début de la saison. La volonté de « fixer » une population d'habitues est affichée clairement : *Ah, on a un noyau dur qui est là depuis, ça dépend, ffff, les premiers, début novembre, 2, 3 novembre, et d'autres mi novembre, d'autres décembre, on a un grand voyageur, de 71 ans, qui vient, qui s'installe, qui repart (...) Il sait que quand il reviendra ici il sera pris, même si on est déjà plein, il aura son matelas, il sera réintégré, jusqu'à ce qu'on retombe à trente, c'est comme ça qu'on a des taux d'occupation de 105, 107 % en janvier et février. Parce que notre objectif, c'était clair, c'était de privilégier l'accès à cette population et de pouvoir faire en sorte qu'elle y reste si elle le souhaitait, et ça a été toujours notre démarche. Aussi, un système de « réservation » a été mis en place : le matin, on peut réserver sa place pour le soir, et un délai de quelques heures est même permis en cas de retard. Si la personne ne vient pas, elle garde le bénéfice de la réservation pendant trois jours : Ce qui n'empêchait pas qu'après une certaine heure, on prenait quelqu'un temporairement sur le lit de la personne. (travailleur social, 2000)*

Selon un bénévole qui était intervenu les années précédentes, un tel système avait été mis en place, avec toutefois moins de rigueur : *nous, l'an dernier c'est vrai qu'on les accueillait en prioritaires, mais quand y avait... on leur disait chaque soir il fallait être à l'heure, parce que c'est vrai qu'il y avait toujours au moins 10 ou 20 personnes qui attendaient devant la porte, bon, on pouvait leur garder leur lit 10 minutes, un quart d'heure, mais au bout d'un certain temps on était obligé de le donner. (...) Donc des fois c'est monté jusqu'à 48. Bon c'était pas très difficile à gérer, c'est vrai qu'au niveau sécurité c'était à... à la limite. Mais bon on recevait plus de monde, en essayant de s'adapter un petit peu à... la demande (2000). Sélectionner un public, c'est non seulement ouvrir en faveur de celui-ci, mais aussi tenter de limiter l'accueil d'autres personnes, non prioritaires. Les premiers temps d'ouverture, ne viennent pas forcément ceux qui sont visés : c'était à la première réunion des bénévoles qu'on avait vraiment lancé cette idée qu'il fallait qu'ils révisent la sélection, qu'il fallait qu'ils donnent la priorité aux plus cassés, et eux c'est vrai qu'ils nous avaient dit qu'ils se voyaient mal sélectionner les gens, notamment sur l'âge par exemple, sur le, le physique, sur le fait qu'ils soient cassés*

ou non, ils ne se voyaient pas faire la sélection... Mais c'est venu à la suite... (...) Les plus cassés, c'est 15 jours après, souvent, qu'ils apprennent donc l'existence d'un tel lieu et bon, ils arrivent en retard quoi. (...) Au départ on a vu arriver des gens qui auraient du être orientés vers un CHRS de type classique quoi... (id).

Les bénévoles des associations, partenaires du CHRS Riquet apparaissent comme les garants du maintien du cap vers les objectifs de ce type d'accueil : choisir les « résidents notoires » et orienter les autres (désignés comme « jeunes » dans la citation suivante) : *ça a été discuté dans une réunion de travail entre nous, (citent les responsables de la structure), et avec le collectif, tous les bénévoles qui intervenaient, et après, eux ont réglé le problème avec les accueillants quoi. Qui ont essayé de faire un travail de proximité avec les jeunes qui étaient accueillis pour les amener à... à sortir, et, donc après il s'agissait de... donc prévoir deux lits de plus pour d'éventuels gars qui se seraient présentés et qui auraient pas eu de place (bénévole, 2000).* Maintenir les anciens (les « cassés ») en habitués, orienter les jeunes vers des structures plus classiques, le CHRS Riquet, de ce point de vue, poursuit le travail de construction, amorcé dès la « rue Deville », d'un public spécifique de « gens de la rue ».

Le soin

L'engagement d'Oc Drogue dans ce projet ne prend sens que par rapport aux conduites addictives : *Il semble opportun à l'ensemble des partenaires concernés, au vu du public visé, et notamment par rapport aux conduites addictives répétées (polytoxicomanies, alcoolisme...) que le CPVA/ OC DROGUE soit porteur de ce projet, et s'inscrive dans ce dispositif fédératif, en s'appuyant sur l'expérience et l'infrastructure de notre association.* Plus loin *volonté, chaque fois que cela est possible d'une offre vers le soin ou l'insertion.* Un poste de travail est consacré aux questions d'hygiène (ce qui semble équivalent à « problèmes de toxicomanie »). La « prise en compte des conduites addictives » est une des cinq parties du projet, avec le rappel que 30 à 40 % du public accueilli « chez Job » présentait des manifestations de conduites addictives. Rappel aussi de la règle de non introduction des produits. Mais surtout : « Une orientation vers une prise en charge médicale sera alors proposée à la personne ».

Après un hiver de fonctionnement, les résultats dans ce sens paraissent relativement modestes, même si sont notées des orientations vers des cures de désintoxication ou une volonté de consultation en psychiatrie. Il est vrai que sur la durée d'un hiver on doit se

contenter d'un engagement « vers un travail de soin ». Le seul cas évoqué explicitement est celui d'une jeune malade mentale, orientée vers l'hôpital psychiatrique avec un certain succès. Mais le contexte de découverte de son cas est dénoncé par plusieurs : *une jeune personne qui est déclarée schizophrène par (l'hôpital), elle est connue de (l'hôpital) et en fait chaque fois, finalement il la laissait ressortir et cette personne errait. Elle s'est faite violer, elle a vingt ans, elle s'est faite violer dans la rue, mise en danger(...)* (éducateur, 2000). Plus généralement, les rapports avec les institutions de secours sont mal vécus par le personnel : les pompiers qui laissent devant la porte des personnes *comme un paquet*, le SAMU qui refuse parfois de venir. Si ces témoignages paraissent plus nombreux qu'à l'époque de « Job », c'est qu'il semble que les professionnels attendent davantage de ces secours que ne le faisaient les accueillants associatifs. Peut-être la conception du risque (et de la responsabilité en tant que professionnel) n'est pas la même, et qu'une personne en grave état d'ébriété par exemple est moins considérée comme faisant partie de la « clientèle » à prendre en charge. Lorsqu'on pose la question : *Est-ce qu'il y a dans la rue des gens qui sont dans des situations pires que ceux que vous accueillez ?*, la réponse porte justement sur ceux qui sont très « dégradés » sur le plan santé : *Je sais pas. Probablement. Je sais pas. Alors, je crois, il y en a (...) ce sont des personnes dont l'état de santé est tellement dégradé, qui sont par exemple complètement incontinents, qui sont incapables de se mouvoir, seuls, qui fait que l'hôpital ne les prend pas, ce ne sont pas des personnes malades, ou s'il les prend c'est pour une nuit, après il les sort (...) et qui ne peuvent pas être gardées ici, parce que nous n'avons pas la possibilité de donner les soins du corps, de les porter, etc. Voilà, et ça c'est la population frontière, la population qui ne peut être nulle part, dans aucune case aujourd'hui. C'est lamentable, parce que ce sont des personnes âgées, souvent, ce sont des personnes en état de santé très très précaires, qui moi de mon point de vue sont en danger, même si le SAMU nous dit « comment, en danger ? il a toute sa conscience », et nous nous l'avons complètement hagard, assis sur une chaise, on l'a rentré sur une chaise. Bien, d'accord, il a toute sa conscience, moi je veux bien, c'est surtout qu'ils peuvent pas le mettre dans un lit, mais qu'ils le disent, parce qu'un lit d'urgence c'est trop cher, voilà.*

C'est donc bien une prise en charge soignante (que l'on qualifierait de « soins infirmiers » ailleurs) qui n'apparaît pas possible par le personnel salarié, alors que souvenons nous, c'était exactement ce qui paraissait possible à « Job » : *le premier jour ou je l'ai eu, je râlais, il pissait partout, c'était difficile. Je lui ai dit « bon tu va prendre la douche », je l'ai mis là derrière avec une bassine, il avait des trucs dans les jambes, les chaussettes à force de gratter, les bottes, tout ça : j'ai tout jeté, tu pouvais pas le*

récupérer. Pendant la nuit on l'a soigné parce qu'il avait des trucs dans les jambes. Mais je suis pas médecin ou infirmier. On a fait des petits soins, j'ai fait le dépanneur (accueillant, 1998). Cette « incompétence » d'un personnel éducateur et animateur a été discutée d'ailleurs au sein de la structure : ils ont eu euh... un soir où une personne... un homme assez vieux, très dégradé (...) mais ça j'en ai entendu parler. (...) Mais qui se... tu vois, qui se faisait dessus euh... et qu'eux ils ont dit qu'ils pouvaient pas gérer ça. Et je sais qu'il y avait eu euh... une petite discussion avec d'autres gens du collectif là-dessus, parce que les gens du collectif trouvaient que c'était aussi à ces gens-là que ce foyer s'adressait, les gens du foyer ils étaient pas contre par principe, mais euh... ils disaient, on a pas les moyens de... de faire ça. De s'occuper en particulier comme ça d'une personne, au niveau des soins physiques... (bénévole, 2000)

Le travail

Nous avons vu plus haut que la volonté d'amener vers l'insertion (mot accompagné généralement de « ou de soin ») était affichée dans le projet du CHRS Riquet. Le personnel est toutefois conscient que le travail à réaliser ne ressemble pas tout à fait au travail social classique. Interrogés là-dessus, tous se définissent par une approche de leur action différente de ce qu'ils ont appris au cours de leur formation : (...) *ici il y avait quelque chose à inventer, quelque chose à inventer, qui était de l'ordre de comment on fait un travail à caractère social sans forcément utiliser les grosses ficelles et les grosses habitudes du travail social (travailleur social 2000). Si on désigne le travail social habituel comme modèle à ne pas suivre par des expressions telles que « ne pas faire le forcing » (Pour la personne, il n'y a pas de forcing, et ça c'est important. On n'est pas non plus dans le social administratif), ne pas « imposer », la version positive du modèle est moins nette. Ce n'est pas en tout cas le travail réalisé autrefois à Deville, Job ou Riquet première version. Tout le monde s'attache à énoncer que le salariat a amené une dimension supplémentaire, mais quant à détailler celle-ci c'est moins facile. Sont proposées des définitions du moyen terme : Il fallait faire autre chose. Il fallait institutionnaliser, et faire passer à la fois aux partenaires, à la fois au CPVA, à la fois à tout l'environnement, qu'il était en train de se produire quelque chose ici qui était de l'ordre d'un mélange, une nouvelle pratique du travail social, qui ne reniait pas ce qui avait été fait par des associations caritatives et des bénévoles, et qui se l'appropriait, mais qui n'était plus uniquement du caritatif et du bénévole, et qui allait introduire une dimension institutionnelle.*

En fait on n'en sait pas davantage, bien que l'on s'applique à distinguer le travail des bénévoles de celui des permanents (c'est peut-être l'opposition entre les deux types d'acteurs la plus partagée, où les bénévoles, porteurs de l'histoire longue de ce type d'accueil, sont inscrits maintenant dans l'éphémère, tandis que « l'équipe » montre la stabilité. Paradoxe redoublé par l'opposition entre « bénévole » pris dans un sens individuel, alors qu'autrefois les « associations » animaient les structures, et « équipe » de personnes recrutées sur le mode salarial). La fonction des bénévoles est clairement établie : ils participent à « l'appivoisement », à la « restauration de liens », à « l'écoute ». Du côté des permanents, le rôle est moins clairement défini, si ce n'est par la négative ou par un travail qui ressemble fortement à celui dévolu aux bénévoles. Définition par la négative : un salarié n'a pas le niveau d'engagement du militant bénévole (*Ce qu'on peut arriver à dépasser parce qu'on a un investissement personnel, et qu'on donne un sens particulier en fonction de son engagement, à sa place, ici, un salarié ne le fera pas*), et par ailleurs la gratification professionnelle qu'il peut espérer est mince (*Ils sont incapables d'arriver à mesurer l'effet de leur travail*). Mais si on leur demande d'expliquer le travail qu'ils font, ils parlent de « réinsertion au sens large », de « l'échange », de la « relation », activité qu'on a du mal à distinguer du travail des bénévoles, même si pour certains les partenaires associatifs ont l'avantage de ne pas avoir de projet derrière la tête : *Les travailleurs sociaux finalement on a toujours un objectif en tête quand on discute alors que les bénévoles, ça sort comme ça et puis il y a rien de fiché ou à court terme ou à moyen terme et c'est vrai que c'est plus spontané* (éducatrice, 2000).

Il est possible que ce qui se passe entre les hébergés et les différents intervenants soit difficile à rendre par le discours, et d'autres méthodologies d'observation seraient nécessaires. Pour un cadre, les effets des interventions restent différents : *C'est à dire que même si on a le nez dessus et une grande difficulté à prendre du recul au moment où on travaille, l'approche d'un salarié c'est forcément avec du recul et avec un coup d'œil, avec un cadre, ça veut dire par exemple qu'une situation va avancer beaucoup plus vite*. Lorsque « l'appivoisement » est réalisé, la demande est adressée aux permanents : *à partir de ce moment là les demandes vont beaucoup plus vite vers eux. Le public se trompe pas hein, les demandes, les choses qui sont données à l'équipe éducative sont pas les mêmes que les choses qui sont données aux bénévoles, on va venir parler de sa santé, on va venir parler de ses problèmes, on va venir parler, demander des choses, les demandes sont toujours sur l'équipe éducative*.

Pourtant, lorsque éducateurs (trices) ou animateurs (trices) rendent compte d'expériences marquantes à leurs yeux, d'expériences qui peuvent faire « chronique », il s'agit de moments de « partage » qui concrétisent la réussite d'une « réinsertion » dans les relations, du moins dans un type de relations, celles constituées autour d'un repas :

- *Par exemple, par rapport à quelqu'un qui arrivait de loin, je veux dire problématiquement, c'est quelqu'un qui avait vécu longtemps dans la rue... C'est quelqu'un qu'on a mis dehors en fait un jour parce qu'il rentrait alcoolisé, il devenait complètement... pas violent mais dérangeant pour le groupe et c'est moi qui l'ai mis dehors finalement cette personne tout en lui disant s'il revient, il n'y a pas de problème on l'héberge. Cette personne est revenue quand même donc on a pu repointer ce qu'il s'est passé donc à partir de là, il y a eu un autre échange, une autre relation avec cette personne. C'est vrai qu'il avait eu un passé professionnel, etc... de charcutier, cuisinot, il venait de l'Alsace finalement, il y a eu une émergence un petit peu d'un désir, comme ça, de faire à manger une choucroute. On a été faire les courses ensemble, finalement on a fait une grande choucroute pour les hébergés, les hébergeants, un soir. Donc avec la préparation toute la journée, c'est quelqu'un qui s'est tenu à préparer ça, alors qu'il était à la rue, toute la journée justement, qui a réussi à garder concentration pour ça. Ça peut paraître anodin mais je trouve que par rapport à cette population, ce sont des choses importantes. C'est l'estime de soi, confiance en soi, valorisation même par rapport à un groupe. (éducateur, 2000)*

- *on a organisé même avec un collègue une journée à la mer, avec des anciens de Riquet (rires), y'a 3 semaines... (...) Sept personnes mais qui avaient été choisies justement en fonction du lien qu'elles avaient établi avec une des personnes accompagnantes. Donc toutes ces personnes là, et c'était assez rigolo quand même parce que... enfin, rigolo... dans le minibus à un moment donné je les regardais, quand on est parti, et je me disais c'est rigolo parce qu'ils représentent tous les populations auxquelles notre action s'adresse (...) donc on a fait tout ça, et le jour où on les a amenés à la mer, ils sont venus et tous, tous sans exception avaient amené de la bouffe, et pas pour lui tout seul, mais pour le groupe. C'est complètement le délire quoi. Y'en a même un, le vieux là, enfin j'aime pas l'appeler le vieux mais les noms c'est pas... c'est pas très cool, euh... il s'était démerdé à faire des œufs durs. Moi ça m'a sciée tu vois, parce qu'étant SDF n'ayant rien, que le mec il se démerde à trouver quelqu'un qui lui fasse cuire des œufs et pour le groupe quoi, je trouvais ça génial quoi. Puis y'avait en plus euh... il avait pensé à un tas de trucs auxquels nous on avait pas pensé, genre des assiettes et des verres. Niveau de la symbolique ça craint hein, mais nous on avait oublié les assiettes et les verres et ben pas lui. Et pour tout le monde. (éducatrice, 2000)*

L'habiter « boulevard Riquet »

On le voit, c'est bien l'ambition d'un certain « vivre ensemble » qui reste l'intérêt d'un tel type d'accueil. Le « toit sur la rue » avancé par les associations, qui n'a pas la structure d'un hôtel, mais qui veut ressembler plutôt à une grande maison dans laquelle une dimension collective s'y apprend ou s'y réapprend, a gardé, selon les témoignages, ses caractéristiques essentielles : *Au niveau de l'ambiance on a senti une très bonne ambiance hé. Les gens étaient vraiment contents quoi. Y avait du dialogue, des moments de détente ils jouaient aux cartes, regardaient la télé tout ça. ça, c'est resté* (associatif, 2000). Un indicateur de cette continuité est sans doute l'investissement, malgré les réticences du début, des compagnons d'Emmaüs, gestionnaires de « la rue Job » et de la première version de « Riquet », même si certains doutes sont encore émis : *(...) il y a eu un appel à des... à des bénévoles, donc... ça nous semblait naturel, de par notre expérience, et de par la volonté aussi des compagnons, de continuer ce travail. C'était assez naturel d'y aller. (...) nous ça nous a pas posé de problème que ce soit institutionnalisé puisque de toute manière, on avait réclamé la reconnaissance de ce problème par les pouvoirs publics, donc on souhaité à tout prix que ce soit pris en compte, et en charge, par les pouvoirs publics, donc, tant mieux si ça a été fait. Tant mieux aussi si ça peut se faire dans l'esprit d'origine. Bon, maintenant... faut pas se faire trop d'illusion encore... je crois parce que... est-ce que c'est un projet qui peut s'inscrire dans la durée en gardant l'esprit d'origine ? Je sais pas* (associatif, 2000). Le système de réservation participe à cette apprentissage de l'habitude de vivre avec d'autres : *y'avait des gens quoi, des gens qui restaient, ils se... ils disaient le matin en partant qu'ils reviendraient le soir. Ce qui est pas mal aussi parce que je trouvais... du coup ça les faisait s'engager un peu dans quelque chose...* (bénévole, 2000).

La participation aux activités domestiques fait partie des moyens qui permettent d'inciter les hébergés à partager une vie collective. Une bénévole raconte comment elle s'y prend : *j'étais à une table avec des gens et que... au moment où il s'agissait de débarrasser personne n'a bougé, et moi je sais que je l'ai fait avec humour mais je... tu vois je les ai secoués là-dessus. Mais pas sur le mode euh... là aussi on était pas en position d'éducateurs quoi. C'était bon, en rigolant euh... ça vous gêne pas euh... qu'il y ait Conchita qui vous fasse tout euh... tu vois, des conneries quoi. Mais... ça les vexait un peu, mais... pas sur le mode éducatif. Certains salariés sont sensibles aux aménagements qui risquent d'affaiblir ce que l'un d'eux appelle la *dimension communautaire* du lieu : *(...) c'est important, de pas interdire l'accès cuisine aux usagers. C'est vrai que pour des mesures d'hygiène maintenant on commence une institution, l'année prochaine ils ne**

pourront plus rentrer dans la cuisine. (...) C'était petit, c'était un endroit de passage, on pouvait discuter, c'était un moment intime. Mais la participation a ses limites, le travail « domestique » ne comprend pas la gestion de l'entrée : nous avons pris le principe de les amener, de les inciter à participer à la vie collective sous forme de petite aide, essentiellement de la vaisselle, les tables, vider les cendriers, des choses comme ça. Ils participent plus ou moins mais de plus en plus, de plus en plus. Tellement que ça en devient presque gênant parce que quand il y a des conflits ou des problèmes à la porte maintenant ils ont envie d'intervenir, c'est à dire qu'ils sont membres du collectif, ils sont responsables de la tranquillité. Donc ils veulent prendre leur part dans la gestion du problème. (travailleur social, 2000)

L'aménagement de l'espace est conservé comme dans les premières versions du lieu d'accueil d'urgence : salle commune, des dortoirs de 10 ou 12 lits, des boxes pour couples ou femmes seules. Les associations tiennent à ce type de répartition des espaces, fortes de leur expérience passée : *De toute manière notre expérience nous, nous montre qu'il y a que sous cette forme que ça peut véritablement marcher. (...) C'est un plan technique, hé, qu'on puisse avoir une vision globale quoi, du lieu... qui évite tous les problèmes qu'il y a eu, à l'hôtel de l'Europe en particulier heu... où le fait que ce soit, que l'accueil se fasse en chambre et en étage, ne permet pas... un lien, d'une part un lien et d'autre part la surveillance (...). Autrement sur un plan technique, il n'y a que, qu'une surface globale comme ça qui... permette que ça se passe correctement, ça c'est clair hé, et... on l'a toujours dit. Et quand on a cherché des locaux on a toujours recherché cela* (responsable associatif, 2000). Autre continuité, la présence de certains bénévoles (et d'un veilleur) qui avaient participé à l'accueil l'année précédente : *Vu que les gars qui nous connaissaient des autres années, ils étaient contents de nous retrouver un petit peu ici, ça a pu faire une sorte de repère aussi, et, mais c'était surtout un rôle de vigilance, voir que les plus cassés soient toujours accueillis.* (associatif 2000)

4. Éléments de conclusion

▪ La rue Deville est peu présente dans la mémoire des acteurs actuels de l'accueil Riquet. Nous en avons une preuve supplémentaire avec l'article *Un toit pour les exclus*²⁸, dans lequel l'histoire de la structure ne commence qu'avec « Job ». Pourtant la rue Deville a permis de rompre avec l'idéologie de l'urgence. En ouvrant, la troisième année, l'hiver entier, la structure a fait entrer le temps long de l'abri sans barrières. Un

²⁸ - Actualité Sociales Hebdomadaires n° 2207, 23 mars 2001.

« public » s'est révélé pour ce type de lieu : celui qui était capable de passer éventuellement des mois au même endroit à l'abri. Une forme de « sédentarité » était découverte, révélée et produite à la fois.

- Dans les mémoires donc, l'origine de l'actuel Riquet, c'est Job. C'est en soi significatif. On peut faire l'hypothèse que nous avons là la marque de la conquête, du geste politique d'occuper un local privé, et de la réussite de ce geste, qui a permis que l'expérience se renouvelle deux hivers de suite. Dans le détail de son fonctionnement, Job est apparu comme un modèle : dans l'espace et son organisation, dans le type d'accueil et de travail qu'on y faisait (de la socialisation discrète), dans la construction du public.

- Un « public » a été révélé par la rue Deville, a été fixé par Job, a été institué par Riquet. Les exclus des CHRS sont entrés rue Deville. Rue Job, souvent les mêmes mais aussi d'autres types de gens de la rue. Au cours des hivers de Job se constitue une opposition entre les « anciens », « sédentaires », « résidents notoires », et les « jeunes », « errants », « routards » (il semble que l'on tende à reconnaître une épaisseur historique et sociale aux premiers et moins aux seconds). Parmi ces derniers, sont recrutés des compagnons d'Emmaüs comme accueillants, passeurs de qualité, puisqu'ils viennent de la rue mais ne s'assimilent pas aux « sédentaires ». Les pouvoirs publics accrochent bien à l'idée de privilégier ces « toulousains », qui sans doute, d'une certaine manière, sont moins inquiétants que les « bandes de jeunes errants ». Riquet affirme le choix de ce public en pratiquant une sélection à l'entrée, par le système de réservation, par un travail d'orientation auprès de ceux que l'on préfèrerait savoir ailleurs.

- A partir de Job au moins, un travail de réinsertion est reconnu, sans qu'il soit « publicisé ». On développe un discours où l'on se défend de travailler à l'insertion, et où en même temps les acteurs de terrain montrent leur plaisir à sortir des gens de leurs problèmes. On se défend d'une action qui pourrait ressembler à une spécialité professionnelle, pour mettre en avant la relation entre individus qui ont des points communs (il s'agit sans doute de la question de la « confiance »). Des modèles d'insertion transparaisent (communautaire-routard par exemple), et d'autres sont rejetés. Ce type de travail est repris par les salariés de Riquet, légitimés par leur formation dans le travail d'insertion, mais se défendant de se conformer au travail social classique. Il semble qu'ils réalisent à peu près le même type de travail que les anciens accueillants Job, avec des objectifs institutionnels qui paraissent plus ambitieux sur le papier. Le découpage des rôles bénévoles/salariés semble arranger tout le monde, sans que l'on sache trop ce qu'il recouvre concrètement.

- Le lieu lui-même change fréquemment : quatre bâtiments différents entre 1993 et 2000, et des aménagements d'une année sur l'autre. Certaines choses sont désormais fixées : l'entrée des chiens, la salle commune, l'externalisation de la cuisine. Certains éléments de débats sont récurrents : le confort, le dortoir, la gestion de l'entrée, la participation des usagers dans la vie « communautaire ».
- La question de la santé : offrir un abri l'hiver fait partie d'une politique de santé. On a vu que des exemples de réussite comprenait l'arrêt de la surconsommation d'alcool, ou l'expression d'une demande de consultation. Une part d'accueil « infirmier » a été réalisé à Job et ne l'est plus à Riquet (c'est un des seuls changements notables repérés). Le travail d'orientation vers les structures spécialisées fait partie du projet « Riquet », mais on apprend aussi (par l'article déjà cité) que des généralistes y passent durant l'hiver 2000-2001.

Habitat Différent

Acteurs et publics d'anciens squatters associés pour des pratiques alternatives d'habitat

La monographie qui suit repose sur un ensemble d'entretiens réalisés entre 1999 et 2001 auprès de membres de l'association Groupe Amitié Fraternité et notamment de personnes assumant le rôle de responsables de maison à Habitat Différent (5 entretiens enregistrés). S'y ajoutent deux visites sur sites au cours desquelles nous avons rencontré quelques personnes accueillies, ainsi que quelques entretiens enregistrés plus anciens (3 entretiens entre 1995 et 1997) auprès d'intervenants de l'association dans le cadre de la « rue Job » ou dans celui des actions de rue Gaf-Médecins du Monde.

1. Les origines

Le modèle « Gavroche »

En 1989, lors de la création du RMI, se fait jour à Toulouse une expérience originale qui s'adresse aux « populations » les plus marginalisées de SDF du centre ville, laquelle va fortement inspirer l'action ultérieure de l'association que nous considérons ici, et plus largement les initiatives associatives d'action spécifique du type « rue Deville », « Rue Job », « Habitat Différent » ...

A l'initiative d'un travailleur social du CDPA (Centre Départemental de Prévention de l'Alcoolisme), dans des locaux de centre ville (rue des Couteliers) mis à disposition par un particulier propriétaire, s'ouvre une formule d'accueil des SDF qui se donne rapidement des objectifs ambitieux : accueil et animation de jour, accueil de nuit, associant hébergement individuel et collectif, bar sans alcool, animation de réunions... Le projet d'ensemble voulait que ce soit *les SDF eux-mêmes qui se prenaient en charge, ou des Rmistes qui créaient des commissions dans lesquelles ils réfléchissaient*²⁹. Pendant un temps, la démarche cristallise l'attention et prend rang de « mouvement », elle mobilise un large public autant que les politiques et les médias locaux. La chronique de Gavroche s'alimente de faits et méfaits, de prises de position favorables et hostiles, des protestations du voisinage, de l'embarras de la Municipalité et de l'interpellation des élus d'opposition... Jusqu'à ce que l'animateur perde le soutien de son institution de rattachement et, que les pressions dont l'expérience fait l'objet provoquent la fermeture du lieu. Fermeture

²⁹ - Animateur du GAF, qui situe volontiers les racines et les principes qui régissent l'actuelle association dans le « mouvement » Gavroche.

accompagnée d'une phase de « nettoyage » des lieux de concentration de SDF en centre ville. Les mois qui suivront seront marqués par le suicide de son promoteur³⁰.

Dans un univers qui se caractérise, encore aujourd'hui, par la difficulté à faire mémoire autour des actions entreprises, le « mouvement » Gavroche sombre alors dans un oubli à peu près complet. Sauf pour quelques militants, pour lesquels les principes que Gavroche a expérimentés, pour une insertion par l'animation et l'initiative collective, la responsabilisation des personnes au sein du groupe, la quête d'une reconnaissance sociale des groupes constitués, restent pour certains un modèle d'alternative au travail social « classique », fondé sur le traitement au cas par cas, individuel et individualisant, du SDF réputé disqualifié, déstructuré, et psychologiquement inapte à s'insérer.

Les précurseurs

La dynamique qui préfigure la formule d'Habitat Différent remonte elle aussi à la fin des années 80. A ce moment, un public apparaît progressivement au Secours Catholique, public de SDF jusque là inconnu sur le lieu d'accueil de jour que cette association a mis en place : *Il faut remonter en 90 en fait, c'est un truc qui s'est créé avec le temps. En 90, j'étais bénévole au Secours Catholique, à l'accueil de jour, pour des familles en difficulté qui venaient avec des lettres de l'Assistante Sociale, et il se trouve que dans cet accueil de jour des familles y avait de plus en plus de SDF. Donc les bénévoles de l'époque ont commencé à... à gémir en disant « oui, les familles veulent plus venir, parce qu'il y a trop de SDF, ils sont bourrés, et ci et là ... ». Donc y a eu une réunion au sommet, et le délégué de l'époque a posé la question « qu'est-ce qu'on fait ? ». Et la première démarche qui avait été positionnée, ça avait été de dire à ces personnes SDF qu'on était pas le lieu pour les accueillir, et qu'il fallait qu'elles aillent ailleurs.*³¹

Mais il n'existe alors guère d'alternative d'accueil dans la ville³², et deux des bénévoles du Secours Catholique vont proposer de partager le temps d'accueil entre public de familles en difficulté et nouveaux publics de « SDF ». *Dans les SDF qui venaient déjà depuis un ou deux mois, dans ce petit groupe là, ils étaient quatre ou cinq, qui nous avaient dit « mais si jamais il existait quelque chose pour nous, nous on serait prêts à s'investir » (...) Et là a commencé l'histoire... Ce qui fait qu'on a fonctionné un an un peu comme ça, dans cette structure qu'on a appelé progressivement PCD, « Pose Café Discussion »,*

³⁰ - Jean-Claude Thevenet, dont on saluera ici la mémoire.

³¹ - Responsable 1999

³² - L'expérience de « Gavroche », évoquée en introduction, constitue alors le seul lieu d'accueil de jour et de nuit. Quelques rares opportunités d'accueil de jour se sont ouvertes hors de l'action caritative ponctuelle de quelques associations, parmi les premières : le « 95, Rue St Michel », point de chute créé quelques années auparavant à l'instigation d'un collectif d'associations qui témoigne d'une première mise en réseau pour une action spécifique ; le « Point Santé La Grave », ancienne douches publiques reconverties depuis peu dans l'accueil des SDF pour soins d'hygiène. Dans les deux cas, la Croix Rouge a joué un rôle important.

*dans laquelle on a dressé des objectifs qui ont été, donc, dialoguer ensemble, public de la rue et bénévoles, pour voir ce qu'on pouvait faire ensemble*³³.

Le groupe ainsi constitué va rapidement augmenter et développer un ensemble d'actions dans un premier temps essentiellement centrées sur des activités de type « ateliers », activités qui se diversifient, envahissent un espace de plus en plus conséquent dans les locaux du Secours Catholique, avant de déborder sur différents autres lieux urbains.

Le « Groupe Amitié Fraternité »

*A l'origine donc il y a eu un groupe qui, petit à petit se renforce, commence à s'organiser*³⁴ et s'attache à développer les « projets » portés individuellement ou collectivement par ses membres.

Après un an de fonctionnement, et en référence à son projet initial, l'entité prend le nom de « Groupe Amitié Fraternité », dénomination qui, un an plus tard seulement (entre temps les membres du groupe n'usent d'aucune sorte de raccourci), deviendra « le GAF ».

Au rang des « projets » menés à bien par le GAF figurent beaucoup de « petits trucs » (voir plus bas). Outre les ateliers mentionnés (travail de l'argile, peinture,... et jusqu'à une équipe de volley-ball), qui se sont par la suite implantés sur différents sites, apparaissent avec le temps : une bibliothèque constituée à partir de dons de livres dans les locaux d'une autre association, la gestion d'un accueil de jour, la mise en place d'une « équipe rue » inscrite bien moins dans une logique d'intervention en urgence que de développement de liens. Si notre propos n'est pas ici de rentrer dans le détail des actions menées, on notera que certaines des « petites » réalisations du GAF se sont pérennisées et ont acquis avec le temps une dimension beaucoup plus significative. Il en va ainsi par exemple de la mise en place d'une « équipe rue », initiée en 1992 en relation avec d'autres associations (Le Lien Equipe Extérieure, Médecins du Monde), qui préfigure à Toulouse le travail des Equipes Mobiles professionnalisées tel qu'il a vu le jour récemment dans le cadre de la Veille Sociale.

³³ - Responsable 1999

³⁴ - Responsable 1999

2. Idéal d'intervention

*C'est la dimension collective qui fait qu'il y a force*³⁵

L'idéal d'intervention du GAF veut que les membres de l'association ne cherchent pas à « faire pour » les plus démunis ou les plus marginaux. L'action ne s'inscrit pas dans le registre d'un volontarisme militant qui se donnerait pour objectif de « sortir les gens de la rue » ou de « sauver le monde » et la personne mais d'accompagner collectivement celle-ci dans la réalisation d'un projet formulé par elle. Le principe veut que ce soit « les SDF eux-mêmes qui se prennent en charge », qu'ils se produisent eux-mêmes en faisant acte de production, qu'ils exercent leur propre « responsabilité ».

La démarche tranche nettement et explicitement avec l'action caritative, plus largement avec celle *des assocs où ce n'est pas du tout leur public qui est en responsabilité*. Elle est également définie en rupture avec le travail social de type institutionnel. Y participe un ensemble de points indissociables :

- S'il y a bien injonction à faire soi-même, à se montrer « créatif » et productif, les registres dans lesquels elle s'inscrit ne sont pas ceux de l'intégration par le travail et le logement normés. Il ne s'agit pas de tester « l'employabilité » des personnes en présence, ou leur capacité à s'inscrire dans un projet de carrière à long terme, pas plus que les ressources qui peuvent être mobilisées pour accéder à un logement individuel. Les projets mis en oeuvre s'inscrivent soit dans le champ de l'activité artistique ou artisanale (c'est le cas le plus fréquent et les différents « ateliers » se sont ainsi développés sur la base de projets individuels), soit plus largement dans le champ culturel (incluant par exemple le fait de gérer une bibliothèque), ou encore dans le champ de l'habitat et de la vie collective (s'inscrire dans la vie d'un groupe ou, on le verra, jouer un rôle dans la gestion d'un habitat collectif de maison).
- Les membres de l'association insistent souvent sur la nécessaire « petitesse » des projets. Ainsi les premières interventions, aux origines de l'association : *ça a mené sur de petits trucs, faire des tables pour l'accueil de jour, vraiment des petits trucs. Et petit à petit, d'autres bénévoles sont arrivés*. C'est la « petitesse » des travaux entrepris qui les rend réalisables pour le « public » du GAF, ce qui les situe à la fois comme entreprises de petite envergure et très limitées dans le temps. Il revient par contre au collectif de « mettre en musique » les interventions ponctuelles de chacun et de tramer des temporalités plus longues, de suivre les réalisations dans la durée et d'articuler les projets individuels sur des perspectives à plus long terme.
- Les animateurs du groupe se revendiquent d'une identité SDF, d'une culture des *gars de la rue*, du *public de la rue* qui prend à contre-pied les constructions de figures et de catégories de l'exclu sur le mode déficitaire, et d'abord vis à vis des professionnels du

³⁵ - Responsable de l'association 1999

travail social³⁶ ou intervenants associatifs lorsqu'ils brossent le profil psychologisant et misérabiliste du SDF « déstructuré » ou « errant ». Pour avoir pour la plupart vécu eux-mêmes une ou des périodes « à la rue » ou « sur la route », ils valorisent une culture de la désaffiliation, non comme phénomène purement subi, mais comme construction dans le registre individuel autant que collectif, dont il reste difficile de trancher la part acquise, subie, assumée, choisie ou revendiquée, mais qui s'exprime au travers de formules qui désignent des personnes *qui ne peuvent pas vivre autrement, qui pour certains sont SDF depuis 10 ou 15 ans. Le problème c'est qu'eux (les intervenants sociaux) ne voient que la remise à niveau et ne voient pas que l'alternative existe aussi, qu'il y en a qui sont heureux. (...) Il y en a certains qui s'estiment dans la précarité. Et y en a qui se sentent très très bien là dedans. (...) Ils préfèrent être dans la précarité comme ça que d'être dans la précarité dans un studio avec 18m² à s'emmerder tout seuls*³⁷.

Le propos et la démarche s'attachent en outre à valoriser les individus en présence dans leur singularité, ou à évoquer la figure plus collective de groupes de personnes qui *ne sont pas nées de la dernière pluie*, qui se montrent capables de porter des projets, de faire valoir des revendications par le biais de l'association : *c'est à dire qu'ils ont leur projet personnel, et le projet personnel est lié au projet de l'association*³⁸. L'association intervient dans ce sens pour valoriser le savoir-faire de ses membres, en mettant notamment en exergue le produit des ateliers à travers des expositions : *Nous avons fait une expo à V., vraiment des génies quoi, des gens qui ont de l'or dans les pattes. Et qui ont besoin de se faire connaître.*³⁹

▪ Le GAF s'appuie fortement sur un fonctionnement de type associatif : un conseil d'administration, un bureau, des commissions, des responsables chargés de la « coordination » de tel ou tel atelier... *Ces personnes qui arrivent avec un projet précis, ils ont dans leur contrat, ils deviennent coordinateurs dans l'atelier ils essaient d'être créatifs*⁴⁰. Les « SDF » intégrés sont ainsi définis par leur capacité rentrer « en responsabilité » dans le cadre du collectif associatif.

On s'arrêtera un instant pour insister sur le fait que les principes énoncés fondent de la valeur sur la mobilité, la créativité et l'initiative personnelle, l'autodétermination et l'indépendance vis à vis des institutions, la logique du contrat, du projet et de l'engagement individuel. S'y attache toute une rhétorique de l'individu irréductible à ses appartenan-

³⁶ - Le propos sur les travailleurs sociaux prend parfois des accents de sarcasme, tenant pour ambiguïté le fait d'être rémunéré pour traiter de la « misère » : *sincèrement la personne qui fonde toute sa vie sur le social et sur les pauvres malheureux, au bout d'un moment quand il a toutes les traites à payer, et bien il ne peut plus se permettre de réellement réfléchir à comment résoudre le problème... de la misère* (Membre du GAF, qui dit être « sorti » lui-même du travail social).

³⁷ - Responsable de maison

³⁸ - Responsable

³⁹ - Membre de l'association

⁴⁰ - Id

ces... Sans doute peut-on tenir le tout pour un construit de la pénurie de ressources, sinon de la misère. Il n'en reste pas moins que ces constructions évoquent fortement les catégories dans lesquelles s'inscrivent aujourd'hui les formes les plus achevées de la modernité et de la dominance : individuation, auto construction, rapports d'excellence fondés sur la créativité, à la rencontre des « mondes » de la production artistique et de la production industrielle. De ce point de vue, ceux que l'on caractérise habituellement comme « exclus » ne sont pas étrangers aux valeurs de la modernité, ils en apparaissent comme parmi les premiers détenteurs et propagandistes.

Ce constat en rappelle d'autres, propres par exemple à la sociologie des minorités : par lequel les minorités « ethniques » (caractérisées comme telles dans leur rapport à la majorité) en viennent à renverser le marquage dont elles font l'objet en revendiquant leur ethnicité. Le GAF s'attache à un renversement du même ordre, en fondant l'identité du groupe et celle des individus qui le composent comme ressortissant de la catégorie SDF, ou du moins sur l'une de ses composantes autoproclamée, celle des « routards » ou anciens de la route : *La personne SDF (...) pour moi actuellement, je parle de la personne SDF en tant que routard, en tant que personne qui n'a pas voulu s'intégrer dans le système, et qu'il a fallu aider du jour au lendemain à rentrer dans le système.*⁴¹

Sans doute peut-on à ce titre inscrire l'idéologie développée au sein du Groupe Amitié Fraternité comme effet « retour » des processus de marginalisation. Mais l'essentiel nous semble résider dans une démarche qui se veut avant tout pragmatique : prendre d'abord en considération la façon dont les « publics » se définissent eux-mêmes, comme principal levier d'un travail d'insertion dont le premier objectif est *d'essayer de construire quelque chose à côté*⁴². « A côté » dans la mesure où il ne s'agit pas de faire entrer à toute force les individus dans les schèmes et les rythmes de l'intégration au système dominant de production, mais aussi au plus près des modèles dominant du « se construire soi même ». La posture des SDF ainsi organisés apparaît faite à la fois de marginalité revendiquée sur le mode identitaire et faite de conformité aux modèles de la modernité.

Une régulation interne exigeante

Les formes de « prise de responsabilité » vont de pair avec des règles relativement strictes et des fonctionnements au jour le jour très ritualisés. Être porteur d'un projet constitue la règle première et la première condition pour intégrer le collectif associatif. Les « obligations associatives » ne s'arrêtent toutefois pas là.

En matière de régulation interne, le GAF expérimente un mode « collégial » d'articulation entre l'individuel et le collectif qui passe par une vie associative intense, faite de réunions, de travail de commissions, de débats d'orientation... Les formes de régulation, axée sur la

⁴¹ - Membre de l'association.

⁴² - Responsable de maison.

contractualisation, la collectivisation et le débat contradictoire, apparaissent passablement contraignantes : *Demain vous arrivez avec un projet, vous dites « écoutez, j'ai ça ». Vous passez par la commission projet, vous arrivez à la base. La base c'est la réunion du mardi soir où tout le monde à droit à la parole. Votre projet passe, il est accordé aussi par tous les membres du Conseil d'Administration, donc vous êtes membre de l'association GAF. Voilà, c'est ouvert à tout le monde*⁴³. Mais elles participent aussi d'un apprentissage de la collégialité qui passe beaucoup par la prise de parole : *On a l'habitude des réunions dans le GAF, parce que c'est collégial, alors les réunions sont un élément essentiel. Et donc on apprend à prendre la parole en réunion. Une vie associative qui consiste en outre à instituer de la durée, à mûrir collectivement les choix d'orientation... Chaque intervention a ainsi ses instances et moments réguliers qui prolongent les pratiques mises en place aux origines de l'association, dont certains au sein du groupe s'attachent à préserver l'orthodoxie : l'idée de réunion association est quelque chose qui est tout le temps partout n'importe où, qui est essentielle et que certains ont tendance à oublier. (...) Il y en a certains qui ont tendance à oublier aujourd'hui dans l'association.... combien est importante l'idée de collégiale et cette idée de faire participer tout le monde, à la réunion.*⁴⁴

Dans l'action militante et en quête de partenariats institutionnels

*Il faut savoir que l'association a une branche militante, c'est à dire que si on nous entend pas, on squatte*⁴⁵.

On le verra plus bas, l'action militante du GAF fait une large place à l'occupation de locaux vacants pour habitation, sur des bases assez comparables à l'action de l'association DAL (Droit au logement), mais aussi, et tout particulièrement pendant la période 90-93, à l'occupation de locaux institutionnels à des fins diverses : défense des personnes menacées d'expulsion, revendication pour un traitement administratif plus adapté des personnes SDF, pour la création de formules d'accueil (les militants du GAF font eux aussi partie des promoteurs de la rue Job), mais aussi action à vocation de publicisation de la démarche collective, de valorisation-médiatisation autant que d'interpellation des institutions politiques.

Parmi les actions présentées comme marquantes figure notamment et à titre exemplaire, en 1993-94, l'intervention des membres de l'association dans la recherche de formes simplifiées pour l'accès des personnes sans domicile fixe à une domiciliation administrative : *Le coup de la carte d'identité, a été un moment important quoi...nous*

⁴³ - Membre de l'association. 1995

⁴⁴ - Responsable de maison.

⁴⁵ - Responsable de l'association

*avons été soutenus par la DDASS, par le préfet, même par la Mairie alors que ce n'est pas l'un de nos meilleurs partenaires*⁴⁶.

La formule qui précède décrit bien un positionnement particulier : si l'action militante du GAF se positionne volontiers dans un rapport d'interpellation des institutions sociales et politiques, l'interpellation ne se cantonne pas à l'invective ni à la dénonciation des lacunes institutionnelles. L'association se cherche des « soutiens », des interlocuteurs institutionnels, sinon des alliances, dans un rapport qui privilégie les relations interindividuelles autant que le « travail » de commissions, au sein d'instances garantissant un échange régulier entre les responsables de l'association et les représentants locaux des institutions. Les contacts établis dans la durée ont parfois débouché sur des relations personnalisées privilégiées, ainsi avec certains agents de l'Etat, et plus encore avec certains représentants de la municipalité, ce qui étonnent parfois certains représentants d'associations partenaires du GAF : *le GAF a une situation un peu... particulière, dans ses rapports avec la Mairie (qui) a autant voulu s'approprier un petit peu le GAF quoi, c'était son truc... (...) Elle a toujours porté un regard très amical sur le GAF.*

Le bilan que tirent aujourd'hui les militants historiques du GAF encore présents désigne la période de la première moitié des années 90 comme moment favorable à ce type d'échanges, sorte d'âge d'or, période pendant laquelle étaient établies des interfaces régulières avec des représentants des institutions mentionnées, mais aussi avec les médias locaux, qui animaient alors une tribune quasi permanente autour de la question des SDF, alors que les collectifs associatifs étaient particulièrement actifs et multipliaient les interventions spectaculaires. Ce temps est dit aujourd'hui révolu, et objet d'une certaine idéalisation nostalgique : *On en est si tu veux à une dispersion du lien partenarial mis en place par la DDASS. Il n'y en a plus. Alors chacun travaille dans son coin. On essaie de faire des liens comme tu dis,... à partir du terrain, mais il manque cet appareil qui était si tu veux très important sur la ville de Toulouse, où on pouvait se retrouver, discuter, se connaître...*⁴⁷

3. Habitat Différent

La création de la formule d'hébergement dite « Habitat différent » n'est pas l'aboutissement d'un « projet » parmi d'autres de l'association GAF, mais sa réalisation la plus significative, celle qui reflète le plus fidèlement la ligne militante du collectif initial. Les premiers habitués des locaux du Secours Catholique présentaient un profil particulier de squatters associatifs. Ils résidaient alors (on en verra l'importance plus loin) dans des

⁴⁶ - Membre de l'association.

⁴⁷ - Responsable de l'association

maisons inoccupées, dans une partie de la commune encore peu urbanisée⁴⁸, secteur à forte dominante rurale mais promis à de prochaines opérations d'urbanisme. *Si le GAF a démarré, c'est parce que à la base c'était des squatters*, explique l'un des principaux initiateurs de la formule, qui précise en d'autre occasion : *Il faut savoir que quand le GAF est né c'était principalement des squatters, et qu'en fait il y avait deux groupes de squatters qui étaient situés sur S.. Et après analyse avec eux, et dialogue, ils disaient qu'en fait ils ne pouvaient pas vivre leur vie de squat comme ils l'entendaient, parce que n'ayant pas l'assurance sur le fait qu'ils pouvaient vivre là en toute tranquillité sans être menacés de destruction, ou d'expulsion, ils ne pouvaient pas développer leur projet (...)* *Avoir leur petit potager sur lequel ils pouvaient se nourrir eux-mêmes,... quelques volailles, et faire de la ferraille. Alors qu'est-ce qu'on a fait ? On est allé voir, en fait comme ces deux immeubles appartenaient à la Municipalité de Toulouse, nous sommes allés voir Mme X. (Maire adjoint) sur un projet donc qu'on avait construit donc, pendant un an, hein !*⁴⁹ La démarche rencontre un écho a priori plutôt favorable auprès de l'élue contactée, laquelle affirme par courrier toute sa « compréhension », mais celle-ci est pour le moins peu suivie au sein de l'équipe municipale. De fait, la première réponse de l'autorité municipale arrivera sous huit jours et consistera... à faire raser les locaux objets du projet associatif.

Ce qui conduira simplement les membres des collectifs de squatters... à occuper d'autres locaux, non sans mettre l'accent, via les collectifs associatifs qui se sont constitués à partir de la seconde moitié des années 80 (ceux-ci en lien avec des médias locaux peu complaisants envers le pouvoir municipal⁵⁰), sur le caractère paradoxal des politiques qui se proposent d'instituer l'errance là où les protagonistes revendiquent un habitat alternatif dans la durée.

Conquête de légitimité

Au-delà de cette première tentative commence pour le GAF une période de conquête que les militants impliqués posent eux-mêmes en termes de quête de légitimation du squat. Dans la série des actions menées par la « branche militante » de l'association s'inscrit en 92-93 une occupation « dure » de locaux situés rue Maubec, en plein centre ville, à 200 m du Capitole. Cette période d'occupation, d'une durée de six mois, est considérée comme

⁴⁸ - La commune de Toulouse se caractérise par sa superficie, de peu inférieure à celle de la commune de Paris, pour une population et une densité moyenne environ 10 fois moindre. De grandes zones excentrées, en particulier au Nord de la commune restent encore aujourd'hui de densité très faible.

⁴⁹ - Responsable de l'association

⁵⁰ - Les médias toulousains sont surtout représentés par le journal « La Dépêche du Midi » dont l'histoire s'inscrit dans la tradition radical-socialiste, courant politique très présent dans le passé du Midi toulousain, et en particulier à Toulouse jusqu'en 1971, dont les représentants demeurent depuis peu favorables aux équipes Baudis successives.

fondatrice de la formule d' « habitat différent ». *Question - Les Habitats Différents se sont montés comment ?*

*Réponse - Ben comme ça, on a pris une maison rue Maubec qu'on a squatté pendant 6 mois, on a déposé un projet, et qu'ils ont, que les politiques ont accepté, et en échange ils nous ont donné une autre baraque. Parce que celle où on était devait être vendue*⁵¹.

La formule reste toutefois trop rapide. Dans les faits, le squat de la rue Maubec constitue une première dans le sens de l'investissement associatif. La maison est occupée non plus par un groupe de SDF plus ou moins organisé, mais au nom du Groupe Amitié Fraternité qui vient de se constituer en association : *c'est l'association en tant que telle qui a squatté*, et c'est à ce titre que le collectif engage les négociations avec la Mairie, en vue d'une normalisation (les membres fondateurs emploient volontiers le terme de « légalisation ») de leur situation de squat. Pour les militants impliqués, la phase Maubec marque un tournant, le passage par lequel *on a occupé, on a fait une démarche purement squat. (...), C'est à dire que c'était totalement illégal, on a investi les lieux. Et on s'est pas fait virer !* Les squatters du GAF expérimentent à l'occasion l'essentiel des formes de régulation internes évoquées plus haut, en particulier le fonctionnement de type « collégial » destiné à l'accueil de nouveaux membres. Le squat de la rue Maubec permet ainsi au groupe de « faire ses preuves » aux yeux des institutions (ce sont les « Gaffeurs » qui le disent), et notamment de leur capacité à gérer une maison, non seulement comme simples occupants, mais aussi comme accueillants. Le projet du GAF devient alors plus « crédible », en premier lieu aux yeux des institutions locales : *puisque'on a fait du bon sur Maubec on était crédible puisque'on a tenu 6 mois, a priori... que tout se passait bien, que l'histoire a fait son cours.*

La période de 6 mois s'achève alors que le plan Périssol entre en phase opérationnelle... *On a posé des dossiers donc, à la DDASS, à la Préfecture et à la Municipalité, et nous avons squatté pendant 6 mois cette maison rue Maubec, donc c'était (...) avec pas d'électricité, pas d'eau... Et il s'est trouvé qu'au bout de 6 mois, s'est mis en place (...), le plan PERISOL, qui offrait des maisons pour de l'hébergement d'urgence. Et à ce moment là, la municipalité de Toulouse et la DASS et la Préfecture, ont profité de ce plan qui se mettait en place pour nous présenter des maisons.* La légitimation de la démarche associative apparaît ainsi étroitement liée aux nouvelles dispositions nationales, soit un montage auquel les squatters de la rue Maubec adhèrent avec quelque appréhension : *on ne voulait pas au départ, on nous a dit faites le, votre projet, collez le dessus et puis ça va marcher*⁵².

⁵¹ - Animateur Habitat Différent.

⁵² - Responsable de maison.

Les maisons

*Ils nous ont présenté donc trois maisons, et nous avons choisi la maison de S. (...), nous sommes allés à S., en faisant accepter notre projet*⁵³.

Quelles que soient les ambiguïtés perçues dans la fusion du projet associatif dans le moule du dispositif Allocation Logement Temporaire, l'issue de la démarche se présente d'abord comme une victoire pour les militants du GAF, par laquelle l'association se voit reconnaître légitimité à habiter « différemment », sur le mode collectif et organisé : *il y a eu discussion, (...) et ils ont accepté, dans sa totalité, qu'on vive notre habitat différent, en fait dans des maisons Plan PERISOL*⁵⁴.

Issue d'un petit groupe de squatters en quête d'une « solution » alternative d'habitat urbain (à un moment historique où le champ des possibles de l'habiter se montre particulièrement restreint et les formules de l'habitat de réinsertion inadaptées aux personnes définies comme trop marginales), la dynamique née autour d'Habitat Différent, entre initiative associative et cadrage institutionnel, « invente » une formule intermédiaire, par laquelle des squatters deviennent à la fois des habitants, et on le verra plus loin, des travailleurs sociaux, en faisant valoir un *droit à la légalisation de squats, ce qui veut dire, un habitat différent, puisqu'une fois que le squat est légalisé ce n'est plus un squat*.⁵⁵

Les temps qui suivent sont ceux d'une expansion rapide. Alors que les expériences de formules d'accueil en ALT se multiplient, non sans connaître quelques échecs, le premier collectif de maison fait la preuve de sa capacité à s'autoréguler dans la durée, à accueillir un public de personnes sans domicile et à entretenir des relations normalisées avec les tutelles politiques et administratives. L'association acquiert une représentativité nouvelle et est volontiers présentée comme exemplaire, notamment au sein des collectifs d'associations qui interviennent au niveau du dispositif spécifique SDF.

Rapidement, trois nouvelles structures sont ouvertes, de dimensions analogues et reproduisant les mêmes conditions d'accueil (une personne par pièce dans une habitation de la taille d'une maisonnée). Les conditions de « gestion » des différentes « maisons » participent pour beaucoup à ce succès, règlement de la vie domestique qui admet quelques nuances d'une maison à l'autre mais reste étroitement inspiré des modèles expérimentés dans les premiers collectifs de squatters : *Il y a une réunion toutes les semaines, (...) il y a la cuisine, chacun doit faire la cuisine, participe à la vie de la maison... c'est quasiment identique, mais il y a... quelques différences, quelques petites notions différentes, pour la bouffe ou la vaisselle, ranger ou tout ça... Mais il y a un fond quand même pour la participation dans la maison, la participation etc. ; c'est...*

⁵³ - Souligné par les auteurs.

⁵⁴ - cf. note 7.

⁵⁵ - Animateur Habitat Différent

*implacable, obligé d'y assister mais il y a quelques petites notions différentes*⁵⁶. L'association reprend alors y compris des locaux dans lesquels d'autres associations ont tenté sans succès de développer des formules analogues. Ainsi une maison, d'abord gérée par un collectif de trois associations : *ça n'a pas marché. Et on a proposé de reprendre la maison, et on a géré*⁵⁷.

Choix de maisons hors la ville, sélection des « publics » et souci de protection

Habitat Différent comptera ainsi en peu de temps jusqu'à cinq maisons, avant de céder la plus excentrée, localisée sur le territoire d'une commune périphérique. Toutes sont situées loin du centre ville, la première sur un terrain inconstructible promis à aménagement routier et « choisie » par les membres de l'association pour sa localisation très excentrée, et la plupart sur des terrains délaissés de chantier autoroutier, habitations, pavillons ou anciennes maisons bourgeoises aujourd'hui classés « inhabitables », propriété des Domaines, et situés aux confins de la commune de Toulouse.

Le fait apparaît à la fois comme une contrainte imposée par les tutelles politico-administratives et comme un choix des promoteurs associatifs : si le choix d'un habitat très excentré et isolé rompt avec le modèle de centre ville expérimenté à la rue Maubec, il participe à la fois des origines plutôt rurales des premiers porteurs de projet et d'un souci de protection de l'association et de sélection des publics. Il s'agit de s'éloigner du centre ville, lieu de concentration de publics dits faiblement « responsabilisés », autant que d'éviter la confrontation avec un voisinage dense. Le processus de sélection se traduit ici par la mise à distance des perturbateurs potentiels, de ceux qui ont une approche par trop festive du squat, ceux qui *se bourrent la gueule ensemble, à dix*. Sont également tenus à distance ceux parmi les plus jeunes qui n'adhèrent pas aux idéaux d'intervention de l'association, les « punks » et autres « publics » considérés comme peu capables de « maturité ». *On filtre* dit la formule, et sans état d'âme particulier dès lors que l'intégration de ceux qui n'adhèrent pas aux principes et aux valeurs du squat associatif risquerait de mettre en péril l'édifice tout entier. *Disons qu'on a voulu filtrer, on a fait attention à qui on accueillait*, pour se recentrer sur un public conscientisé : *au début les gens ne savent pas où ils vont, mais après ils comprennent tous. On leur apprend (...) le principe. Et comme on a une discussion avec eux on les accueille, et même après on discute un peu avec eux, on sait déjà si la personne est intéressée ou pas. Et après la personne, elle le vit. Et actuellement il y en a bien la moitié qui sont intéressés pour vivre à Habitat Différent. Et les trois quarts (bis) s'y retrouvent très très bien. Parce que*

⁵⁶ - Responsable de maison.

⁵⁷ - Responsable de maison.

*maintenant les gens qui rentrent, au fond d'eux-mêmes ils ont déjà un peu envie de ça quoi.*⁵⁸

L'expansion de la formule reste toutefois limitée, non par le fait du manque d'offre mais par la volonté même de ses animateurs, en réponse à un même souci de protection. *Il faut garder une dimension à échelle humaine, parce que déjà quatre maisons, on a des réunions fréquentes (...) Mettre tout le monde d'accord sur ces quatre maisons, c'est pas évident hein ! C'est des hommes tout ça. Donc (cela voudrait dire) passer à des battements, mettre des gens en plus, il faut tomber d'accord hein, on est ensemble. Donc là, ça demande quand même (à être) un peu plus... Imaginer Habitat Différent avec une dizaine de maisons, avec un permanent voire deux ou trois permanents par maison, ça devient monstrueusement dur. Parce que (on veut) garder le fonctionnement collégial, le côté petit du groupe, ça reste important.*⁵⁹

Outre le souci de discrétion, de sélection et de cadrage d'un public mûre, de sauvegarde du modèle fondateur, l'association affirme aussi un désir d'indépendance de plus en plus marqué (et légitime) en matière d'administration de l'ALT.

Le suivi administratif de la formule dans le cadre du dispositif ALT est lui-même passé par différents états et a constitué un enjeu et un autre objet de conquête pour les membres du groupe, enjeu de reconnaissance et de légitimité à gérer directement les fonds distribués. Dans un premier temps, soit lors de la mise à disposition de la première maison, la gestion des ALT n'est pas confiée au GAF, mais au Secours Catholique, association qui reste caution du collectif, à un moment où la jeune association de squatters, qui demeure surtout perçue pour ses orientations militantes et peu légalistes *ne se voit pas encore accorder la légitimité suffisante, parce que le GAF à ce moment là n'avait pas une crédibilité... Il a fallu trouver un financeur parce qu'on était pas encore crédible, pas encore. On commençait à prendre nos lettres de noblesse si on peut dire mais pas assez*⁶⁰. La « crédibilité » nécessaire n'est acquise que plusieurs années plus tard, et à l'issue d'un épisode décrit encore comme véritable « combat ». *Là c'est le plus gros combat qu'il y a eu sur Habitat Différent.* Cherchant à se démarquer du Secours Catholique, les animateurs des maisons s'adressent alors au PACT-ARIM, et les fonds ALT d'une deuxième maison sont un temps gérés par cette structure, jusqu'à ce que le GAF dénonce une situation, plutôt favorable pour le gestionnaire au plan financier, qu'ils dénoncent alors comme « injuste ». *Le PACT-ARIM avait une façon de gérer qui ne correspondait pas forcément à ce qu'on espérait. C'est qu'il y avait de l'argent qui théoriquement était disponible et qui n'était pas redistribué...*⁶¹. Le GAF réussit alors à faire valoir ses qualités de bon gestionnaire, en même temps que le travail réalisé en

⁵⁸ - Id.

⁵⁹ - Responsable de maison

⁶⁰ - Responsable de maison

⁶¹ - Responsable de maison

terme de suivi social des accueillis. *Comme on gérait bien la maison*, la gestion ALT leur est confiée en propre pour ce deuxième logis comme pour les suivants.

Le « travail » social d'insertion

On a vu que les règles définies au sein des premiers squats associatifs ont pris un caractère plus formel dans l'accueil des non initiés : participation « obligatoire » aux fréquentes réunions de régulation, répartition collective des tâches ménagères, courses, repas préparés et pris en commun, interdiction de l'alcool... Le GAF-Habitat Différent développe sur cette base un « travail » social, qui pour être lui aussi défini et formulé comme « différent », n'en apparaît pas moins comme un véritable travail d'insertion.

Alors que l'idéal du squat associatif marque un fort rejet des modes d'intervention du travail social, considérés comme irrespectueux des choix de vie des « SDF », l'activité d'accueil des maisons ne va pas sans prendre elle-même des accents de travail social. Les « anciens », anciens accueillis et en premier lieu les promoteurs d'Habitat Différent, vont ainsi rapidement se trouver en situation de responsabilité vis à vis des « accueillis » et de développer leur propre option d'intégration à la vie des maisons : *On n'est pas là pour aider... chaque structure à son rôle. Et nous au niveau d'Habitat Différent, c'est des personnes qui s'y retrouvent à Habitat Différent, qui prennent eux même des responsabilités, et qui deviennent eux-mêmes permanents sur la maison quand ils veulent y vivre*⁶². Il en va d'une intervention présentée comme travail de conscientisation, d'ancrage, d'éducation aux rythmes domestiques, travail consistant à amener les accueillis à formuler et à développer un « projet » et les principes de moralité selon lesquels *il y a toujours des choses à améliorer dans un projet. Il faut toujours essayer d'améliorer...*⁶³. L'accueil dans les maisons s'articule de même avec les différentes actions et activités menées par le GAF, ateliers, « travail de rue », etc. L'insertion des accueillis passe d'abord là aussi par l'acculturation aux principes fondateurs, axés notamment sur la créativité individuelle : *ils font un boulot, avec donc les gens accueillis quoi... Il y a ces ateliers... Ils créent quoi*⁶⁴.

Avec des accents et un vocabulaire que ne reconnaîtraient sans doute pas certains travailleurs sociaux, le discours des accueillants développe une véritable rhétorique du travail social d'insertion, dont on ne prendra ici que quelques exemples dans un ensemble très documenté : *si on veut s'approcher de quelqu'un, il faut apprendre à connaître son mode de vie. On pourrait faire des stages, se former quoi pour pouvoir les approcher, pour capter leur code (...) il faut donner envie aux gens de faire quelque chose...*⁶⁵ - Ici

⁶² - Id.

⁶³ - Membre du GAF - 1995

⁶⁴ - Responsable associatif

⁶⁵ - Membre du GAF - 1995

on a de bons outils, et j'espère qu'on nous laissera un petit moment parce que c'est vraiment bien, on peut bien travailler... La même personne faisant état par ailleurs de sa propre trajectoire d'ancien accueilli devenu « responsable » : Avant c'était pas pareil (son rapport au travail), c'était toujours lié avec l'argent, alors que là j'étais content qu'on me fasse confiance tout seul⁶⁶ – Le mec il faut qu'il réapprenne. Et c'est là qu'Habitat Différent est bien parce que on réapprend aux gens à vivre. Parce qu'autrement ils foutent une maison (...) n'importe comment. Et ça loupe pas⁶⁷ - Les gens véritablement démunis, je veux dire, la précarité ce n'est pas seulement (...) seulement l'argent, (c'est) des gens carrément démunis dans leur âme. Ils sont là, ils errent, ils ne savent pas pourquoi ils sont là. Tandis que moi, je sais pourquoi je suis là⁶⁸.

Toutefois, le travail d'insertion se dit rarement comme tel. La formule qui suit, si elle précise bien la nature du travail en cause, apparaît comme une exception, encore n'est-elle pas le fait d'un membre du GAF mais d'un militant d'une association partenaire : *Et le GAF qu'est-ce qu'il fait ? Il fait de l'insertion. Parce qu'il y a des mecs au GAF qui font le petit déjeuner, moi j'ai rencontré la semaine dernière un gars avec qui je voudrais travailler, bon, il me dit « moi tu sais au départ, je suis venu pendant trois mois j'ai observé au petit déjeuner, (...), puis après un jour C. m'a dit : tu veux pas prendre en charge les petits déjeuners ? ». Et puis maintenant il prend la charge du petit déjeuner. Puis tu as un autre mec qui est venu au petit déjeuner qui finalement va intégrer Habitat Différent et va préparer les repas... Bon finalement, c'est de l'insertion quand même⁶⁹.* Il existe une raison évidente à la réticence qui s'exprime en filigrane dans la citation ci-dessus, mais se montre généralement tout à fait explicite. Les acteurs du GAF tiennent à bien marquer ce qui distingue leur intervention et ses objectifs de celles et ceux des professionnels des services sociaux et des dispositifs institutionnels labellisés sous ce terme. Le mot « insertion » est banni du langage pour ce qu'il signifie d'une action qui se place dans la perspective d'un retour rapide à l'emploi et/ou au logement individuel, autrement dit dans une optique d'intégration par le travail et le logement normés. Les gens du GAF, et avec eux tous ceux qui ont développé des formules comparables, avec des objectifs d'insertion à la vie collective hors travail, se voient ainsi privés du label.

Au départ simple collectif de squatters en quête de légitimité dans leur projet d'habitat *semi-communautaire*⁷⁰, la formule d'habitat Différent s'inscrit ainsi de plain-pied dans l'action sociale d'insertion. Cette mutation, que nous avons vue en partie souhaitée et en partie provoquée par les institutions politiques va parfois de pair avec un certain déphasa-

⁶⁶ - Membre du GAF - 1995

⁶⁷ - Responsable de maison

⁶⁸ - Membre du GAF 1996

⁶⁹ - Intervenant associatif

⁷⁰ - C'est ainsi que ses promoteurs définissent la formule d'habitat en maisonnées, formule collective mais non communautaire au sens où les cohabitants ne constituent en rien une communauté.

ge. Le sentiment s'impose chez certains des militants « historiques » d'une certaine « perversion » de la démarche, sentiment apparu avec le « passage » en ALT ainsi qu'avec l'octroi de Contrats Emploi Solidarité à différents membres de l'équipe initiale : *l'État nous offre des CES... ben, on va pas cracher dessus hein ! Il nous les donne ! (...)* Mais le problème c'est que tant qu'on a pas de CES les gens comptent pas sur les CES mais dès qu'on a quelques CES, les gens qui rentrent voient bien qu'il suffit d'avoir un projet pour avoir le CES. Dans ce cas, la « professionnalisation » d'une partie des cohabitants, fusse sur fond d'emploi précaire, semble se payer d'une relative perte de cohésion des groupes. Ce glissement, d'un statut personnel de membre d'un petit collectif de squatters militants à celui de quasi travailleur social ne va effectivement pas sans attiser la contradiction.

Le modèle originel semble en outre d'autant plus difficile à préserver dans le cadre du processus d'institutionnalisation dans lequel la formule se trouve prise que l'association se doit d'intégrer toujours de nouveaux membres, nombre de ses membres historiques étant amenés à quitter la scène. Il y a d'une part ceux qui s'essouffent : *ils craquent, je veux dire... ils ont envie de passer à autre chose. Comme construction, socialement, c'est bien comme passage, mais on a envie de passer à autre chose aussi.* Il y a aussi ceux dont l'engagement communautaire reste incertain et pour lesquels la formule joue aussi pleinement sa fonction de passage : *Quand il n'y a pas de problématique particulière, ce qui se passe, c'est qu'ils (certaines personnes accueillies) finissent par retrouver un équilibre social, et donc de rentrer dans le rang de la vie de couple, du logement individuel, de l'emploi.*

Succès et fragilité de la formule

La formule GAF-Habitat Différent présente ainsi les limites de son succès. Elle s'affirme toujours comme *lieu de passage en attendant d'en arriver à... concrétiser son propre projet*⁷¹. Sa survie reste tributaire d'un petit nombre de personnes très militantes mais aussi de statut très précaire, mal ou pas du tout rétribuées pour mener à bien un travail social que nombre d'acteurs, bien au-delà des limites de la structure, considèrent volontiers comme exemplaire. En tant que construction originale, entre « petit » projet alternatif et figures imposées des politiques de l'urgence et de l'insertion des « exclus », elle se présente, et est souvent présentée de l'extérieur, comme un modèle d'expérimentation sociale au service de l'insertion des plus marginalisés. La fragilité de la structure est à la mesure de la disproportion qui s'affirme entre les « moyens humains » qu'elle met en oeuvre, constitués pour l'essentiel de personnes qui ont dû opérer leur propre reconversion d'un statut de « SDF » marginaux à celui d'acteurs sociaux des politi-

⁷¹ - membre du GAF 1996

ques d'insertion, et les attentes qu'elle suscite, du fait même du succès qu'elle rencontre, auprès des acteurs du dispositif spécifique mais aussi des institutions sociales et politiques. Le décalage apparaît significatif des contradictions dans lesquelles s'inscrit aujourd'hui la question SDF.

Le succès rencontré peut se résumer à quelques jalons :

- Malgré le caractère contraignant de ses modes de régulation, malgré l'injonction faite à ses membres de se conformer au modèle associatif, au devoir de « responsabilité »... le GAF affiche dès 1995 (deux ans après le dépôt des statuts), un effectif d'environ 120 membres et de notables évolutions : *Il y a quand même 120 membres à peu près dans l'association... Ils sont plus ou moins casés actuellement, je dirais plutôt aujourd'hui qu'on parlerait d'anciens SDF (...) Avant il y avait 70% de SDF, maintenant, si on parle de 10% ça serait le maximum*⁷². Mais sans doute faudrait-il remplacer ce qui figure ici sous la rubrique « malgré » par d'autres formules : la réussite du GAF-Habitat Différent ne se mesure pas seulement aux quantités acquises. Elle tient beaucoup plus au déplacement que l'expérience a rendu possible dans la représentation des « publics » SDF. Comme l'expérience de la rue Job, celle d'Habitat Différent a contribué à dépasser la figure psychologisante du SDF comme personne marquée par ses déficits individuels, sa « désocialisation », son anomie.
- Habitat Différent accueille alors régulièrement entre 20 et 30 personnes parmi celles qui sont habituellement définies comme les moins demandeuses, sinon les plus réticentes, face à l'offre des structures d'accueil, que ces dernières s'inscrivent sous le label de la réinsertion sociale (les CHRS) ou de l'accueil d'urgence. La formule occupe dès lors une place spécifique dans l'agenda de différents services sociaux urbains⁷³. S'il s'agit moins à l'origine de la construction d'un « public » au sens clientéliste du terme, que d'une auto construction propre à un collectif restreint, elle n'en a pas moins participé à reconstruire la question SDF à Toulouse, en déplaçant les normes dans lesquelles celle-ci se trouvait contrainte jusque là et en participant d'un processus d'institutionnalisation.
- La forme de la maisonnée « semi-communautaire » s'est constituée et fait reconnaître comme solution d'ouverture auprès des promoteurs locaux du dispositif spécifique. Il en va de même du travail social réalisé par l'équipe : *Au GAF, ils font un travail formidable, alors qu'ils sont payés...*⁷⁴. L'expérience a acquis aujourd'hui un caractère emblématique auprès de ceux, intervenants associatifs ou institutionnels, qui s'attachent à l'idée selon laquelle *il faut que se multiplient des expériences comme le GAF, c'est certain. (...) Il*

⁷² - membre du GAF 1995

⁷³ - Nous avons pu prendre la mesure en cours d'enquête, notamment à l'occasion d'un entretien haché par les coups de téléphone (1999), de la demande des travailleurs sociaux en quête d'hébergement en urgence et « alternatif », autant que de leur méconnaissance des formes propres de régulation de la formule.

⁷⁴ - Responsable de CHRS.

*faut peut-être multiplier ce genre de chose (...) ce genre de lieu*⁷⁵ - *C'est peut être utopique encore maintenant... () Mais c'est vrai que c'est bien ce qu'ils font au GAF, à Habitat Différent, etc.*⁷⁶ S'exprime ici un point de vue qui reconnaît aux intervenants du GAF un statut particulier de médiateurs dans la relation aux publics les plus marginalisés, statut acquis à la fois dans le «travail de rue», par lequel certains des membres de l'association s'attachent à entretenir les relations avec les personnes «à la rue», et dans l'accueil des publics d'Habitat Différent. L'acteur du GAF campe à ce titre un archétype du « passeur » en tant qu'intervenant réputé ressortissant du monde de « la zone », non professionnel mais à même *d'établir des ponts*⁷⁷ entre les plus marginalisés et les services de droit commun.

▪ Enfin, la démarche du GAF-Habitat Différent figure aujourd'hui parmi les expériences considérées comme pilotes à l'échelle nationale, et ses représentants se voient à ce titre régulièrement invités à témoigner de leur action auprès de représentants des institutions centrales de l'Etat sur des thèmes tels que « l'insertion sans le travail », le travail social auprès des squatters... On retrouve ainsi les principaux animateurs historiques du GAF parmi les consultants associés à la rédaction du rapport du Comité National pour l'Accueil des Personnes en Difficulté intitulé *Squats et habitat de fortune*⁷⁸.

Le décalage entre la reconnaissance acquise et le statut de précarité de la formule n'en apparaît que plus significatif du contexte politique dans lequel s'inscrit aujourd'hui la question des « SDF ». Au moment où cette recherche arrive à son terme, l'annonce a été faite aux responsables de l'association que la Direction Nationale de l'Equipement, aujourd'hui propriétaire de la plupart des maisons d'Habitat Différent, s'attache, pour des raisons qui échappent largement au local, à revendre son patrimoine (on l'a vu composé d'habitations déclarées « inhabitables » au lendemain de leur inscription dans le périmètre des chantiers autoroutiers de la ceinture toulousaine). De nouvelles règles s'imposeraient qui accorderaient la priorité aux anciens propriétaires (expropriés il y a plus de dix ans) pour le rachat des bâtiments concernés... !

Aussi surréaliste que soit la nouvelle situation, la réaction des principaux acteurs reste des plus mesurées et des plus positives, prête à considérer que si Habitat Différent doit disparaître sous peu sans doute faut-il y voir l'occasion de rebondir sur autre chose... Les valeurs de mobilité, de rénovation permanente, de « créativité »... qui animent le groupe laissent la place à l'impromptu, à l'improvisation... Ces valeurs que les services sociaux lisent généralement comme un signe de l'incapacité des individus à se projeter dans le temps, font partie intégrante de la notion de « projet » que développent les membres du

⁷⁵ - Responsable associatif.

⁷⁶ - Ex responsable associatif.

⁷⁷ - Selon la formule d'un associatif professionnel de la santé.

⁷⁸ - Direction des Affaires Sociales. 1999

GAF. On en verra une illustration parallèle dans la dynamique des « squats » (les squats d'artistes), qui s'attachent à articuler « différemment » les mondes sociaux de la créativité artistique et de la production.

La dimension santé

On notera pour finir que la dimension de la santé, et à fortiori celle du soin, occupent une place très secondaire dans la démarche des acteurs d'Habitat Différent. Secondaire, mais non sans demande vis à vis des dispositifs susceptibles d'intervenir sur ce terrain. On apprend que l'association a noué des liens normalisés avec des médecins de ville et que les démarches nécessaires sont assurées pour l'accès aux droits des accueillis, ceci avant même la création de la Couverture Médicale Universelle. Si la problématique apparaît nettement seconde derrière celles de l'habiter ensemble et de la formulation du « projet » individuel, elle n'en reste pas moins une composante importante, inhérente au travail social mis en oeuvre. Elle transparait d'abord à l'évocation de certaines situations de personnes particulièrement marquées parmi les accueillis : *les vieux SDF il y en a qui ne parlent plus. W., quand on l'a accueilli, il ne parlait plus, et quand ils parlent ils piscotent... total, c'est des mecs qui sont avec de gros problèmes d'alcool, des problèmes psy énormes, qui sont totalement dépendants, qui peuvent pas faire la cuisine, la vaisselle, ils peuvent rien faire*⁷⁹.

Elle transparait en outre dans la définition des publics recevables, laquelle laisse relativement peu de place aux personnes présentant des troubles de la personnalité incompatibles avec les règles de la vie collective.

Elle est toutefois une préoccupation de longue date au sein du GAF, l'association ayant recherché très tôt à asseoir une collaboration avec les associations partenaires estampillées « santé », en premier lieu avec la Mission France de Médecins du Monde et dans le cadre de l'activité des « équipes rue », placées dès 92-93 sous le signe du partenariat. Dans le cadre d'Habitat Différent, il en va moins d'une demande de diagnostic médical que de diagnostic infirmier, et avant tout d'une demande de médiation « santé » face à des situations limites dans lesquelles les seuls animateurs militants craignent de se voir dépassés. La chronique de la vie quotidienne des maisons s'enrichit ainsi d'épisodes dans lesquels, par exemple, une personne accueillie, rentrée un soir ivre et particulièrement agressive, au point de menacer tout l'entourage (très masculin) de la maison, a été calmée par... une infirmière de l'équipe mobile médico-sociale récemment mise en place, au grand soulagement des membres de l'équipe, comme des fonctionnaires de police également convoqués...⁸⁰

⁷⁹ - responsable de maison.

⁸⁰ - Responsable de maison. Le récit de l'incident est trop circonstancié pour être reproduit ici.

L'exemple est présenté comme significatif de la façon dont une médiation médico-sociale peut participer à sauvegarder l'équilibre de la maisonnée, moins dans un esprit de médicalisation des situations de crise que de mobilisation des compétences susceptibles de transformer la crise (en l'occurrence l'agression) en incident réappropriable par le groupe.

L'exemple se double de situations dans lesquelles un intervenant extérieur a pris la décision d'une Hospitalisation à la Demande d'un Tiers, toujours en situations de crise, alors que la maisonnée, et en premier lieu son responsable, n'était plus en mesure de faire face. La dimension santé apparaît ainsi aux marges du travail social du groupe, comme moyen au service de la sauvegarde de l'essentiel collectif.

Les Squarts

Squats d'artistes

On a déjà vu à travers les exemples de la Rue Job et d'Habitat Différent combien la revendication du droit au squat, du droit à un habitat y compris dans des conditions non légales, est au centre de la question SDF. La revendication spécifique des « squarts » (squats d'artistes) constitue un autre exemple, une autre facette de cette même question de l'habiter sans titre déjà évoquée, qui nous semble en mesure d'apporter des éléments d'éclairage sur l'ensemble.

Le travail d'enquête a considéré trois « lieux » de squats à dominante artistique, sans autre tentative a priori de définition plus étayée. Au plan du questionnement, nous n'avons pas cherché à nous focaliser sur ce qui fait « personnes sans domicile fixe » sur ces lieux, mais à examiner au préalable les formes d'une triple articulation entre :

- la dimension artistique et ses figures d'acteurs *versus* la dimension SDF et ses propres figures.
- les dimensions de l'habiter et de l'activité. Comment se lit et se relit cette articulation entre la production culturelle et la pauvreté ?
- celles de la sédentarité et de la mobilité. Quels modèles sont à l'œuvre sur ces lieux et quelles valeurs s'y exercent du « résider » et du « voyager » ?

Notre hypothèse de départ étant que l'analyse de ces différents niveaux d'articulation serait susceptible d'alimenter une connaissance du phénomène SDF moins prisonnière d'une vision déficitaire (fondée sur l'archétype du clochard comme individu qui accumule tous les manques, tous les déficits), plus ouverte sur les construits sociaux dans la pauvreté, sur les moyens mobilisés par les plus pauvres eux-mêmes dans leur rapport à l'espace, et sur les formes de médiation sociale dans lesquelles ils s'inscrivent.

Le matériau recueilli est composé d'une dizaine d'entretiens enregistrés, de notes prises à l'issu de rencontres plus informelles, d'un dossier d'enquête, le tout enrichi d'un dossier de presse très conséquent.

1. Présentation sommaire des trois sites

Un premier constat est celui de l'hétérogénéité :

1) Myrys – Mix'Art

Les locaux sont ceux d'une ancienne usine de chaussures situés dans un quartier aujourd'hui très urbain de la ville (St Cyprien), sur la rive gauche de la Garonne, à laquelle s'attache de longue date une image de secteur populaire, notamment comme secteur de forte implantation de l'immigration espagnole de 39-40. Le lieu n'en est pas moins très proche du centre ville (on verra plus loin que la revendication première du collectif est celle d'un lieu « central » dans la ville, sur la rive droite). En 1994-95, il s'agit d'un « squat fermé », un « squat dur » : *on était un squat, fermé et tout par rapport aux flics et tout*⁸¹, occupé par des personnes décrites a posteriori comme très clochardisées, le lieu lui-même en portant les stigmates : *Imagine un lieu comme ça qui avait déjà été squatté, dégradé, etc ... donc ça demandait une énergie de chacun pour le rendre plus viable*⁸². Des deux composantes majeures désignées : des SDF de longue date, « clochards » décrits comme *en rupture sociale complète*, et des « sans papiers », solliciteurs d'asile territorial, la première sera rapidement amenée à quitter les lieux avec l'arrivée des artistes : *Il y en a beaucoup qui ont repris la vie de la rue surtout parmi les clochards*⁸³. Au moment où l'accent médiatique est mis sur la situation très précaire des réfugiés algériens, la seconde au contraire devient l'objet d'un « travail » spécifique, d'une action militante qui mobilise des membres du collectif en lien avec des militants urbains. Parmi les anciens résidents, deux sont encore présents sur le site, dont l'un avec un statut qu'il revendique fortement de « régisseur » du lieu. Ils restent à ce moment les deux seuls résidents du « squarts », tous les artistes patentés ont leur logement propre, et le squat réalise de fait l'objectif d'une majorité des acteurs de réaliser la « pureté » artistique du lieu, espace de création ou de « travail », et non pas lieu de résidence.

La première vague d'installation des artistes se fait sous l'égide d'une association avec laquelle une partie significative des occupants entre rapidement en conflit ouvert, sur des questions de paiement de cotisation/loyer et de propriété des oeuvres, semble-t-il. Le collectif prend alors son autonomie par la création d'une nouvelle association, qui prend le nom de Mix'Art.

Celle-ci s'attache à « ouvrir » le squat, sur le quartier à travers des interventions dans les écoles, et surtout sur la ville, à travers *des événements organisés pour avoir des sous pour*

⁸¹ - Squatter des origines.

⁸² - Responsable

⁸³ - Id.

*un avocat*⁸⁴, dans un esprit de légitimation de la démarche qui passe par une forte mobilisation des médias et de la militance toulousaine.

Lorsque l'enquête intervient, l'ancienne usine est en cours de démolition et le collectif, qui n'occupe plus que le dernier corps de bâtiment restant, s'apprête à quitter définitivement les lieux. On le verra notamment à travers le dossier de presse, non sans mobilisation des médias et multiplication des actions de visibilité. Une nouvelle page de l'histoire se prépare avec son installation prochaine dans l'hyper centre.

Ce jour : 2001, l'Odyssée continue

Comble de l'ironie (bête!), variation de "plaisir": des financements publics et pas de local sur le marché! Les pouvoirs publics estiment faire leur boulot (au moins pour un an), les propriétaires privés restent sceptiques ou intéressés par d'autres affaires. Cette sorte d'aventure devrait concerner tout un chacun. Or le financement des pouvoirs publics n'étant pas accompagné d'un engagement et une volonté clairement affirmés, le manque de solution prévaut.

Face à ces contradictions, toujours à la recherche active d'une solution légale, Mix'Art Myrys, conformément à l'arrangement pris avec son ancien propriétaire, quitte les locaux du 47, rue Adolphe Coll et initie une troisième occupation.

A propos des décideurs politiques:
Il est de plus en plus question d'actions citoyennes et de "prises de risques politiques".
Laisser s'inventer des pratiques tant artistiques, culturelles que sociales (autant d'actes citoyens!) constitue une véritable prise de risque politique. Or, nous sommes loin du compte!
Dans un souci de constructivité, sachons le leur faire entendre et maintenir la contradiction : de plus en plus de demandes d'espace de création, de rencontre et d'échange d'un côté, de l'autre un refus quasi-total d'engagement et de reconnaissance d'initiatives telles que celle de Mix'Art Myrys.

Mix'Art Myrys vous dit: Bienvenue dans la conquête de l'espace!



⁸⁴ - Artiste

2) Hang'Art

L'association Hang'Art est de création nettement plus récente (elle vient juste de déposer ses statuts au moment de l'enquête et l'installation dans les lieux date de six à sept mois, soit dans le courant de l'année 1999). Elle occupe des locaux désaffectés, propriété de la Poste, dans un quartier lui-aussi d'ancien marquage populaire (Les Minimés), également à faible distance du centre historique. Ce second exemple cultive ainsi des points communs évidents avec le précédent, et aussi des liens interpersonnels et « politiques » étroits, mais aussi de sensibles différences.

Différence : Hang'Art rompt franchement avec le modèle de « pureté » artistique de Mix'Art en s'affirmant ouvertement comme « lieu de vie ». Point commun : la démarche est tout aussi revendicative et auto-légitimée : *Ce qui différencie le Hang'Art à d'autres squats, c'est que nous ce qu'on prône c'est un lieu de vie, c'est rien d'autre. On veut un lieu de vie de ce genre. On le veut pour vivre, on ne veut pas aller vivre ailleurs. On veut qu'il y ait des lieux comme ça où on puisse être itinérants, une maison culturelle, je ne sais pas moi.... des artistes étrangers qui viennent d'ailleurs, des musiciens, des jongleurs, que tous les artistes qui passent puissent se poser dans une ville et se dire, je vais montrer ce que je sais faire, on va faire des tours avec d'autres personnes et puis voilà. J'irai à Berlin le mois prochain, dans une autre ville le mois suivant. Qu'il y ait vraiment un circuit culturel itinérant ! Il y a un boulot à ce niveau-là*⁸⁵.

Différence : le Hang'Art est un squat de très jeunes qui s'identifient eux-mêmes en référence à un parcours de « galère » et de « rue » : *Des jeunes surtout issus de la rue qui n'avaient plus envie de galérer comme ils galéraient. Ils sont tombés sur ce lieu, ils l'ont investi*⁸⁶.

Doté d'une surface de parking, le lieu du Hang'Art reçoit en outre quelques « voyageurs » et leurs véhicules, et s'inscrit clairement dans ce courant, la citation plus haut en étant une illustration.

Différence encore en ce qui concerne les disciplines artistiques en présence : alors que Mix'Art compte une part notable de plasticiens, les « jeunes » de Hang'Art se situent dans une tradition plus proche du cirque, qui s'auto définit comme celle des « artistes de rue » : *on regroupe pour l'instant des percussionnistes, des dresseurs, je sais plus trop ce qu'il y a, des jongleurs, surtout des jongleurs, on est très branchés jongleurs.*⁸⁷

S'il n'est pas directement visé par une mesure d'expulsion au moment de l'enquête, le collectif en présence se caractérise par sa situation de moindre légitimation et de précarité.

⁸⁵ - Membre de l'association

⁸⁶ - Id.

⁸⁷ - id.

On le verra à travers l'analyse du dossier de presse, les menaces d'expulsion ne tarderont pas, mais, du fait de l'absence de ressources, la précarité du groupe se mesure aussi aux difficultés du quotidien : *Tu subis une pression journalière qui est dure. Pour bouffer, il faut que tu calcules tous les jours comment tu vas manger, faut pas croire, on a pas la vie facile, c'est tous les jours qu'il faut préparer une expédition « récup-marché » pour manger, cuisiner. On cuisine gros parce qu'on est en groupe. On mange, c'est le bordel, après on doit bosser, aménager les locaux*⁸⁸.

Quelques semaines après l'enquête les membres de Hang'Art étaient expulsés. Au moment où nous rédigeons ce rapport, et après de multiples épisodes sur lesquels nous reviendrons à travers la chronique médiatique locale, le sort de Mix'Art et de Hang'Art a été scellé sur une solution de fusion, visant d'abord à circonscrire le phénomène. Les revendications de Mix'Art et de Hang'Art ont abouti en ce que les premiers se voient aujourd'hui attribuer officiellement... les locaux jusque là occupés par les seconds.

3) Le Ranch de La Boucle

La commune de Toulouse a une superficie très conséquente, de peu inférieure à celle de Paris, pour 8 à 10 fois moins d'habitants. Au Nord, à l'Ouest et au Sud, elle compte encore un important « capital » de terrains non urbanisés, qui font paradoxalement du pôle urbain la commune qui compte le plus grand nombre d'exploitations agricoles de tout le département, et des services municipaux de la Ville de Toulouse l'une des plus grosses exploitations agricoles de la région au regard de sa superficie. La Ville détient ainsi, et continue à racheter des terrains que la politique municipale, inquiète de la « fuite » des habitants et des activités vers la périphérie, destine à des projets d'urbanisation et de densification à plus ou moins long terme, pour des raisons évidentes de rentrées fiscales.

Le site du Ranch se situe à l'extrême Nord de la commune, dans un secteur des moins urbanisés, que nous avons déjà évoqué aux origines d'Habitat Différent. Sa situation à proximité immédiate de l'autoroute vers Bordeaux et Paris en fait une zone d'urbanisation prometteuse. Il consiste en une ancienne ferme, elle-même dépendance au XIX^{ème} siècle de l'un de ces châteaux ruraux, bagatelles ou résidences d'été de la bourgeoisie urbaine, significatifs des rapports ville-campagne de cette période. La ferme, qui reste entourée de plusieurs dizaines d'hectares de terrains agricoles, a un temps été aménagée avec piscine, aujourd'hui comblée. Elle compte un corps de ferme et des dépendances, dont une grange aménagée en lieu de spectacle. Le tout est propriété de la Mairie.

⁸⁸ - Id.

Le lieu est occupé depuis environ trois ans, par les membres d'une association de squatters : « La Boucle », établie antérieurement dans des locaux moins excentrés appartenant à la DDE, administration avec laquelle l'association est entrée en procès au moment où le propriétaire décide de les expulser. La situation a abouti à un arrangement avec la Mairie, pour un relogement sur le site actuel. Au moment de l'enquête, un groupe d'une douzaine de personnes apparaît comme la souche sédentaire d'un habitat qui offre autant de places d'ALT, sous gestion du PACT-ARIM de Toulouse, gestion plutôt lucrative si l'on considère que les membres du groupe participent au paiement d'un loyer, se montrent autonomes et auto-organisés, et que l'éducateur salarié chargé de les accompagner⁸⁹ est démissionné en 2001 et non remplacé.

Au-delà de la situation d'occupation permanente régularisée, formule somme toute très comparable à celle d'Habitat Différent, le site attire un nombre conséquent de passagers, « voyageurs » résidents transitoires qui vivent en bus ou mobil-homes parkés face à la ferme, à laquelle ils sont reliés par des câbles électriques. A n'en pas douter, le stigmate principal réside dans cette situation, de connivence avec les résidents patentés et peu conflictuelle avec le voisinage du fait de son éloignement, mais tout de même souvent pointé comme problématique.

Ni plasticiens, ni saltimbanques, le collectif mouvant d'une trentaine de personnes regroupe *des gens qui font de la musique, théâtre, informatique, électronique*⁹⁰, qui organisent régulièrement des concerts, ouverts à un réseau relativement confidentiel, d'autant que la grange bricolée à cet effet est loin de s'inscrire dans les normes (*c'est une grange qu'ils ont transformée en salle de spectacle. C'est eux qui ont fait ça. Les installations électriques*⁹¹). Sur quoi la structure chargée du suivi social ne semblait guère engagée à intervenir au moment de l'enquête.

L'avenir du lieu est là aussi très incertain : *ça va finir par la Mairie (qui) va reprendre le truc. Je ne sais pas si le Pact sera en mesure de les remettre à un autre endroit. Je ne sais pas () je suis parti avec eux sur la négociation pour être relogés ailleurs dans les mêmes conditions. Qu'ils aient des endroits pour faire des ateliers tout ça.* Les multiples demandes du collectif, visant à faire préciser par l'administration municipale les délais dont le lieu dispose n'ont pas eu de réponse.

⁸⁹ - Le PACT-ARIM gère en outre la résidence "Plein Sud" que le même travailleur social est également chargé un temps de suivre.

⁹⁰ - Médiateur

⁹¹ - Travailleur social et visite.



2. Squatters. Identités et légitimité

Entre les différentes structures, la question de la liaison avec la question SDF se pose donc de façon très disparate. On a vu que l'association Mix'Art a plutôt fait le choix de la « pureté » artistique (les SDF des origines ont quasiment disparus et ne restent que des artistes non-résidents, l'association compte essentiellement des habitants légaux de la ville, pour la plupart des adultes consommés qui s'inscrivent dans des trajectoires relativement normées). Mais l'association n'en revendique pas moins un rôle social, souvent affirmé : *il est certain que toutes les expériences en question ont un aspect social évident et c'est pas uniquement un aspect purement artistique. () Il y a des gens justement qui ne prônent que le pur artistique. On n'est là que pour faire de l'art et par notre art, on estime jouer notre rôle dans la société donc venez pas nous emmerder en voulant nous faire jouer les assistantes sociales ; ce qu'on ne revendique pas nous non plus encore une fois. Parce que le ministère de la culture aurait tendance actuellement justement à essayer de voir dans ce genre d'initiatives comment arriver à créer des ponts entre l'animateur social et l'artiste d'une certaine manière*⁹². Au titre de ce volet social, les membres de Mix'Art se sont effectivement impliqués dans différentes actions et luttes sociales, se sont ouverts sur les écoles, ont établi des relations avec des militants ainsi

⁹² - Responsable de l'association.

qu'avec certaines structures spécifiques SDF (la Boutique Solidarité notamment). Sans doute faut-il considérer l'enjeu de légitimité qui s'attache à ce débat entre « puristes » et « sociaux », comme au positionnement adopté : être légitimé à squatter, *c'est évident à défendre, quand il s'agit d'avoir un toit pour dormir, de manger, d'avoir des papiers, les choses paraissent plus évidentes, mais l'espace de travail c'est difficilement justifiable parce que beaucoup de gens pensent que c'est du superflu*. Le squat tire partie de sa légitimité en invoquant la figure du SDF, mais d'une façon qui apparaît de plus en plus exogène avec le temps. Il s'agit toujours de « faire un dénominateur commun », de promouvoir la mixité sociale à laquelle le nom de Mix'Art fait référence, mais non sans prendre de la distance avec la figure du « clodo ».

On a vu que le collectif de Hang'Art, composé de jeunes qui se définissent eux-mêmes comme issus de la rue et de trajectoires de « galère », s'inscrit quant à lui dans un autre registre social. La revendication de ses membres est d'abord celle d'un « lieu de vie », à la fois comme squat d'habitat et d'activité artistique. Elle situe le groupe aux marges de la société jusque dans les formes qu'il se donne au quotidien pour accéder aux biens alimentaires : *une collectivité de ce genre doit être capable de s'auto assumer dans le cadre de la récup*. Leur quête de légitimité n'est pas celle de l'artiste « pur », en référence à un projet urbain de pure culture. Elle s'affiche comme volonté de rompre avec la « galère », d'arriver à normaliser leur situation d'illégalité : *il faut jouer main dans la main à un moment donné pour se faire tolérer, être toléré, être tolérant. Il y a une relation d'argent qu'on doit avoir par rapport à cette structure, pouvoir payer un bail*⁹³. Mais leur « image de marque » reste celle de la marginalité organisée, marquée par cette figure du « clodo » que les gens de Mix'Art s'appliquent à tenir à distance. En tant que tels, ils demeurent peu reconnus et peu légitimes, et le projet qu'ils ont présenté aux pouvoirs publics a été refusé : *on n'a pas encore le retour, on n'a pas les statuts associatifs, on nous les refuse par rapport soi-disant au contenu du projet*.

La construction du collectif solidaire n'en passe pas moins par la sélection d'un « public » : *la population que j'ai distinguée dans mon expérience personnelle c'est la population qui ressemble à celle du Hang'Art. Celle qui a envie de s'investir dans un truc, qui a envie d'avoir une vie saine qui soit en accord avec la personnalité des gens, se nourrir sainement, avoir un chauffage pour l'hiver, le hang'Art c'est aussi avoir un toit pour l'hiver*⁹⁴. Cela passe par la mise à distance de ceux qui n'entrent pas dans la démarche associative : *l'autre population de jeunes, j'en ai rencontré beaucoup, ce sont des gens que je connaissais des parties de Rave Techno. Ce sont des gens qui sont toxico, il n'y a*

⁹³ - Membre de Hang'Art

⁹⁴ - Id

*pas d'autres mots*⁹⁵. Les plus jeunes ont ainsi leurs propres figures repoussoir.

Les membres de « La Boucle » ont suivi une trajectoire plus ancienne mais très comparable de qualification par le collectif et la mise à distance des figures de l'anomie. En moyenne plus âgés que les précédents, ils s'inscrivent activement dans un mouvement à forte identité. Ils sont définis comme : *des gens qui sont militants. Des gens qui ne vivent pas au jour le jour. Qui savent ce qu'ils veulent ! – Ils ont des centres d'intérêt en commun. Ils vivent en collectivité, ils partagent tout. () ils payent leur redevance, leur électricité, tout ça. Il y a une caisse*⁹⁶. Pour le « noyau dur » le plus stable, la revendication principale se situe au-delà du droit au squat. Comme chez les animateurs de la formule Habitat Différent, elle porte sur le droit à habiter dans la durée, dans des conditions normalisées, et dans le cadre du dispositif ouvert depuis plusieurs années avec la mise en place du Plan PERISOL. Ce que confirme l'accompagnateur du PACT quand il dit de son intervention qu'elle *valorisait leur travail et valorisait et légitimait l'ordre, leur choix de vie parce qu'ils ont droit tout simplement, parce qu'ils règlent les factures, ils ont le droit de vivre en liberté*. Dans ce cas, la question de la sélection du « public » relève aussi d'une régulation collective : c'est le groupe qui définit qui est bien ou mal venu parmi les « voyageurs » de passage. En décalage marqué avec le regard des autorités, volontiers focalisé sur la présence des « camions », traitée comme stigmate de dérive sociale.

Si ce groupe a en commun avec les deux précédents de se situer sur des trajectoires ou des tentatives de normalisation sociale⁹⁷, leur culture de référence et leurs formes d'inscription sociale n'en apparaissent pas moins en décalage par rapport aux deux autres : comme communauté composée d'abord de musiciens, plus rurale qu'urbaine en ce qu'ils se situent (comme le GAF à nouveau), hors de tout voisinage de proximité, comme composante d'un réseau ou de réseaux sans ancrage local privilégié, qui multiplie au contraire les références internationales : *ils reçoivent des amis de Barcelone – Dernièrement ils étaient en Pologne dans des écoles. Ils ont eu un contrat pendant un an dans des maternelles en Suisse...*

⁹⁵ - Id.

⁹⁶ - Médiateur

⁹⁷ - De ce point de vue, la situation de Hang'Art est la plus fragile. Dans les semaines qui suivront l'enquête de terrain, les menaces d'expulsion se feront de plus en plus précises jusqu'à sa fermeture effective. (voir le dossier de presse)

Le projet de collectif inter-squat

En 97, différentes associations de squatters ou ex squatters (squats dits légalisés, de statut plus ou moins précaire) se rencontrent régulièrement dans la perspective de créer un « collectif intersquat » à Toulouse. Les premières rencontres de prises de contact se poursuivent pendant quelques mois, puis le projet est suspendu. Au moment où commence ce travail de recherche une nouvelle tentative est menée. Sont concernés à la fois des « squarts » (Mix'Art et « La Boucle », ces deux structures ayant semble-t-il habituellement peu de contacts) mais aussi des formules d'habitat « pur », comme Habitat Différent, le Squat des Ecoles (rasé peu de temps après)... La nouvelle démarche n'ira pas plus loin que la première, butant en premier lieu sur un constat de divergence de point de vue entre « habitants » et « artistes ».

Ce que j'avais compris c'est qu'à Myrys c'était pas la même culture ... par rapport aux gens de la rue. C'était des étudiants, des jeunes qui créaient un peu dans la galère, mais pas avec les mêmes histoires, pas les mêmes vécus que les gens que nous on rencontre. Alors peut être que la communication, ou la difficulté de communiquer, elle venait probablement, d'une culture différente aussi.

B - Tout à fait, Nous on se sentait, de toute façon on se sentait beaucoup plus proche de l'Ecole que de Myrys.

A - Et oui mais pourquoi de l'Ecole ?

B - Parce qu'ils avaient la même culture, que nous.

A - Donc il y avait une dimension culturelle, artistique aux Ecoles, mais avec un public de nature différente ?

B - Un public différent que ... Myrys, c'est M. là surtout, qui portait tout ça, qui avait, qui a vécu la rue et tout, avec qui on peut se retrouver, mais avec les autres, bffff... c'est pas des mecs de la rue, les autres ...⁹⁸

⁹⁸ - Dialogue entre deux intervenants associatifs.

3. Habiter, être mobile

Dans l'ensemble, à la fois en guise de rapide synthèse de ce qui précède, les trois lieux considérés se distinguent par leur statut et leur projet, mais d'abord par leurs façons de s'inscrire dans la ville (ou hors la ville) dans un lieu destiné à la seule activité artistique ou dans un lieu qui laisse place à l'habiter. Il est une dimension commune qui participe aux modalités d'inscription de chaque lieu, dimension commune aux représentations de l'errance dans le champ du travail social et aux représentations de l'activité artistique : la mobilité.

Au plan de l'occupation des lieux, la place faite aux personnes « de passage » se montre différente d'un site à l'autre : les locaux de Mix'Art ne prévoient pas l'hébergement, et moins encore pour d'éventuels visiteurs. Le parking du Hang'Art laisse place aux véhicules de passage et le squat se définit plus ouvertement comme lieu comme ça où on puisse être itinérants, où tous les artistes qui passent puissent se poser dans une ville et se dire, je vais montrer ce que je sais faire. Les visites successives dans la structure montreront que la part des « passagers » tend à devenir de plus en plus visible. Ceci peu de temps avant la fermeture du lieu (été 2000).

Le Ranch accueille quant à lui une majorité de personnes de passage : *des gens qui habitent dans leurs camions, dans le parking*, et y compris le noyau repéré comme plus sédentaires se revendique individuellement moins de leur sédentarité que de trajectoires de mobilité.

Ce constat complète le tableau des spécificités de chacun des groupes et participe aux jeux de distanciation et de quête de légitimité.

Au-delà, en introduction à ce qui va suivre, on notera toutefois que les acteurs contactés valorisent fortement la figure de l'artiste mobile, en décalage avec les modèles de l'habiter sédentaire. On vient d'évoquer le large rayon d'action que se donnent les gens de « La Boucle », et l'ouverture du Hang'Art aux gens de passage. Dans ce dernier cas, le projet formulé tend plus généralement à ce *qu'il y ait vraiment un circuit culturel itinérant*⁹⁹. Le modèle n'est pas absent à Mix'Art, où les personnes interrogées disent les liens qu'ils entretiennent avec des homologues étrangers (*Ca fait quatre fois qu'on participe au festival international de Berlin*), ou sur la mobilité des personnes dans le temps : *il y en a plein qui n'y sont plus, on garde des contacts, il y a beaucoup de gens qui ont changé de régions voire de pays...*¹⁰⁰

⁹⁹ - Membre de Hang'Art

¹⁰⁰ - Membre de Mix'Art

4. La figure de l'artiste, individu et communauté

Si les figures, statuts et situations de squatters se montrent très différenciés, les figures et le statut d'artiste, tels qu'ils apparaissent à travers les entretiens réalisés, se montrent beaucoup plus homogènes.

On retrouve tout d'abord bien des traits caractéristiques du registre de la création dans les contours qu'en brosse par exemple Luc Boltanski dans sa typologie des « Mondes sociaux »¹⁰¹:

- L'inspiration et le geste comme modèle de la production artistique, la vitesse et l'improvisation : *très vite on s'est improvisé défenseurs de cette cause* (les « sans papiers »)¹⁰², l'instantanéité comme expression d'un modèle pour l'action et pour la relation : *les artistes, d'eux-mêmes, avaient envie - ça se vivait un peu dans l'instant*, la métaphore du *flash* fondateur, des décisions prises *tout d'un coup* et dans *l'empirisme*.
- La rencontre, le « mélange » et la « divergence » : *il y a des divergences mais c'est bien, faudrait qu'il y ait beaucoup plus d'endroits avec beaucoup plus de divergences*. L'ensemble alimente une représentation centrée sur ce qui fait « dynamique » dans la mixité sociale, la rencontre et la mobilité.
- La mise à distance du modèle institutionnel d'organisation : *il y a des structures légères où les gens sur le terrain sont dix fois plus efficaces (...) plus pertinents que de gros mammouths institutionnels*¹⁰³, ou alors celles de l'autosuffisance : *on aspirerait dans l'idéal à s'auto suffire quoi*.

Ces différents traits combinent les valeurs de l'individuation et le « on » ou le « nous » du collectif. Les premières transparaissent dans tous les récits autobiographiques, dans l'usage récurrent du « je » : *j'ai bossé un peu dans la publicité et puis après j'ai eu envie de reprendre une pratique artistique*¹⁰⁴. Les descriptions évoquent en outre la figure de l'individu autodéterminé, libre de sa propre expérience et trajectoire (jusqu'à faire référence au *mythe de l'artiste maudit, parce que c'est notre époque*), mais affilié à un collectif, de façon plus ou moins durable ou transitoire. Il en va de l'individu dans sa capacité à se joindre ponctuellement à d'autres pour former un groupe, organiser et s'organiser et du groupe pour les ressources qu'il peut fournir à l'individu.

Dans la relation d'entretien, à peine moins focalisée sur la dimension publique de la démarche de squat que la production de presse, c'est la dimension du collectif qui

¹⁰¹ - Référence

¹⁰² - Mix'Art

¹⁰³ - Mix'Art

¹⁰⁴ - Mix'Art

domine sur tous les sites : *on a continué à se structurer parce qu'on était très content de travailler tous ensemble, et parce que le travail à plusieurs ça soulage toujours énormément*¹⁰⁵. Les formulations, récurrentes, disent les enjeux de l'organisation : c'est de « travail à plusieurs » qu'il s'agit, au service d'une « dynamique » de groupe et de la réassurance de chacun, mais la démarche « pluri artistique » n'est pas seulement celle de la compagnie artistique ou de la « troupe ». Il s'agit aussi de se structurer, de s'organiser (donc au plan politique), de façon à accroître la visibilisation de l'action au regard des médias et des institutions urbaines, au service d'un objectif final de conquête sociale.

Dans le cas de Mix'Art, on le verra mieux encore à travers l'analyse du dossier de presse, la conquête sociale passe par la conquête d'une place dans le centre urbain, (*on revendique un lieu à proximité du centre ville sur Toulouse*), et la quête d'une formule qui *donne de la vie par rapport à des centres villes où tout est basé uniquement sur le commerce. Là (nous) c'est un peu l'anti-commerce quoi....* Le collectif local s'est organisé en lien avec ses homologues des autres grandes villes.

Hang'Art s'attache à revisiter les modes d'intervention du précédent, mais on a vu que la démarche apparaît bien plus précaire et la formule que propose le groupe, de squat d'habitat de centre ville, est loin d'avoir acquis la légitimité qu'elle recherche. On verra que cette légitimité ne lui est pas plus acquise dans les médias qu'auprès des collectivités locales.

La démarche de « La Boucle » peut quant à elle se prévaloir de certaines avancées : reconnaissance d'une certaine légitimité à passer contrat de bail avec les institutions politiques locales, dans le cadre des dispositions issues de la Loi contre l'exclusion, reconnaissance acquise comme dans le cas d'Habitat Différent, dans la mesure où la revendication ne porte pas sur l'urbain central. Le groupe a réussi à se trouver des alliés jusque dans l'instance chargée d'encadrer la formule, qui s'attachent à valoriser le caractère militant de la démarche.

Venant s'ajouter aux exemples de la « rue Job-Riquet » et d'Habitat Différent, ces trois formules de « squat » témoignent d'un processus de construction, non sans contradictions et conflits, de nouveaux publics d'habitants autorisés. (Voir en conclusion la partie : « La reconnaissance de publics d'exclus par des expérimentations sociales »)

¹⁰⁵ - Mix'Art

5. Un « travail » global hors de la sphère du travail salarié

Les artistes peuvent avoir aussi une notion du travail tout à fait différente de la notion habituelle de travail, théorise l'un des responsables de Mix'Art.

En effet, la rhétorique du « travail », comme la rhétorique du « faire » sont omniprésentes et recouvrent un champ extrêmement large. Au plan de la fréquence, le simple comptage -l'emploi du terme « travail » ou de ses synonymes- est en lui-même clairement révélateur (des dizaines d'occurrences au cours d'entretiens courts de moins d'une heure). La relation d'enquête, l'attitude qu'elle suscite chez les acteurs rencontrés, appelés à se définir dans l'action, les conduit sans aucun doute à renforcer le propos : sollicités sur le terrain « politique », les acteurs interviewés se réfèrent d'abord au régime de l'action. On n'en tiendra pas moins le fait pour significatif de la posture des personnes sollicitées : leur démarche concerne au premier chef la place du « travail » dans la société.

On en trouvera confirmation au plan du contenu, dans la polysémie remarquable de la notion de travail, qui, de façon alternative mais aussi bien concomitante, qualifie :

- l'activité artistique elle-même. C'est évidemment le cas le plus fréquent dès lors que le propos désigne la « geste » artistique « pure ».
- mais aussi le « travailler tous ensemble », sur le mode de la « compagnie » et du collectif inter disciplinaire.
- le rapport au lieu et à l'espace.
- Mais encore le « travail social » (*on avait un travail social avec les gens du quartier - Un sculpteur, (...) qui travaillait à Intermède - on travaille avec d'autres quartiers de Toulouse - le travail social s'effectue de fait - etc.*).
- et enfin un *travail de la dimension de l'alternative de société*, « boulot » sur l'urbain pour une « ville habitée », et sur la société tout entière par la promotion du modèle créatif comme alternative d'activité.

6. Expérience et expérimentation

Il en va de la rhétorique de l'expérimentation comme de celle du travail et les deux termes se valorisent l'un l'autre.

- Le « travail » et l'intervention artistique se veulent souvent « expérience », et les exemples donnés les dénomment comme tels.
- Le lieu lui-même est celui d'une expérimentation du collectif : *le concept est quand même dans l'expérimentation sociale*¹⁰⁶

¹⁰⁶ - Hang'Art

- Le terme recouvre en outre *tout ce qu'on a pu expérimenter de manière empirique*, notamment en relation avec des intervenants sociaux (surtout Mix'Art).
- Il retrouve lui aussi des accents de projet de société, sur le mode de l'alternative raisonnée : *Il y aura de plus en plus de gens qui voudront créer ou s'exprimer et on pense qu'on est une alternative à toutes ces choses là*¹⁰⁷.

7. Un propos de société

Le découpage des deux parties précédentes en alinéas décrit très mal les jeux d'interférences entre les différents niveaux et les systèmes de renvoi métaphorique, entre individualisme et valeurs communautaires, entre travail pour soi, « travail social » et sur la société, la métaphore artistique se veut modèle au service d'une sociabilité, d'une intégration, d'une urbanité, d'une production, d'une citoyenneté différentes. En fin de compte, modèle alternatif de société, en rupture avec les modèles normatifs de l'intégration par la formation diplômée, l'entrepreneurial autoritaire et autres formes normées de la division du travail, l'habiter urbain fondé sur les normes de la propriété et du bail locatif type : *Ce genre d'initiative alimente une réflexion plus globale et plus large notamment sur des politiques culturelles et locales*¹⁰⁸. Elle est aussi modèle pour une fonction de passage hors des modèles institutionnels : *on essayait d'intervenir à notre niveau quand on avait des relations possibles pour les aider, les soutenir dans ce sens-là. Mais c'était avant tout les gens qui se bougeaient. - On a constaté qu'un artiste en état de travail créait une synergie qui dépassait le champ artistique. Une action qui a redonné du sens, du moins dans l'instant - pour certaines personnes, ça leur redonne un « boost », ça les fait rebondir - les gens peuvent s'approprier un lieu, peuvent s'approprier une action, un acte et donner du sens à leur présence dans ces lieux - de la manière dont on pratique l'artistique, ça génère un mouvement social, il y a une implication*¹⁰⁹.

L'ensemble de ces formules peut résumer l'ambition idéologique d'inscription du culturel dans une perspective de diversification des façons d'être dans la ville et des formes de médiation sociale et urbaine. Le « mouvement social » se revendique d'une réarticulation de la figure de l'artiste et de celle du précaire : *Ce qui est fait, se fera, se fait : un espace de rencontres, d'échanges, de confrontation entre artistes confirmés et non, précaires ou non, entre artistes et publics, entre publics*¹¹⁰. L'action s'inscrit aussi dans une logique de

¹⁰⁷ - Mix'Art

¹⁰⁸ - Mix'Art

¹⁰⁹ - Ensemble de citations empruntées pour l'essentiel aux membres de Mix'Art

¹¹⁰ - Programme de Mix'Art à la veille de l'occupation du « Grand Hôtel ». Janvier 2001

« passage » entre précaires et non précaires, sans jamais emprunter aux formes de production des « précaires » sur le mode négativant ou déficitaire. La « lutte » menée au nom des « sans papiers » pour l'obtention d'une carte de séjour aux personnes qui gravitaient aux origines autour du site de Myrys, est de ce point de vue significative d'une intervention qui s'inscrit sur le mode de la revendication sociale et hors des catégories du travail social institutionnel. Quelles que soient les situations déclarées de précarité des artistes en présence (certains à Mix'Art évoquent brièvement leur statut de « Rmiste », les jeunes de Hang'Art parlent de leur passé de galère »...), le statut de l'artiste n'apparaît jamais défini sur le mode négatif, et toujours en référence à son travail, aux ressources qu'il est capable de mobiliser dans la réalisation d'une œuvre¹¹¹. L'emprunt à la figure de l'artiste participerait ainsi au renversement des termes dans lesquels la précarité-marginalité est généralement posée, notamment dans le cadre du travail social.

Moyennant ce que l'on a vu plus haut de la construction des collectifs par la mise à distance des « clodos », des « toxicos »..., les squarts, auto production dans le champ politique, participeraient ainsi à la réhabilitation de la précarité dans le champ de l'action politique organisée.

¹¹¹ - Terme que nous employons ici en référence à l'œuvre comme produit de l'artiste mais aussi en référence à la définition que donne Hannah Arendt de la notion dans « La condition de l'homme moderne ».

Myrys - Mix'Art dans la presse

L'analyse de presse ici présentée repose sur les articles publiés depuis 1998 dans le quotidien régional le plus important à Toulouse, « La Dépêche du Midi », qui prennent pour objet le collectif d'artistes Myrys-Mix'Art.

1. Bref historique

Au début de l'année 1998, des artistes occupent depuis 1995 une ancienne usine à chaussure dans le quartier Saint-Cyprien à Toulouse. Diverses animations sont organisées pour sauver cet espace, et des négociations sont entamées avec les pouvoirs publics. Pendant ces négociations le collectif apprend que l'usine est vendue.

Début 1999, le collectif a quitté cette usine et n'utilise qu'un local plus modeste qu'il a pu garder rue Adolphe Coll. Les artistes organisent des ventes dans ce local et des « attentats artistiques » (manifestations publiques mettant en scène plasticiens et musiciens) sur diverses places de la ville pour rappeler leur revendication d'un lieu de plusieurs milliers de mètres carrés.

Début avril 1999, un local vide appartenant à l'Institut Polytechnique de Toulouse est occupé. Suite à une action en justice du propriétaire, le collectif évacue 12 jours après. L'occupation a reçu divers soutiens (politiques, artistes, public) mais les institutions publiques réagissent peu.

En avril 2000, nouvelle occupation d'un local vide appartenant à la Mairie qui avait prévu d'y installer des troupes de théâtre. Cette fois-ci la Mairie organise un tour de table qui aboutit à l'engagement des divers partenaires institutionnels à verser une subvention de l'ordre de 200 000 francs pour le paiement d'un an de loyer. Les artistes évacuent en cherchant un local, qu'ils ne trouvent pas : aucun propriétaire ne veut signer un bail d'un an.

Au cours de cette année 2000, deux autres occupations par des collectifs proches ont les honneurs de « La Dépêche du Midi » : l'association « Hang'Art » investit un bâtiment vide de la Poste, tandis qu'un collectif de comédiens occupe un groupe de maison dans le quartier du Busca.

Début janvier 2001 Myrys-Mix'Art annonce un déménagement imminent du local de la rue Adolphe Coll, que le collectif d'artistes se résigne à quitter après l'avoir occupé depuis 1995. Le 19 janvier le nouveau lieu de squat est connu : il s'agit de l'ancien « Grand Hôtel », en plein centre-ville (pour la première fois le collectif s'installe sur la rive droite de la Garonne). Alors vide, il appartient au Rectorat après avoir été utilisé par la Préfecture de nombreuses années. Il « offre » quelques 8000 mètres carrés que les artistes investissent massivement. L'occupation, réalisée en pleine période de campagne municipale est un succès : malgré la décision de justice, le préfet n'expulse pas et en février 2002 Myrys-Mix-Art est toujours là, en négociation pour un local de remplacement. La dernière offre des pouvoirs publics est le local occupé par le collectif Hang'Art.

La lecture la plus évidente des 45 articles consacrés à Myrys par « La Dépêche du Midi » évoque la reconnaissance progressive d'une action présentée sous un jour sympathique qui s'apparente beaucoup à un soutien effectif. En septembre 98, on trouve dans un article : *Depuis deux ans, « La Dépêche du Midi » ne cesse de répéter que ce qui se passe entre ces murs de tôle mérite plus qu'un clin d'œil. Mais aussi de l'admiration, du respect. Et des sous.*

Cette présentation favorable, qui concourt à la légitimation de l'action de Myrys, prend plusieurs formes.

2. La désignation des acteurs

Le terme de très loin le plus fréquent qui désigne les squatters c'est « les artistes ». Les journalistes accolent peu de qualificatifs à ce terme, se contentant de « les artistes de Myrys » ou de « Mix-Art », sauf pour rappeler leur revendication d'un lieu de travail, sous la forme *artistes sans atelier, artistes sans toit*. Dans une ambiance de présentation positive le « sans » qui apparaît comme l'absence de lieu de travail vise à appuyer une revendication légitime. Sur cette période de 4 ans, ce n'est qu'au début, en 1998, que ces artistes peuvent être autre chose qu'artistes : par exemple jeunes, précaires (une seule fois), sans papier (une seule fois aussi, plus une allusion à des « réfugiés d'Afrique »), et juste au moment de l'occupation la plus spectaculaire, celle du Grand Hôtel : *Artistes, Rmistes, chômeurs, intermittents du spectacle emménagent*. En septembre 98, une description de l'apparence physique (il semble que ce soit la seule sur la période) en

termes attirant la sympathie : *Un hangar déglingué, où des foldings dépenaillés forgent des toiles géantes, sculptent des danses improbables, peignent des musiques multicolores...* Pendant un temps les artistes sont désignés individuellement par leur prénom, puis, à partir de l'année 2000, les noms apparaissent, tant ceux des responsables associatifs que des artistes squatters. On voit qu'on est loin de la question SDF, car la question du logement de ces artistes n'est pas posée, le problème des lieux n'apparaissant qu'à travers celui du lieu d'activités artistiques. Or, deux occupations illégales rappellent que Myrys a débuté autrement. « La Dépêche », en mars et novembre 2000 rend compte d'une part de l'occupation par des jongleurs d'un bâtiment de la Poste par Hang'Art et d'autre part d'un ensemble de maisons par des comédiens. Dans le premier cas les squatters sont décrits en particulier selon leur âge (19 à 21 ans, donné en même temps que leur prénom), leur apparence vestimentaire, et leur situation de sans domicile : *Depuis 6 mois, ces jeunes en dred-lock, pulls qui baillent et pantalons baggy, ont quitté sans regret la rue. Ils ont élu domicile sous ce même toit, animés par la même influence artistique et culturelle.* Et l'article de citer un de ces « artistes en précarité » : *C'est Myrys il y a cinq ans.* Quant aux comédiens, ils occupent aussi pour habiter : *A côté, une villa, fermée depuis sept ans, que ces comédiens sans théâtre ont investie pour vivre et travailler sur place, en attendant la démolition.*

3. La définition du lieu

Malgré l'association « Mix-Art », le nom reste fortement associé à « Myrys », du nom de l'ancienne usine de chaussures occupée au départ. Le lieu d'origine (malgré les migrations dans l'espace) définit autant l'action des artistes que leurs activités. C'est aussi Myrys qui est au Grand Hôtel. C'est en tant que lieu de résistance que c'est constituée la réputation de Myrys et des artistes : *on ne sortira pas de ce lieu*, lit-on en 98. Les coupures d'eau, les démolitions annoncées, participent à cette figure de la résistance rehaussée par des allusions à la mythologie nationale : *la bande d'irréductibles*, écrit-on le 2 mars 1999, *village d'irréductibles en pleine ville*, le 7 juillet 2001. Peu à peu la notion de légitimité tend à remplacer celle d'illégalité, car l'objectif est de maintenir l'existant, ainsi que le souligne un artiste au journal : *Nous occupons donc un nouvel endroit dans l'illégalité, mais légitimement, pour maintenir l'activité des ateliers.* Ainsi Myrys n'était même plus un squat : *L'espace Myrys, un ancien squat devenu véritable « usine » de création artistique.* Le fait que ces occupations soient définies comme réservées à l'art et à la culture suffit à les rendre légitimes, même si parfois l'activité

artistique (très souvent décrite dans les articles) au sens strict déborde sur des activités elles aussi montrées sous un jour favorable, comme lorsqu'on évoque *un lieu de fête et de vie*. La définition du lieu (squat ou lieu d'activité artistique) fait l'objet d'une lutte juridique : l'avocate de la Mairie propriétaire d'un des lieux squatté précise dans le journal *ne pas faire un procès aux artistes, mais aux squatters*, à quoi répond l'avocat des artistes : *les artistes ne sont pas des squatters habituels*.

4. Les activités

Les descriptions des activités réalisées sur place sont nombreuses, et donnent une impression de travail incontestable, par exemple en avril 2000 : *Dans les ateliers ou sur un poste à souder de fortune, « on essaye de bosser, parce que c'est pour cela qu'on occupe cet endroit », sourit Nat qui a lâché ses pinceaux pour donner des formes à de la mousse récupérée sur place*. En rendant compte d'un forum organisé par un collectif associatif sur cette question des espaces pour les artistes le journal écrit : *On imagine l'art comme la liberté la création ou même la subversion. Mais pour exister, les artistes ont besoin de lieux où travailler et répéter* (décembre 2000). Au long de la période, quelques notations indiquent que la reconnaissance de ces artistes se fait aussi dans leur milieu. D'une part parce que Myrys reçoit des soutiens des artistes professionnels toulousains, mais aussi par l'inscription dans le marché de l'art : si au départ on parle de « *ventes à la criée* », peu à peu on cite des artistes qui ont des « *commandes* » (de la mairie signale-t-on fin 1999) ou qui exposent ailleurs que dans leur squat, et le qualificatif d' « *œuvre* » est de plus en plus fréquent. Au moment de l'occupation du Grand Hôtel, il est même précisé que le lieu est certes récupéré pour le besoin des artistes professionnels, mais aussi pour les amateurs !

5. L'insertion

Elle peut se décliner sous deux formes, à la fois celle du lieu dans la vie de la cité, mais aussi, bien que de façon plus discrète, au moins explicitement, celle des parcours individuels. Le lien avec le public est maintes fois souligné dans les articles du journal (plusieurs centaines, puis plusieurs milliers de personnes sont dénombrées comme ayant visité les squats successifs). De même l'aspect pédagogique, auprès des enfants de centres de loisirs par exemple. Autant que d'art, il s'agit de culture ouverte vers la ville : Myrys est une « *vitrine culturelle* », les artistes « *ont un rôle social* », ils apportent des

« réponses novatrices à la crise sociale ». Ceci dit les artistes refusent l'assimilation de leur travail à une « culture sociale » qui pourrait apparaître comme une culture de seconde zone. La revendication d'un lieu dans le centre ville, constante à partir du moment où les pouvoirs publics ont commencé à négocier, insiste sur ce point avec force, et lorsque est évoquée l'intégration dans un quartier, il ne s'agit en aucun cas de la référence aux quartiers de la politique de la ville. La dimension collective n'est pas absente dans l'image développée par Myrys dans le journal : les occupations bien évidemment sont œuvre collective, mais l'article du 19 janvier 2000, qui s'engage davantage dans l'analyse, met en scène, en filigrane, la socialisation par le collectif que peut offrir Myrys-Mix-Art. Par exemple sur le plan des relations entretenues avec les artistes étrangers : *ces endroits sont susceptibles de devenir des plateformes pour fortifier des réseaux. Avec d'autres villes (Barcelone, Marseille...) où des « écoles » et des sensibilités différentes voient le jour.* Ou par le travail à plusieurs : *Sarah prévoit l'éclairage des installations de Cédric, son voisin d'atelier. Jacques, photographe, filmera son exposition.* « *Tout le monde cumule ses capacités et permet aux autres d'exister* ». Un seul portrait de parcours d'insertion est donné, en fin de période de recueil d'articles : celui de Karim Guerguer, présenté comme ayant fait 9 ans de prison, « *qualifié d'irré récupérable* », qui a appris à peindre en prison et qui expose à Myrys, *artiste à part entière que le milieu professionnel reconnaît peu à peu.*

6 . Le rapport aux pouvoirs publics

Du temps de l'usine à chaussures, des négociations avec les collectivités locales avaient commencé, interrompues par le rachat de l'usine par un promoteur. « La Dépêche » présente ensuite comme une partie de ping-pong les réponses des diverses institutions (Mairie, Conseil Général, Conseil Régional, Etat), chacune se disant prête à participer à une solution, mais aucune ne se proposant comme maître d'œuvre. Il a fallu l'occupation d'un local appartenant à la Mairie pour que soit pris le principe du paiement d'un loyer au moins pour un an, mais le local n'a pas été trouvé. La dernière opération (« Grand Hôtel ») a permis que les pouvoirs publics s'entendent pour financer un lieu. La reconnaissance de l'action Myrys-Mix-Art jusqu'à la décision de faire une proposition de local a pris six années, pendant lesquelles le collectif d'artistes a négocié de manière constante avec les institutions, et défini, avec d'autres collectifs, des principes qui peuvent se présenter comme politiques : la proximité et l'accessibilité de la culture, sa dimension non marchande, la culture comme service d'utilité publique, l'ouverture de lieux de création, la redéfinition du rapport des institutions aux acteurs culturels.

7. Les difficultés dues au succès

Durant les quatre années de suivi de Myrys par « La Dépêche du Midi », aucun article ne s'intéresse au fonctionnement interne du collectif. On peut supposer, et nous en avons eu quelques échos à travers les entretiens que nous avons réalisés, que bien des débats internes ont dû animer l'association. C'est pourtant, dans le journal, l'image d'un collectif unanime qui domine, chacune des personnes interviewées représentant le collectif. C'est plusieurs mois après l'installation au Grand Hôtel, après les municipales de 2001, lorsque les mesures d'expulsions ne sont pas appliquées et que les engagements des pouvoirs publics apparaissent comme sérieux que les questions internes apparaissent dans la presse. Le collectif et l'individuel sont discutés : *Première constatation, « l'autogestion a ses limites (...) Nous avons été jusqu'à 600 à travailler dans les lieux, et encore nous avons limité le nombre (...) Nous devons restreindre le nombre des occupants. Ne resteront que les gens qui veulent s'investir dans le collectif »* (07/07/2001). En janvier 2002, la thématique est reprise : *Pour bénéficier d'un local, il faut avoir un projet artistique mais aussi accepter de se plier aux règles de la vie en communauté* rappelle le porte-parole de Myrys. L'adhésion mensuelle, de 4 € maximum, est renouvelable. 20 à 30 demandes arrivent chaque mois, soumises à l'appréciation du bureau. Un système de « référent » par étage a été mis en place. Il a pour mission de veiller à la sécurité et à la salubrité des lieux et d'assurer la coordination avec le bureau. *« On n'est pas des squatters crades et vandales, on a des idées et des choses à faire »* dit Paulo, un plasticien. La reconnaissance de Myrys dans le paysage culturel de la ville amène à opérer un tri dont l'intérêt n'avait pas été posé publiquement auparavant.

Emmaüs

L'habiter et le travailler communautaire

Les formules que nous présentons par ailleurs (Job-Riquet, Habitat Différent, les « squats », le Pont de l'Echo, et y compris les squats plus informels du centre ville toulousain ou des montagnes de l'Ariège) comportent toutes, et revendiquent, une composante communautaire. Beaucoup pratiquent et préconisent plutôt l'habiter ensemble, dans une maison, un lieu d'accueil, des friches urbaines ou rurales. D'autres insistent plutôt sur le « faire » ou « travailler » ensemble (dans les « squats », dans certains squats de la montagne...). En fait, les expériences considérées articulent ces deux dimensions dans des proportions et sous des formes très diverses. Toujours en rupture avec les figures imposées de l'habiter et du travailler « bourgeoisement »¹¹², au regard des figures normées de l'habitat familial ou individuel, et dans un esprit de légitimation de formules alternatives, en s'attachant à promouvoir autant de modalités originales d'articulation entre l'individuel et le collectif.

Par le public qu'elles ont attiré et contribué à révéler au regard d'une action publique, on a vu que la plupart de ces expériences participent, à différents niveaux et de différentes façons, à ouvrir l'éventail des possibles face aux normes sociales en vigueur, et à déplacer le regard sur les plus précaires, et en particulier sur ceux que l'on caractérise d'abord comme « sans domicile fixe ».

On ne saurait pour autant qualifier ces constructions de nouvelles ou de particulièrement innovantes du seul fait qu'elles s'inscrivent en référence à un idéal communautaire. Dans la mesure, en premier lieu, où certaines des formules présentées ne manquent pas de s'inspirer de communautarisme traditionnel (les sociétés paysannes, le modèle de l'entreprise collective...), ou du moins de leurs représentations. En second lieu dans la mesure où différentes formules d'essence communautaire s'inscrivent de très longue date notamment dans l'imaginaire occidental du rapport entre majoritaires et minorités, comme espaces ouverts aux plus marginalisés face aux pouvoirs constitués. Les classiques de la littérature d'origine populaire sont là pour attester largement, de Robin des Bois à Mandrin, en passant par les irréductibles Gaulois, la Cour des Miracles, etc., que la forme communautaire se représente généralement comme alternative refuge pour

¹¹² - En référence à la formulation du bail locatif type, qui fait obligation au locataire d'habiter « bourgeoisement » les locaux qui font l'objet du contrat.

toutes les marges et toutes les résistances. Enfin, la période des récentes décennies n'est pas sans offrir des exemples de ce tropisme de société :

- les communautés nées des mouvements de l'avant et de l'après 1968, elles-mêmes inspirées de modèles antérieurs, dont on ne peut pas penser qu'elles ont cessé de faire modèle pour les générations actuelles. Nous avons vu au travers des exemples ariégeois que, même si les formes actuelles des relations interindividuelles au sein des squats d'aujourd'hui ne sont pas celles des communautés de « hippies » des années 70, il n'en apparaît pas moins une certaine continuité dans la constitution des groupes.

- le mouvement des « sans logis » initié dans les années 50 reste dans les esprits moins pour avoir initié différentes formules d'habitat collectif, peu de temps avant que les politiques d'Etat ne prennent le relais dans le développement de l'habitat social, qu'à travers l'action de la Fondation Abbé Pierre, continue à travers les communautés d'Emmaüs, et renouvelée à partir des années 80 par la création de lieux d'accueil spécifiques des SDF, dont les Boutiques Solidarité. La continuité repose dans ce cas sur l'action menée, qui n'a cessé de privilégier les options communautaires

Les mouvements qui prônent la vie communautaire n'en restent pas moins l'objet du soupçon, notamment aux yeux des idéologues de la laïcité et des représentants des institutions, et le soupçon demeure alors même que les institutions ont largement délégué aux associations, notamment caritatives, le soin de prendre en compte le problème des nouveaux « exclus ». Les préventions qui s'expriment reposent sur les origines confessionnelles et caritatives des organisations en présence et sur ce qu'il en reste de conceptions « réactionnaires » d'une société d'affiliation de l'individu par le religieux, sur l'assimilation des mouvements communautaires aux mouvements sectaires (ces derniers se présentent aujourd'hui comme archétype du communautarisme), sur le rejet du « communautarisme à l'américaine », sur fonds de croyance ou d'appartenance ethnique, rejet partagé jusqu'au cœur des institutions d'Etat¹¹³.

Le caractère que l'on prête souvent aux Communautés d'Emmaüs, de conservatoire des idéologies et des modèles les plus archaisants, ayant fait le choix d'un traitement à la marge des situations de grande précarité, entretenant une « société dans la société » aux fins d'une action qui cultive l'ambiguïté entre humanitarisme, prosélytisme et affairisme... n'est pas pour rien dans notre choix d'intégrer l'un des sites de l'agglomération toulousaine à l'enquête.

¹¹³ - Philippe Estebe. La responsabilité comme instrument de gouvernement : l'exemple de la solidarité urbaine. Lien social et politiques, RIAC, 46, automne 2001

LA COMMUNAUTE EMMAUS DE L.

1. De la communauté « classique » à l'entreprise communautaire militante.

Le bref descriptif qui suit repose sur deux entretiens principaux réalisés auprès des responsables de la communauté de L. (banlieue de Toulouse) et sur des entretiens secondaires avec des membres de la communauté qui sont intervenus en particulier dans le cadre de la mise en place de la formule d'accueil hivernal « Rue Job-Riquet ».

Sans doute faut-il suivre l'une des personnes interrogées lorsqu'elle affirme qu'il n'est pas deux communautés locales identiques, tant du point de vue de leurs composantes individuelles, que des règles que les groupes se donnent, et de leurs formes d'inscription politique, urbaine et sociétale¹¹⁴. La comparaison superficielle entre quelques-uns des lieux d'implantation de la région (Toulouse, Auch, St Gaudens...) suffirait à se convaincre que chacun à son histoire, sa dynamique et ses structures propres, que le fait de participer d'une régulation nationale ne peut réduire. De même dans la seule agglomération : les environs de Toulouse comptent deux centres communautaires, l'un de dimension très conséquente, l'autre de taille sensiblement plus modeste et beaucoup plus « traditionnel », notamment dans le sens de sa faible implication dans les affaires de la ville. L'enquête porte sur le premier.

2. Une forte implication dans l'action spécifique SDF

On a vu au détour des chapitres consacrés à l'accueil hivernal « d'urgence » initié en 1993-94 que certains des membres de la communauté de L. interviennent très tôt dans l'action spécifique : *à cette époque, y avait un local qui appartenait à la Croix Rouge qui était installé Rue Deville, et où on avait l'habitude d'accueillir tous les hivers ceux qu'on appelait les exclus des exclus. C'est à dire ceux qui pour des raisons comportementales n'avaient pas leur place dans les centres d'accueil officiels*¹¹⁵. Cette participation repose sur une intégration antérieure dans les collectifs associatifs qui ont émergés à partir de la deuxième moitié des années 80, à l'instigation de quelques figures toulousaines de médiateurs dynamiques. Quelques membres de la communauté interviennent ainsi très tôt sur les premiers accueils de jour (le « 95, Grand Rue St Michel »). Aux lendemains de la

¹¹⁴ - Animateur

¹¹⁵ - Membre du collectif associatif à l'origine de la "rue Job".

fermeture de la rue Deville, des militants d'Emmaüs participent à l'occupation de la « rue Job », et on a vu le rôle primordial que les « compagnons » vont dès lors jouer dans la gestion du lieu au quotidien.

Lorsque apparaît le plan Périsol, d'autres intervenants participent à la gestion au jour le jour de logements en ALT, au côté de membres du GAF. Au cours de la même période, ce sont essentiellement des militants de la communauté qui occupent différents autres lieux, et si « Emmaüs » suspend un temps sa participation aux discussions préalables à la conversion de « Riquet » en CHRS, la participation aux équipes de bénévoles au sein de cette même structure est régulière par la suite. Les animateurs participent en outre régulièrement au travail des « commissions » inter associatives, ou des instances qui convoquent associations et institutions dans le but de réguler l'accueil hivernal d'urgence, le travail de rue... Lorsqu'en 98-99 se crée le COPAP, instance de coordination des interventions en direction des publics SDF, ce sont les membres de la même structure qui inscrivent logiquement Emmaüs parmi les membres fondateurs.

La communauté de L. se situe ainsi sur des bases bien plus militantes que la plupart de ses homologues. Elle organise par ailleurs, et cela représente un volet important de son activité, une aide dans différents pays africains (sous forme d'acheminement de biens d'équipement, notamment dans le Sud Marocain), intervention dans la durée qui semble s'inspirer plus des valeurs tiers-mondistes que de celles de l'humanitaire.

3. Caractéristiques et histoire propres du lieu

Le lieu est situé à une douzaine de kilomètres au sud de la ville, dans un secteur encore faiblement urbanisé, au fond d'une impasse ouverte il y a quelques années sur d'anciens terrains agricoles reconvertis en zone industrielle. Un très grand hangar de stockage (80 X 25 m environ) préexiste à l'installation de la communauté. Il sert aujourd'hui pour partie de magasin destiné à l'accueil du public, et pour partie d'entrepôt pour le matériel destiné à être acheminé vers les différents pays du tiers monde. Un bâtiment annexe est destiné à la réparation des appareils collectés. A l'arrière, sur 7 ha de terrains achetés à la SAFER, a été construit en 95-96 l'espace de logement de la communauté, selon un plan d'ensemble très évocateur du modèle « communautaire » appliqué à l'architecture : circulaire, bâtiments d'habitation à un étage, barre discontinue en forme de fer à cheval, autour d'une place centrale arborée avec bancs : *C'est au niveau de la convivialité, on a dit que c'était mieux comme ça quoi. (...) Avec un petit groupe de bancs, pour discuter un petit peu quand il fait bon le soir... et puis donc après, face à cet espace de bancs, le réfectoire*

*avec le lieu donc d'échange et de vie commune - 36 chambres individuelles, 12 chambres doubles pour les couples ou pour les passagers. Près du restaurant-salle commune¹¹⁶, la gravière creusée pour les besoins de la construction a été aménagée en petit lac aux rives gazonnées. L'ensemble n'a plus guère de point commun avec les conditions qu'a connu la communauté dans le passé : d'abord installée dans une commune proche, plus près de la ville mais dans des bâtiments vétustes qui laissaient peu de place à l'habiter individuel... sans parler d'une vie de couple. La communauté actuelle, son fonctionnement et son organisation spatiale sont volontiers présentés comme exemplaires. De l'ancienne par contre : *ce n'était pas une communauté modèle en ce temps là.**

Le groupe d'une soixantaine de personnes compte donc une minorité de femmes, et le fait est revendiqué comme progrès, gain de modernité résultant d'une volonté partagée de ne plus *rester une communauté de vieux garçons, un petit peu aigris*. Les choix architecturaux participeraient à ces changements avec *des adaptations (...) qui viennent aussi de nouveaux phénomènes : de plus en plus de communautés, même si elles ne sont pas assez nombreuses à mon goût, mais de plus en plus de communautés se tournent vers la mixité*. Le fait est présenté comme significatif d'une mutation plus générale du compagnonnage : *On est plus comme autrefois un lieu de passage, on est véritablement un lieu de vie. Donc faut permettre même sur le plan matériel, à des compagnons de vivre dans l'intimité leur vie, c'est à dire des chambres individuelles, la douche à l'intérieur*. De lieu d'ancrage temporaire pour « routards », la communauté deviendrait ainsi un lieu d'habitat et d'activité dans la longue durée, sur lequel l'articulation entre l'individuel et le collectif serait renégocié dans le sens d'une plus grande indépendance. Semble en faire signe l'opposition qui se manifeste en 1996 au sein du groupe, lorsque les responsables expriment le projet d'équiper les logements neufs avec un mobilier « de type hôtelier », qui voit la grande majorité des membres préférer puiser dans le stock de meubles récupérés, de façon à ce *qu'on ne retrouve pas l'orphelinat de la DDASS, et puis la prison (...) des chambres*, mais des logements indépendants à part entière.

A cela semblent également participer les formes de la division des tâches : *Toutes les parties individuelles sont faites par les compagnons, (...) ils lavent leur linge, ils ont des machines à laver à disposition, et puis tout l'espace collectif est pris en charge par un compagnon ou deux qui sont chargés de ça*. Un modèle de division du travail qui s'applique aussi à la gestion des repas, par lequel les activités liées à la collecte et à la revente, comme celles de la redistribution vers les pays d'Afrique, reposent sur une certaine spécialisation en métiers, entre réparateurs, chauffeurs, responsable de tel ou tel secteur de revente.

¹¹⁶ - *A Emmaüs y a toujours eu une salle commune*, qui en d'autres lieux ou d'autres temps servait à la fois de réfectoire et de dortoir.

4. Quelle implantation locale ?

Semble aussi participer à un processus de normalisation/modernisation le souci affirmé de participation à la vie locale de la commune d'implantation. Bien que très à l'écart du village, la nouvelle communauté a connu quelques déboires de voisinage lors de son installation sur le nouveau site, dont une pétition de riverains. Épisode que le responsable présente aujourd'hui comme anecdotique : *Il y avait deux frères et un cousin sur la pétition, donc il y a pas eu de problème, préférant insister sur la place prise dans les affaires de la commune : on participe et on finance un petit peu au CCAS. Je fais partie du CCAS, un gars est au Comité des Fêtes du village, les membres installés sont inscrits sur les listes électorales...*

5. La communauté, entre ouverture et protection

Quel projet social ? – Une autre version de l'insertion

L'objectif affiché est de faire des *citoyens*, en amenant des personnes en errance à se stabiliser en un lieu : *Moi je crois que la véritable réinsertion, c'est le gars qui arrive avec son sac à dos, et trois ou quatre mois plus tard il est inscrit sur les listes électorales à L.. Il est devenu un citoyen, c'est la véritable insertion.* Mais la rupture reste proclamée avec les modes normés de l'insertion par le travail salarié, l'habiter individuel, etc. : *la réinsertion, (...), c'est pas se faire engueuler toute la journée par un contremaître parce qu'on a trouvé du boulot et se faire engueuler le soir par la belle-mère parce qu'on a trouvé une nana.* Formule de connivence entre les personnes rencontrées, à laquelle se rajoute à l'occasion *et puis le propriétaire parce que t'as pas payé le loyer.* La « sortie » par l'autonomisation, n'apparaît jamais comme objectif clairement énoncé, sinon à un horizon très indistinct.

Aussi réel que soit le processus et le souci d'ouverture et de normalisation, la « communauté » demeure espace de protection, sur fonds de représentation déficitaire des personnes qui la constituent : *la notion de vie communautaire chez nous, quelle que soit la qualité du lieu, est importante, on est persuadé que les gens se reconstruisent, et ont besoin de se reconstruire à partir d'une vie communautaire qui permette de recréer des liens, entre les gens... Pouvoir se lever le matin et dire bonjour à l'autre, celui qui est à côté, c'est une forme de réinsertion ça.* On l'a déjà entrevu, la logique de « réinsertion » par et dans le groupe emprunte largement à la rhétorique de l'exclusion, de la fragilité, du

« manque » de ressources personnelles... représentation que livrent les responsables, par laquelle le « membre de base » de la communauté apparaît souvent comme mineur social, durablement inapte à intégrer le monde normé. Derrière le principe selon lequel *Reconnaître l'autre et se faire reconnaître par l'autre je crois c'est peut être même la première forme de l'insertion* apparaissent des figures de victimes : l'ancien de la DDASS, l'ancien *taulard*, la personne qui souffre un handicap psychologique... pour lesquels *se projeter dans l'avenir pour eux, c'est difficile, il ne faut pas placer la barre trop haut*¹¹⁷... Ces figures de fragilité, présentées par les responsables représentants du groupe, semblent participer de rapports hiérarchisés à composante paternaliste dans lesquels l'encadrement s'affirme comme protecteur et détenteur de l'autorité. Le constat semble confirmé par ceux qui interviennent à l'extérieur du lieu lorsqu'ils se décrivent comme ayant été désignés par les responsables. De même par les propos de ces derniers : certains membres du groupe intervenant à l'extérieur ont-ils accédé à un statut durable de salariés hors de la communauté ? A cette question, qui visait particulièrement ceux d'Emmaüs qui ont géré et animé l'accueil hivernal de la rue Job pendant plusieurs années, la réponse des responsables reste ambiguë et très « communautaro-centriste » : *le problème c'est qu'il fallait trouver les compagnons, de la communauté, capables d'arriver à ce statut de salarié, et puis de le vivre, avec ce que ça représente dans l'autonomie, dans la construction de leur vie personnelle, dans la liberté à gérer... Je sais pas si on a ces oiseaux rares chez nous (rire)*¹¹⁸. Ou encore : *ça me semblait difficile ... dans la durée, de salarier des compagnons de chez nous. (...) Qui sont capables, sur une période relativement courte, de 4, 5 mois de, de faire ce travail, d'avoir eu une autonomie, ... mais qui ont besoin certainement de revenir dans un milieu communautaire, à un moment ou un autre quoi. En faire un projet de vie pour eux, ça me paraissait, ou ça me paraît encore pour eux bien prématuré pour la plupart quoi.*¹¹⁹

La communauté apparaît donc plutôt comme une fin en soi, et les évolutions constatées et revendiquées comme participant à un nécessaire processus de modernisation au service de l'idéal communautaire. A travers l'exemple que nous traitons ici la formule Emmaüs semble se différencier des autres formules étudiées d'abord par la prépondérance de ses objectifs communautaires, objectifs de préservation du modèle qui s'accordent pour le moins peu de perspectives de dépassement, et ne s'inscrit guère dans une dynamique susceptible de provoquer ce dépassement. On a vu la rapide évolution qu'a connue la structure d'accueil de la « Rue Job-Riquet », comme le centre d'accueil du pont de l'Echo en Ariège, la mobilité dans laquelle s'inscrivent les squats, la mutation d'Habitat

¹¹⁷ - Responsable.

¹¹⁸ - id.

¹¹⁹ - Id.

Différent en structure d'insertion par l'habitat... Inscrit hors de la dynamique de dispositif dans laquelle s'inscrivent ces dernières, Emmaüs a su préserver l'intégrité du modèle fondateur, en même temps qu'elle entretenait un rapport d'extériorité vis à vis de la dynamique de l'action spécifique. L'intervention de ses membres sur le terrain de l'action pour les SDF se caractérise elle-même dans ce rapport d'extériorité, dans une posture d'interpellation des pouvoirs publics (les occupations de locaux par exemple) ou d'aide volontariste à *une population justement qui cumule toutes les formes d'exclusion, que ce soit les gars qui sortent d'HP¹²⁰, (qui ont) des problèmes de toxicomanie... ceux là (dont) véritablement personne ne s'occupe d'eux.*

6. Les SDF, figures endogènes et exogènes

Les parties précédentes ont permis de brosser un profil superficiel des trajectoires de compagnons, le plus souvent référées à la figure positive du « routard », homme (généralement) qui a *cette curiosité qui permet d'aller s'enrichir ailleurs, de prendre un sac à dos, on se retrouve au bord de la route et puis on se retrouve en Asie ou Afrique, où on échange, on se confronte avec d'autres cultures, on essaye d'apprendre autre chose, on essaye de s'enrichir...*¹²¹ Figure qui apparaît vaguement décalée dans le contexte actuel...

Les conditions du recrutement sont rarement exprimées et s'attachent moins à définir un profil de public qu'à rappeler les règles et les enjeux communautaires : *Nous on différencie très vite les consommateurs, des acteurs. Bon, tout compagnon ici arrive en consommation, c'est clair, le gars qui passe la porte de la communauté, c'est parce qu'il a envie de dormir, il a envie de manger, (...) il a envie d'avoir une nouvelle paire de godasses, il a envie d'avoir quelques cigarettes, enfin, il vient en consommateur... Ce que nous on souhaite c'est qu'il devienne acteur de la communauté à un moment où un autre. Pour certains ça se passe au bout de 15 jours, pour d'autres il faudra des années, hein, mais qu'ils sentent que la communauté c'est un projet, et que ce projet il se construit aussi avec lui.* Le candidat à la communauté se définit d'abord par son adhésion au projet et d'abord aux règles de participation à la vie et au travail de groupe.

Les jeux de sélection-élection et mise à distance des composantes de la « population » SDF ne se lisent jamais aussi bien qu'à l'évocation des publics des différentes structures d'accueil dans lesquelles interviennent les membres de la communauté :

¹²⁰ - Hôpital Psychiatrique

¹²¹ - Compagnon

- les « résidents notoires », figure de clochard victime du système qui a trouvé à s'intégrer à Job puis Riquet, sont définis plutôt positivement comme *des gens qui ne recherchaient pas seulement un abri contre le froid, mais qui cherchaient d'une manière ou d'une autre, malgré toutes leurs difficultés, malgré leur état physique ou psychologique, qui recherchaient quand même à renouer quelques liens, avec d'autres.* L'identification sur le mode déficitaire ne tranche guère avec ce que nous avons vu plus haut de la définition des membres de la communauté comme individus fragiles et inadaptés, capables de reconnaissance envers les intervenants..
- le décalage apparaît très vite lorsqu'il s'agit de plus jeunes, réputés posséder des ressources, et en faire mauvais usage. Ainsi des jeunes qui fréquentaient un lieu d'accueil hivernal d'urgence (non étudié) durant l'hiver 99-2000 : *la plupart c'est plus ou moins, des jeunes en rupture familiale, ou dont les parents en ont marre de les voir... C'est des gars bien fringués... et puis je crois qu'il y a pas mal de deal (...)* Et sans aucun respect de l'équipe (...) de permanents, bon c'est comme s'ils leur chiaient dessus, je veux dire, et c'était très dur pour les permanents parce qu'il y avait pas cette reconnaissance qu'il y a à Riquet entre les accueillants et les accueillis quoi. Sur ces personnes plane même le doute sur leur statut de SDF, elles qui dans la journée vont à la Boutique Solidarité je crois ; (...) *Ce qui fait qu'en général les SDF n'y vont pas.*¹²²
- La distance est maximale vis à vis des jeunes les plus marginalisés, inconnus des structures d'accueil et plus encore des dispositifs d'insertion, et pour autant décrits comme très différents des « routards ». Ils sont « à la rue », situation qui n'est pas considérée (...) *comme une déchéance au départ, mais comme un élément de liberté, un bras d'honneur à la société, avant la dégringolade, un suicide social et un suicide personnel.* Comme archétype : *les punks, qui ont des percings partout et des cheveux verts, je crois qu'ils ont déjà pas envie d'être citoyens*¹²³.

7. L'entreprise communautaire

Nous revenons ici brièvement sur la dimension et la notion de « travail » et sur les différents paradigmes de l'entreprise, conscients que notre enquête centrée sur le lieu d'habitat n'a pas fait une place suffisante à cette composante essentielle pour que nous puissions mener une analyse à son terme.

¹²² - Compagnon.

¹²³ - Divers locuteurs

On notera d'abord que la communauté apparaît comme espace de confusion entre espace d'habitat et espace d'activité, l'ensemble étant volontiers défini comme « la maison » des compagnons. L'intrication des deux dimensions constitue en soi une définition de l'économie communautaire telle qu'elle s'inscrit dans l'histoire de l'entreprise familiale, agricole ou non. Le modèle apparaît encore une fois comme un emprunt direct aux formules familialistes.

On l'a vu par ailleurs, l'intégration à la communauté passe par l'adhésion des membres à la règle première concernant la participation au « travail » du groupe. Comme les animateurs des « squats », comme à Habitat Différent, le terme se montre polysémique et traduit à la fois :

- la prégnance de la norme du salariat et sa mise à distance : *le travail (est) pris en termes d'activité et pas de rendement hein, on ne fait aucune différence économique entre un gars qui travaille beaucoup et un autre qui travaille beaucoup moins.*¹²⁴
- le déplacement de la notion sur le terrain de l'intervention sociale et militante : les compagnons d'Emmaüs participent d'une *règle de solidarité, c'est à dire qu'on ne peut pas travailler seulement pour nous mais qu'il faut qu'on travaille aussi pour, pour ceux qui sont jetés au bord de la route.*
- « l'entreprise morale » d'affiliation des nouveaux membres fondée sur la « convivialité » et le travail : *les gars travaillent ici. Ils ont une haute, une haute, une haute opinion de... de l'occupation dans la journée quoi. (...) Ils ont envie de travailler, et ils savent de toute manière, c'est leur maison (...) si on arrête de travailler, on peut plus payer*¹²⁵.

Entreprise morale, entreprise sociale, Emmaüs n'est pas une entreprise comme les autres : *dans cette communauté et c'est là la différence avec une entreprise parce qu'après tout on a une activité, on produit, on vend, on génère des bénéfices, bref entreprise. La très très grosse différence avec une entreprise c'est que nous on accueille pas une fonction, on accueille un homme.* Mais on ne perdra pas de vue qu'Emmaüs est aussi et d'abord entreprise à part entière, et le centre de L. tout particulièrement, qui gère un volume d'activité chiffré en dizaines de millions de francs, draine une clientèle très large sur toute l'agglomération...

La communauté assure pour ses membres l'intégralité des dépenses hors loisirs (y compris les soins par exemple). Chaque membre dispose d'un salaire : *300 F par semaine, plus au bout de 6 mois de présence, 500 F par mois. Donc un gars qui a plus de 6 mois de présence chez nous, a à peu près 20 000 F par an, (...) qui est de l'argent de poche,*

¹²⁴ - Responsable.

¹²⁵ - Id.

tout le reste est pris en charge par la communauté, l'accès des membres aux activités de loisirs hors communauté étant qui plus est en partie assurée sur fonds collectifs. La situation économique florissante du centre lui assure l'autonomie financière complète qu'elle recherche : on n'a aucune subvention.

Ces considérations permettent de mieux comprendre le statut d'indépendance d'Emmaüs Toulouse vis à vis des institutions sociales que nous évoquions plus haut : *On est en marge dans notre fonctionnement. C'est pas un fonctionnement institutionnel. On est en marge aussi dans notre financement qui est entièrement autonome. On est en marge parce qu'on a gagné une liberté, on a pas de pression, enfin pas de possibilité de pression sur nous*¹²⁶. Et le même interlocuteur d'ajouter : *Alors on aurait pu être complètement marginalisé... Mais je crois que ce serait perdre quelque chose. Ce serait rester dans notre bel isolement... On a certainement des choses à apprendre avec les autres aussi.*

¹²⁶ - id.

Chapitre 2

*Dans le rapport
à une offre normative*

L'association Espoir

Une dynamique de catégorisation des publics et différenciation des réponses

1. Du travail comme critère d'accès, à l'insertion professionnelle comme finalité de l'action

■ *Une association dans la mouvance caritative catholique* ¹²⁷

La création de l'association Espoir est principalement liée à une initiative du Secours Catholique. L'idée de créer un CHRS pour accueillir les couples et les familles sur Toulouse est lancée début février 1978, à l'occasion de la commémoration de la création du Secours Catholique. Il s'agit là de répondre à un constat partagé dès cette date de carence forte de structures adaptées à l'accueil des couples et des familles avec enfants¹²⁸, génératrice de réponses insatisfaisantes ou de l'éclatement des membres de la famille entre plusieurs lieux d'hébergement. En désignant les familles comme l'un des publics auxquels il s'agissait de répondre en priorité, les textes régissant les CHRS en 1976 semblent également avoir donné un cadre et une légitimité à ce projet local.

Du fait de ses origines, l'association compte parmi ses membres fondateurs le délégué du Secours Catholique en fonction à cette époque, mais aussi une administratrice qui assumera peu d'années plus tard des fonctions politiques dans le domaine des politiques sociales, au plan local puis national. La recherche de locaux est le premier objectif et une occasion de renforcer les liens entre les porteurs de ce projet. Sont finalement trouvés des locaux ayant été occupés pendant quelques mois par une communauté d'EMMAÜS, propriété d'une congrégation religieuse.

Dans un premier temps, le « Centre de Fages » est ouvert à titre provisoire alors qu'il ne bénéficie pas encore d'un agrément CHRS. Y sont accueillis une dizaine d'hommes seuls afin de répondre à un besoin repéré, mais aussi car l'état des locaux qui ne permettait pas l'accueil de familles avec enfants¹²⁹.

¹²⁷ - Cette monographie a été établie sur la base de 4 entretiens réalisés au cours de l'année 2001 avec la direction de l'association, deux responsables de gîtes sociaux qu'elle gère, et une éducatrice chargée des admissions et de l'accueil de courte durée. Elle intègre également le contenu plusieurs entretiens plus anciens avec la direction et le personnel répartis sur la période 1999

¹²⁸ - Il y a eu la création de l'Association en 1978 autour du constat qu'on a une carence sur Toulouse pour l'accueil des couples et des familles avec enfant(s). (Directeur)

¹²⁹ Au départ vu l'insalubrité des locaux et puis les besoins, ils avaient accueilli quelques hommes seuls. Je pense qu'il y avait dix hommes seuls au départ. (Directeur)

■ *Un CHRS pour accueillir les familles*

Moins d'un an après la création de l'association a lieu l'ouverture officielle du CHRS, initialement destiné à l'accueil de couples et de familles avec enfants, mais aussi d'hommes isolés. Suit l'acquisition des locaux courant 1979, grâce à une subvention du Secours Catholique, puis l'engagement des travaux de remise en état. L'inauguration officielle se déroule fin 1980.

C'est également à cette période que l'association se « recentre » sur les publics qu'elle visait initialement : *En 1981 il y a suppression de la section « hommes seuls » et l'on passe à 18 couples et 9 enfants*¹³⁰. Un choix cohérent avec le projet de l'association qui entend *privilégier le couple et la famille comme valeurs*¹³¹ et qui définit intègre à la liste des critères d'admission le fait de *vouloir mener une vie de couple stable*¹³².

Dans les premiers mois de fonctionnement, un des hébergés fait office de gérant du lieu¹³³. Puis, à l'occasion de l'inauguration officielle du centre d'hébergement, se met en place un fonctionnement de « maisonnée », fortement teinté d'une logique domestique¹³⁴. Un directeur est recruté ainsi que son épouse, éducatrice de métier, *qui est maîtresse de maison*. Tous deux résident sur place : *ils sont en couple là et ils ont un outil de travail avec une équipe qui n'a pas trop le droit de contester*¹³⁵. Le centre travaille sans véritable réseau d'appui, situation au demeurant courante parmi les CHRS toulousains à cette période.

■ *Du « seuil d'exigence fort » à l'admission, au travail comme objectif d'insertion*

Un seuil d'exigence fort à l'admission

L'activité de ce CHRS est ainsi inspirée par deux lignes idéologiques. D'une part, la défense de la famille (d'une certaine idée de la famille ?), déclinée au travers des publics visés, du mode d'organisation de l'accueil et des valeurs affichées servant de critères de recrutement. D'autre part, la place centrale du travail. Le travail a toujours été une des préoccupations des centres d'hébergement, au moins formellement. De 1981 à 1992, la

¹³⁰ - Directeur actuel. La capacité d'hébergement sera portée à 21 couples et 12 enfants en 1987.

¹³¹ - plaquette de présentation d'un des lieux d'accueil en ALT géré par l'association

¹³² - idem

¹³³ - *il se prenait un peu pour le directeur, il a reçu Monsieur M. (le nouveau directeur) en lui disant « Ah il était temps que vous veniez m'aider ! ».* Directeur actuel

¹³⁴ - au sens où peuvent l'entendre BOLTANSKY et THÉVENOT, *De la justification, les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, 1991.

¹³⁵ - Directeur actuel

politique de l'association et du directeur de son centre d'hébergement témoigne d'une forte motivation sur ce thème¹³⁶ qui se traduit par une logique de recrutement très restrictive des hébergés et, de ce fait, par « d'excellents résultats » en matière d'insertion professionnelle : *ce que j'ai trouvé moi en arrivant en 1992, c'est un CHRS avec un seuil d'exigence très fort. En caricaturant, il fallait avoir un certificat d'embauche pour rentrer au Centre. Ils en étaient là... Ça tournait très, très bien si on met le seuil d'exigence comme ça...*¹³⁷. Cette politique est conduite avec l'appui du CA effectivement qui est satisfait de tous ces résultats¹³⁸.

Bien que les chiffres du chômage du début des années 90 rendent patent le décalage entre la réalité et le modèle d'intervention de ce centre d'hébergement, les interpellations adressées par les acteurs locaux qui accueillent des couples ou familles en situation de précarité restent pourtant sans effet pratique *le Pont Vieux, avec le Directeur précédent c'était niet, il n'y avait quasiment aucun dossier qui passait, pas plus que des SSAE*¹³⁹.

A partir de 1992, un contexte local qui évolue

Au sein de l'association, le départ à la retraite du directeur conduit au recrutement du directeur actuel, bien accepté dans les réseaux d'action sociale et caritative catholique¹⁴⁰. Mais les motifs de ce recrutement ne semblent pas se limiter aux habituelles vérifications de conformité idéologique du candidat ou à de sa dépendance à l'égard de réseaux amis. Le profil du nouveau directeur semble également avoir convenu à une partie des membres du Conseil d'Administration, que leur *humanisme chrétien très ouvert* rend plus sensibles aux profondes mutations de la réalité économique et sociale, et plus ouverts à des évolutions du rôle du centre d'hébergement. Éducateur puis directeur dans un centre de post-cure, le nouveau directeur avait fait valoir lors du recrutement ses pratiques de travail en réseau et les ouvertures qu'elles permettent sur les problématiques psychiatriques, le logement ou l'insertion professionnelle. Il bénéficiait par ailleurs d'une reconnaissance par les autorités locales, notamment la DDASS, du fait de son cursus professionnel¹⁴¹.

¹³⁶ - *ils mettaient le paquet sur l'insertion professionnelle, ils avaient une motivation très forte là dessus* - Directeur actuel

¹³⁷ - Directeur actuel

¹³⁸ - idem

¹³⁹ - le service social du Pont-vieux accueille des personnes et familles sans domicile, le Service Social d'Aide aux Immigrants (SSAE) était fortement sollicité par des familles étrangères sans solution de logement.

¹⁴⁰ - *C'est vrai que le lien avec le Secours Catholique était évident à ce niveau là, je crois que j'étais proche de ce réseau et ça a convenu aussi.*

¹⁴¹ « c'était le même inspecteur DDASS. Donc quand on parlait de centres de post-cure, on parlait aussi de CHRS. On était quand même assez proches comme structures. » Directeur.

En externe, plusieurs centres d'hébergements de l'agglomération toulousaine changent de directeur à peu d'intervalle. Tous se trouvent confrontés à une évolution marquée des publics qui les sollicitent et à des difficultés financières et restrictions budgétaires annoncées. Rompant avec les habitudes, les directeurs de CHRS mettent en place des rencontres de travail qui vont rapidement donner lieu à la création d'une association de directeurs (l'ARDRESI) et à la validation du travail en réseau comme voie permettant d'aller au-delà des pratiques issues du principe de « seuil d'exigence fort ».

Cette conjonction de facteurs va permettre au nouveau directeur de proposer une réorientation de la politique du centre d'hébergement, fondée sur l'ouverture au partenariat et un renversement de perspective quant à la place de l'emploi. Fonctionnant jusque-là comme critère de tri à l'entrée, l'obtention d'un emploi redevient une finalité de l'activité du CHRS : *très vite en 1993 il y a eu modification de cette politique sur le seuil d'exigence. Il m'a paru assez vite important de ne pas être isolé et sur un promontoire, là très exigeant, mais de s'insérer un peu dans les besoins de Toulouse.*

Sur le plan matériel, la situation de l'association est toutefois délicate : le centre ne dispose pas des moyens suffisants lui permettant de poursuivre les travaux de rénovation qui s'imposent, alors qu'un autre CHRS toulousain propose à l'association de reprendre sa capacité d'hébergement et son personnel.

1994 sera une année décisive et particulièrement fructueuse, permettant de dépasser ces difficultés¹⁴².

Côté État, la préfecture et la DDASS sont à la recherche d'opérateurs pouvant mettre en œuvre des réponses dans le cadre de cette mesure nouvelle et particulièrement souple d'utilisation, l'ALT¹⁴³. Côté association, le conseil d'administration évolue quelque peu et comporte dorénavant des membres qui ont une expérience professionnelle, des compétences et des réseaux relationnels leur permettant d'aborder sans craintes la gestion d'un chantier conséquent et les aspects financiers qui s'y rattachent¹⁴⁴. Il revient au directeur de proposer un projet d'ensemble capable de répondre aux besoins de l'association, et de permettre aux services locaux de l'État d'afficher des résultats de

¹⁴² - Année que le directeur qualifie de « croustillante »

¹⁴³ - Allocation Temporaire Logement

¹⁴⁴ - *Donc recrutement d'un trésorier qui est capital quand même parce que tout ce qui est finances, emprunts tout ça, ça ne lui fait pas peur. Il est P-D.G. de (organisme bancaire) de Midi-Pyrénées. L'évolution que je lui présente en termes de travaux, d'emprunts tout ça, lui ça lui va très bien, il était tout à fait dans la logique, ça ne lui posait pas de problème... Et puis on a une aide importante, les emprunts sont négociés en direct donc... Et puis le Président de l'époque (...), il a eu des responsabilités importantes dans son entreprise, sur les chantiers. Là aussi, on fait un chantier, des travaux, lui il a supervisé de très gros chantiers dans les Pyrénées...* (Directeur)

production d'une offre nouvelle d'hébergement. En quelques mois, vont être réalisés l'intégration des capacités et moyens du CHRS qui en avait formulé le vœu, et l'achat d'une maison voisine du centre afin d'y ouvrir un « Gîte social » financé par l'ALT... au prix de quelques arrangements¹⁴⁵.

■ ***Pronostic d'insertion et différenciation des filières : la création de Gîtes Sociaux***

Le Gîte, ou la ville comme ressources d'insertion

La formule du « Gîte social » a été développée par analogie avec les gîtes ruraux : un hébergement de courte durée, où chacun s'implique dans les tâches quotidiennes, ouvert sur son environnement, avec un minimum de personnel pour en assurer le fonctionnement. La formule du gîte social répond ainsi à trois principes qui la différencient presque trait pour trait du CHRS géré par l'association.

Tout d'abord, une forte banalisation du cadre de l'accueil : logements qui ne se distinguent en rien de ceux que l'on trouverait ailleurs, immeubles où il existe peu d'espaces collectifs car les résidents ne sont pas demandeurs d'une vie collective sur leur lieu d'habitat¹⁴⁶ ; une boîte à lettre par logement, une totale liberté de mouvement, une participation financière équivalente au reste à charge que l'occupant paierait dans un logement équivalent¹⁴⁷.

Ensuite, une assez large autonomie des usagers, mais aussi des responsables des gîtes : il n'y a pas d'équipe éducative¹⁴⁸, chaque gîte étant géré par un responsable dont le champ d'activité intègre l'accueil, l'information et l'orientation des résidents mais aussi la gestion courante du lieu ; il n'y a pas non plus de veilleur durant les soirées, les nuits et le week-end malgré les critiques et résistances des personnels du CHRS lors de l'ouverture du premier gîte.

¹⁴⁵ - La DDASS acceptera sans grande résistance que du personnel CHRS soit affecté à l'accompagnement social des personnes accueillies en ALT, contrairement aux consignes nationales.

¹⁴⁶ - *Est-ce que les gens se rencontrent ici ? Il y a bonjour, bonsoir. Des gens qui se rencontrent ? Pas beaucoup. Je pense que les gens sont un petit peu chez eux pendant une durée de trois mois ou six mois. Bon ils ne s'invitent pas entre eux. Ça c'est le point qu'on peut remarquer au bout de six ans* (Responsable de gîte)

¹⁴⁷ - *l'association a décidé de se lancer dans une nouvelle façon de recevoir les gens. Entre autres les gens sont en autonomie totale sur les appartements c'est-à-dire qu'ils rentrent, qu'ils peuvent sortir.*(Responsable de gîte)

¹⁴⁸ - *Uniquement au niveau de l'équipe éducative, il y a une seule personne, il n'y a pas de veilleur de nuit. La grosse, grosse différence par rapport aux CHRS ou là il y a un veilleur de nuit et il y a une énorme équipe éducative* (Responsable de gîte)

Enfin, la ville comme lieu où se trouvent les ressources pour l'insertion : budget de fonctionnement limité ; implication du responsable du gîte dans les réseaux locaux¹⁴⁹ ; orientation des résidents vers l'ensemble de l'offre de service disponible dans le quartier ou la ville¹⁵⁰.

L'Association dispose à ce jour de deux gîtes. L'un d'eux a été inauguré en 1996 et permet d'accueillir 11 couples et 4 enfants. Installé dans des locaux qui appartenaient à une congrégation de religieuses, il est situé dans un faubourg de Toulouse bénéficiant à proximité immédiate de tous les services publics et privés, non loin d'une station de métro, et à 20 minutes à pied de la place du Capitole. Par sa forme et sa localisation, ce gîte correspond pleinement au projet d'insertion qui sous-tend cette formule d'hébergement. Il n'en va pas de même pour le second gîte que gère l'association (5 studios et 2 T2). Implanté en 1994 dans une villa proche du CHRS et siège social de l'association, il a été déplacé fin 1997 vers une maison située aux confins des communes de Toulouse, Blagnac et Colomiers. Rachetée par les domaines lors de la création d'une rocade, cette maison jouxte un autre bâtiment géré par une association qui accueille des gens de la rue¹⁵¹. Ce gîte est relativement isolé, peu accessible par les transports en commun, proche d'un hypermarché et de quelques entreprises artisanales, mais éloigné de toute vie publique ou associative¹⁵².

Les services de l'État ne sont pas à l'origine de la formule du gîte social, telle que l'association la développée. Ils ont néanmoins joué un rôle clé qui a permis sa concrétisation. Le sous-Préfet à la ville en poste à cette période s'est en effet fortement investi sur la mise en œuvre du plan Perissol et la volonté affichée de faire *qu'il n'y ait plus personne à la rue*¹⁵³. Relayé par la DDASS, il va interpellé avec régularité les CHRS sur la production d'une offre complémentaire. Tout autant que le mode de financement des logements produits dans ce cadre, le distinguo entre les fonctions

¹⁴⁹ - *Et puis la deuxième chose qui a été un petit peu le pari ici, enfin si on peut dire comme ça, c'est l'ouverture sur le quartier c'est-à-dire on a tout basé sur le quartier et c'est l'originalité du projet. C'est-à-dire le quartier, le travail avec la circonscription d'action sociale, les assistantes sociales, les médecins de quartier, les commerçants, tout ce qui existe sur le quartier. Notre budget de fonctionnement, on ne va pas, on achète tout sur le quartier.* (Responsable de gîte)

¹⁵⁰ - *Alors à l'intérieur d'abord il n'y a pas d'animation. Pas du tout. Il n'y a aucune animation (...) Il n'y a pas d'organisation sur des thèmes et ainsi de suite. Tout est sur le quartier. Donc ça c'est super important. C'est-à-dire qu'on ne fait même pas une information par exemple sur le nouveau préservatif féminin, non. Tout sur le quartier. C'est-à-dire que les gens doivent sortir.*

¹⁵¹ - Voir la monographie consacrée à « Habitat Différent »

¹⁵² - *A partir d'une certaine heure, c'est vrai que les gens qui ont des enfants et qui n'ont pas de véhicules pour aller voir ne serait-ce que quelque chose du type feu d'artifice, n'ont pas envie de revenir à pied... On est pas très gâtés sur le plan du tissu associatif au niveau du quartier. C'est quand même un problème majeur par rapport à l'objectif qui est de réinsérer des personnes.* (responsable de gîte)

¹⁵³ Directeur

concernées par les de gestion immobilière, gestion locative et accompagnement social, et oblige à un partenariat entre organisme HLM, association pouvant assumer la gestion locative des logements, et autres intervenants du champ social. Au plan local, Mais un autre aspect du plan Perrissol semble avoir eu un effet libérateur. Celui-ci confirme.

Gîtes ou CHRS : distinguer les publics, différencier les filières, techniciser l'intervention

La procédure de tri des candidats à l'admission s'est élaborée par étapes. Il faudra attendre 1996, soit deux ans après l'ouverture du premier gîte ALT pour qu'elle se formalise avec l'appui de deux intervenant extérieurs¹⁵⁴. Cet apport d'expertise permet d'organiser une filière à deux étages : entretien avec les candidats réalisé par deux travailleurs sociaux, puis discussion des propositions de positionnement avec les responsables du CHRS et des gîtes, en présence de la direction.

La distinction entre CHRS et gîte en ALT va s'opérer sur un double registre : celui du pronostic quant au temps nécessaire pour aboutir à l'insertion des ménages accueillis, et celui du niveau d'accompagnement social qu'il convient de leur proposer. En pratique, le CHRS est supposé accueillir prioritairement les ménages pour lesquels l'accès à un logement autonome dans un délais de trois mois semble peu probable : situation administrative non réglée, situation d'errance, absence de revenus, personnes « déstructurées »¹⁵⁵. Un accompagnement social conséquent est jugé nécessaire dans ces cas. A contrario, les ménages *qui ont un pronostic de relogement à 3 mois, qui ont des revenus, qui ne sont pas trop déstructurés* relèveraient plutôt d'un habitat plus classique et d'un accompagnement allégé. Ils constituent la clientèle théorique des gîtes sociaux.

Différences de publics ou différence de lieu et de méthode ?

La filière d'orientation des candidats à un hébergement répond en partie aux objectifs qui lui ont été assignés. Les publics en situation de précarité administrative ou ceux dont la dépendance à un toxique est connue sont accueillis en CHRS. L'examen collégial des candidatures fait néanmoins resurgir des débats récurrents entre professionnels : limites de la méthode utilisée et de sa capacité à repérer lors d'un entretien les familles

¹⁵⁴ - *il nous fait mettre en place un peu la définition des tâches, qui fait quoi, qui contrôle, qui décide, tout ça c'est bien calé et ça nous a fait faire des progrès assez considérables, ces deux personnes ressources qui font qu'au niveau des admissions on est assez clairs sur les critères et qui fait quoi. En 1996 on était assez calés là-dessus et puis bon c'est resté jusque là.* (Directeur)

¹⁵⁵ - *Ce que devait être un CHRS qui était censé accueillir des publics en difficulté et notamment des publics étrangers ou qui n'avaient pas leurs droits totalement ouverts, des gens qui n'avaient pas de revenus, des gens plus déstructurés qui pouvaient passer au Pont Vieux, des familles donc souvent errantes ou comme ça qui arrivaient au Pont Vieux.* (Directeur)

« déstructurées » ou posant problème sur le plan comportemental, si ce n'est au travers de signes ou d'indices souvent ténus, et de diagnostics difficiles à fonder¹⁵⁶ ; influence de l'absence de place dans l'une ou l'autre des formules d'hébergement sur les orientations proposées...

En pratique, les frontières demeurent floues entre publics des deux formules d'hébergement. Les responsables des gîtes estiment qu'ils accueillent parfois aujourd'hui des ménages dont le comportement ou les critères en vigueur auraient dû les conduire vers le CHRS^{157,158}. Parallèlement, les critères d'identification des ménages dont le pronostic de relogement serait inférieur à trois mois ne donnent pas toujours le résultat attendu : une relative normalité de parcours résidentiel avant l'arrivée dans le gîte ne garantit pas le niveau d'autonomie du couple ou de la famille¹⁵⁹.

Ces délimitations flottantes des publics génèrent parfois des risques qui ne peuvent être ignorés : tensions entre résidents au sein des gîtes¹⁶⁰, dans les relations avec le voisinage, mais aussi des risques physiques pour les responsables¹⁶¹. Le risque et le conflit restituent ainsi les gîtes en tant que lieux, ayant une dimension collective que l'idée fondatrice de la formule avait peut-être sous-estimée¹⁶². Pour autant, il ne semble pas que les gîtes tendent à se rapprocher du modèle d'appréhension et d'accompagnement des publics qui

¹⁵⁶ - Dans le cadre de la commission on va voir par exemple quel a été le comportement du couple ou de la famille pendant l'entretien. Ça va permettre le diagnostic de ce que j'appelle moi déstructuration ou problématique un peu de comportement, de relation ou tout ça. Souvent c'est perçu dans les entretiens d'admission. Et en fonction de ça effectivement on va cataloguer la famille « tiens celle là est difficile » parce que je ne sais pas ils sont revendicatifs ou ils présentent mal leur truc ou comme ça. (Directeur)

¹⁵⁷ - Donc, on essaie, par rapport au CHRS c'est clair, on a pas de famille avec des gros problèmes de prises de produits. Ça peut arriver qu'ils passent au travers des mailles. Et puis, en un rendez-vous, on n'arrive pas toujours à déterminer le profil des personnes. (Responsable de gîte)

¹⁵⁸ - Alors que nous depuis le début, l'ALT a servi pour des « cas » plus légers que le CHRS. Monsieur M. dit des fois que maintenant il accueille des gens qui devraient être en CHRS. C'est à la fois vrai, mais en même temps dans les admissions, on tient bien compte que c'est un peu différent. Le pronostic est quand même sur des cas plus légers. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas des cas lourds, déstructurations, problèmes psychologiques. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a que des cas légers.. (Directeur)

¹⁵⁹ - C'est des familles ici qui sont beaucoup plus autonomes (qu'en CHRS), qui la plupart du temps ont eu un appartement. Mais est-ce que parce que les gens ont eu un appartement qu'ils sont plus autonomes ? Là, je vous donne les critères de sélection au niveau de l'admission : on essaie de vérifier l'autonomie des gens.

¹⁶⁰ - Moi, je ne peux pas travailler seule avec 7 toxicomanes dans les lieux, je pense pas qu'on ferait un travail efficace (...) Je ne suis pas là tout le temps, je ne reste pas 8 heures au bureau, il n'y a personne le week-end et puis il faut gérer la tranquillité de chacune des familles. Les toxicomanes, même un seul, ça peut faire péter les plombs de tout l'établissement... (Responsable de gîte)

¹⁶¹ - J'ai été séquestré pendant 3 heures avec un couteau sous la gorge par quelqu'un qui a tout simplement pété les plombs comme on dit (...). C'est quelqu'un qui avait bu et puis il a pris de l'ecstasy. (Responsable de gîte)

¹⁶² - Si les gens veulent du collectif, ils vont le chercher ailleurs. Il y a des centres sociaux, des associations... (Responsable de gîte)

caractérise le CHRS de cette association. Les mesures de sécurité destinées à protéger les responsables des gîtes demeurent légères, et le modèle d'intervention professionnelle dont ils sont porteurs continue à privilégier le partenariat et les pratiques de réseau. Le souci qu'ils affichent de maintenir des relations avec leurs collègues du CHRS relève de la même logique de réseau et n'a pas grand rapport avec une demande de constitution d'équipes éducatives : les ressources du CHRS sont des moyens parmi d'autres, parfois plus complexes à manier que les liens avec des partenaires externes¹⁶³.

En cette matière, les négociations portant sur la réduction du temps de travail et l'organisation des services de l'association ont été une nouvelle occasion de visualiser les divergences de formation et d'approche entre les personnels du CHRS et ceux qui interviennent dans les gîtes : la vision des besoins en personnels, des compétences nécessaires, de l'organisation du travail et du rôle à assumer varie fortement selon que l'on considère que les ressources pour l'insertion des résidents sont principalement situées au sein de la structure (information, personnel socio-éducatif, biens et services dont la personne a besoin...) ou dans l'espace de la ville et les services de droit commun¹⁶⁴.

■ *Etre opérateur de l'insertion par l'économique: le service « 3 V »*

En janvier 1996, l'association a créé un nouveau service « Vite un Véhicule pour la Ville », habituellement désigné sous le libellé « 3 V ». Il s'agit d'un service d'aide au déménagement et de récupération de mobilier de première nécessité pour des personnes en difficulté.

La création de 3V atteste d'une attention toujours aussi grande à la question de l'insertion économique au sein de l'association¹⁶⁵, mais qui se traduit par une diversification des modes opératoires sur ce champ. Au rôle socio-éducatif traditionnel du personnel du

¹⁶³ - *il n'y a pas trop de passerelles entre nous, j'ai beaucoup plus de passerelles avec la circonscription d'action sociale...* (Responsable de gîte)

¹⁶⁴ - *Nous on travaille beaucoup sur l'autonomie. Eux ils font de l'accompagnement tout le temps. Nous, non. On n'accompagne pas. Les gens font leurs démarches tout seuls à la CAF. Ils vont à la Sécurité Sociale écrire leur dossier. Ils vont voir une assistante sociale. Ils font leurs démarches. Ils vont voir un propriétaire. On travaille avant sur comment aborder le propriétaire et ainsi de suite. On n'accompagne pas. Eux ils accompagnent. C'est totalement... Nous on n'assiste pas. (...)* *Et c'est vrai que des fois, on s'interroge par rapport à ça. (...) C'est une approche différente. Pas du côté humain, je pense que c'est la structure qui veut ça là-bas, ou peut-être leur formation. Leur formation qui est différente.* (Responsable de gîte)

¹⁶⁵ - L'association Espoir a également pour objectif de créer ou de prendre part à des réseaux, des dispositifs ou des services qui favorisent l'adaptation et l'insertion sociale et professionnelle. Article 2 des statuts de l'association.

CHRS dont une partie a recentré son activité sur l'accès à l'emploi, vient s'ajouter une implication plus directe comme porteur d'activités d'insertion par l'économie¹⁶⁶.

La création et l'évolution de 3V reflète assez bien la manière dont l'association développe son activité. Trois lignes de lecture permettent d'en rendre compte.

D'une part, l'ancrage de l'action dans une généalogie. A sa création, 3V est une activité nouvelle pour l'association mais ne peut être considérée comme une proposition de rupture avec les modalités d'action antérieures. Au plan des faits, le service reprend et formalise des pratiques plus anciennes dont le CHRS de l'association était partie prenante, notamment par le biais d'un réseau local d'associations agissant dans le domaine de l'hébergement et de l'accès au logement (RALI). Mais il est tout aussi important de souligner que les acteurs impliqués dans le montage puis le fonctionnement du service l'inscrivent dans une histoire locale, une généalogie de l'action qui lui confère une valeur autre que purement fonctionnelle¹⁶⁷.

D'autre part, une action construite comme une problématique. La logique de 3V consiste à mettre en correspondance des situations qui, si on les considère isolément, sont autant d'incapacités à agir. Le service répond en effet à la difficulté rencontrée par les CHRS pour fournir à bas prix un équipement de première nécessité aux personnes hébergés. Il offre également une possibilité aux ménages qui souhaitent déménager et n'ont ni le véhicule ni la méthode pour concrétiser leur projet, qu'ils soient hébergés ou locataires modestes. Il propose enfin une opportunité de développer aux administrateurs de l'association, et une action concrète aux partenaires du PDALPD sur un domaine où les opérateurs ne sont pas légion¹⁶⁸.

Enfin, une gestion prudente, « en bon père de famille ». 3V s'est installé sur des bases modestes, en mobilisant des locaux et moyens généraux de l'association et des personnels dont la formation et la qualification se sont faites par étapes. En 2000, le service arrivant à un moment clé de son développement aux plans technique, humain et financier, une réflexion interne est engagée avec l'appui de consultants afin de dégager des pistes d'évolution. L'hypothèse de créer une nouvelle prestation de garde-meubles est étudiée. Elle ne se concrétisera que fin 2001, la Préfecture ayant confié à l'association une mission d'aide au déménagement et au gardiennage des meubles pour les sinistrés de l'explosion d'AZF.

¹⁶⁶ - un autre CHRS toulousain travaille à la même époque sur un projet d'atelier de fabrication de meubles.

¹⁶⁷ - un audit du service réalisé en 2001 atteste cette inscription du service dans une continuité tant pour des partenaires extérieurs (CAF, DDASS, Conseil Général...) que pour les personnels impliqués (utilisateurs du service ou chargés de son fonctionnement).

¹⁶⁸ Le PDALPD peut prendre en charge sous conditions les frais d'acquisition de l'équipement de première nécessité et les frais de déménagement des ménages modestes.

2. L'accueil d'urgence : pérenniser les initiatives des réseaux humanitaires

Depuis le début des années 90, la question de l'hébergement d'urgence est posée sur la scène toulousaine où, comme dans les autres villes d'importance, nombre de personnes ne trouvent pas leur place dans les lieux supposés leur être destinés¹⁶⁹. Principalement portés par le milieu associatif, quelques lieux d'hébergement voient le jour à partir de 1989 et interpellent les responsables politiques et institutionnels locaux, malgré leur faible poids en comparaison avec l'offre d'hébergement plus conventionnelle¹⁷⁰. Toutefois jusqu'au milieu des années 90, les CHRS demeurent sur une position de retrait en matière d'accueil d'urgence bien qu'ils entretiennent souvent des liens étroits avec les réseaux qui sont à l'initiative de ces actions. En 1995, seuls les CHRS gérés par le CCAS de la Ville de Toulouse est impliqué dans le dispositif d'accueil hivernal. Quant à l'accueil immédiat, il est supposé s'établir à 10% de la capacité d'accueil de chaque établissement, sans que la négociation conduite par la DDASS avec l'ensemble des structures n'ait vraiment clarifié son sens ou sa portée pratique¹⁷¹.

L'Association Espoir ne déroge pas à la règle. De fait, entre 1992 et 1996, l'association a diversifié ses réponses en terme d'hébergement et fait évoluer des critères et méthodes par trop décalés avec la situation des ménages qui la sollicitaient. Malgré son intérêt certain, cette dynamique de « différenciation des publics / diversification des modalités d'accueil et d'accompagnement » reste centrée sur un objectif premier, l'insertion sociale globale des résidents. Néanmoins, entre 1997 et 2001, elle va s'impliquer successivement dans trois projets ayant trait à l'accueil hivernal et l'accueil d'urgence. A bien des égards, le passage à ce nouveau registre d'action s'opère sous des formes proches de celles qui ont accompagné les évolutions de l'association durant la période 1992 – 1996.

■ Répondre dans de bonnes conditions aux couples et familles sans hébergement

Sur le principe, la majorité du Conseil d'administration rejette toute idée d'un accueil d'urgence, jugé incompatible avec le projet associatif centré sur l'insertion des couples et

¹⁶⁹ - *Les phénomènes de précarisation des personnes sans résidence stable dans l'agglomération toulousaine*, Médiannes, 1995, GIP Contrat de Ville de l'Agglomération Toulousaine.

¹⁷⁰ - Voir à ce propos les monographies portant sur Gavroche, "Habitat Différent", la rue Job... Il convient de noter également le rôle de l'ALT qui, à partir de 1994, permet à des associations de développer une offre accessible aux SDF (les Resto du Cœur par exemple, qui accroissent leur capacité d'accueil sous forme de petits chalets).

¹⁷¹ - Le plan départemental pour l'hébergement d'urgence des personnes sans abri, signé en 1995 témoigne tout à la fois de ces ambiguïtés et de la place des CHRS.

familles avec enfants¹⁷². En pratique, le faible turn-over et la filière d'admission mise en place excluent toute entrée rapide dans l'établissement. Quant à l'objectif d'insertion, il suppose un hébergement au moins égal à quelques mois, pour une très large part du fait des difficultés chroniques à trouver des solutions de logement en sortie.

L'effet moteur des services de l'Etat

1997 voit se cumuler plusieurs phénomènes qui modifient sensiblement la manière dont se pose la question de l'accueil d'urgence sur Toulouse et sa région. Après une période durant laquelle s'est surtout développée l'offre de logement temporaire via l'ALT, les services de l'Etat confirment, début 97, la possibilité de création d'une vingtaine de places supplémentaires en CHRS, pour pérenniser l'accueil d'urgence qui avait été expérimenté jusque-là sur des crédits d'intervention. Pour la DDASS, mais aussi pour le directeur de l'association qui préside l'association régionale des CHRS depuis peu, l'enjeu est tout autant de répondre aux besoins que d'éviter que ces crédits ne soient réaffectés à d'autres départements, faute de projet.

Interpellé dans ce contexte d'urgence, le directeur élabore un projet sommaire avec un partenaire de longue date, le Secours Catholique¹⁷³. Il bénéficie à cette occasion du plein soutien de son président : *Le Président soutient à fond l'idée que, tant pis, il faut que l'association se mette en avant sur l'urgence parce qu'il y a des besoins et puis parce que pour les couples il y en a qui sont dans la rue, (...) que ce n'est pas normal etc. Donc il dit banco, on fait un projet.* Le projet cristallise pourtant de nombreuses oppositions. En interne, car parmi les personnels du CHRS et une partie du conseil d'administration, l'urgence fait ressurgir la figure du soûlard ou de l'homme violent¹⁷⁴. En externe, car les autres responsables de CHRS, regroupés au sein de l'ARDRESI, reprochent au directeur de l'association d'avoir cédé trop rapidement aux demandes de la DDASS, et de manière isolée.

¹⁷² - *j'avais déjà fait baissé mon seuil d'exigence à l'entrée mais les assemblées générales, le Président d'honneur et tout ça étaient très sensibles sur l'aspect « insertion » donc parler d'urgence ici c'était un peu nouveau et un peu risqué (...) on ne voulait entendre parler que d'insertion.* (Directeur)

¹⁷³ - *Donc là on s'est retrouvé avec le Secours Catholique et moi-même, le 17 janvier ou un truc comme ça, et il fallait bien sûr un pré-projet pour la semaine suivante pour que le projet en question soit crédible au niveau de la Région, dire qu'ils y avait besoin de places d'accueil d'urgence.* (Directeur)

¹⁷⁴ - *L'Association et les travailleurs sociaux ont eu à se coltiner cette notion d'urgence. Avec un certain nombre de réticences ici. Les gens qui disent ouais on va être obligés d'accueillir dans la nuit des gars qui ont bu et tout ça, vous allez voir la violence et tout ça.* (Directeur)

Aux administrateurs désorientés par ce projet, le directeur explique qu'il s'agit de poursuivre le projet de l'association par d'autres méthodes, puisque l'accueil d'urgence concernerait des couples et familles qui sont à la rue. Par ailleurs, l'accroissement de la capacité d'hébergement permettrait de financer un poste de directeur adjoint¹⁷⁵. Le pré-projet est aussi largement commenté aux responsables des autres CHRS, en insistant sur l'urgence qu'il y avait à réserver les crédits, et en proposant que ces places puissent être réparties entre les centres d'hébergement intéressés. Sur le plan technique, l'association prend contact avec une intervenante du comité de ville de la Croix-Rouge qui travaille auprès de SDF pour lui proposer le poste de directrice adjointe.

Un accueil de « courte durée » qui modifie les représentations du public SDF

La DDASS n'ayant pas souhaité que les places soient totalement dispersées, l'association se voit attribuer 10 places d'hébergement d'urgence, rebaptisées « de courte durée ». Cet accord va assez profondément modifier le dispositif d'hébergement de l'association. Le lieu d'implantation proposé par les Domaines état jugé trop isolé, il est finalement décidé d'y déménager le premier gîte social et d'installer dans ses anciens locaux l'hébergement de courte durée. Par sa forme et son contenu, cet hébergement d'urgence emprunte beaucoup à la formule des gîtes sociaux. Il est installé dans une villa proche du CHRS comportant quatre chambres, durée limitée (15 jours), mais aussi un principe d'autonomie des résidents : « Alors on a un fonctionnement qui se met en place avec l'idée d'une certaine autonomie, on ne va pas trop leur casser les pieds, on ne va pas les surveiller toute la nuit... Le week-end, ils sont autonomes, on joue la confiance, on met dans le placard et le frigidaire tout ce qu'il faut comme alimentation ¹⁷⁶.

L'ouverture de cet accueil de courte durée bouscule également les méthodes d'admission en vigueur. En effet, les admissions ne sont plus réalisées par l'association mais par l'instance de coordination de l'hébergement d'urgence, le PAO¹⁷⁷. Un des premiers objectifs de la nouvelle directrice sera de faire intégrer à l'équipe du PAO les contraintes liées à la villa utilisée pour accueillir en urgence. L'équipe recrutée pour travailler sur ce lieu estime en effet qu'il est possible d'héberger 4 couples, dont deux seulement avec chien pour limiter les perturbations. Mais elle fait également valoir en tant que critères de

¹⁷⁵ - Et le Bureau a trouvé très intéressant qu'on ait un budget supplémentaire pour avoir un directeur adjoint (idem)

¹⁷⁶ - (idem)

¹⁷⁷ - Pôle d'Accueil et d'Orientation

rejet la question de la violence, de la capacité à vivre en collectivité, du risque qui pourrait être encouru par les autres résidents et les professionnels¹⁷⁸.

Après plus de 4 ans de fonctionnement, les craintes initiales des professionnels se sont modifiées. La réalité montre que les faits de violence ne concernent qu'un très petit nombre d'hébergés¹⁷⁹. Pourtant, quelques situations de violence extrême ont eu un effet traumatisant auquel l'association a répondu par un dispositif d'écoute et des mesures de sécurité pour les personnels. Quant à la prise d'alcool ou d'autres produits, un régime de tolérance s'est instauré : elle demeure interdite dans le lieu d'hébergement par le règlement intérieur mais, sous réserve qu'elle n'entraîne pas de risque majeur, le résident ayant consommé n'est pas pénalisé¹⁸⁰.

Des hébergés dont les besoins ne relèvent pas d'un accueil de courte durée

Du fait des limites posées lors de sa mise en place, mais aussi de celles qui sont apparues depuis, cette formule d'accueil d'urgence apparaît comme un hybride combinant moyens éducatifs conventionnels, une certaine autonomie des ménages et un cadre d'habitat banalisé. Sa qualité principale réside dans sa capacité à rappeler que les besoins des ménages accueillis n'ont rien à voir avec un hébergement de courte durée, ni même avec l'urgence. Du fait du poids de la demande, le Pôle d'Accueil et d'Orientation qui oriente les demandeurs a instauré une liste d'attente qui compromet quelque peu la possibilité d'accueil rapide.

Le séjour, limité à 15 jours, devait permettre aux résidents de faire une pause et d'engager des démarches administratives notamment. Or, si la qualité de l'accueil est au rendez-vous, les autres objectifs sont difficiles à atteindre : les jeunes couples qui sont *dehors* -

¹⁷⁸ - *N'importe qui et n'importe comment, excepté vraiment notre critère que les gens ne soient pas, puissent vivre en collectivité, qu'il n'y ait pas de problèmes majeurs sur le plan du comportement qui fasse que ça puisse entraîner de la violence envers les autres résidents mais aussi envers l'association. Ce sont vraiment les critères qui font barrage par rapport à l'entrée ici.* (Educatrice)

¹⁷⁹ - *Alors l'agressivité nous de notre côté si véritablement la situation se détériore très rapidement ici, c'est d'envisager une sortie, ce qui n'est pas facile du tout. On a eu quelques difficultés et malgré tout compte tenu de la population que nous avons, il faut quand même dire ces difficultés sont moindres par rapport aux rotations que l'on peut avoir (...) Par contre quand il y a des difficultés elles sont souvent très, très importantes. Quand il y a des clashes, ce sont des clashes très importants.* (Educatrice)

¹⁸⁰ - *Oui, c'est une chose qui se pratique en particulier avec l'alcool notamment quand on a des personnes avec des gros problèmes d'alcool ça se passe dans la rue et ensuite il faut rentrer et le gérer. (...) Il y a une tolérance par rapport à ça. Ça vaut ce que ça vaut sur le plan éducatif. Mais c'est sûr que si on fermait nos portes aux personnes qui ont des problèmes dans ces domaines...* (Educatrice)

*dehors*¹⁸¹, au parcours fait d'hébergements précaires et de squats, sont moins nombreux et trouvent mal leur place dans cette formule d'accueil ; les couples étrangers, en progression, ou provenant d'autres régions à fort taux de chômage, usent facilement du lieu et des services proposés, mais le délai de 15 jours ne permet pas de stabiliser leur situation. Pour tous, la limite majeure de la formule réside dans l'incapacité à construire une solution de logement en sortie, malgré le réseau de partenaires dont dispose l'association : *Pour nous la grosse difficulté, c'est ça. C'est de ne pas pouvoir offrir quelque chose de décent à la sortie. Ne serait-ce que, même l'accueil hivernal. Après la fermeture de l'accueil hivernal, il n'y a plus aucune possibilité. Ce sont des gens qu'on remet à la rue. C'est de plus en plus fréquent. Alors fort heureusement quand même EMMAUS actuellement aide énormément par rapport à la population étrangère.* (Educatrice)

■ ***L'Hôtel de l'Europe :
ou comment sortir de la logique de l'accueil hivernal***

De l'accueil d'urgence au dispositif d'accueil hivernal

La création de places d'urgence au sein de l'association va contribuer à l'ancrer dans les réseaux d'acteurs qui offrent des solutions d'hébergement à tous ceux qui ne trouvent pas place dans les structures plus conventionnelles. Au sein de l'association, la directrice adjointe récemment recrutée quitte ses fonctions, une fois installée la formule d'accueil de courte durée. La remplacera, une intervenante initialement recrutée pour gérer le déplacement du premier gîte social vers sa nouvelle implantation. Ses engagements en tant que bénévoles et ses relations avec les acteurs qui participent à l'accueil hivernal renforcent les possibilités de relation et de travail commun.

Avec certains d'entre eux, les relations sont déjà bien établies, ne serait-ce qu'au sein de l'association des directeurs de CHRS que préside le directeur de l'association. Ce n'est pourtant ni par ce biais, ni au sein de la cellule de coordination que la DDASS pilote, que les réflexions et recherches de solutions se déroulent, mais dans un cadre informel. D'une part, des réunions de travail regroupent dès 1997 les CHRS qui « *font de l'urgence* » et éprouvent un *besoin de se retrouver*¹⁸² : PAO, Maison des Allées, ANTIPOUL, APIAF, CÉPIÈRE ACCUEIL JEUNES...

¹⁸¹ - Educatrice

¹⁸² - Directeur

Du fait de son mode de fonctionnement, ce réseau peine à structurer sa production, malgré les apports du chargé de mission « urgence » de la FNAHRS. Toutefois, il permet de faire émerger trois points de « doctrine » : *14 jours-14 nuits*, afin de ne pas *balader les gens* ; nécessité de mettre en place des référents sociaux pour les gens accueillis ; caractère spécifique du travail qui se déroule dans ces lieux d'hébergement. Il contribue également à renforcer les liens des CHRS avec les associations qui gèrent les places du dispositif d'hébergement hivernal, les impliquant dans la préparation de la campagne suivante. Implication sur le plan institutionnel, mais aussi par un engagement dans des actions à caractère militant, interpellant les élus, les institutions et l'opinion sur l'insuffisance et l'inadaptation des structures d'hébergement aux besoins des gens de la rue. Tel est le cas, par exemple, d'une occupation de locaux situés au centre ville, au cours du mois de mai 1998, accompagnée d'un jeûne de 48 heures afin d'obtenir leur rachat et l'installation d'un hébergement d'urgence. Cette action -efficace au plan médiatique mais sans débouché pratique immédiat¹⁸³- est formellement le fait d'individus agissant en tant que tels et non « es qualité ». Le plus souvent, ils ont des liens forts avec les associations caritatives et humanitaires ou les réseaux à base confessionnelle.

Cette plus forte participation aux réseaux locaux qui agissent et militent pour une meilleure prise en compte de l'ensemble des gens de la rue se traduit, fin 1999, par l'engagement de l'association dans la gestion d'un accueil hivernal situé dans les locaux d'un hôpital très excentré¹⁸⁴. Cette forme nouvelle d'intervention va se mettre en place selon la dynamique déjà écrite aux étapes précédentes de l'évolution de l'association. La DDASS et l'association régionale des CHRS appellent à la prise de responsabilité des CHRS dans la gestion du dispositif hivernal. Ce binôme permet au directeur de l'association de convaincre les membres du conseil d'administration du bien fondé de cet engagement, arguant du fait qu'il ne s'agit là que d'une étape qui vise à faire évoluer les dispositifs d'hébergement *pour que cet accueil hivernal très ponctuel devienne pérenne et qu'il soit aussi pour les couples et familles*. Ce faisant, une association dont les fondateurs sont inscrits dans la mouvance catholique et, pour certains, élus à de la majorité municipale toulousaine, se trouve en situation de gérer un accueil hivernal dans un établissement dont le président n'est autre que le président du Conseil Général dont l'appartenance politique est tout autre. Une occasion supplémentaire d'ouvrir le champ relationnel du directeur auprès d'un des acteurs clé des politiques sociales locales.

¹⁸³ - le lieu est déjà racheté à cette époque et la mairie de Toulouse a accordé un permis de démolition, mais les participants à l'action n'en sont pas informés.

¹⁸⁴ - CHS Marchant, situé à proximité immédiate de l'usine AZF, inutilisé depuis l'explosion.

Vers un accueil « annualisée » des couples et familles à la rue ?

Fidèle à la commande politique qui lui a été formulée, le directeur propose début 2000 à son conseil d'administration, que l'association poursuive dans le sens d'une pérennisation de l'accueil hivernal et qu'une offre spécifique puisse voir le jour en direction des couples et familles. Il s'agit alors de prendre le relais d'une initiative de la Croix Rouge et du Secours Catholique. Ceux-ci ont implanté avec le soutien de la DDASS un accueil hivernal dans un ancien hôtel proche de la Gare, racheté par une société HLM dont le Conseil Général est l'actionnaire majoritaire. Le terrain est donc connu, les protagonistes appartenant tous aux réseaux professionnels ou personnels constitués au fil des ans par le directeur ou les membres du conseil d'administration.

Pour autant, le dossier pose quelques problèmes dont la nature varie avec les interlocuteurs. Il faut d'abord trouver parmi les autres CHRS un « repreneur » pour la gestion de l'accueil hivernal que l'association abandonne après une saison, selon ses engagements. Il faut ensuite intégrer dans la construction du projet les craintes de différents partenaires. Les interrogations des CHRS qui redoutent que ce projet ne capte la totalité des places qui pourraient être financées à court terme si, comme l'association le propose, il s'agit de professionnaliser et pérenniser l'Hôtel de l'Europe. Les craintes de l'élue chargée des affaires sociales à la ville de Toulouse et fondatrice de l'association que son directeur prévient en détaillant la nature du projet, le professionnalisme de l'équipe, et la méthode prévue pour établir les relations avec le voisinage.

Après une réunion de cadrage qui se déroule dans les locaux de la DDASS au mois d'août, les principaux partenaires (DDASS, DDE, Société HLM propriétaire, bureau du logement de la Préfecture) valident la candidature de l'association. Les mois qui suivent permettent l'élaboration d'un projet d'accueil qui vise à établir un consensus entre l'ensemble des partenaires, qu'il s'agisse des institutions ou des acteurs du réseau concernés.¹⁸⁵ Ce sont surtout la mise en sécurité de l'immeuble et l'avancement des travaux qui vont poser problème, du fait du retard pris par les entreprises mandatées. Cependant, l'Hôtel de l'Europe va rouvrir pour la saison hivernale 2000/2001 et accueillir des femmes et des couples avec enfants, avec une forte présence de jeunes couples qui alternent vie en squat et hébergements précaires, *des gens à la rue, avec des chiens, et aussi les questions de violence qui ont été très présentes à ce moment là*¹⁸⁶.

¹⁸⁵ - (à ce moment là) on est en plein dedans, parce qu'il faut le passer avec les partenaires. On ne peut pas faire un truc tout seul, il faut vraiment que ça corresponde bien à ce que pensent les uns et les autres, donc on y va prudemment (Directeur)

¹⁸⁶ Directeur

C'est au sortir de cette première période hivernale de fonctionnement que la question de la pérennisation du lieu et de son fonctionnement « annualisé » est abordée sur le plan institutionnel. Une réflexion sur ce thème est conduite par les directeurs de CHRS via leur association régionale, lors d'une réunion de travail au mois d'avril 2001. Non sans mal : la DDASS 31 vient de faire savoir que les crédits de fonctionnement disponibles pour les CHRS étaient peu importants et devait donc conduire ces structures à réviser leurs priorités ou leur engagement dans certaines actions. Il s'en suit une prise de position de l'ARDRESI qui consiste à annoncer une *grève de toute action nouvelle*, action dont le directeur de l'association Espoir se désolidarise du fait de son engagement dans le projet de l'hôtel de l'Europe. En pratique, seuls deux CHRS répondront à l'appel d'offre lancé par la DDASS en vue de pérenniser cet accueil. Le projet retenu, présenté par l'association Espoir, réserve à chacun des étages de l'hôtel une fonction particulière. Un accueil d'urgence ouvert toute l'année occupe le rez-de-chaussée et le premier. Le troisième étage permet d'héberger des demandeurs d'asile. L'Hôtel de l'Europe devant accueillir des femmes ou couples avec enfants, il est proposé que le deuxième niveau soit affecté à un centre parental, fonctionnant dans le cadre du droit commun¹⁸⁷. Cet aspect du projet est accepté par le Conseil Général dès les premières réunions de travail que la DDASS a proposé sur ce thème et soutenu financièrement au titre de ses missions de prévention et de protection de l'enfance.

D'un montage complexe, fonctionnant sur des financements multiples¹⁸⁸, l'hôtel de l'Europe doit beaucoup aux associations, aux centres d'hébergements et à la DDASS. Mais il marque aussi des formes de complémentarité avec les collectivités locales particulièrement intéressantes. Le Conseil Général est doublement impliqué, via l'organisme HLM qu'il gère et dans le cadre de ses missions d'aide sociale à l'enfance. Quant à la commune, elle pourrait être sollicitée prochainement dans le cadre du soutien qu'elle peut accorder aux « lieux d'accueil adultes - enfants », en relation avec la CAF.

¹⁸⁷ - *D'autre part moi dans la phase préparatoire j'y vois l'intérêt d'avoir des places sur la parentalité ou quelque chose d'un centre parental et là les financements pour le coup sont du Conseil Général.* (Directeur)

¹⁸⁸ - dont une prise en charge de l'hébergement par le biais de l'ALT, de l'accompagnement social sur des crédits d'intervention, notamment.

Figures de passeurs, dispositifs de passe

La logique de différenciation des publics et de spécialisation des formules d'accueil qui leur sont proposées s'est accompagnée d'une double évolution. D'une part, les profils des salariés embauchés se modifient avec le temps. D'autre part, la place de l'association dans les réseaux change de sens : initialement conçu comme moyen d'établir des liens entre semblables, le travail en réseau se transforme occasion d'ouverture sur des mondes hétérogènes. Plus que par le passé, les identités des professionnels autant que de l'association relèvent aujourd'hui d'appartenances multiples.

1. Du travail social au développement local

Lors de la création du CHRS, l'association recrute par étapes les professionnels nécessaires à la poursuite des missions définies en accord avec son principal partenaire, la DDASS. L'univers d'intervention des personnel est alors principalement structuré par les logiques du travail social (spécialisation et respect des clivages professionnels, méthodologies inspirées des études de cas...) mais aussi par le modèle insufflé par l'association et son premier directeur, « la maisonnée ». Efficace et donnant satisfaction aux administrateurs, ce mode d'intervention et la culture qu'il a durablement installée sont rapidement apparus en partie inadaptés aux impératifs de fonctionnement des nouvelles formules d'hébergement que l'association souhaitait développer.

■ *De nouveaux profils de professionnels*

Au sein de l'association, nul ne conteste les savoir faire des professionnels ni, comme ailleurs, l'importance de recruter des candidats possesseurs d'un diplôme de travailleur social comme gage de paix sociale. Les recrutements des professionnels depuis une dizaine d'années ont donc toujours respecté ce « pré-requis » que constitue le diplôme, mais en ouvrant sur trois types de compétences nouvelles, ou plus simplement, que le label des écoles de formation ne garantit pas.

S'agissant d'expérimenter de nouvelles formules d'accueil, certaines compétences complémentaires étaient nécessaires. Le responsable des gîtes sociaux étant le seul intervenant sur la structure, il convenait de recruter des personnes ayant une capacité de *gestion* administrative et technique des lieux, et une grande polyvalence. Y compris si ces

compétences avaient été acquises dans des univers sans rapport avec le travail social, la gestion de camping ou de centres de vacances par exemple¹⁸⁹.

Les gîtes étant appelés à trouver leur mode exact de fonctionnement au fil du temps¹⁹⁰, un deuxième type de compétences était nécessaire, une certaine *capacité à expérimenter*¹⁹¹ et à prendre des risques¹⁹².

Parallèlement, l'association s'engage dans le recrutement de professionnels pouvant faciliter le développement du travail avec les réseaux locaux¹⁹³. Dans tous les cas, il s'agit de professionnels qui ont une expérience antérieure de bénévole ou de travail social dans des associations telles ATD Quart monde, EMMAÜS, La Croix Rouge et, parfois, une implication militante dans des associations de défense du droit au logement ou à la culture pour les plus démunis. On retrouvera ces nouveaux intervenants dans le cadre de la mise en place des gîtes, de l'accueil d'urgence, de la pérennisation de l'accueil hivernal et lors d'une embauche pour le CHRS..

■ Une autre relation entre l'individu et le collectif ?

À bien des égards, les personnes ainsi recrutées ont trouvé dans leur nouvel emploi une occasion de réagencer leur propre relation à l'entreprise comme lieu d'un travail collectif. En effet, l'autonomie dont elles disposent leur permet d'user d'une liberté qu'elles revendiquent pour elles mêmes, mais aussi pour les résidents qu'elles accueillent¹⁹⁴ : *C'est-à-dire qu'on n'accompagne pas les gens. Les gens sont totalement autonomes et si on veut les rendre autonomes, il faut que la structure aussi soit autonome.* (responsable de gîte)

¹⁸⁹ - *Moi j'ai trouvé que c'était intéressant de prendre, parce que justement ça correspondait bien à la notion de gîte, quelqu'un qui avait été gérant de camping et que ça pour moi ça renforçait cette notion de gîte pour pouvoir faire quelque chose d'un peu particulier par rapport au CHRS.* (Directeur)

¹⁹⁰ - *Le projet il n'en savait rien le Directeur quand je l'ai rencontré. Il m'a dit bon je vous reçois, mais il y a un vague projet, je crois, il y a un projet qui va peut-être se faire dans un mois ou un mois et demi ou par là. Il m'a dit ben à ce moment là, je vous rencontrerai si vous êtes toujours intéressé...* (Responsable de gîte)

¹⁹¹ - *Ce n'était pas un éduc classique et je trouvais intéressant de se lancer dans quelque chose qui pouvait prendre un peu une tournure différente.* (Directeur)

¹⁹² - *Et puis en 1996 j'ai répondu à une annonce que le directeur avait fait passer et je me suis retrouvé sur Toulouse. Voilà un petit le parcours avec pas mal d'autres aventures au milieu (...) Il a dû sentir (...) peut-être, je ne sais pas, s'il a trouvé le côté baroudeur...* (Responsable de gîte)

¹⁹³ - *Je crois que, dans les recrutements, ça a été un peu déterminant en tout cas pour moi. Et j'en ai parlé au CA aussi, l'envie de travailler avec d'autres réseaux et puis de profiter du fait que ces personnes là avaient des relations fortes avec ces réseaux là.* (Directeur)

¹⁹⁴ - Il nous semble d'ailleurs assez marquant que l'une d'elles utilise le terme « entreprise » pour désigner l'association qui l'emploi, dans un univers où le mot a le plus souvent un relent de souffre.

L'aide à l'insertion : une volonté de relations entre égaux

Cette pétition d'autonomie va de pair avec un refus du « saucissonnage » de l'intervention sociale telle qu'elle est organisée le plus souvent, et perçue comme la règle de fonctionnement de leurs collègues du CHRS. Le principe des gîtes étant que les ressources nécessaires au résident pour poursuivre sa voie se trouvent dans la ville et parmi les acteurs qui la composent, la multiplication des intervenants au sein de la structure apparaît inopportune. Ce qui est valorisé, c'est l'établissement d'une relation de confiance¹⁹⁵, fondée sur un postulat d'égalité de positions dans la relation et sur un régime de droits et d'obligations, pour l'accueillant et l'accueilli¹⁹⁶. Une certaine version donc du principe : *Je fais avec vous, je ne fais pas à votre place*, que les intervenants trouvent parfois lourde de conséquences pour les résidents¹⁹⁷.

Se référant explicitement à un objectif d'insertion des résidents, ces intervenants accordent une place particulière à l'usage du *contrat*. Celui-ci est défini comme un *cadre officiel*¹⁹⁸ qui permet de *refaire le point et de remettre en route des projets*, de parler de *ce qui les préoccupe, qu'est-ce qu'ils auraient voulu mettre en place et qu'ils n'ont pas mis en place*. Son usage ne s'est établi que progressivement et il semble qu'il serve aujourd'hui principalement de ponctuation dans la relation¹⁹⁹.

La possibilité de rompre cette relation est également posée comme un droit de chacun²⁰⁰. Ce faisant, les intervenants n'ignorent pas que la relation qu'ils entretiennent avec les accueillis conserve un caractère dissymétrique : en cas de rupture, les résidents perdent ce qui a motivé leur arrivée, à savoir la recherche d'un toit puis d'un logement autonome. Peut-être arrivent-ils à compenser en partie ce déséquilibre des positions en affectant au logement une place particulière dans la relation contractuelle. Le logement est considéré comme un droit dont sont privés les résidents, non du fait d'incapacités sociales mais

¹⁹⁵ - *Il y a aussi une confiance entre les gens qui s'établît. Donc à partir de là, quand la confiance s'établît, on va aller très vite au niveau de nous ce qu'on appelle le relogement.* (Responsable de gîte)

¹⁹⁶ - *Je vais être un peu grossière, mais je leurs dis « vous n'êtes pas plus con que moi et je ne détiens pas la vérité, et si ma façon de fonctionner, ce que je vous propose ne vous convient pas, vous pouvez aussi trouver autre chose ailleurs »* (Responsable de gîte)

¹⁹⁷ - *On fait moins (pour eux)... enfin c'est vrai qu'ils sont responsables. C'est vrai que ça pèse : autonomie, responsabilité... Je me dis des fois...* (Responsable de gîte)

¹⁹⁸ - *il s'agit d'un document qui consigne le contenu des échanges entre accueillant et résident, co-signé par le résident, l'accueillant et le directeur.*

¹⁹⁹ - *Si on discute de problèmes dentaires avec une personne qui considère que c'est pas un problème, bon. Si ça fonctionne pas aujourd'hui, cela fonctionnera demain, avec quelqu'un d'autre ou seule. Si la personne ne veut pas se retaper physiquement, un jour ou l'autre elle s'apercevra que c'est nécessaire.* (Responsable de gîte)

²⁰⁰ - *Ça peut vouloir dire aussi être capable de rompre le contrat, on peut aller jusque là, des deux cotés. Ça arrive.* (Responsable de gîte)

d'évolutions du marché du logement qui les exclue. De ce fait, dans le cadre du contrat l'accueillant a pour objectif d'user de tous les moyens possibles pour permettre la concrétisation de ce droit²⁰¹, sans ignorer la rudesse de l'exercice pour les résidents. Le contrat ne semble pouvoir être rompu que dans les cas où l'accès à un logement n'est pas - ou plus - le souhait du résident.

Le collectif comme ressource des individus

Les accueillants interrogés ne font du collectif ni une visée, ni un support méthodologique de leur travail. À la perspective communautaire, ils préfèrent la thématique de la confrontation à l'hétérogène, mettant en valeur le brassage des nationalités dans les gîtes dont ils ont la charge, même si il se paie à l'occasion de tensions racistes entre résidents²⁰², ou le nécessaire mélange des sexes pour pouvoir parler de lieux d'intégration²⁰³.

Dès lors, le gîte n'est qu'un des lieux qui peut faciliter cette rencontre avec des mondes inconnus ou peu accessibles. S'insérer dans les réseaux ou y jouer un rôle actif figurent en bonne place parmi les objectifs des responsables de ces structures. Il s'agit d'une composante d'autant plus importante du travail quotidien que les réseaux sont décrits comme « fragiles », nécessitant un effort permanent de ceux qui en participent²⁰⁴. Tels les « collectifs santé », qui peuvent rassembler une quarantaine de partenaires, professionnels de santé ou du social, mais aussi commerçants ou policiers. Ils ont leurs « piliers », trois ou quatre de leurs membres qui assurent aux collectifs un minimum d'intendance, tout en s'accommodant d'un perpétuel état de réseaux semi-structurés où les relations et échanges ne répondent pas toujours à un ordre prédéterminé²⁰⁵.

²⁰¹ - *c'est vrai qu'il y a quelques années, si on m'avait dit que j'irais voir un propriétaire pour le persuader que vraiment la famille est merveilleuse et pour qu'il la prenne, ou même des responsables HLM (...), j'aurais dit non.* Responsable de gîte

²⁰² - *Oui bien sûr. Ça (les pratiques d'évitement entre résidents) se fait par rapport aux arabes, ça se fait par rapport aux noirs. (...) Par contre c'est absolument marrant le brassage de population. (...) On a des nationalités différentes et je crois que c'est ce qui fait la richesse d'un gîte. De cet endroit là.* Responsable de gîte

²⁰³ - *dans les centres sociaux (...) on parle de socialisation et d'intégration d'un quartier mais on ne trouve que des femmes (...) Je trouve que c'est un peu à côté de la plaque.* Responsable de gîte

²⁰⁴ - *Donc c'est un groupe de personnes qui en définitive, avec des affinités ou pas d'affinités, qui se rencontrent, qui font l'effort de se rencontrer. (C'est un) partenariat qui est tout à fait développé, mais il est fragile.* Responsable de gîte

²⁰⁵ - *on devient en définitive un groupe qui se côtoie avec un point de chute maintenant, on en rigole un petit peu, c'est le Central Park. C'est-à-dire, c'est un petit restaurant où on se retrouve très régulièrement. Enfin très régulièrement, c'est-à-dire qu'on fait nos réunions. Alors là on s'aperçoit qu'on se retrouve pour parler du travail qu'on va faire sur le point de vue santé, avec un thème et on ne parle pas du tout de ça : j'ai eu des problèmes, j'ai eu telle chose, qu'est-ce que tu as fait, etc...* Responsable de gîte

Cette forme d'organisation facilite les démarches qu'entreprennent les résidents des gîtes²⁰⁶, les aide à accroître leur autonomie par les réseaux qu'ils construisent dans la ville²⁰⁷, ou à infléchir l'image qu'ils se font d'eux-mêmes²⁰⁸.

L'organisation collective semble ici constituer une ressource pour les individus qui y participent : lieu où puiser la légitimité et les moyens nécessaires à l'exercice de leur métier pour les professionnels ; pour les résidents, opportunités d'appropriation de biens ou de services mais aussi de constitution de liens et d'habitudes, sur un terrain en partie balisé.

■ *Vers des identités multiples*

L'association Espoir conserve à ce jour l'essentiel des valeurs consignées dans son projet initial, tout en renouvelant les voies par lesquelles elles se mettent en œuvre. De même, elle continue de s'appuyer fortement sur les réseaux qui lui ont donné le jour, tout multipliant les alliances et les possibilités de collaborations. Le fait marquant des dix dernières années de la vie de l'association n'est pas, en soi, la multiplication des attaches identitaires des membres actifs ou de ses salariés, au demeurant difficile à démontrer, mais plutôt que ces ancrages dans des univers hétérogènes ne se dissimulent plus et accèdent au rang de valeur, de potentiel d'action et de développement pour l'association.

Des attaches dans plusieurs univers

On vient de le voir que pour une partie des salariés récemment embauchés, l'appartenance à des réseaux locaux a constitué, non pas un critère mais au moins un motif d'embauche. Contrairement à des périodes plus anciennes, il ne s'agissait pas là de s'assurer de la conformité idéologique ou de la soumission des candidats, mais plutôt de capter des savoir faire et un potentiel relationnel. L'ouverture de gîtes fondés sur le

²⁰⁶ - *Bon à partir de là on voit il y a une efficacité totalement... avec des situations, il y a des gens qui arrivent à des situations de grosses difficultés, bon et bé on s'aperçoit c'est beaucoup plus simple, c'est moins compliqué pour les gens, il y a un réseau très rapide, il y a un partenariat.*
Responsable de gîte

²⁰⁷ - *Ces gens là, on va leur permettre après de se faire, déjà au niveau santé, leurs propres réseaux. Bon, je parle santé, mais ici je voudrais plutôt parler culture...*

²⁰⁸ - *Comme nous on fait l'effort en définitive de vraiment s'insérer dans le quartier, de travailler sur le quartier et bien, les résidents qui arrivent ici automatiquement sont très rapidement, font partie un petit peu de la vie du quartier (...). Et à partir de là on s'aperçoit que les gens changent très vite et la position au fur et à mesure bon on les voit ils deviennent de plus en plus coquets, ils font attention à leur habillement, ils font attention à quelque chose, ils s'insèrent plus facilement.*
Responsable de gîte

primat du partenariat de proximité n'a fait qu'accroître et diversifier la nature des liens horizontaux entre les professionnels de l'association et leur « milieu naturel », la ville.

Ces faits ont des précédents au sein même de l'association. Le renouvellement du Conseil d'Administration a fait place à des hommes dont les compétences de montage et de gestion de projets complexes ont été mises à profit pour diversifier et étendre les actions de l'association. Leurs attaches professionnelles ont pu, à l'occasion, faciliter la conduite de ces projets. Côté technique, le recrutement du directeur actuel atteste également de l'importance prise par l'ouverture à des univers multiples. Reconnu dès avant son embauche par les partenaires publics et les acteurs travaillant auprès des publics toxicomanes ou très déstructurés, celui-ci a très vite lié le développement de l'association à celui de partenariats élargis. Son engagement dans les associations de professionnels, puis son implication dans des instances de travail nationales sur les politiques d'hébergement ont inscrit l'association dans des espaces qui ne lui étaient pas ouverts auparavant.

A leur manière, les services locaux de l'Etat ont participé à cette mise en réseau. L'ALT, mais surtout le plan Perissol (logement d'urgence), de par le partenariat obligé qu'il prescrivait entre opérateurs spécialisés (patrimonial, locatif, social), a conduit l'association à se rapprocher d'organismes HLM et d'activer à cette occasion des liens anciens mais peu visibles jusqu'alors. Ce faisant, elle a engagé des collaborations avec des partenaires proches des réseaux protestants ou travaillant dans des services relevant du Conseil Général, univers connus mais avec lesquels les relations n'étaient pas quotidiennes.

Identités complexes : l'individu et la structure

Plusieurs exemples de l'histoire récente de l'association montrent l'importance des lieux semi-formels dans lesquels les salariés se sont investis : groupe sans dénomination précise auquel participe le directeur et qui permet de donner un nouveau contenu à l'accueil d'urgence ou à l'accueil hivernal ; pratiques souples des « collectifs santé » qui laissent place à des niveaux d'engagement variables et à l'établissement de liens de confiance. Pour une bonne part, l'efficacité de ces lieux tient à l'imprécision des identités de ceux qui s'y retrouvent : individus certes, mais repérés comme appartenant à une structure qui les emploie, ou visualisé comme ayant des liens proches ou distendus avec un ensemble d'autres individualités aux identités elles aussi complexes. Il en est de même d'une partie des relations que la DDASS, par exemple, noue avec les associations du secteur de l'hébergement, représentés le plus souvent par leurs responsables techniques.

À travers eux, c'est un ensemble de liens locaux qu'elle mobilise, avec un impact positif -elle réussit ainsi à faire prendre corps localement à une politique nationale- mais aussi des effets avec lesquels elle doit combiner, logiques de groupe de pression par exemple.

Cette indétermination identitaire, ce statut des acteurs qui se situe selon les cas bien en deçà ou au-delà de leur place formelle n'est pas crédité d'effets positifs en toutes circonstances. Aussi étrange que cela puisse paraître, c'est dans les moments où cette indétermination apparaît sur des scènes publiques qu'elle est le plus fortement remise en cause²⁰⁹. Ces véritables dispositifs de passe qui se sont mis en place au fil du temps font évoluer les représentations des publics à héberger et les réponses produites. Mais ils tissent aussi une trame relationnelle dont une partie du personnel politique semble ne s'accommoder que pour autant qu'elle reste imperceptible.

²⁰⁹ - le directeur de l'association s'est vu reprocher de n'avoir pas pris l'avis de son conseil d'administration avant d'accepter de jouer le rôle de modérateur dans une réunion publique où étaient invités les têtes de listes aux dernières élections municipales, pour évoquer leur politique en matière d'hébergement et de réponse aux sans abris.

Les publics successifs de « SOS Voyageurs »

Dans la gare centrale, une association caritative dispose d'un local alloué par la SNCF. Cette association est elle-même fédérée avec des associations de même nature qui proposent leurs services dans 16 grandes gares en France, sans compter la dimension européenne. Elle assure son intervention uniquement sur la base du bénévolat de ses adhérents pour conserver à l'hospitalité momentanée sa «naturalité» : elle veut attester de la possibilité de rapports humains en toute simplicité, sans la médiation obligée de techniques professionnelles, ce qui garantit à ses yeux leur pluralité et leur diversité. Le bénévole agit en puisant dans son savoir-vivre ordinaire : par son expression et ses gestes habituels, il favorise l'intercompréhension dans la sérénité des relations.

Cet attachement au bénévolat se fonde d'abord sur le refus de la double contrainte professionnelle, celle de l'exercice de compétences techniques particulières et celle du salariat et de son organisation : *On ne peut pas être professionnel et bénévole. Si on est professionnel, on est salarié... Si on doit devenir des professionnels, on va laisser la place à des salariés : ils veulent des professionnels gratuits, non ! C'est pas normal. Il faut accepter que le bénévole de temps en temps il doive garder le petit-fils qui ne peut pas venir, il est fatigué, et il en a marre, et il ne met pas de cravate, etc*²¹⁰. Il se justifie aussi par leur mode d'intervention : elle vise à orienter, de sorte que, parmi les informations données, certaines ont trait à l'accès à divers professionnels.

Cela ne veut pas dire que l'action du bénévole n'engage pas des compétences : au-delà du recours à son savoir-vivre, la question de sa formation reste posée. En effet le risque pour lui est «d'en faire trop», de se laisser entraîner, de «se perdre» avec quelqu'un qui l'a sollicité : l'engagement du bénévole dans l'échange et la communication, dans le service rendu nécessite donc une vigilance du maintien d'une certaine distance au cœur même de cette «proximité naturelle» de la civilité ordinaire. La formation à cette compétence-là se fait sur le tas, à la fois dans les échanges avec les autres bénévoles et au cours des permanences.

Le point de départ de l'intervention de cette association est dû à l'exode rural suscité par le développement industriel : hommes et femmes descendent du train sans points de repère dans la ville ; certaines personnes, à l'attention caritative, perçoivent la situation comme source de dangers, surtout pour les jeunes filles, et se lancent dans une intervention dans les gares pour accueillir, avertir et orienter. Mais ce premier souci de lutte contre les risques d'entraînement à la prostitution est assez rapidement élargi : ce ne

sont pas seulement de jeunes femmes qui se présentent aux permanences ; le premier public qui se constitue est formé plus largement par un ensemble de voyageurs «paumés et stressés». La gare leur apparaît comme un immense carrefour et ils n'arrivent pas à en déchiffrer les directions. Parmi eux on trouve des voyageurs à qui on a volé papiers et argent, exceptionnellement des voyageurs blessés, mais aussi des «voyageurs sans billet». Mais ce sont les deux formes d'accueil pratiquées qui «attirent» ces deux sortes de public. D'un côté un accueil hors du local, sur le «pas de la porte», pour ces voyageurs momentanément perdus en quête d'un renseignement : l'échange langagier s'accompagne du geste, on n'hésite pas à faire quelques pas pour soutenir une indication ou pour indiquer un accompagnement compatissant. D'un autre côté le voyageur peut être reçu dans le local, invité à s'asseoir, écouté plus longuement s'il manifeste son désir de parler et de trouver un réconfort : la quête d'une information objective cède le pas à la recherche d'un échange humain qui intègre quelques bribes d'une épaisseur biographique à problèmes.

Comme ce «travail de gare» n'est plus aujourd'hui très intense, l'association offre un service d'aide à la montée et à la descente des trains à de jeunes handicapés ainsi que leur accompagnement vers les institutions qui les reçoivent. Une fois encore cette nouvelle intervention fait appel d'air pour un public plus large : ce sont tous les handicapés en transit qui sollicitent leurs services. Vient un moment où les bénévoles, surtout composés de retraités, ne peuvent plus assurer ces milliers de montée ou descente de trains des handicapés voyageurs : l'association se tourne vers la SNCF qui a pris, en 1998, plusieurs dizaines d'emplois-jeunes pour les substituer au travail de l'association, mais elle conserve son intervention auprès d'une partie de ce public, les non-voyants en particulier (on montrera pourquoi ci-après).

Les «voyageurs sans tickets» ont sans doute permis la transition vers un autre public : les bénévoles en viennent à s'occuper des «indésirables entre guillemets de la gare» c'est-à-dire *les gens qui ne sont pas des voyageurs*, et sans doute ceux qui ne font pas partie des personnels SNCF, des personnels de restauration et autres personnels de passage dans le hall de la gare en quête d'un service particulier (distribanque, marchand de journaux, etc) On peut dire que la qualification d'indésirable est institutionnelle (même si elle est reprise avec des pincettes par les bénévoles) dans la mesure où elle vise des personnes qui se sédentarisent quotidiennement dans le hall de la gare qui est d'abord le lieu de passage des voyageurs par chemin de fer. L'essentiel est que le travail d'accueil en vient à prendre une troisième forme : l'accompagnement et, éventuellement, l'orientation de ces sédentaires intermittents de la gare. Ce travail humanitaire de présence compatissante et de réconfort dessine les contours d'un public «d'irrécupérables» que les bénévoles fré-

²¹⁰ - Entretien 2000

quentent avec bienveillance et à qui ils rendent service en prenant le téléphone pour leur prendre un rendez-vous selon leur besoin du moment. Ils les considèrent comme «irrécupérables» du fait que leur rapport à la configuration sociétale générale s'est durcie en une opposition violente, en particulier contre les institutions qui veulent les «faire sortir de là» à tous prix, sans égard pour leur histoire personnelle.

Les bénévoles les qualifient aussi «d'anciens» en englobant sous ce terme *les pauvres types professionnels* qui sont tantôt des pauvres malheureux (hommes et femmes) du quartier de la gare, tantôt *le SDF classique sans hébergement* et qui vit dans Toulouse ou l'agglomération, tantôt les cas psychiatriques, «habitues» du hall, parfois excités et agités mais qu'ils réussissent habituellement à calmer. Parmi eux, il y a «*les crampons*» c'est-à-dire des personnes qui ont l'art de s'installer dans le local dès que vous leur ouvrez la porte et qui restent tout au long de la permanence si vous ne leur demandez pas de sortir. Ces anciens ont leur mode de vie que les bénévoles respectent : ils exercent plutôt à leur égard un léger soutien civil ou bien ils les invitent à être moins embarrassants pour le bon déroulement des activités ordinaires du lieu, sachant, par leur observation et par de longs échanges avec eux, que leurs concurrences et leurs conflits témoignent a contrario de certaines formes de solidarité entre eux, par petits noyaux.

Au cours des années 1980, peu après la création des Restaurants du cœur et de la Banque alimentaire, l'association s'engage dans un service supplémentaire : elle sert des repas, le soir, dans le hall de la gare. Bien sûr, la nouvelle activité visait ces «anciens» : elle leur faisait faire l'économie d'aller quêter leur repas du soir (ou de la journée) avant de trouver un coin d'hébergement. Mais le public s'élargit : d'une vingtaine de repas à la fin des années 1980, les bénévoles servent quarante à cinquante repas en 1999. A vrai dire, le public se transforme aussi : ce sont *les gens de la rue Bayard*²¹¹ c'est-à-dire des jeunes routards avec des chiens. Ils sont globalement perçus comme violents : *des gens voyous qui arrivent avec des chiens, qui se battent tout le temps, qui chient partout... ils nous piquaient tout, on pouvait rien dire*²¹².

Tel est le portrait moyen de ces routards accompagnés d'un «chien de rue», animal de défense et d'attaque plus qu'animal de compagnie, au regard du mode de vie le plus général. En faveur de ce portrait, un triple constat : tous les anciens habitués s'en vont parce qu'ils ont peur (*Ce sont des gens qui faisaient partir nos amis*, disent les bénévoles) ; des femmes bénévoles de la Croix-Rouge qui leur proposaient des services à partir d'un minibus ont été battues ; les ripailles vespérales de ces «voyous avec chien» troublent l'ordre public et le chef de gare intervient pour les faire chasser du hall et pour interdire à l'association de continuer la distribution des repas (printemps 2000). Peut-être

²¹¹ - C'est une rue de Toulouse en face l'entrée principale de la gare, qui conduit au Centre ville.

²¹² - Entretien 2000

plus que la violence matérielle, c'est la violence symbolique qu'ils manifestent de multiples façons (leur chien mais aussi leur tenue vestimentaire et leur maintien corporel farouche), qui signifie avec force leur insoumission et leur révolte : c'est parce qu'ils n'ont pas accepté de «se faire petits» dans le hall de la gare au moment de la distribution des repas que la SNCF est intervenue pour interdire la distribution des repas dans le hall de la gare. Mais tous les ponts ne sont pas coupés : le façonnement du public par quelque forme de sélection, fondée sur une offre spécifique de service, continue. *J'en ai retrouvé un l'autre jour ; alors, il me dit : «Tu nous as laissé tomber» - Vous vous êtes laissé tomber, c'est pas moi qui t'es laissé tomber, si on a fait ça, c'est à cause de vous, si vous aviez été sérieux, gentils...» Parce que quand on leur donnait à manger, je leur disais, «Vous sortez, vous restez pas». Autrement il y avait 50 types assis sur les bancs, non, non... Et ben ils nous ont pas écouté. Les bons ont été punis par les autres»²¹³. Le partage de ce public s'exprime là sur plan moral, mais très concrètement la ligne de partage s'opère entre certains de ces jeunes qui viennent «jouer les crampons» en sollicitant les bénévoles qui les orientent vers le PIAO, la MTAS, MdM, des CHRS²¹⁴, etc, et les «intraitables» : *Ils ne veulent pas chercher, ils ne veulent pas écouter, ce sont des fous. Ils sont fous. Et ils s'en foutent, d'eux-mêmes, de leur vie*²¹⁵. Au nom d'une «gare propre» ces «intraitables» ont été chassés et ils ne peuvent plus revenir à la gare «en troupeau» : le contact avec les bénévoles peut subsister à titre individuel mais leur vie collective ne peut plus se manifester dans le hall. Quant à l'autre public, celui des anciens va revenir tandis que les routards, plus jeunes, viennent prendre ce que l'association peut leur apporter : une information, une orientation, un lieu et un moment pour se «pauser». Parmi eux quelques-uns viendront manifester fièrement leur nouvelle stabilité en célébrant la sédentarité d'une adresse permanente, tandis que continuent de défiler près du local de l'association d'autres routards et que viennent s'y arrêter les sédentaires de rue habituels. Les bénévoles ne lâchent pas pour autant l'accompagnement des jeunes handicapés légers. C'est que les stigmates se diffusent et rejaillissent sur ceux et celles qui les fréquentent : parce que le handicap est valorisé et suscite la compassion, les bénévoles bénéficient de cette valorisation ; c'est sans doute un moyen de compensation par rapport aux stigmatisés les plus dévalorisés qui «salissent» le hall de la gare. Du coup apparaît en filigrane un nouveau clivage au sein des «gens de la rue» : les uns sont convenables et fréquentables et d'autres pas. Trouveront-ils un lieu, une offre de service et des concitoyens pour exercer envers et contre tout leur droit de cité ?*

²¹³ - Id.

²¹⁴ - PIAO : Pôle d'Accueil, d'Orientation et d'Information ; MTAS : Maison Toulousaine Accueil et Solidarité ; MdM : Médecin du Monde, mission France ; CHRS : Centre d'Hébergement et de Réadaptation Spécialisée.

²¹⁵ - id.

La Résidence « Plein Sud »

Le lieu est évoqué à plusieurs reprises dans le présent document. Il a fait l'objet d'un début d'enquête concrétisée par deux entretiens avec l'animateur du PACT-ARIM chargé *de la gestion technique et de la gestion sociale des résidents*. Les contacts avaient été repris pour une relance des rencontres (notamment avec certains locataires, avec d'autres membres de l'équipe sociale). Nous étions en septembre 2001, quelques jours avant l'explosion de l'usine AZF dont le bâtiment est tout près, seulement séparé par une rocade urbaine et la voie ferrée... La structure est alors fermée.

Nous nous limiterons ici à une brève présentation.

Située comme son nom l'indique au sud de la ville, le bâtiment est une ancienne résidence de petite taille (une trentaine d'appartements) appartenant à une société HLM de la ville.

Inoccupé depuis l'élargissement du pont autoroutier qui le surplombe, l'immeuble est rapidement squatté, avec le soutien de l'Union Droit Au Logement. *Et puis il y a eu tellement de problèmes ici que l'État²¹⁶ a demandé au PACT-ARIM de s'occuper de la gestion technique et sociale des lieux* sous régime ALT.

Un encadrement éducatif pour un peuplement hétérogène et problématique

La citation qui précède dit la nature du « travail » engagé, démarche visant avant tout à pacifier le lieu en contrôlant sa fréquentation : *assainir certains problèmes du passé (...) créer un espace de travail sain, propice à une action sociale et éducative au bon sens du terme. (...) Déjà être crédible pour affronter les gens, affronter les problèmes, jouer au gendarme des fois, rappeler à l'ordre, recréer le cadre, le mettre en place, réécrire tout : ça va des critères des « missions Plein Sud » jusqu'à la charte de vie, jusqu'à la « convention de résidence » liée à l'entrée des gens, etc.*

²¹⁶ - qui refuse une fermeture pure et simple demandée par les collectivités locales.

Le site est encore longtemps décrit, sur le mode volontiers dramatisant, comme lieu de confrontation entre des entités sociales très différentes. Il est marqué d'abord par la présence de jeunes définis comme « travailleurs » et agressifs, *qui ont commencé à mettre en danger la sécurité des résidents. C'était le groupe qui organisait des rave parties dans les environs. Il avait du matos, ils en avaient plein le camion. Ils avaient plein de copains qu'ils recevaient. Pour la plupart c'était des filles et des garçons qui venaient de milieux très aisés hein !* Les relations entre habitants sont ceux du « chacun pour soi » dans lequel l'équipe éducative s'essaye à ne pas laisser les plus entreprenants *faire ce qu'ils voulaient.*

Deux assistantes sociales sont appelées en renfort pour *faire l'accompagnement individuel vers le relogement.* Des associations « spécialisées » (dans le suivi des toxicomanes notamment) interviennent par ailleurs. Mais le suivi individuel ne résout pas les difficultés de la cohabitation et la résidence continue à se caractériser par l'hétérogénéité de son peuplement, entre :

- *des jeunes qui relèvent d'un CHRS, qui ont des difficultés d'insertion, (mais) qui ont toujours un lien familial, tout ça, (...) et des difficultés d'insertion professionnelle,*
- *des jeunes plus marginalisés et définis au regard de leur profil de toxicomanes,*
- *des personnes définies à la fois comme très démunies et « errantes » (figures de routards et public des rave),*
- *quelques adultes, demandeurs d'asile territorial.*

Le point de vue très exogène que traduit cette description participe également à situer les déboires du collectif. La rencontre entre les résidents et entre les résidents et l'encadrement professionnel et bénévole se focalise sur les parties communes et surtout sur la cuisine collective. Le « travail » engagé consiste dans l'entretien des lieux, dans la préparation de repas en commun, travail sur « l'ordre » et sur « l'hygiène ». Des ateliers d'activités sont ouverts, mais leur animation ne s'évade guère plus de la logique éducative. La comparaison avec la démarche du GAF-Habitat Différent, ou avec celle de l'association La Boucle (squat également « géré » par le PACT-ARIM et suivi par la même équipe), met en exergue l'absence de projet collectif valorisable, et l'absence d'inscription des projets individuels dans une dynamique de groupe.

La personne salariée du PACT-ARIM, chargée de la « gestion » des résidents a démissionné de son poste au début de l'été 2001 (ce qui ne manquera pas d'appeler au rapprochement avec la situation de l'accueil de jour de Foix). Au lendemain de la fermeture du site, les résidents de Plein Sud ont été dispersés et perdus de vue.

Des interventions dans le département de Ariège

Le département de l'Ariège constitue-t-il une spécificité au regard du phénomène de « l'errance » ? Autrement dit, existe-t-il des éléments d'histoire, de géographie, de construction sociale qui viennent organiser, structurer l'errance dans ce département, de manière originale ?

Cette question nous a conduit à aller interroger un certain nombre de personnes (une vingtaine) sur ce territoire. Ont été ainsi rencontrés des lieux où se concentrent soit des habitats collectifs, soit des réponses associatives ou institutionnelles (Saint-Girons, Foix, Tarascon, Massat, Pamiers, Lavelanet...).

Précisons d'emblée que notre approche n'est pas exhaustive. Il ne s'agissait pas de dresser une cartographie précise des sites, mais plutôt de repérer (de loin en loin, par un effet boule de neige) des personnes, intervenants sur le phénomène de l'errance et, dans le cadre de l'étude, d'analyser leur représentation des publics SDF ainsi que leur place et position dans le dispositif général ariégeois. Nous avons en ce sens symétrisé la méthode d'approche développée sur le territoire toulousain, à savoir le repérage de structures remarquables ou exemplaires du point de vue de notre objet : la figure du passeur.

En plus des entretiens répétés (le plus souvent 3 ou 4 fois) de ces acteurs, des collectes d'articles de journaux, des bilans d'activité ou encore des documents internes aux structures (énonçant les objectifs, missions, engagement mais aussi les règlements) sont venus nourrir l'information et enrichir l'analyse.

C'est à partir de ces divers matériaux rassemblés durant l'année 2001 que notre étude s'est construite. Sans être *une photographie (un cliché) un instantané*, de la « réalité de l'errance » en Ariège, elle n'en constitue qu'une étape qui continue de s'écrire au jour le jour²¹⁷.

Ces éléments de méthodologie brièvement posés, notre propos se centrera donc dans un premier temps sur le cadre général qui vient structurer « l'errance » en Ariège. Seront ainsi rappelés les différents dispositifs ressources sur le département.

²¹⁷ Ainsi, en février 2002, comparaissait devant le tribunal 4 personnes vivant sur le « squat de Tarascon », inculpées pour « outrage à agent », « violation de domicile privé » et « dégradation de bien ». Ultime rebondissement, d'une histoire de 4 années entre les « squatteurs » et les institutions qui aboutira 15 jours après à la destruction du lieu par les pelleteuses.

Dans un second temps, notre attention se portera sur certains lieux qui sont, nous semble-t-il, essentiels pour comprendre les relations qui s'instaurent entre les SDF et les structures ou les institutions. A partir de là, nous serons amenés à analyser les différentes représentations et positions qui émergent sur le territoire autour du SDF. Cela nous conduira à interroger, à travers les liens qui s'instaurent avec ces publics, la figure du passeur.

Ces résultats seront enfin mis en perspective à ceux de Toulouse. Ce comparatif nous permettra d'ébaucher des pistes de réponses à notre question initiale.

Géographie de l'offre de services

On a coutume de présenter l'Ariège comme un territoire morcelé, éclaté. Pour cela plusieurs critères sont mobilisés.

La différence évidente réside dans la distinction entre la montagne et la plaine (le Sud et le Nord). La première concernant plus de 70% du territoire est de fait peu habitée, voire pas du tout. La deuxième concentre la majeure partie des habitants. La différence rural/urbain ne se superpose pas exactement au premier critère. Les quelques villes du département sont bien sûr concentrées sur la plaine, au pied des montagnes (Pamiers, Mirepoix, Lavelanet, Foix, Tarascon). Mais cette distinction renvoie aussi à la concentration des services et des institutions. Ainsi lorsque l'on tente de repérer les réponses mises en place auprès des personnes SDF, elles se situent à de très rares exceptions près dans les quelques villes importantes du département.

Ces différents critères orientent ainsi l'action publique sur les sites urbains. Ils dessinent une géographie des ressources institutionnelles mobilisée sur le fait SDF. On trouve ainsi des lieux ressources à Pamiers, à Foix (la préfecture) à Saint-Girons, mais rien à Tarascon, à Mirepoix, à Ax-les-Thermes, et peu à Lavelanet.

Toutefois une observation attentive du département nous engage à mobiliser un nouveau critère qui paraît intégrer les deux autres : les vallées. Ainsi le département se construit autour d'axe de vie, de mobilité. Quatre axes structurent le paysage : Mirepoix/Lavelanet ; Pamiers/ Foix/ Tarascon/ Ax-les-Thermes ; Saint-Girons/ Massat ; l'Arize (qui pourrait être identifié comme « la plaine » ou « le sud »). A mesure que l'on s'engage dans ces vallées, on s'isole des autres jusqu'à aboutir « dans la montagne », sorte d'impasse ou seul le retour (rebrousser chemin) semble possible. On s'éloigne en même temps de la ville/ de l'urbain et de ses lieux « ressources » tant économiques qu'institutionnels.

Les personnes « SDF »²¹⁸ interrogées s'inscrivent dans ces axes. Leurs déplacements habituels s'effectuent très rarement entre vallées (certaines vallées étant plus perméables que d'autres aux mobilités). Beaucoup, lors des entretiens déclarent leur ignorance de lieux, de personnes dans d'autres vallées. Ceux de « Tarascon » ne vont pas sur Saint-Girons et encore moins sur le massatois (distant de 40 kms) ; l'inverse aussi peut être constaté.

Il y a ainsi des frontières (naturelles ?) qui cloisonnent les espaces de vie et rendent difficiles les échanges, les relations entre ces publics.

Par ailleurs, Toulouse constitue un lieu de déplacement pour la plupart de ces personnes. Cette agglomération (éloignée d'une centaine de kilomètres) semble faire converger ces différentes vallées. Tous les enquêtés font état de déplacement vers cette ville soit pour y séjourner temporairement, soit pour y effectuer des échanges d'expériences ou commerciaux. On peut alors constater que leur mobilité s'effectue suivant le pôle Nord-Sud (urbain et rural) structuré autour de l'axe agglomération - ville -rural -montagne.

Ces espaces construisent ainsi un imaginaire de l'errance tant de la part des institutions que des publics. Ainsi, à mesure que l'on s'éloigne de la ville *trop grande* où *c'est violent* et *galère pour squatter des trucs*, où *l'on est emmerdé par les flics* ou *par d'autres squatteurs* et que l'on se dirige vers les montagnes où *c'est plus tranquille*, *on te fout un peu plus la paix* où *il y a plus d'espace*, il semble que l'on s'éloigne des lieux des contrôles, de la norme pour aller vers la liberté²¹⁹. On pourrait alors opposer la montagne comme le champ ouvert des possibles et la ville comme le lieu organisé de l'action publique. Il y a ainsi une spécialisation de la structuration sociale qui se superpose à l'espace physique.

I- Présentation des services

On compte dans le département un seul CHRS de 40 places (situé à Pamiers et Mazères, villes les plus proches de Toulouse), et il est aussi structuré autour d'un accueil de nuit de 8 places (initialement géré par la mairie). Il gère le 115 (numéro pour l'hébergement d'urgence). Foix, la préfecture, concentre à elle seule une partie importante des dispositifs (accueil de nuit, accueil de jour, Auberge du Pont de l'Écho, ainsi que divers services gérés par l'UDAF – Abri, ou la CAF – le Bial).

²¹⁸ Nous reprenons ici la formulation employée par les structures rencontrées.

²¹⁹ Entendu comme une absence de contrainte

A Saint-Girons se situe « le logement relais d'urgence » qui gère un appartement T2 (gestion en ALT) et deux chambres d'hôtel à 2 places gérées par une éducatrice.

Enfin Lavelanet dispose d'un accueil de nuit (de 4 places).

A l'exception de Massat qui accueille un service original, aucune autre ville ne dispose d'hébergement d'urgence, ou de douche... Il en est ainsi pour Mirepoix, Tarascon, Ax-les-Thermes.

Le dispositif ALT se concentre essentiellement lui aussi sur les trois villes importantes du département (Pamiers, Foix, Saint-Girons).

La DDASS confirme et précise l'organisation des différents services du département. Elle donne ainsi à lire les conceptions qui président à l'implantation de ses lieux et par là même les représentations des publics accueillis :

Parce qu'il y a une évolution de ces publics et parce qu'en terme de DASS on est de plus en plus interpellés par les SDF, donc on est, on est amenés à bricoler des dispositifs entre guillemets. Et moi je me suis, enfin je me suis plus particulièrement intéressée au dispositif ALT. Je ne sais pas si vous connaissez le dispositif ALT ? Allocations Logement Temporaire ! et comme c'est un dispositif très souple qui fonctionne sous forme d'appartements, c'est une allocation temporaire qu'on donne à des associations qui sont entre guillemets connues pour une compétence.

Concernant le numéro 115, elle souligne alors dans la journée c'est Mazères et ça bascule, la nuit, c'est Pamiers.

Les dispositifs reposent en grande partie sur les intervenants sociaux qui sont sensés assurer « l'accompagnement social » :

- le Bial c'est le dispositif unique dans le département agréé par le FSL pour faire de l'accompagnement social parce que le département de l'Ariège en terme d'accompagnement social, il a trois conseillères en économie sociale et familiale qui sont entre guillemets des interventions libres, mais elles sont sous direction CAF et ce sont trois conseillères qui à l'origine avaient été recrutées pour faire de l'accès au logement et actuellement elles font, elles se sont habilitées, les seules habilitées à faire de l'accompagnement social FSL. (DDASS)

- mais se voir prescrire par le FSL trois mois d'accompagnement social et rendre compte au bout des trois mois de ce qui a été fait c'est-à-dire aider le locataire à être conscient de ses devoirs, de ses droits (DDASS)

- Le dispositif ALT est très souple, en plus c'est nous qui le gérons... c'est un dispositif qui pallie un petit peu à toutes les difficultés. On expulse, on n'a pas de situation, on n'a pas de possibilité de se reloger, c'est triste, eh bien on va faire appel à l'ALT » Pour vous dire si c'est souple.

Parfois les dispositifs développés ne répondent pas aux situations des personnes.

- l'ALT c'est provisoirement, on y rentre des personnes qui vont y rester, alors en moyenne c'est pas plus de six mois, et y en a qui vont essayer d'y rester deux mois, trois mois. Et puis d'autres, qui vont y rester huit mois, neuf mois ! la moyenne il ne faut pas que ça excède six mois (DDASS)

-Au bout de six mois il n'y avait plus de projets, donc on l'a mise dehors !! alors ça c'est intenable ! c'est intenable parce que le projet il faut qu'il y ait plus de, il faut qu'il y ait du temps quoi ! il faut donner du temps au temps !

D'une manière générale sur les sites, il y a une mise en conformité des lieux (chauffage, eau chaude) qui manquait jusqu'à une date récente.

A Saint-Girons, l'historique de l'hébergement précise le public accueilli :

- à l'origine y avait un accueil de nuit qui est, qui est squatté sur Saint Girons, y avait 7 ou 8 places

- la Mairie de l'époque avait un accueil style abri de montagne. ça veut dire que c'était en dur, une petite maison, y avait un grand banc en bois et là théoriquement avec un sac de couchage les gens venaient. Et puis après progressivement on a mis le chauffage dans la douche, on a installé l'eau chaude. Et puis là maintenant on a un CES qui venait le matin, qui ouvrait, qui fermait. Ils ont défoncé au moins dix fois quoi !! nous un jour on y est allé, bon dans le passé y a eu un meurtre ! bon alors on dit que le lieu est très ! nous on y est allé un soir et c'est vrai que bon, c'est des marginaux qui font la loi.

- Le gros problème qu'on a là haut, c'est que je ne pense pas qu'ils achètent. Ce sont des terres qui sont sans... propriétaire. Vous savez Massat, les gens sont morts, tout est dans l'indivision, on a perdu les propriétaires éventuels qui seraient en vie et ils s'approprient les terrains.

-C'est vrai que « le belge » il construisait ... mais une de nos préoccupations : comment arriver à entrer en contact avec toutes ces personnes » et lorsque les contacts existent, c'est à dire que des publics interpellent les institutions « il faut bien dire que là-haut certains maires ont été amenés à refuser par exemple de donner des aides sous prétexte qu'ils n'avaient pas de logement ».

-Alors on a essayé de réfléchir, de voir. On avait fait un noyau dur d'assistantes sociales, de gendarmes..., on avait fait une approche avec eux et une association, mais cela n'a pas abouti.

A Massat : *«Le belge » : à cette époque, il était référent local du Secours Populaire, puis le Secours Populaire ne s'est plus reconnu dans son projet. Il avait à ce moment là même une mission avec la direction du travail et un chantier d'insertion, référent institution.*

A Lavelanet :

-quand c'était madame Y, quand c'était madame Y, y avait la chaleur qu'elle apportait ! la chaleur ! peu importe ce qui manquait aux murs ! !

- moi aussi on m'a fait des observations ! alors moi je décroche, j'appelle et je dis à l'élue en charge du dossier et alors je leur ai dit, on m'a dit qu'il n'y avait pas d'eau chaude, on m'a dit que les draps, y avait pas de draps, et alors le surlendemain on me téléphone : ça y est le chauffe-eau est réparé et on a apporté des sacs de couchage et des draps, c'était tout à fait exceptionnel, mais c'est la blanchisserie du CAT qui les lave (DDASS), - c'est le genre de mec par exemple il va recevoir quelqu'un, par exemple un jour il avait pris, y avait quelqu'un qui était en instance de divorce et il était très peiné de voir que sa dame le laissait, eh bien en pleine nuit il dormait pas encore ce gars, il avait de la peine, eh bien le gars, enfin le gardien il est tout à fait rentré dans la souffrance du gars, il a décroché le téléphone en pleine nuit et il a appelé sa femme en disant : alors comment, comment heu ! voilà ! vous voyez ! et puis il fera de la morale, il fera... non ! moi je dis que ce n'est pas satisfaisant ! (DDASS)

A Foix : *qu'il y avait une femme qui venait de faire une IVG à la SCOP, elle était à la rue, je ne sais pas mais elle n'avait pas de lieu pour être accueillie. A l'hôpital, je ne sais pas pour une IVG on l'a lâchée le lendemain ! eh ben donc on a dit pour ce type de situations il faut qu'on arrive à trouver un appartement et où la personne va trouver donc un gîte, un couvert, va avoir la visite de Cap santé pour qu'éventuellement on puisse voir où elle en est quoi, lui permettre de poser ses valises, avant de repartir dans la rue. (DDASS)*

On peut constater l'hétérogénéité des réponses en Ariège. Différents sites existent mettant en œuvre des modalités d'intervention spécifiques. Chaque vallée, chaque ville citées engagent des formes spécifiques de réponses en direction des publics. Ces réponses sont liées aux conditions historiques, géographiques propres à chaque site. Elles ne sont pas homogènes. Elles se mettent en place grâce à des initiatives locales. C'est à partir de la chronique de quelques unes de ces expériences que nous présenterons notre étude.

Ainsi, nous nous sommes centrés sur la chronique de trois sites (le Couserans, la vallée de Foix) et la vallée de l'Ariège pour présenter la diversité ariégeoise du phénomène de l'errance.

II - Le regard de l'institution

Si ces différents services dessinent une palette d'accueil, de réponses institutionnelles ou associatives, leur diversité permet de lire aussi en contre point les représentations des personnes en errance portées par les institutions. En effet, ces modalités d'hébergement mettent en lumière, la manière dont les pouvoirs publics en Ariège, construisent les catégories de l'errance. C'est « légitimement » du point de vue de l'institution et de son éloignement à « la norme » que ces personnes sont envisagées :

- Je pense que c'est des publics qui dans un premier temps refusent les institutions, refusent les lieux où le règlement est trop précis .

- Ils faisaient la loi

- C'est des personnes que l'on peut dire en marge.

- on a mis n'importe qui des jeunes, bon, pendant un certain temps ils descendaient de leur montagne et puis c'est eux qui décidaient d'accepter ou pas, ou de ne pas accepter ceux qui passaient. Et puis ils se sont installés pendant longtemps hein ! (DASS).

Chaque lieu renvoie à la représentation d'un type de public. Il désigne à travers ses modalités d'accueil et d'hébergement les critères mobilisés pour caractériser le public visé ou attendu. Leur complémentarité et leur articulation tentent de construire un continuum, un parcours des réponses sur l'errance. Au travers des réponses, un axe se précise : à un pôle on trouve les personnes qui refusent toutes les règles et relations aux institutions, et à l'autre pôle celle qui vont accepter les cadres, les contacts et à terme intégrer un habitat dit « traditionnel », c'est à dire un appartement loué par un privé. Entre les deux tout un arsenal de lieux aide à faire l'apprentissage progressif « des devoirs et obligations » du logé.

C'est un modèle de l'insertion qui prend appui sur l'éducatif. Les termes d'accompagnement, de parcours, de prise en charge, de soutien, de suivi social sont récurrents dans les entretiens de ces institutions. Ils font pendant, et se justifient en désignant le public des gens alcoolisés, qui *fument*, comme *éloigné*, *paumé*, *en grand difficulté*, *violent*, *certaines relevant de la psychiatrie*, *des jeunes qui n'ont plus rien à perdre* :

Là, il faut développer l'offre, ce qui nous paraît essentiel c'est de faire du développement d'appartement, surtout logement adaptés, de plus en plus de logements adaptés pour des familles nombreuses, pour des personnes qui sont marginales et qui ont besoin progressivement d'appivoiser, enfin de s'appivoiser. Il y a un apprivoisement, quand on a eu des personnes dans la rue, qui squattent, on ne peut pas les mettre du jour au lendemain dans un logement .(DDASS)

Pour justifier ces articulations et afficher une cohérence dans le dispositif hébergement, un coordonnateur des différents lieux d'hébergement implantés à la préfecture (Foix) a été nommé et financé par la DDASS :

-Pas éduc de rue mais c'est lui qui assure le lien entre l'accueil de jour, l'accueil de nuit et l'auberge. Et je pense que là, même à l'accueil, on a bien nous le schéma, il l'a bien établi (DDASS).

-C'est le poste de coordination que la DDASS paye à l'UDAF pour essayer de mettre du lien, par exemple : on avait des personnes qui étaient amenées à chercher un hébergement, l'accueil de jour avait du mal à travailler avec l'accueil de nuit et donc a souhaité voir comment les uns et les autres fonctionnaient et que chacun puisse arriver à trouver, d'abord qu'on fasse un service qui puisse avoir des complémentarités, de la cohérence dans le dispositif. (DDASS)

-« c'est elle qui va faire signer le contrat, qui va se porter garant, enfin qui va poser les repères avec la personne et qui toutes les semaines va venir voir si les choses vont bien, pour voir ce qu'il faut envisager en terme de projet.

D'une manière générale, aux catégories de publics qui sont de plus en plus éloignés des dispositifs institutionnels (implantés dans la ville) se superpose un discours sur la montagne. S'opère ainsi un glissement entre la ville, lieu de l'intégration, de l'urbanité (la politesse des mœurs, le bon ton, du policé, du civilisé) et la montagne, lieu de la marginalité, du sauvage (proche de l'état de nature, primitif, étranger, libre), du non civilisé, asocial (occultant que les squatteurs, comme ceux qui vivent dans la rue sont dans la ville).

L'intégration désigne alors un parcours, un cheminement qui s'opère de la périphérie vers le centre, c'est à dire de la montagne vers la ville et plus précisément vers la préfecture, lieu des institutions ou vers l'agglomération toulousaine, capitale régionale. Il s'agira alors de les faire descendre de la montagne, gage de la réussite de l'insertion.

Le cas d'une femme évoqué par une référente institutionnelle illustre cette représentation :

- la directrice qui a pris le coup de fil, en personne. Elle n'en croyait pas ses yeux et elle, elle a appelé le service des urgences à l'hôpital pour voir un peu ce qu'il fallait faire. Pour finir au départ parce qu'eux, ils ne demandaient rien, ils venaient déclarer la naissance. Pour finir, on a dans un premier temps, c'était les gendarmes de montagne qui devaient aller là haut et éventuellement porter la femme et le bébé et puis dans un second temps, il y a eu une mobilisation d'un médecin des sapeurs-pompiers qui est monté. Et

qu'est ce que vous croyez qui s'est passé ? Elle a refusé de descendre. Parce qu'on voulait l'hospitaliser, 800 mètres, il faisait froid, on voulait l'hospitaliser. Tout le monde est reparti. Alors il paraît que sous cette tente en plastique ou je sais pas, il y avait un poêle et il faisait bon (DDASS).

A l'inverse, et nous le retrouvons dans le discours d'un élu d'une ville de moyenne importance, lorsque les personnes n'ont pas réussi à s'intégrer, on tente de faciliter leur implantation vers la montagne ou plus exactement sur des « petits villages plus isolés ».

Concernant le développement des squatteurs *on les a mis en contact à leur demande, avec un maire d'une petite commune vers la montagne (élu).*

On retrouve ici la vallée non seulement comme axe de déplacement, mais aussi comme axe de socialisation. Un projet de service ressource implanté dans le Couserans débute son analyse du contexte local par ce préambule : *L'éloignement de tout centre urbain accentue l'isolement et les difficultés rencontrées par la population locale (la vallée est à 3/4heure du premier et seul centre urbain qui est la sous-préfecture Saint-Girons (5000 habitants). Le parcours type de cette population part, dans un premier temps, d'un habitat isolé et précaire pour tendre vers un rapprochement du bourg principal (Massat) en fonction de l'évolution socialisante (scolarisation des enfants, envie et besoin d'insertion ...). L'objectif est de sortir d'un habitat précaire et extrêmement isolé.*

La représentation de la ville opère aussi une distinction mais moins nettement. L'espace urbain se découpe peu, dans les entretiens, entre le centre et les faubourgs. La plupart des villes ont leur accueil de nuit et leurs services logement en leur sein. Rares sont les lieux d'hébergement implantés en périphérie (le Pont de l'Écho à Foix et Saint-Girons sont des exceptions).

Ainsi, la ville semblerait se construire comme une entité à part entière. Il n'y a pas de re-découpage fort de l'espace de la part des personnes enquêtées qui viendraient reconstruire un dedans et un dehors, un centre et une périphérie sur la ville. A de rares exceptions près, la ville constitue une entité homogène du point de vue du phénomène SDF ariégeois. La taille des villes du département peut sans doute être un premier élément d'explication. Pourtant la notion de quartier existe et avec elle, celle de faubourg. Les squats eux-mêmes sont tout autant implantés dans la ville qu'à ses abords. En fait, il nous apparaît qu'une hiérarchisation des critères s'opère davantage sur l'axe rural /urbain que sur un re-découpage de l'urbain.

Le modèle de l'intégration est très prégnant dans les discours portés par les structures institutionnelles. Ils en constituent le socle. L'intervention est structurée autour d'intervenants appartenant au travail social (éducateur, assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale, animateur). Dans ce cadre, le public errant n'est pas défini autrement que par son éloignement à l'insertion et aux dispositifs. Il n'y a pas de caractéristique propre associée au SDF. Les enquêtés mobilisent différentes figures de l'insertion : les femmes seules avec enfants, les jeunes, les violents, ceux qui sont alcoolisés... La question de l'absence de logement est même parfois mise entre parenthèses. Certaines personnes qui ont un logement (habitent un appartement, une maison) sont parfois, au regard de leur éloignement aux dispositifs d'insertion inclus au phénomène SDF ou errant.

III - Les intervenants relais

Ce premier regard, sur la description du dispositif institutionnel en Ariège par une institution laisse dans l'ombre un certain nombre d'expériences d'habitat collectif (squat de Tarascon, Lavelanet, Les Tunnels du Massatois...). Il laisse aussi penser, à cette étape, que le dispositif se structure autour d'institutions et de professionnels inscrits dans le champ du travail social.

Il n'en est rien. En fait, un certain nombre d'associations maillent le territoire et interviennent à titre militant, bénévole auprès des publics errants. Ils sont soutenus par les institutions. Ainsi, le Secours Catholique, les Familles Rurales ainsi que des pasteurs viennent renforcer le dispositif en intervenant directement sur le terrain, auprès des personnes. Ils constituent des acteurs relais entre les institutions publiques et « les publics en précarité ».

En effet si leurs missions restent l'aide au public en difficultés, ils développent des formes spécifiques d'interventions. A cette étape, nous nous centrerons comme dans la partie précédente, sur le regard porté par les institutions sur ces associations caritatives. Il permet de préciser et d'approfondir les représentations et les cadres d'interventions mobilisés par les institutions.

Dans un deuxième temps nous analyserons les positions de certaines de ces structures. De nouvelles figures de l'errance et formes de médiation apparaîtront. Enfin nous centrerons notre observation sur des formes collectives qui émergent des personnes elles-mêmes à la rue, en contact (qui interpellent) des dispositifs institutionnels. Leurs discours font apparaître la manière dont ces publics se présentent et revendiquent leur(s) spécificité(s).

Ils donnent à lire aussi leur relation au modèle institutionnel. Au-delà des inévitables tensions entre ces catégories, ils permettent de repérer des formes possibles de passages, c'est à dire des personnes assurant un lien, une médiation entre deux mondes, entre deux registres, deux référentiels normatifs.

Un certain nombre de lieux sont à l'initiative de figures locales :

- C'est le pasteur F., maintenant il est mort, je sais pas si vous l'avez connu, à Labastide-sur-l'Hers, c'est à côté de Lavelanet ça, et alors il est natif... et il avait obtenu des crédits européens en 1985 et il avait restauré sa ferme familiale et pendant un certain temps, on y logeait là aussi, c'était un accueil atypique de gens, on y avait des ALT. L'agrément a été retiré, ils ont souhaité ne pas continuer parce que là aussi il y avait le charisme de la famille de F. qui était protestant, et puis la belle-fille et la sœur du pasteur a commencé depuis que son mari était instituteur ou prof au collège, elle était maîtresse de maison, mère de famille et elle avait cette maison, dans la paroisse de son frère, elle continuait au titre de la solidarité protestante, ouvert à tous, c'était à l'époque où on avait les projets de pension de famille, c'était 2 projets qu'on voulait faire avec les « ponts de l'écho » et S. et moi je me rappelle quand on avait donné l'agrément on avait retenu ça comme un agrément atypique parce que c'était un milieu rural parce que c'était une forme d'accueil où les familles avec les enfants pouvaient être éventuellement hébergées et puis elle a été confrontée à de la violence, et puis elle a recommencé un petit peu, elle a perdu de l'argent, elle avait avancé de l'argent, donc ça c'est soldé par un abandon en 92. ... Là on avait un bon dispositif. En plus on avait l'accueil de nuit géré par le Secours Catholique qui gérait ça. Là aussi confronté à la violence de personnes alcoolisées. Ils ont décidé d'arrêter. Actuellement on est pas bien (DDASS).

-J'ai un voisin, J., qui est président des protestants, ils sont organisés en, c'est un pas un conseil paroissial, c'est un laïc qui a leur responsabilité. J., il est président de toute la communauté et on doit le rencontrer avec le pasteur de Bordes, monsieur XX, parce que Bordes, l'église protestante a une maison qui serait éventuellement susceptible d'être louée. Alors s'ils acceptaient ... (DDASS).

-A un certain moment on avait des relais comme le Mas d'Azil qui était très satisfaisant, vous allez au mas, là on savait qu'il y avait une petite cuisine avec deux lits (DDASS).

-le Mas, c'était le Secours Catholique mais là le curé, il a refusé. Nous n'avons plus rien dans la vallée. C'est pour ça qu'on va essayer de voir avec Charlie si le protestant des Bordes accepteraient de mettre. Le problème qu'on va avoir là, on va mettre cet appartement à disposition, on va faire une ALT, mais sur le terrain qui va suivre ? Il faut une équipe qui vienne ouvrir, fermer, qui entretienne les lieux, qui assure le petit

déjeuner, le repas de midi, celui du soir. Et ça au niveau d notre schéma on voit... (DDASS).

Les expériences de lieux (pour l'une arrêté, pour l'autre en devenir), mettent en lumière l'importance de la personne référente. Le fait qu'elle soit du pays et surtout qu'elle soit connue et reconnue par la communauté (prêtre, pasteur) et au delà par la société (bourgeoisie), lui confère une sorte de légitimité pour proposer/ mettre en place des réponses :

C 'est une famille très connue. Monsieur et madame de XX, ils ont 6 ou 7 enfants, il y a un pasteur, c'est comme les familles de F, c'est des vieilles familles bourgeoises (DDASS).

Tout le cadre de l'intervention semble garanti par la position du maître d'œuvre et par son inscription sociale et/ou familiale et /ou professionnelle Ce surcroît de compétence peut être accordé à des personnes ou à des associations caritatives. Les références à l'insertion (sociale familiale et ou professionnelle) ressurgissant comme un label de compétence. D'une part ces personnes jouent comme des exemples de parcours qui peuvent être capitalisables et transférables vers d'autres publics, et comme une garantie, des valeurs des cadres sociaux et moraux engagés par les institutions. En cela il constitue des modèles de l'intégration sociale. Par ailleurs, leur mission auprès du public en marge est relativement homogène : elle s'appuie sur les référentiels de l'humanitaire. Elle inscrit son intervention dans l'aide et l'assistantat, le secours aux personnes démunies.

Cette mission ne se superpose pas exactement à la logique de l'insertion ou plus précisément l'intégration sociale et professionnelle. Il ne s'agit pas d'accompagner le SDF sur un parcours à partir d'étapes successives et aboutissant à intégrer progressivement la personne à travers l'apprentissage des cadres (du logement, du travail...) mais plus précisément d'offrir un espace de soutien, d'aide en comblant les désavantages de leur situation (offrir un toit, au mieux un foyer, une activité au mieux une place dans une communauté de vie). Il ne s'agit pas de les désigner à partir de leur responsabilité individuelle de leur situation, de les dévaloriser, de les stigmatiser mais plutôt de leur reconnaître une humanité et à partir de là de leur attribuer « comme les autres » une place sociale. C'est leur valeur « humaine » qui engage l'intervention et l'implication de ses structures. Seul leur parcours de vie, de travail, qui s'origine dans des « accidents » malheureux, dans des malchances successives, les a conduit à la rue.

Il ne s'agit donc pas de les « apprivoiser » mais de leur redonner une chance en leur tendant la main pour rétablir un lien. « La marginalité » des personnes rencontrées par ces

associations tient plus à leur condition de vie difficile qu'à leur absence de capacité à s'intégrer. Il s'agira dès lors de tenter de compenser les différents désavantages des cadres de vie en offrant un café, un toit, une douche, une lessive, une boîte aux lettres, un casier pour poser ses affaires...).

Cette liste (non exhaustive) constitue la palette des services offerts aux personnes par les associations caritatives, qu'il s'agisse des accueils de nuit, de l'accueil de jour ou de certaines pensions gérées par des prêtres ou des pasteurs. Ces associations puisent leur référence dans le secours aux personnes en « grande difficulté ».

Ce modèle de l'intervention, sous-tendu par des représentations et des conceptions du public spécifique ne s'oppose cependant pas radicalement au modèle de l'intégration valorisé par les travailleurs sociaux. Ils constituent, nous semble-t-il, deux pôles complémentaires et structurent les réponses de l'intervention sociale : aux caritatifs associe l'image de lieux de bas seuil accueillant (ou étant sensé accueillir) tous les publics, c'est à dire ceux les plus éloignés de la société (« d'un projet »), les plus en difficulté ; aux structures « institutionnelles » est alors dévolue la mission de « l'insertion » auprès des publics qui acceptent de s'engager dans une démarche d'accompagnement, de suivi, vers « un logement traditionnel », vers « un emploi normal ».

Il se constitue une sorte de continuum entre ses différentes structures. Leur articulation reste cependant complexe, voire difficilement opérationnalisable. D'aucun y voit plutôt une accumulation de dispositifs, de systèmes empilés qui ne se recoupent pas. Ils mobilisent alors l'image du « mille feuilles ». Dans ce cadre, une hiérarchisation s'opère. Aux uns, l'offre de service dite de première nécessité renvoyant aux besoins essentiels de l'homme (manger, dormir, se loger) et aux autres l'offre de service « secondaire » c'est à dire d'intégration des valeurs et normes sociales. Les premiers assurent l'exigence initiale minimale (le gîte, le couvert, la santé à travers une conception empruntée pour certains au caritatif, pour d'autre à l'hygiénisme). Les seconds construisent un droit à un statut social (être habitant, être salarié, reconnu, valorisé et accepté). C'est une morale de la charité pour le prochain qui est mobilisée. Elle est empruntée aux concepts chrétiens et réactivée par l'implantation du protestantisme en Ariège. Cette charité s'oriente vers un certain nombre de points précis qui forment un bloc appelé les « œuvres de la miséricorde »²²⁰ ou « œuvres de charité » dès le XII^{ème} siècle par le clergé.

La miséricorde, mouvement d'amour compatissant et généreux répond aux misères d'autrui. Elle souligne l'affection fraternelle qui relie chacun aux autres et s'enracine dans

²²⁰ « Soyons compatissant, miséricordieux envers qui souffre, nourrissons qui a faim, abreuvs qui a soif, vêtons qui est nu ... » charité et assistanat, colloque des cahiers de Foujeaux, 1978

des principes de solidarité, de partage et d'égalité entre les membres de la communauté des hommes. La diffusion de ce modèle jusque chez les laïcs trouvera son expression dans l'assistantat, forme organisée de gestion de la pauvreté. Ces structures réengagent un lien avec ces publics et les orientent le cas échéant, vers les dispositifs institutionnels. Elles assurent une médiation entre le monde des exclus et celui des inclus. En rencontrant les personnes les plus éloignées des dispositifs d'insertion, elles permettent de ré-instaurer une relation entre le dedans et le dehors et, partant, d'envisager de les accompagner vers les structures de droit commun (hôpitaux, sécurité sociale pour la santé...) Dans ce cadre de référence, peu de contreparties sont demandées aux personnes rencontrées. Les règlements sont considérés comme basiques, minimaux. Il n'y a pas d'exigence forte envers le public accueilli : absence d'alcool ou de drogue, ou plus précisément d'interdiction de prise d'alcool ou de drogue dans le lieu, pas de violence ou d'agressivité forte, fonde le cadre de l'accueil. Le principe simple du respect d'autrui est le gage de la qualité de l'échange entre les personnes.

C'est d'ailleurs à partir des registres d'irrespect et de violence que sont signalés le plus souvent les problèmes et les difficultés que rencontrent les structures. De nombreux référents des lieux (salariés, bénévoles, responsables) font état de ces tensions. Cela peut aboutir à des fermetures temporaires ou définitives ou encore à des démissions pures et simples des « encadrants ». Le traitement de ces tensions, de ces dérèglements, engage aussi des réajustements de la part des interventions. Ils reformulent et réorganisent parfois les cadres de l'échange : le règlement se « durcit » (refus des chiens à l'intérieur des locaux ou dans certaines parties du bâtiment), refus des personnes sous l'emprise de l'alcool, fermeture à certaines heures (par exemple entre midi et quatorze heures), réorientation des services proposés (ateliers d'animations, abandon des repas...), tarification de certains services (douche, café...). Progressivement se mettent en place les formes d'une nouvelle relation aux publics ciblés, engageant d'autres représentations des personnes et modifiant les droits d'usage du lieu d'accueil. Ces crises (désignées comme telles par les référents des lieux) fondent par bonds successifs de nouvelles perspectives de travail. Pour analyser ces évolutions, nous rendrons compte de l'histoire de deux structures d'accueil implantées sur la ville de Foix : l'accueil de jour et l'auberge du Pont de l'Écho.

Les lieux d'accueil de Foix

I. L'Accueil de jour

Les origines

A proximité de la Préfecture, implantée au centre ville, (*on est dans la ville*), séparée par un square et quelques habitations, une petite maison vétuste, entre rue et rivière accueille dans la journée les personnes en « errance ». Ce lieu, géré par le Secours Populaire dès son ouverture en 1997, vient compléter un accueil de nuit ouvert en 1995 :

- *c'est qu'en 95 après des incidents nationaux, style les gens meurent de froid sur heu, dans la rue et tout ça, y a eu un décret national qui disait qu'il fallait ouvrir des accueils de nuit* (Accueil de jour 1)

- *dans l'Ariège y en avait pas du tout et ce que je me souviens moi c'est qu'il y a eu une sorte d'appel d'offres qui a été fait par le directeur de la DDASS à ce moment-là. Énormément de projets et je crois que le Secours Populaire y était ...* (Accueil de jour 2)

- *il me semble bien que ça été décrété par rapport au schéma départemental... comme quoi la préfecture et les sous-préfectures de l'Ariège devaient ouvrir un accueil de jour* (Accueil de jour 3)

Le lieu se structure autour de la présence de 2 intervenants salariés (animateur, éducateur) ainsi que de la permanence d'une infirmière d'une autre association (CAP SANTÉ). La mission générale de cette structure est « d'accueillir les SDF et les personnes en situation de grande précarité » pour offrir certains services :

- *D'abord y a un service d'accueil informel parce que les gens ils peuvent venir ici rien que pour avoir une boisson chaude ou froide. On a un service d'hygiène* (Accueil de jour 3)

- *une douche, lessive aussi. Tout un tas de services qui sont à la disposition des personnes qui sont en grande précarité. Et des orientations. Pas un accompagnement mais des orientations. Les personnes peuvent être orientées vers les services compétents qui peuvent gérer ou trouver des solutions à leurs situations !* (Accueil de jour 2).

- *au niveau des animations, bon y a de l'informatique, la bibliothèque, quoi encore des parties de, de jeux de société éventuellement ! enfin on fait avec ce qu'on a quoi, mais l'animation elle se situe dans l'accueil quoi ! elle a fonction d'accueil* (Accueil de jour 3)

Figures d'usagers

Le public est identifié au regard de sa « désocialisation », c'est à dire de « sa rupture de lien par rapport à une norme sociale ». Il comprend *le SDF qui va se barrer de chez ses*

parents et le demandeur d'asile quoi hein ! je veux dire là on est dans les deux cas extrêmes quoi ! ouais ! le SDF, le routard de profession presque tu vois ou le zonard ou le jeune qui est en difficulté momentanée et qui a besoin d'être, pour refaire ses papiers parce qu'il n'en a plus, pour des problèmes de santé, pour heu (Accueil de jour 2)

La question de l'absence de logement ne suffit pas à rendre compte du public accueilli :

- je crois qu'il y a aussi les gens qui sont sédentaires et dans une difficulté et ils sont en grande souffrance, en souffrance d'écoute, surtout un grand, grand isolement. Et en même temps dans un isolement aussi social parce qu'ils ne rentrent plus dans les, je veux dire ils n'adhèrent pas ! ils ont un appartement d'accord, ils ont le RMI et en même temps ils sont, ils sont pas du tout, ils n'ont aucune activité, ils n'arrivent pas à trouver, y a un ennui finalement et une souffrance et un isolement, un isolement (Accueil de jour 1)

- bon y a quand même aussi tous les, tous les gens qui vivent dans Foix, dans le coin, qui n'ont aucun, qui n'ont aucun ... confort ! voilà ! merci ! qui n'ont aucun confort ! qui viennent ici pour prendre la douche, pour laver leur linge parce qu'ils n'ont rien chez eux ! (...) pour avoir une adresse, c'est important ! pour pouvoir donner des coups de téléphone de temps à temps à la famille ou y a la boîte à lettres aussi ... oui ! ça aussi ! un repère pour la famille ... le numéro de téléphone. La famille peut l'appeler, laisser un message, les rappeler et pour aussi les autres structures (Accueil de jour 1 et 2)

Robert Castel²²¹ y voit ainsi les caractéristiques de la désaffiliation, c'est à dire « l'absence de lien, d'inscription du sujet dans des structures qui font sens ».

Dans ce cadre la plupart des activités proposées sont justifiées par la référence au lien social :

- c'est pour ça que je disais que le café est tout aussi important ... c'est parce qu'il y a des discussions qui sont pas faciles pour eux déjà. Les gens viennent, y en a certains, les gens viennent pour heu, y a certaines personnes qui viennent rien que pour rencontrer quelqu'un. Ils sont seuls ! donc ils sont ici, ils viennent (...) tout simplement pour entendre parler, pour sentir, pour se prouver qu'ils sont vivants ! donc c'est vrai qu'il y a des, souvent c'est des discussions à n'en plus finir sur un article de journal, sur quelque chose qui vient de se passer, sur, sur vraiment beaucoup de choses ! il se passe heu ! sur ce qui leur est arrivé dehors ! comment ils ont agi ? comment ils ont ? et c'est surtout ça ! ils ont besoin de, des fois de vider leur sac, alors des fois de rien dire et d'écouter, ça dépend vraiment (Accueil de jour 1 et 2)

- y a les jeunes qui n'ont rien, ils sont par groupes. Ceux qui ont le RMI ils sont souvent seuls ou en couple, mais souvent seuls. ... Il vient pour discuter, pour discuter, pour heu, les jeunes pour avoir un café chaud, pour. Et puis on retrouve aussi un autre public qui est le public, qui est effectivement ce sont des anciens routards ...qui aujourd'hui n'ont

²²¹ Robert Castel : les métamorphoses de la question sociale

plus leur place et qui se sentent très mal dans leur peau... heu, que ces jeunes qui sont dans la rue en fait ne sont pas, n'ont pas, ce n'est pas dans un but d'utopie comme ils ont pu eux le vivre à un moment donné avec une recherche de quelque chose. Et tournés beaucoup dans, et en fait ces gens-là se sentent, se sentent mal, ne retrouvent pas de, enfin disent on n'a rien, on n'a rien à leur dire quoi, on n'est pas du même ... on n'est pas du même monde et... enfin eux ils passent leur temps à s'exploser la tête avec des produits, avec des conneries et en fait ils, quelque part ils se sentent délogés, plus à leur place !... est quand même un lieu de rencontre pour ces deux types de classe ... c'est un lieu pour tout le monde ! c'est important !

Les animations autour d'évènements « culturels » ou « d'expositions » viennent aussi renforcer le lien avec « la société » :

- on a été faire des expositions, des expositions de tableaux pour que les gens viennent ...

- c'est sûr que le mec qui bosse tous les jours par exemple

- le type qui bosse tous les jours, qui est fonctionnaire ou je ne sais quoi. Il travaille donc il va pas venir tous les jours. On les voit peu (Accueil de jour 1)

Cette affirmation de la (re) construction du lien entre la société et les personnes en errance, les marginaux *errants*, *précaires*, selon la dénomination des enquêtés, s'envisage à partir d'un « cadre minimal ». Le règlement intérieur est mobilisé pour assurer la possibilité et la qualité de l'expression du lien *ici il y a un cadre, dans le règlement intérieur, c'est écrit : on ne frappe pas.* (Accueil de jour 2)

Il y a des mesures d'exclusion, *elles se justifient par de la violence...* enfin par *l'impossibilité à parler, à pouvoir tisser un lien.*(Accueil de jour 1)

Ici ils savent très bien qu'ils ne peuvent pas rentrer avec de l'alcool ou de la drogue. Ils savent que s'ils sont pris, ils sont exclus. Il y a une limite et cette limite, ils l'acceptent en franchissant la porte ! comme pour les chiens ! ils savent très bien que les chiens ne peuvent pas entrer. Au départ, ce lieu accueillait les chiens mais devant les bagarres répétées entre animaux, ils les ont exclus :

c'est trop petit ici, quand ils sont 15 ici avec les chiens, on ne passait plus, ... c'est infernal, ça aboyait, on ne s'entendait plus (Accueil de jour 2).

Mais pour continuer de recevoir ces personnes avec des chiens, ils ont construit *un local, un abri pour les chiens, parce que j'aime pas dire le mot chenil, c'est un abri* (adossé au lieu). Un parallèle entre l'accueil des personnes et des animaux, ainsi que les services proposés semblent s'opérer :

- C'est un local où ils peuvent laisser leurs chiens pour l'entretien (...) on a fait une demande à la DDASS pour avoir un vrai chenil et des gens qui s'occupent bien de leurs animaux mais on n'a jamais eu de réponse.

-La DDASS, ils devraient prendre en considération quand même cet accueil des animaux, des gens qui sont dans la rue.

Quelle intervention sociale ?

De la même manière, le lieu était ouvert entre midi et deux heures et servait des sandwiches, des gâteaux mais ils ont du abandonner ce service :

parce que si on ouvre entre midi et deux il faut bien qu'on fasse un repas et si on fait un repas il faut une cuisine et une salle à manger et on n'a pas tout ça ! donc nous on reste sur le versant petit-déjeuner, gâteaux, sandwiches, mais pas de repas entre midi et deux.

On assiste à une représentation des différentes structures au regard de la violence des personnes. L'adaptation progressive s'accompagne d'un découpage des interventions. Aux uns, un apprentissage minimal des cadres, sorte de re-socialisation primaire (ou pré socialisation) au sens où ces personnes sont supposées avoir perdu tout lien avec la société et re-construit les codes élémentaires de l'échange, ce qui ne se fait pas sans heurt ou agressivité. Aux autres (l'institution), un espace plus contraignant nécessitant de mobiliser pour ce public « les règles élémentaires de la vie en société » et d'accepter les contraintes, les obligations nécessaires à leur intégration, sorte de socialisation secondaire conduisant à leur réinscription sociale.

L'ensemble des structures paraissent s'associer aux référentiels de l'insertion. Elles s'articulent entre elles pour dessiner un parcours cohérent (sorte de continuum) de la trajectoire de l'intégration sociale. Elles se complètent. Ces associations caritatives auraient alors pour fonction de faire lien entre les personnes en errance et les institutions : *depuis qu'il y a l'accueil de jour, y a moins de violence dans les services des institutions. On temporise, on temporise avant, on se prend toute la violence avant eux donc ils sont contents ! ils nous disent merci !*

Ils offrent la possibilité de relier deux mondes (celui de l'humanitaire et celui de l'intégration) en considérant qu'ils ne sont pas exclus (au regard des inclus) mais marginalisés (aux regards des normes). Leur travail d'orientation vers les organismes sociaux serait alors essentiel pour justifier de leur place dans le dispositif général en faveur des marginaux. Mais cette liaison entre structures est parfois soumise à des tensions. Les premiers reprochant aux seconds *les cadres trop rigides, ou leur manque, leur méconnaissances, compréhension de ces publics, ou l'application de lois mal faites, ou la mise en place de politiques de logement inadaptées, ou encore l'absence de soutien.* Les seconds signalant que les premiers *font parfois n'importe quoi, sont juste des salles d'attentes, et envoient n'importe qui*. La liaison entre structures nécessite aussi une

acceptation commune des publics (ici au travers des notions de marginalité, de *paumés*, de violence, d'*inadaptés sociaux*, ou d'*handicapés sociaux*, ou d'*exclus de la société*).

Les structures obligent aussi à une reconnaissance mutuelle des cadres de chacun qui prend sens dans le projet de socialisation : *Il faut donner la possibilité aux gens d'accéder à des logements qui soient viables... (...) à des vrais solutions de logement, de travail, (...) que la précarité ne gère pas la précarité.*

Les intervenants dans le rapport aux usagers

Ces relations supposent enfin que ces « passeurs » soient garants des normes sociales et donc intégrés eux-mêmes dans la société (« bourgeoisie », « prêtre », « pasteur », « travailleurs sociaux ») ou justifient d'un parcours de distanciation avec les publics rencontrés. Il s'agit de ne pas se confondre avec le public, c'est à dire de ne pas être identifié soi-même comme exclu. Le risque de l'amalgame conduit à des présentations de soi, de son histoire, particulièrement fortes, rigides et péremptoires. Cela est particulièrement vrai pour ceux qui ont des trajectoires de vie que l'on serait tenté de rapprocher des actuels publics en « errance ». Dès les années 70 l'Ariège a accueilli des personnes revendiquant un nouveau mode de vie (original). « Ces néo ruraux » qualifiés aussi de « marginaux », « de babas » ont investi des villages, des granges (souvent déclarées abandonnées) et se sont peu à peu intégrés aux paysages (pour certains). Leurs engagements ont conduit certains d'entre eux vers les associations caritatives militantes, s'occupant des « marginaux ». ²²².

Leur propre expérience de l'errance ou, plus précisément de la marginalité, les a conduits à être d'une certaine manière, légitimes pour accueillir les personnes marginales. Il existe un parallèle des situations, des histoires qui se répondent comme en écho et qui justifie leur présence dans ces structures. La proximité en terme d'histoire de vie à ces publics permet de les comprendre mieux que personne et les amène nécessairement à développer des capacités d'accueil et de régulation. Leurs compétences « naturelles » facilitent le contact et le lien à ces publics. Cet effet miroir participe de leur reconnaissance dans ces « structures de bas seuil ». Mais dans le même temps, il faut s'en démarquer et donner à lire que l'on s'en est sorti, que l'on est « plus comme eux », que l'on est intégré (c'est à dire que l'on a su s'adapter aux cadres sociaux).

Il y a un avant et un après que le parcours personnel relie. Tous les discours visent alors à présenter (et à se présenter) à la fois proche (avant) et distant (maintenant) de ces publics.

²²² nous y reviendrons pour expliquer ces formes d'investissement.

Un ensemble d'évènements de vie est alors rassemblé pour présenter cette complexité. C'est un jeu difficile qui superpose proximité et distance, avant et après, auxquels se livrent certains enquêtés dans les entretiens. Cette distanciation au public permet de comprendre les formes d'interventions développées par ces structures et les représentations mobilisées pour désigner les « SDF ». Pour l'un des animateurs du lieu : *C'est vrai qu'il y a des moments ça me fait penser un peu à nous, il y a 20 ans, sauf que nous c'était beaucoup plus facile ! on avait des possibilités de trouver des logements.* On pourrait alors supposer qu'un travail de recherche, de soutien pour trouver un logement se met en place. Mais ce n'est pas tant la référence à la difficulté de logement qui est mobilisée, que le fait qu'ils sont jeunes : la distanciation s'opère ici par l'âge :

- Pour moi c'est des ados, tu as tous les jeunes qui arrivent qui sont dans cette grosse crise, mais je dirais dans cette grosse crise d'adolescence.

- Y a des fois moi je me dis je joue un peu le rôle de la mère, heu sans l'être, mais c'est vrai que moi ça me titille aussi un peu, parce que moi j'en ai de cet âge là, donc... je peux comparer.

- Bon des fois le côté maman, il est chiant, il me le reproche..., bon c'est vrai ils ont raison, j'essaie de travailler dessus... (...) bon j'ai fait 10 ans avec des bébés donc je leur ai appris les rudiments et donc je recommence avec eux, pour leur donner des repères, des limites, c'est important parce qu'ils n'en n'ont pas.

Le modèle éducatif avec « les jeunes » est très valorisé. Chaque situation est alors passée au crible de l'absence de cadre :

- il a pas de limites ! il a pas de limites ! il a pas de repères ! c'est un gamin qui est dans la rue depuis 13 ans hein ! !

- mais ça va être long quoi ! c'est quelque chose qui. C'est des jeunes qui, heu, tous ceux de Tarascon, c'est des jeunes qui sont en pleine crise d'adolescence, qui ne savent pas ce qu'ils veulent faire, qui savent pas, qui ont un idéal, qui ont une envie, qui refusent le monde, mais qui quand même on quelque chose derrière ! ça va mettre du temps ! moi je crois que c'est une question de temps !

Pour les plus âgés, c'est à dire ceux qui ont sensiblement le même âge que les animateurs et parfois le même type initial de parcours, la proximité est plus forte :

- tu as ceux qui sont arrivés y a 20 ans qui sont toujours dans la même mouvance, qui n'évoluent pas, qui ont pas évolué, qui sont toujours dans le même, dans la même façon. Et puis de toute façon avec le RMI qui maintenant en profitent.

- Et c'est vrai que le fait de, je dirais de les... d'avoir vécu cette situation un peu, ça, bon ça te permet de les comprendre... parce que bon on a fait, on a fait ce choix de vie en Ariège donc y a tout un côté marginal qui fait qu'on les comprend mieux. Mais bon nous on a évolué quoi... dans les jeunes ? pas encore ! ils sont jeunes !

La référence au modèle familial est très prégnante : *c'est leur maison sans l'être, ils s'y sentent bien et c'est le principal ... beaucoup disent oh ben oui mais ici au moins on peut se poser, on peut discuter, on n'est pas obligés de faire ceci, on n'est pas obligés de faire cela, on n'est pas obligés de donner notre nom, on n'est pas obligés de !*

L'autre animateur n'a pas la même histoire et la même manière de se positionner vis-à-vis du public accueilli. L'absence de formation reconnu lui confère une place spécifique dans la structure, sa proximité de vie aux personnes SDF l'engage dans un autre type d'intervention :

-on n'a pas la même vision des choses (Accueil de jour 1).

- c'est des gens du nord qui viennent dans le sud parce qu'ils pensent que c'est mieux ou c'est des gens qui quittent les villes

- J'ai vécu dans des tipis, j'ai vécu dans un bus un an et demi, j'avais pas de recherche par rapport au travail social d'ailleurs j'en voulais pas. J'étais dans une optique de venir vivre à la campagne sur un autre mode de vie, même moi, je vais te dire franchement, je suis allé dans une préfecture à côté de Paris pour demander un carnet SDF, parce que je voulais être reconnu comme SDF. Je voulais pour une période de ma vie, parcourir les routes puisque j'étais bien branché là-dedans, gagner ma vie à droite à gauche. Dans mon camion, j'avais mon matériel pour travailler, ça n'a rien à voir, c'était il y a 25 ans. C'est vrai que X et Y dorment dans un camion, mais ils n'ont pas du tout les mêmes moyens que j'avais moi, c'est clair. Sinon ils ne viendraient pas régulièrement ici.

- Moi j'étais organisé, c'était un choix de vie. En fait, ils ne sont pas des SDF, ils sont les exclus de la société, des handicapés sociaux qui ont des handicaps dans la société.

Par exemple pour X (vivant en squat) *c'est quelqu'un qui a énormément d'handicaps sociaux, parce qu'il a moins de 25ans, parce que c'est dur pour lui de trouver un boulot parce que il est en pleine recherche personnelle et qu'il a du mal à s'adapter à ce qu'il veut faire.*

C'est la revendication d'une normalisation sociale qui est posée :

je pense que le public il est comme tout le monde, il a des choix légitimes, il a des besoins et des envies légitimes et c'est de savoir remonter à l'État. Il faut donner à des gens la possibilité d'accéder à des logements viables... Mais je vis dans un appartement qui a participé à un programme de réhabilitation de logement, je suis en HLM. Je suis en habitat individuel mais bon ça a été fait avec une vraie politique sociale. Les mecs qui louent des appartements insalubres à des prix, ce n'est pas acceptable, ça ne marche pas... Même le mec, si effectivement, il semble faire partie d'un mouvement idéologique ou quoi, faut arrêter si tu le mets dans un logement fonctionnel, propre sain et tout, il évoluera dans la société. La demande de logement, c'est une demande sociale.

Les catégories à l'œuvre

L'espace social crée la catégorie, l'offre sociale crée le public.

Ce lieu au gré des conflits avec les usagers *qui ne respectent pas le cadre* et les contraintes institutionnelles (horaire de travail, nombre de professionnel), se réorganise et évolue. Actuellement et sur la période étudiée (aucun n'est porteur de l'histoire de la structure antérieurement à leur venue dans la mesure où ils se déclarent « nouveau »), le cadre de l'intervention conduit à n'ouvrir que le matin pour le café, les douches, et l'après-midi pour des activités uniquement. Ils ont de plus réactivé le paiement des douches et du café. Ce fonctionnement fait suite à un conflit entre les intervenants et certains usagers du lieu qui « n'ont pas respecté le règlement », en l'occurrence, il y a eu consommation d'alcool devant la porte de la structure²²³.

Il s'en est suivi des discussions (parfois violentes) des exclusions (temporaires) puis une fermeture (durant un mois), ainsi que des tentatives de régulations (fragiles) et des « compromis » entre les salariés et certains usagers ainsi qu'une démission de l'un d'eux (la deuxième en deux ans). Notre présence régulière dans l'Accueil de jour nous a amené à être témoin d'une discussion entre les référents du lieu et deux jeunes squatteurs, les premiers reprochant aux seconds leurs attitudes et leurs comportements.

Le non « respect des règles » justifie la tension et les reproches²²⁴. Cet échange (enregistré avec leur accord) permet de repérer les différents registres que les intervenants mobilisent pour désigner l'autre et légitimer son intervention. Bien sûr, on retrouve en partie les désignations dégagées précédemment mais de nouvelles figures se dévoilent.

Le tableau ci-dessous résume les places assignées aux SDF ou plus précisément aux usagers du lieu. Au préalable, re-situons le contexte de l'interaction.

L'origine de la tension se situe vis-à-vis du règlement de la structure qui interdit « la prise d'alcool dans le lieu ». Toutefois cette règle n'a pas été au sens strict bafoué : il est reproché aux deux personnes d'avoir bu un matin devant la porte du lieu et d'avoir posé la bouteille sur le rebord de la fenêtre : *Le respect, il est de ne pas rentrer de l'alcool dans l'accueil et même le respect il va un peu plus loin, c'est de ne pas venir boire devant l'accueil* (Intervenant).

C'est autour de la distinction du dedans/ dehors que s'opère en partie le débat. Les frontières sont différentes pour chacune des deux parties. Pour les uns, le règlement s'applique aussi devant la porte, c'est à dire dans l'espace public. Pour les autres, il s'arrête aux murs du lieu :

²²³ L'épuisement de l'équipe, la difficulté des conditions de travail et de l'intervention auprès de ce public ont sans doute contribué à favoriser la crise.

²²⁴ Il se situe dans le bureau d'un des animateurs. Il s'est déroulé à « huit clos » malgré la volonté d'un intervenant qui tentera d'associer à la discussion d'autres personnes « SDF » accueillies dans la salle commune voisine. Personne ne participera à leur échange.

- *on n'a pas bu dans l'accueil...* (squatteur 1)
- *quand la bouteille de whisky, elle est devant la porte, tu es dans l'Accueil de Jour.* (Accueil de jour 1)
- *Alors où commencent les limites et où finissent les limites de l'Accueil de Jour ? les gens ils passent (devant la porte), ils voient bien que vous êtes en train de picoler devant, tu le sais très bien que ça a un mauvais regard sur l'Accueil de jour* (Accueil de jour 1)
- *ce que je demande, c'est que vous respectiez un petit peu le périmètre de l'Accueil*
- *Picoler ici ou dans la ville, tu sais les gens ils savent quoi* (squatteur 2).

Les intervenants réinscrivent leur action dans l'espace public, c'est à dire sous le contrôle, le regard des passants. Ils sont les garants tant du lieu que des ses abords immédiats. Par cette extension des limites de l'espace, on pourrait penser qu'ils « assurent » un lien entre les usagers et la société. C'est la question de la frontière entre l'Accueil et le dehors, ou encore entre les SDF et les autres qui est posée. Les limites de l'espace social (l'intérieur de l'accueil) assigné à ces personnes, tendent à s'estomper (jusque dans la rue) ou plus précisément devant la porte du local. Ce qui se déroule loin du regard des intervenants (parc, place ...) n'est plus de leur ressort :

Vous avez plein d'endroits pour boire, vous avez des parcs, vous avez la rivière, vous avez le parking, vous avez le square ... mais pas devant la porte.

Il semble en fait que c'est la légitimité du lieu et par là même des intervenants qui est posée : ces derniers sont détenteurs de l'espace, ils souhaitent en garantir le cadre et les règles : *vous discréditez notre travail* (Accueil de jour 1)

Il s'agit de réaffirmer que même aux abords immédiats du lieu, le contrôle social dont ils sont les garants peut s'exercer. Un intervenant déclare :

Ils veulent prendre le pouvoir en fait, mais on ne leur donnera pas. Ils veulent bouleverser les règles.

Il n'y a pas de différence entre le dedans et sa proximité. La régulation sociale reste présente sur ce périmètre. A l'issue de l'échange, les deux usagers accepteront de *respecter les abords du lieu* tout en s'étant défendus *d'avoir provoqué* les animateurs. Lors de cette discussion on peut dégager les positions des intervenants vis-à-vis des usagers. Cette interaction montre les manières de désigner les publics en errance et partant leurs positions pour construire les modalités de l'échange.²²⁵

²²⁵ « Les personnes SDF » montrent aussi leur capacité à jouer avec les cadres proposés. Ils ne sont pas simple utilisateurs passifs de services mais « coproducteur » à travers la négociation de nouvelle modalité du lieu et de l'interaction intervenants /usagers.

Désignation des intervenants sur leur place	Désignation du public	Forme de l'intervention
<p>« Vous ne respectez pas les règles. Il faut respecter le lieu , on en revient à la règle ».</p> <p>Vous voulez que je fasse la police ? franchement on est obligé de faire la police, il faudrait un vigile derrière vous aux douches</p> <p>Je dois leur apprendre les codes sociaux mais enfin je ne vais pas passer tous les jours à vous répétez la même chose. » J'ai eu un rendez-vous pour toi, tu n'y va pas ». On va te prendre par la main pour t'amener » (à son rendez-vous)</p> <p>Alors venez parler de vos pbs ! si on peut on vous aidera à les régler.</p> <p>« vous êtes en demande, sinon il n'y aurai pas besoin d'un accueil de jour »</p> <p>« On arrête le conflit là tout de suite, c'est à dire on trouve un compromis je suis obligé de jouer au marchandage ».</p> <p>J'ai jamais signé pour être un esclave, je demande à être respecté dans mon statut d'ouvrier. Y'a pas un travailleur social qui aurait fait ce qu'on fait depuis 5 jours à 66 personnes accueillies.</p>	<p>Vas te faire voir, t'a pas de problème toi !!</p> <p>Tu ne sais pas où tu vas aller ? tu ne sais pas où tu vas trouver un autre lieu pour t'installer ! ne dis pas que tu n'as pas de problème.</p> <p>Bon, Jean, aussi hier tu nous l'as dit car t'as aussi des pbs ! on devine où c'est qui sont tes pbs</p> <p>« C'est eux qui sont dépendants de l'Accueil de jour et de nuit ».</p>	<p>I - Règlementaire</p> <p>II –« Éducative » garant de l'intégration compenser leur handicap</p> <p>III- Assistanat »</p> <p>IV -Co-gestionnaire</p>

<p>Je te montrerai mon contrat, c'est écrit. C'est mon travail de tenir le lieu propre, c'est moi qui nettoie les douches</p> <p>On va faire payer les douches, elles ne seraient pas plus propres.</p>	<p>Mais je ne vais pas nettoyer toutes vos merdes quand même. On en fait déjà assez pour vous.</p> <p>Ce ne sont pas des vrais SDF son père est dans la haute, et moi, je suis du milieu prolo, il me prend pour un con avec mes 6000 F. Il nous méprise.</p> <p>Eux dans 10 ans, il... moi, je serais toujours avec mes 5000 F.</p>	<p>V- Garant de service : producteur</p> <p>Producteur/client</p>
---	--	---

II. Le Pont de l'Écho

Aux origines

C'est une des rares « structures » à l'initiative de personnes en situation de « précarité » (et revendiqué comme telle) qui perdure depuis près de 8 ans sur la vallée. Implanté dans une maison à la sortie de la ville de Foix (distante du centre de 1 km), elle tire son nom de sa situation géographique :

-Déjà c'est le Pont de l'Écho, c'est le nom de l'auberge, c'est l'Auberge de pont de l'Écho, parce qu'on est juste en face de l'Ariège et c'est le quartier de l'écho, il y a un grand pont, il y a la SNCF, la gare (animateur)

- Alors ce lieu, bon c'était une dame qui louait et c'était une location sur achat donc sur 24 mois, bon on s'est dit i on arrive à drainer une économie avec la restauration, bon on va pouvoir s'en sortir à 4 (animateur).

L'histoire de cette association (longue déjà pour l'Ariège) lui a permis de développer un restaurant puis un lieu d'hébergement assorties de différentes animations. Quelques bénéficiaires du RMI sont à l'origine du projet. *C'était en 1994, on a créer ACE Ariège Contre l'Exclusion ... avec pour but de rassembler toute personne en situation précaire, chômeur, rmiste etc... et de lutter au niveau local contre l'exclusion sociale et économique.*

Au départ, un bulletin mensuel de 4 pages a été publié et diffusé sur les marchés. Une quinzaine d'autres numéros paraîtront. Ses thèmes renvoient essentiellement à la lutte contre la précarité et aux diverses actions menées par l'association :

- maintien de l'accès à l'énergie EDF pour les précaires,
- actions contre les radiations, l'ANPE et les ASSEDIC opérées par la DDTE,
- appel à manifestation ou à rassemblement

L'éditorial du premier numéro précise :

Refusons d'être des assistés permanents. Les grandes institutions caritatives sont indispensables mais ne doivent rester qu'un recours ponctuel. Réagissons, bougeons nous, nos actions communes auront plus de poids et plus de force.

Cette association puise son origine dans les mouvements militants de gauche :

- Il y avait un gars qui est d'origine chilienne, qui est marxiste à fond .

- Il y a eu des débats par rapport à un phénomène qui est pratiquement le même qu'en Ariège, le phénomène Chiapas. C'est une cause qui ressemble à la cause en Ariège par

rapport à la pauvreté, il y a une lutte là-bas au niveau de la terre, en Ariège aussi, il y a une lutte de la terre, les petits producteurs, les petits paysans qui ont du mal à s'en sortir, (animateur).

L'association sera ainsi très engagée dans le mouvement « droit paysan ». Son président, fondateur d'ACE sera un militant actif de « droit paysan », lui-même éleveur en Ariège.

Tous les membres fondateurs ont vécu en situation de précarité (chômeur, Rmiste...) avec pour certains des expériences de vie en squat ou en communauté :

-On connaissait pas mal de précaires parce qu'ils étaient au même niveau que nous à une période, c'étaient des gens de la rue ou qui vivaient avec le RMI .

-Moi j'ai adhéré au mouvement, parce que je trouvais qu'il y avait une lutte conséquente par rapport à la précarité.

-Moi je suis co-créateur du projet ACE, à la base en Ariège, ce qui était à la base plus côté militant. On essayait de revendiquer un petit peu les causes qui émergeaient localement parce qu'on s'est dit on est une association qui veut lutter contre la précarité mais localement. On ne veut pas que ce soit national, c'est local ! d'abord ! on prend les problèmes à, la cause, à la base. C'est là-dessus qu'on a construit notre mouvement, nos revendications. On a fait toutes les manifestations à un moment donné : l'école, le mal être de l'éducation, la marche européenne, la marche sur Paris.

L'auberge a été créée 2 ans après autour d'une SCOP (Société coopérative ouvrière de production) :

« Il y a pas de patron ... on est tous responsable . Chacun a un poste et chacun va essayer avec l'ensemble du groupe d'évoluer ».

Les statuts de l'association ACE fondatrice de la SCOP stipulent dans leur 2^e article :

« cette association a pour but de :

- 1) accueillir les exclus, les informer sur leurs droits et des possibilités à leur disposition pour défendre ces droits
- 2) proposer un hébergement et une restauration à caractère social pour les personnes en difficulté ainsi que pour les adhérents de l'association
- 3) mettre à disposition un lieu ouvert sur la région (vie associative, animations culturelles ...) et des ateliers d'initiation ou de formation pour contribuer à l'élaboration des projets de vie pour les personnes accueillies ».

Elle a ainsi mis en place *une restauration populaire à petit prix parce qu'on a pensé à un menu. On proposait 25F à l'époque avant que la TVA monte à 18,6. On faisait des menus à 25F : entrée, plat de résistance, dessert, fromage...(...)* Outre le restaurant, on a créé *une convivialité, avec des rencontres, des débats d'associations ou culturelles parce qu'il*

y avait aussi des vernissages, d'artistes locaux qui sont venus exposer chez nous, des débats avec des photos ... (animateur).

Les faiblesses du réseau

L'association a connu à travers sa forme collégiale, son mouvement associatif, ses débats, ses résolutions, ses compromis, ses abandons de présidents, de salariés, ses réorganisations et ses initiatives, (bref ce qui fait « la richesse de la démocratie participative » différentes évolutions : *On a essayé de fonctionner sur un système d'autogestion.*

Ainsi l'hébergement est mis en place deux ans après la restauration :

- Parce qu'il y avait deux personnes qui étaient dans un camping, en plein mois de novembre sous la pluie, sous la neige, ils étaient sous la tente, ils n'avaient pas de logement, un SDF avec le chien. On leur a dit « vous payez combien vous ? vous payez tout , on vous demande tant par jour, vous avez tout le dortoir à vous, vous faites ce que vous voulez, jusqu'à ce que vous trouviez quelque chose. Ils ont accepté. Ils ont eu à manger le midi et le soir. Au bout de 3 mois, ils ont trouvé un logement. Donc c'est parti comme ça, petit à petit (animateur).

-On est passé par là nous aussi, on est Rmiste, on sait ce que c'est que de chercher un logement.

A l'heure actuelle le restaurant ne fonctionne plus, les animations tendent à se raréfier, seul existe l'hébergement. Ce service qui a permis d'accueillir jusqu'à 12 personnes (sur deux dortoirs), n'a le droit d'héberger que 7 personnes au maximum (en trois chambres) dont cinq gérées en ALT.

Des quatre fondateurs du lieu, un seul est encore présent :

-Ils ont démissionné, ils sont partis

- le premier, en commun accord avec les autres associés, on lui reversé son ACRE, on lui a donné un coup de main

-le deuxième l'argent partait dans le fonctionnement du restaurant. On n'avait pas à se payer. Donc on avait un RMI qui était minime : 500 F par mois qu'on touchait. Moi j'habitais sur le restaurant. J'avais un logement dans le restaurant que j'avais laissé à un moment donné. Et ben j'ai hébergé ceux que je pouvais héberger quand ils étaient en difficulté, dans mon appartement. Qui faisait partie des mêmes locaux. Voilà ! j'ai ouvert. Et à un moment donné, c'était moi je ne peux plus continuer comme ça, moi je fais des ballons, parce qu'on faisait des ballons qu'on vendait sur les marchés, des ballons gonflables de Mickey ou des trucs comme ça ! voilà ! bon moi je me fais 500 balles. On a

dit si tu prends, tu pars, tu pars, en plus c'est en plein été donc c'est là où on risque d'avoir le plus de monde. Il nous a abandonné. Moi je l'ai senti comme ça. Si je pars ça veut dire tu laisses tomber l'affaire quoi ! et c'est là-dessus qu'on a commencé à se heurter ! les problèmes d'individus commençaient à se mettre en place quoi (animateur)

-Le troisième, lui, il avait la possibilité d'avoir un contrat CES comme moi au départ et il a refusé parce qu'il y avait eu le discours du président à un moment donné et il a dit moi je peux pas supporter ça, moi je ne suis pas un chien ! on ne me prend pas comme ça ! attends ! là y a quand même quelque chose de bon ! y a quelque chose qui va se mettre en route. On s'accroche et puis ben on essaie d'avancer ! par passion, enfin du moins je le vois comme ça (animateur)

La Scoop a dû fermer, faute de pouvoir assurer sa rentabilité économique. L'association fondatrice (ACE) continue d'accompagner la gestion du lieu. Là encore, plusieurs présidents se sont succédés, tous issus de mouvements militants :

- Il y a eu des présidents qui se sont succédés sur les cinq ans, en clair six présidents .

- J'ai même été président de l'association, le temps qu'il y ait un bureau conséquent mais pour être salarié, il fallait que je ne sois plus au bureau, donc j'ai démissionné .

Ce sont donc 3 personnes à effectuer une présence quotidienne sur le lieu, l'un le matin, l'autre à partir de 17heures et le 3è la nuit :

- Il y a une petite coupure entre midi et 17 heures... le repas entre midi et deux, il est supprimé, on s'est dit un repas par jour c'est déjà bien. Il n'y a que le soir où on fait à manger.

Entrer dans la logique institutionnelle

Aucun des salariés n'est issu de l'intervention sociale. L'un, le plus ancien (qui fait office de responsable du lieu) est en formation BEATEP à la demande des institutions, notamment de la DDASS. Ce surcroît de technicité est mis à profit pour gérer le lieu et « comprendre la demande des institutions » : *Faut dire ce qui est vrai, je l'ai appris il n'y a pas longtemps, c'est en faisant mon BEATEP ; j'ai appris comment monter un projet, comment décliner les opérations. Parce qu'on est autodidacte. On est une association autodidacte. Bon on connaît les statuts primaires, de base, mais à part ça, c'est tout ... Grâce à cette formation, j'ai appris toute la comptabilité, on utilisait un vieux système comptable qu'utilisait aussi les agriculteurs à une période. Répondant à la demande des institutions, j'ai pondu un projet de fonctionnement en jouant sur ma formation parce que c'est une formation en alternance .*

Cette reconnaissance technique, l'amène aussi à être l'interlocuteur « privilégié » auprès des institutions parfois même en l'absence du bureau : *mais des fois j'ai eu à faire avec la DDASS sans passer par le bureau parce que la DDASS avait besoin d'éléments ou elle avait besoin de me rencontrer ; parce que je suis le premier interlocuteur_avec les institutions, donc ils me connaissent depuis le début .*

Cette position de médiateur entre le bureau et les institutions le conduit parfois à être en désaccord avec son bureau :

- *le bureau actuel démissionnaire ne voit pas l'insertion comme les institutions le voit ...*
- *ils veulent pas comprendre ce que la DDASS veut*
- *Notre président (démissionnaire) c'est une personne qui a toujours soutenu notre action depuis l début mais là, il veut pas cautionner, il a pas envie de cautionner un mouvement qui va se plier aux institutions .*

Un public ciblé

Il y a progressivement une évolution de la structure : du point de vue des objectifs initiaux, on pourrait parler de dérive, du point de vue de l'offre de services, l'un des animateurs parle « de professionnaliser la structure ». L'actuel projet est relativement éloigné des principes énoncés dans le bulletin ou dans les premiers statuts de l'association ACE. Il y a au cours des 6 années écoulées, abandon de certains services (la restauration) mise en place de nouveaux et réorganisation d'autres (l'hébergement, les modalités d'accueil). Cela aboutit par étapes successives à une structure qui actuellement peut héberger 7 personnes, *cinq lits sont gérés grâce aux ALT : Diminution de la capacité d'accueil, ouverture à partir de telles heures, horaires fixes, on ne fait plus d'accompagnement ce n'est plus notre rôle de faire de l'accompagnement. La DDASS nous dit : ' vous faites de l'orientation, de l'accueil ça vous suffit', pour le reste on s'est arrêté à cet assistanat systématique .*

Du point de vue de la désignation des publics on est loin des représentations initiales. A l'origine, on l'a vu, l'association s'engageait clairement du côté des précaires « contre les institutions » justifiée par leur histoire personnelle et leur statut social identique aux personnes rencontrées.

Le souhait d'un échange entre « exclus », la volonté de partager une situation commune et d'être solidaires, les avaient conduit à créer une association sous forme collective d'organisation.

A l'heure actuelle les intervenants sont des gestionnaires d'un lieu qui fait accueil de nuit pour des personnes « en galère » : *La plupart qu'on reçoit chez nous, ils sont en galère, soit ils n'ont pas de logement, soit ils n'ont pas de travail, soit les deux, c'est des SDF quoi !* (animateur).

De la même manière qu'à l'accueil de jour, c'est la tension avec les publics et les risques de violence qui est mise en avant :

- non ! heu, je vais te dire on ne va pas garder une personne qui pose problème. C'est quand même une vie collective et si ça nuit au collectif, on est obligé de se séparer. Je veux dire on s'explique, on lui donne des chances quand même je veux dire ! c'est pas du jour au lendemain : 'tu te casses ! (...) parce qu'il y a des personnes ils ont cassé des choses, ils ont détruit du matériel parce qu'il pètent les plombs ! ! on est les seuls tampons ! quand on leur dit : mais vous vous trompez d'ennemis là ! ils en ont rien à foutre ! !

-moi je vais vous raconter des histoires d'individus ! bien sûr ! mais dans n'importe quel accueil, de jour ou de nuit, y a des conflits d'individus très forts parce qu'ils n'en peuvent plus et qu'on est là tampon, on n'est pas AS, on n'est pas des psychologues, on n'est pas des médecins en train de traiter un cas (...) on leur donne des, je veux dire, un moyen, une structure qu'ils peuvent utiliser avec des règles qu'on a établies et ces règles s'ils les respectent, on est souples hein je veux dire (...) il y a un règlement intérieur qui interdit l'alcool, qui interdit les produits, heu les produits illicites, qui interdit heu, visiblement le respect de l'individu, des autres parce qu'il y a des gens qui ne supportent pas ! je veux dire il y a des SDF qui ne supportent pas les autres, d'autres gens, qui ont du mal à vivre avec les autres.

- On leur dit aussi d'essayer de respecter le lieu. On est tolérant. On essaie de, pas de les éduquer, mais de leur donner heu, comment dire, de les responsabiliser là où il dorment c'est-à-dire 'tu dors là, N'oublies pas que le jour où tu t'en vas, y en a d'autres qui vont venir ! peut-être que tu es crades, mais y a des douches, y a ce qu'il faut pour ça ! pour se laver, pour laver son linge. Y a ce qu'il faut pour laver la chambre. On passe un coup de balai ou de serpillière, et puis voilà, en cinq, dix minutes c'est fait ! y a ce côté fainnant de l'individu ! parce qu'ils sont dans un, ils sont rentrés dans un quotidien qui est le leur (...) une personne qui est alcoolique cherche la boisson ! une personne qui n'est pas propre restera crade pendant trois mois et puis ça sent et puis on lui dit : bon maintenant il faut que tu te laves ! Comme des enfants ! (rire). On est obligé de leur dire il faut que tu te laves ! ! il faut que tu ailles te laver ! !

Q : Oui ! tu me disais c'est comme des gosses ! oui parce qu'ils sont infantilisés quelque part ! (...) « on reçoit même des personnes qui sortent de l'hôpital psychiatrique. Moi je dis psy, pas forcément folie !

Cet animateur énumérera ainsi les personnes qu'il a du mal à *faire laver*, ou à *faire ranger sa chambre*, ou encore à *respecter le lieu*. Il évoque ainsi tout au éventail de sanction qui vont de la réprimande à *l'exclusion définitive* en passant par *la mise en quarantaine* (éviction temporaire de la structure) et conclura *enfin leurs problèmes, on se les trimbalent, tout le monde se les trimbalent*. On retrouve les catégories de publics mobilisés dans le champ de l'intégration (jeunes, paumés, violents, psycho, toxico...). Cette structure c'est peu à peu engagée dans une intervention classique en faveur des publics en difficultés d'insertion sociale et professionnelle, délaissant la problématique de la précarité et l'engagement du faire ensemble.

Ainsi, les références à une histoire commune (l'exclusion) sont abandonnées au profit de l'accompagnement social. Cette évolution, s'est accompagnée d'une gestion « rapprochée » de la part des institutions locales (la DDASS qui soutient et évalue et le coordonnateur de l'UDAF qui intervient hebdomadairement pour « accompagner » la structure) et contrôler les personnes en ALT (que l'UDAF gère). Il y a ainsi eu une mise en normalisation de cette structure qui tend à développer les mêmes formes d'interventions « qu'un accueil de nuit ».

Chapitre 3

Des habitats non gouvernés

Les marginaux des montagnes du Couserans

Notre enquête dans le département de l'Ariège s'est dans un second volet intéressée à un petit pays dont la chronique journalistique fait depuis plus de trente ans une large place aux faits divers relatifs à ceux que les ariégeois « de souche » désignent encore régulièrement comme les « hippies », ou « marginaux » et à leurs démêlés avec les institutions locales. Granges et terrains squattés, habitats de fortune (tepees, yourtes,...), familles ou groupes de jeunes vivant en pleine montagne dans des conditions des plus rudes, chasse aux cultures sauvages de cannabis, procès engagé par des artisans locaux contre le service d'échange travail/produits mis en place par des « néo-ruraux », afflux de jeunes marginaux indésirables, particulièrement pendant l'été, concerts ou autres manifestations organisés dans des conditions de légalité pas toujours absolues, etc. etc.

Cette situation n'est évidemment pas spécifique à ce secteur de l'Ariège occidentale. On en trouverait bien des traits dans toutes les montagnes du sud du pays, les Causses lotoises, les Cévennes et les « mattes »²²⁶ des Pyrénées Orientales, où, pour ne prendre que cet exemple récemment répercuté par les médias nationaux et régionaux²²⁷, se reproduisent les termes d'un rapport parfois houleux entre les « néos », les habitants en titre et les autorités locales. Le « cas » du Couserans se montre toutefois singulier, du fait de conditions géographiques et surtout historiques elles-mêmes particulières.

Au plan géographique, le Couserans est un ancien pays recouvrant la vallée du Salat et de ses affluents, prototype pyrénéen de système valléen « en peigne ». Il se caractérise par ses vallons encaissés, la déclivité de ses versants, son accessibilité réduite. Barré au sud par une crête frontière toute proche et souvent abrupte, aujourd'hui encore sans communication routière avec l'Espagne, entrouvert au nord à travers les défilés des Pré Pyrénées vers la plaine toulousaine et son agglomération.

Cette position lui vaut une histoire qui cultive beaucoup la notion de marginalité(s).

²²⁶ - Le terme emprunte au catalan et à l'occitan et désigne des zones de bois et friches. il a été récemment réhabilité pour désigner les secteurs laissés à l'abandon suite à l'intense dépopulation qu'ont subi les terroirs les moins accessibles, puis, par extension, les personnes et groupes de personnes qui s'y sont établis plus récemment encore, pour la plupart des jeunes, plus ou moins marginaux, vivant de petits boulots, de « récup » et de cultures vivrières ...

²²⁷ - Libération, l'Indépendant ...

1. Une histoire ancienne de situation et de situations a la marge

Au 18^{ème} siècle et au début du 19^{ème}, la région connaît une période d'intense accroissement démographique, qui culmine vers 1850. Une économie d'exploitations agricoles de très petite taille parachève alors la conquête des versants de « soulane »²²⁸, y compris les plus rudes, commencée au Moyen-âge sur les terroirs les plus accessibles. Un habitat dispersé de hameaux et de granges finit d'envahir les pentes, au rythme des déboisements. En 1842, on recense 13800 habitants dans le canton de Massat, dans la partie la plus excentrée et la plus difficile d'accès du Couserans, 17500 dans le canton contigu d'Oust, qui compte lui aussi parmi les plus isolés et les plus pauvres²²⁹... Aux temps de l'essor du tourisme de montagne la vallée et ses habitants restent longtemps parmi les moins fréquentés, et bientôt caractérisés comme des moins fréquentables. Le détour par l'histoire du pyrénéisme naissant n'est en effet pas inutile : les premières relations de voyages à travers les Pyrénées diffusent du Couserans les images d'un pays sauvage et peuplé de sauvages, vivant à l'écart de la civilisation et inhospitalier²³⁰, pays de contrebandiers et refuge pour les réfractaires au service national ou autres hors-la-loi. Pays de peu de loi, et quasiment hors du monde institutionnel.

Le pays connaît par la suite un exode massif et un déclin démographique qui vident les villages et en premier lieu les terroirs de montagne. Pour reprendre l'exemple précédent, le Massatois compte aujourd'hui moins de 1700 habitants recensés, soit à peine plus de 12% de sa population du milieu du 19^{ème} siècle²³¹. Entre temps, la petite agriculture, mais aussi l'élevage local, n'ont pu suivre le rythme de l'agro-industrialisation, et la petite industrie traditionnelle a elle aussi périclité, de même que le thermalisme, qui n'a en ces lieux jamais connu un essor significatif. Les infrastructures touristiques restent dans l'ensemble elles-mêmes peu développées.

On comprendra mieux avec ce qui précède le slogan adopté par les campagnes récentes de promotion touristique de l'Ariège sur le thème de « la frontière sauvage ». Car les caractéristiques propres du Couserans, sa « déprise anthropique »²³² autant que l'imaginaire de « sauvagerie » qui s'y attache, n'ont pas été sans participer à un double phénomène dont les composantes sont souvent posées comme contradictoires mais qui

²²⁸ - Les "adrets" locaux, ou pentes orientées au sud.

²²⁹ - Briand-de-Verze. Nouveau dictionnaire complet, géographique, statistique, topographique, de la France et de ses Colonies. Paris. Belin-Leprieur. 1842.

²³⁰ - Des exemples nombreux chez de Froidour, Réformateur des forêts au milieu du XIX^{ème}, qui insiste sur la sauvagerie des locaux, chez Henry Russell, précurseur du pyrénéisme sportif, qui parle d'agriculture "arriérée", de chemins défoncés, de "villages pauvres, et construits par des fous : car ils sont dans les nuages, perchés si hauts qu'il faut se tordre le cou pour les apercevoir" (Souvenirs d'un montagnard), etc.

²³¹ - Encore ces chiffres intègrent-ils la légère reprise qui se manifeste localement à partir des années 80, imputable pour l'essentiel aux "néo-ruraux".

²³² - Notion géographique désignant les terroirs abandonnés par l'homme.

puisent nous semble-t-il leur origine à la même source et s'inscrivent dans les mêmes temps, dans une continuité sociale certaine :

- la plus importante de ces composantes est nommée « secondarisation » par les géographes. Elle est considérée par les édiles locaux, qui y participent eux-mêmes bien souvent, comme valorisante et valorisable, reflet de l'attractivité moderne des lieux pour une clientèle urbaine d'actifs en quête de week-ends à la montagne. Toujours selon l'exemple du Massatois, 65% des résidences déclarées sont aujourd'hui des résidences secondaires. Les propriétaires en sont pour partie les héritiers directs ou indirects de la paysannerie locale, et pour partie de plus en plus conséquente des personnes sans racines locales.
- l'autre composante se décline volontiers aux yeux des premiers sur le ton de l'indignité (voir plus bas). Dès les années 60-70, le Couserans attire à lui une population de « néo-ruraux », en quête d'alternative aux modèles normés de l'emploi et de l'habitat urbain ou du moins en expérimentation de formules de vie et d'activité en décalage. Des premières vagues, certains passeront plus ou moins vite, le détour par la montagne devenant un simple épisode dans une biographie individuelle, d'autres s'installeront dans la durée. L'important étant de bien considérer ce que notre enquête confirme ici; à savoir que les vagues successives d'arrivants n'ont cessé depuis de se succéder, et avec elles les liens de réseaux informels entre les résidents (plus ou moins temporaires) de la montagne et leurs pairs d'âge réputés « errants ».

De cette continuité sédimentaire des nouveaux arrivants témoignent les trajectoires de certaines des personnes rencontrées ou simplement évoquées au cours de l'enquête, celle du militant paysan installé ici il y a vingt-cinq ans, celle de l'arrivante du début des années 80, alors sans travail et sans grande perspective : *je suis tombée amoureuse ! Alors vraiment j'ai cherché un endroit. J'étais à Toulouse, mais j'étais pas bien ! c'était pas ... la ville ne me correspondait pas, donc j'étais un petit peu en attente de trouver un endroit qui me plaise. Je suis arrivée par hasard à Massat et vraiment ça été le grand flash ! Moi je veux habiter là ! Et ça fait 20 ans que ça dure.*

Notre insistance à prendre le secteur du Massatois pour exemple n'est pas le fait du hasard. Elle tient à la réputation d'une vallée, construit social dans la durée, qui focalise sur elle toute l'imagerie de la marginalité. *Face aux administrations, les gens préfèrent se présenter venant d'ailleurs ou de parler d'un petit village, mais pas du Massatois (...) il y'a une représentation (...) marginale ! Représentation de marginalité. Représentation alimentée à la fois par la présence des « néos » et par l'état général de l'habitat et de l'économie locale²³³.*

²³³ - On raconte l'anecdote de cet envoyé de l'administration qui cherche à mesurer la situation de l'habitat vétuste, inconfortable ou de fortune et qui se voit répondre par un autre fonctionnaire : « Alors là c'est tout le canton » (qu'il vous faudra voir).

A travers l'exemple ariégeois, dont la portée dépasse à nos yeux largement les limites de la région considérée, les connexions avec les phénomènes, sociaux et culturels, que recouvre la thématique des « SDF » se situent nous semblent-il dans cette continuité. Dans un contexte global qui n'est plus celui des années 70, ni même des années 80 (la secondarisation de l'habitat abandonné et l'arrivée des premières vagues de « néo-ruraux » ayant fortement limité les « places » dans la montagne ariégeoise comme ailleurs), tous les témoignages confirment que le flux, de passage, d'arrivants installés pour des temps plus ou moins longs, reste important.

Les exemples qui nous ont été donnés, de jeunes d'arrivée récente notamment, sont effectivement nombreux. Encore privilégient-ils les installations dans la durée et plutôt collectives, d'une visibilité qui marque plus profondément la chronique locale que le flux des passages. Ils recouvrent notamment :

- des situations de squats en voie de normalisation : celle par exemple des habitants d'un hameau à l'abandon, qui portent un projet de création d'une exploitation agricole sur des terrains indivis, avec le soutien de la Confédération Paysanne et d'une partie des héritiers familiaux., celle des occupants des bâtiments et des terrains d'une ancienne carrière, que l'entreprise propriétaire, à défaut de souhaiter louer ou céder son bien (dans l'éventualité bien improbable d'une reprise de l'exploitation du site) le laisse à la disposition des jeunes qui se sont installés là, etc.
- de situations plus indécises ou d'habitats plus « marginaux » encore, au sens de leur éloignement des villages et des routes, et notamment celle d'un groupe de très jeunes installés sans titre depuis plusieurs années sous des abris de fortune, à 1300 m d'altitude, qui mobilisa fortement l'attention, notamment des services sociaux de la Protection Maternelle et Infantile, lorsque l'une des membres du groupe... mit un enfant au monde. Les personnes rencontrées évoquent aussi différents cas, de couples, de petits groupes ou de personnes isolées, qui « retapent » des ruines, qui se retrouvent un jour en but à un propriétaire plus ou moins bien disposé à leur égard, ou encore des « autoconstructions », sur des terrains domaniaux ou communaux inconstructibles...
- des situations plus tendues, sinon ouvertement conflictuelles, de squats, mais aussi parfois de locations en bonne et due forme, dont la chronique s'alimente des dégradations et nuisances occasionnées par les nouveaux occupants, des pétitions de riverains, de l'intervention d'élus locaux prononçant des arrêtés d'expulsion, interpellant la Préfecture...
- des situations plus transitoires, certaines restées invisibles aux yeux des autorités et de la chronique locale, de loin sans doute les plus nombreuses mais les moins marquantes, situations de jeunes qui n'ont pas su s'intégrer à la micro-société néo-rurale :

Là, il n'y a pas longtemps, il y a un gars qui est venu qui était vraiment... paumé. Et... je sentais qu'il était pas bien ici... il aidait pas, il participait à rien. Ce qui lui vaudra de repartir dans de très brefs délais. Certaines ont au contraire mobilisé toutes les « peurs », par exemple à l'occasion d'un « rainbow » qui mobilisa plusieurs centaines de jeunes amateurs de musique pendant un mois dans une vallée adjacente à celle de Massat.

2. La dite incontournable et insurmontable césure entre les anciens et les nouveaux

Dans le cadre du développement local, (...) dans le cadre des contrats de terroir, le diagnostic (...) c'était la Fac de Pau qui l'avait fait, (à savoir qu') au niveau du Massatois (il) restait complètement enfermé dans le clivage de la population et le domaine de la représentation. On était tellement enfermé là-dedans que si on ne cassait pas cet... cet état de fait... On ne s'en sort pas, on est toujours, toujours dans ce clivage²³⁴. La personne qui parle ainsi fait référence à une étude à visée technique qui conclut au clivage profond entre le monde des « natifs » et celui des « néo-ruraux ». Les jeux de renvoi prennent ici une dimension toute particulière.

Même les écrits les mieux disposés à l'égard des « néos » ne savent éviter d'en évoquer la teneur : *Pour parler clair, ce renouveau du Massatois est dû à l'implantation d'une population nouvelle, ceux que l'on appela d'abord les « hippies », puis les « marginaux », et que (sic) l'on dit aujourd'hui qu'ils ont fait la preuve de leur implantation solide²³⁵.* Il faut en effet encore aujourd'hui oser « parler clair » pour dire que les arrivants des années 70 à 90 n'ont rien gagné à passer de la catégorie des « hippies » à celle des « marginaux », et à titrer, sur un air du folklore pyrénéen : *Halte là, les (néo) montagnards sont là..*

On a vu que «l'état de fait» n'est pas le propre du Couserans, mais il prend ici une dimension toute particulière dans un secteur géographique très dépeuplé où l'implantation de nouvelles populations met à terme en péril les anciens pouvoirs locaux notabiliaires et agricoles, et où les tensions sur le foncier se renforcent.

L'enquête n'a guère permis de recueillir que le point de vue convergeant des intervenants locaux, associatifs ou professionnels en charge de la précarité, soit un regard selon lequel les élus locaux *jusqu'à maintenant ils ne finançaient rien, ils ne voulaient pas aider... L'impression quand j'allais voir un maire qu'il voyait arriver le diable», les marginaux on n'en veut pas !²³⁶.* S'y ajoute chez les mêmes le sentiment d'une réticence profonde

²³⁴ - Travailleur social.

²³⁵ - Extrait d'un article consacré par "Le magazine de l'Ariégeois" (N° 129, Avril 1997) à l'ouverture d'une crèche à l'initiative des associations locales de Massat, associant une large part de bénévoles "néo-ruraux".

²³⁶ - Travailleurs sociaux

d'une large part des habitants face à *une population qui est assez marginalisée et (à laquelle) les gens ne veulent pas louer*. La pauvreté et la marginalité des uns croise ainsi la pauvreté et la marginalité des autres sans la rencontrer. Un animateur syndical reprend ainsi le thème également récurrent selon lequel: *le paysan ariégeois traditionnel, le petit paysan, il est complètement marginalisé par rapport à un certain type de développement agricole*, mais ce type de formulation ne recoupe guère celle de la majorité des autochtones pour lesquels la sauvegarde de l'image de marque de la vallée passe par la mise à distance des néo-montagnards. Quant aux formules qui posent l'arrivée de jeunes comme une chance pour le développement du Couserans, elles demeurent limitées à quelques militants eux-mêmes à la marge : *il y a aussi une demande de gens qui débarquent un peu, qui sont un peu paumés, et qui ont pas de projet de vie vraiment bien ficelé, ... qui ont des problèmes pour accéder au foncier etc., qui ont pas les financements en plus, et qui donc, peut être qu'il faudrait aussi qu'il s'occupe de gens qui arrivent comme ça et que eux aussi ils peuvent apporter un plus, peut être pas une plus value économique, (...) mais ça peut aussi faire qu'une région, continue à vivre*²³⁷.

Le pendant de cette attitude de rejet tient dans le rapport des «néos» aux «Ariégeois de souche». On en voit des éléments dans le rapport qu'entretiennent, non pas les arrivants les plus récents ou les plus marginaux, encore une fois, mais certains parmi les plus anciennement installés, avec les institutions locales comme avec le voisinage autochtone. Ceux-ci font état du «très peu» de relations qu'ils entretiennent encore avec les élus locaux, des rapports de concurrence dans lesquels ils se trouvent pris pour l'accès au foncier agricole... Ils continuent en outre à afficher leurs préférences pour des modèles d'intervention et de relations «informels». Les perspectives d'un partenariat avec les institutions sociales ou professionnelles, considérées comme autant de *rouages d'un système global* aliénant, et qui suscitent encore des formules du type *la question de ce qu'on peut y perdre se pose, mais je me demande si en même temps les gens n'en viennent pas à se poser aussi la question de ce qu'ils peuvent y gagner ?*²³⁸. Certains au sein du groupe des «néos» établis adhèrent à une formule selon laquelle, en substance : *au départ nous nous sommes situés dans la perspective d'une cohabitation, plus tard dans celle d'une intégration... Mais cela n'a pas donné de résultats satisfaisants et notre objectif est aujourd'hui celui d'une colonisation*²³⁹. Colonisation qui passe notamment, mais pas nécessairement par la conquête du pouvoir municipal, chose faite dans certaines communes parmi les plus excentrées et dépeuplées, en tous cas par la mobilisation de moyens plus efficaces dans l'accès au foncier.

²³⁷ - Militant agricole

²³⁸ - Idem

²³⁹ - Militant syndicaliste ouvrier.

3. Monter ou faire monter, descendre ou faire descendre

Tenir les marginaux à distance. Laisser les marginaux dans leurs montagnes, ou les tenir éloignés le plus possible des villages, apparaît comme un terme moyen face à une politique d'expulsion trop systématique : *j'ai rencontré un Gendarme qui me disait : mais, mais un jour ils vont descendre tout casser à Massat ces jeunes à force de les exclure, hein, on en fait des chiens méchants et après il ne faudra pas s'étonner ! Parce qu'ils sont tranquilles, ils sont très bien, ils ne font pas de dégâts, ils foutent la paix à tout le monde ces jeunes-là !*²⁴⁰ Invisibiliser le phénomène tiendrait ainsi lieu de son traitement.

Au sein du travail social et d'insertion, l'alternative entre «faire descendre» les personnes ou les aider à s'installer correctement dans la montagne prend rang de controverse, dans un registre un peu différent. Ainsi à propos d'une jeune femme qui venait d'accoucher : *l'assistante sociale, face à l'urgence leur a trouvé un appartement dans un immeuble à S. (village de la basse vallée). Mais c'était trop tôt pour eux, trop tôt. Ce qui fait qu'en fait (cela n'a pas tenu). Ils ont un style de vie qu'il aurait fallu travailler dans la montagne. Qu'ils redescendent ! Tu sais il y a toujours une trajectoire hein au niveau de l'habiter pour eux. Et moi il me semble qu'on devrait beaucoup plus aider les gens à s'installer au fin fond de la montagne et à bien y être. Ils redescendraient automatiquement, mais d'eux-mêmes !*²⁴¹. Une trajectoire type, à la fois d'insertion et d'inscription spatiale dans l'espace à trois dimensions de la montagne, sur laquelle la même personne revient à plusieurs reprises : *tous les groupes que j'ai vu passer () ils sont en évolution à partir du moment où ils ont pu se poser () et puis les enfants grandissent, les gens commencent à avoir des projets au bout d'un moment, l'accès devient infaisable et donc ils redescendent (...) Ils redescendent ou ils cherchent des habitats plus proches de la route, plus accessibles.*

On comparera les formes d'inscription spatiales des «marginaux» de la Haute Ariège, avec ce que l'on a vu plus haut de l'inscription des SDF dans l'agglomération toulousaine, le renvoi consenti de l'habitat du GAF aux marges de l'urbain (on aurait dit un temps «aux barrières»), la localisation des communautés d'Emmaüs, etc., mais aussi au regard du phénomène SDF de centre ville, pour mieux en mesurer la spécificité. La hiérarchisation des espaces et des «places» sociales dans la montagne ariégeoise n'est pas un produit dérivé de l'arrivée des «néo montagnards». L'ancienne société couserannaise, société de droit d'aïnesse, s'ordonnait déjà ainsi dans le passé et tout particulièrement aux moments de trop-plein démographique. Les enfants cadets, mineurs à vie, privés du droit de maison

²⁴⁰ - Rapporté par un travailleur social

²⁴¹ - Professionnel de dispositif d'insertion.

et donc du droit de cité, se voyaient placés devant la triple alternative entre rester, mais au service de l'héritier en titre, s'exiler, ou se bâtir un bien dans la montagne, toujours plus haut et à la marge, jusqu'aux confins peuplés par les seuls forestiers et charbonniers, êtres semi-humains de la mythologie locale.

4. L'imaginaire de la montagne, les réseaux, entre individualisme et communautarisme

A un imaginaire «libertaire» de la montagne se superpose ainsi un imaginaire social qui définit la valeur des habitats et la place de chacun selon son statut. Venant s'inscrire dans un ordre de hiérarchisation des espaces, la nouvelle marginalité prend rang moins dans un ordre «d'exclusion» que dans un ordre de citoyenneté différentielle, jeu qui reste toutefois semi-ouvert, pour ceux qui sauront «descendre».

Les éléments que l'enquête a recueillis ne permettent pas à eux seuls de rendre compte du point de vue des nouveaux arrivants, ni des idéaux, modèles et traits identitaires auxquels ils se réfèrent.

A cela sans doute des raisons, sur lesquelles nous reviendrons plus bas, tenant à la nature radicale des jeux réciproques de mise à distance entre les composantes sociales locales.

Dans le contexte très montagnard que nous décrivons ici, on peut toutefois penser que les idéaux de vie des «néos» s'alimentent, de façon bien plus sensible que dans la basse et la moyenne vallée, du sentiment de plus grande liberté et «tranquillité», de mise à distance de la société englobante et de ses contraintes normatives. Cet imaginaire «rousseauiste» de la montagne a des racines profondes qui ont alimenté et alimentent encore toute une imagerie véhiculée par les médias et les dépliants touristiques : espace «sauvage», de liberté et de nature, espace déserté et donc espace d'opportunité où il reste possible d'exercer une liberté individuelle autant que d'expérimenter différentes formes d'articulation entre l'individuel et le collectif hors des formes imposées dans les cadres institutionnels.

Une des formes les plus lisibles de cette articulation tient à la vitalité des réseaux informels d'interconnaissance et de solidarité. Il s'agit d'un mode relationnel et de «fonctionnement» que les plus anciens parmi les «néos», petits paysans ou autres, mettent fortement en avant : *il n'y a pas de problème, ici, si on décide de faire un chantier collectif il y aura facilement trente personnes*²⁴². Les exemples donnés déclinent des situations de personnes en quête d'installation, le soutien apporté à une personne isolée et

²⁴² - Militant paysan.

incapable de réaliser seule de gros travaux... Même si les réseaux relationnels associent parfois des groupes cohabitants, le modèle qui sous-tend ce système relationnel a peu de point commun avec le modèle communautaire d'habitat, avec les formes de «l'habiter communautaire», tels que les pratiquent Emmaüs, le GAF etc. Ici, l'entité sociale et résidentielle élémentaire se déclare être, et est souvent de fait, l'individu lui-même, en référence à un régime d'autodétermination très individualiste. Elle recouvre également et le plus fréquemment la figure de la petite entreprise agricole familiale, la famille ou le petit groupe associé à une structure de production...

Il semble en somme que le modèle relationnel dominant emprunte largement et d'abord au modèle paysan, tel que les survivants de l'ancienne économie locale montagnarde s'appliquent à la décrire lorsqu'ils évoquent l'âge d'or, empruntant souvent eux-mêmes à l'ethnographie historique régionaliste. Il se réfère à une société à la fois foncièrement individualiste et collectiviste, dans la quasi-obligation qui est faite à l'individu de participer aux tâches communautaires, de «donner un coup de main» pour les gros travaux, des foins, des moissons, de l'entretien de la voirie... Et l'on notera que les associations villageoises d'animation rurale dans lesquelles se retrouvent les natifs, résidents ou émigrés en villégiature, auxquels se joignent certains résidents secondaires, ne préconisent rien d'autre pour la sauvegarde de l'identité locale que ces «chantiers collectifs» empruntés à la tradition villageoise, occasions de sociabilité, et de quelques repas bien arrosés.

La société néo-rurale apparaît ainsi encore une fois comme un miroir à peine déformant de l'ancienne société, revisitée et folklorisée sous le regard de la modernité.

Qu'en est-il chez les plus jeunes ? Les témoignages de travailleurs sociaux qui disent combien il est fréquent de rencontrer des jeunes sans papiers à jour, semblant méconnaître²⁴³ (ou se désintéresser ?) de leurs droits, et auprès desquels le premier travail social consisterait dans le recouvrement des droits sociaux, semble confirmer, entre autre indice, que l'idéal de mise à distance des cadres institutionnels, sinon de rupture, rencontre un large écho. Si nos entretiens formels traduisent essentiellement un discours exogène (celui de «néo-ruraux» des générations précédentes, celui des acteurs sociaux), l'expérience de terrain semble confirmer les déclarations selon lesquelles les liens de réseau entre les arrivants de la jeune génération, entre ceux qui se sont installés et ceux qui ne font que passer, ceux qui privilégient leur ancrage urbain et ceux qui privilégient leur ancrage à la montagne, sont également intenses.

²⁴³ - *Ce qu'il faut savoir aussi quand même c'est que ce public il a une méconnaissance des droits, des droits, des papiers qu'il pourrait avoir ! Ne serait-ce que par rapport au logement je dirais, il y a une méconnaissance de tous les droits dont ils peuvent bénéficier par rapport au logement.* Travailleur social.

Les acteurs rencontrés évoquent ainsi les liens entre nouveaux squatters, ou l'exemple, présenté comme exemplaire de situations de jeunes expulsés de la grange ou du terrain qu'ils occupaient et qui ont trouvé les ressources dans *les réseaux de solidarité, ou entre eux de se faire héberger à droite, à gauche*²⁴⁴, pour ne pas faire partie de la cohorte, nombreuse, de ceux qui repartent réintégrer ailleurs la catégorie des SDF.

5. L' offre localisée, entre modèles de l'insertion et revendication

Le «dispositif spécifique» local, si cette dénomination a quelque sens dans le contexte couserannais, s'articule pour l'essentiel entre action humanitaire et action institutionnelle. En ce qui concerne les associations humanitaires, *il y a des associations caritatives, donc le Secours Catholique, Croix Rouge, les Restos du Cœur, le Secours Populaire, qui font des permanences très très régulièrement chaque semaine*²⁴⁵. On notera que le «très très régulièrement» se limite en fait à recevoir les personnes demandeuses au rythme d'une permanence par semaine, l'intervention des associations restant limitée par le petit nombre des acteurs bénévoles impliqués. Hors d'une expérience temporaire de distribution de colis alimentaires par le Secours Populaire à Massat, en lien avec l'association locale des Familles Rurales, l'offre se concentre sur le petit centre urbain de Saint Girons.

L'offre para-institutionnelle de services se compose d'un lieu d'accueil de jour, ce dernier né en 1997 sur initiative humanitaire, rapidement relayée par des financements institutionnels et par l'embauche de professionnels. Situé à Saint Girons, un peu à l'écart du centre-ville, la création de la formule n'a dans un premier temps, on l'a évoqué, guère reçu le soutien de la Mairie (ni des riverains...), sollicitée par des *plaintes au quotidien*, l'élue municipale qui a étroitement participé à sa mise en place agissant elle-même dans un relatif isolement et au titre de son propre engagement militant, humanitaire et pragmatique.

S'y ajoute l'antenne locale de «Cap Santé», formule dont nous avons évoqué les caractéristiques plus haut, ainsi que le travail social d'insertion centré sur la Massatois, autour d'un professionnel financé sur fonds du Département dans le cadre des activités d'une association familiale.

Mais l'effet de dispositif tient sans doute moins à la somme, modeste, des formules créés au service de l'insertion des précaires, qu'aux interactions entre intervenants locaux

²⁴⁴ - Travailleur social.

²⁴⁵ - Animatrice, centre d'accueil de jour;

institutionnels, para-institutionnels et même libéraux. L'intervention de soignants du secteur psychiatrique au niveau du lieu d'accueil de jour, le développement de liens privilégiés entre travailleurs sociaux et médico-sociaux et entre ces derniers et l'hôpital local... Ces formes d'alliances et de coordination entre professionnels, dont les études en milieu urbain de métropole disent souvent qu'elles éprouvent des difficultés à se réaliser, à surmonter les cloisonnements entre institutions, professions et disciplines, trouvent ici un terrain plus favorable. Il en va en la matière comme dans le champ de gérontologie. En la matière, le Couserans fait figure de précurseur pour ce qui est des articulations entre interventions professionnelles et de la coordination entre l'offre hospitalière, l'offre des services à domicile et celle des acteurs sociaux et médico-sociaux, au point de figurer parmi les premiers postulants régionaux à la mise en place d'un Comité Local d'Information et de Coordination (CLIC), formule de coordination territoriale récemment promue par l'Etat. L'enquête sur site a montré qu'il en va de façon très comparable dans le champ de la précarité de l'insertion²⁴⁶ et de «l'errance» : les interactions en cause reposent d'abord sur les relations «informelles» tissées sur fond de reconnaissance mutuelle entre opérateurs qui gagnent tous à s'allier, en dehors des instances du pouvoir local et des réseaux notabiliaires auprès desquelles leur crédit demeure limité. *On les connaît aussi maintenant ailleurs, parce que c'est des gens aussi avec qui on sympathise ...(...) C'est une volonté ... on les a sollicités, on leur a dit que ça serait bien qu'on se rencontre, et puis voilà*²⁴⁷. Les relations interpersonnelles entre acteurs professionnels, dans la prise en charge des «cas» individuels liés à la précarité et à la marginalité, se montrent ici d'une efficacité particulière. Elles se situent dans la continuité d'une intervention spécifique (celle des quelques acteurs évoqués quelques lignes plus haut) qui privilégie «l'accompagnement social», «un suivi de la personne» ou le suivi d'une «situation» (individuelle) : *Cette situation je ne la travaille jamais seule, je la travaille avec l'assistante sociale ou avec l'éducateur local ou à la Mission Locale avec le conseiller technique ou le toubib, ou, enfin ça peut être... (variable), et donc on est toujours en lien. Les partenaires viennent aussi. Comme la personne n'arrive pas à y aller, les partenaires ils arrivent, elle ne sera pas gênée.*²⁴⁸

Action humanitaire, action de professionnels en quête de légitimité à faire politique locale... Sans doute ne faut-il pas négliger la dynamique propre des réseaux informels des

²⁴⁶ - L'usage du terme "insertion" tombe ici plus qu'ailleurs dans l'ambiguïté entre insertion et intégration. Le terme est d'usage régulier dans l'univers institutionnel, d'autant qu'une part importante de l'action sociale auprès des plus jeunes revient ici à la Mission Locale pour l'Insertion des Jeunes. Il n'en vise pas moins une action de qualification-requalification à vocation d'intégration au travail.

²⁴⁷ - Travailleur social

²⁴⁸ - Travailleur social

«néo-ruraux» établis, et le rôle de certaines des organisations dans lesquelles ils ont trouvé à s'inscrire. La Confédération Paysanne est de celles-là : elle a obtenu des scores de plus de 30% aux dernières élections départementales professionnelles grâce au vote des «néos», comme le SEL de l'Ariège, comme certaines associations para institutionnelles de développement local, dans lesquelles les plus militants disent trouver de plus en plus aujourd'hui l'opportunité de soutenir les nouveaux arrivants porteurs de projets alternatifs (agricoles, artisanaux ...).

6. Figures de «marginiaux» et construits de publics ?

■ *Des jeunes «paumés»*

Les «néo-ruraux» installés de longue date ne cherchent en rien à construire un public d'usagers de service, mais plutôt, on l'a vu, à promouvoir ceux parmi les candidats à l'installation qui adhèrent à un modèle d'économie rurale alternative. S'ils envisagent une place pour la *demande de gens qui débarquent un peu, qui sont un peu paumés, et qui n'ont pas de projet de vie vraiment bien ficelé*, c'est en accord avec cette règle essentielle qui veut que les plus «paumés» trouvent d'abord place dans la montagne, à l'écart des routes et des habitats constitués.

Ceux là ne pratiquent guère les catégories des SDF ou de l'errance et réservent celle de l'exclusion à la dénonciation des pratiques du «système», institutionnel et local : *on essaye () de se voiler la face, pour pas voir l'exclusion, et essayer de la mettre le plus loin possible.*²⁴⁹

■ *Des jeunes redevables d'une action «d'insertion» (IE d'intégration)*

En ce qui concerne l'intervention humanitaire et professionnelle les modalités mises en place d'un suivi au cas par cas apparaissent représentatives d'un travail social au plus près de ses idéaux de transversalité et d'action territorialisée de proximité. Mais elle ne va pas sans entretenir une certaine ambiguïté sur les publics en présence, entre les «marginiaux» proprement dits (*ces personnes qui arrivent qui sont très marginalisées*), des personnes qui arrivent porteuses d'un projet et de quelques moyens pour le réaliser mais qui ne trouvent pas sur place le soutien nécessaire pour le réaliser²⁵⁰, des jeunes en demande «d'insertion» professionnelle issus du local, et des publics moins demandeurs, néo-ruraux

²⁴⁹ - Militant paysan

²⁵⁰ - *Il y a des personnes qui ont un projet au niveau économique ou autre, elles repartent (...)*
Faute de pouvoir s'installer, et de volonté (de les soutenir) - Travailleur social.

ou non vivant de minima sociaux, fortement représentés dans le département, et dans le Couserans tout particulièrement, pays qui présente *le plus fort taux de Rmistes de toute l'Ariège*²⁵¹.

Dans le cadre de l'action caritative, cette ambiguïté a pu parfois alimenter parmi les plus marginaux le sentiment d'un certain ostracisme à leur égard : ainsi la mésaventure survenue aux Restos du Cœur : *Ici vous aviez par exemple une bonne majorité qui ont boycotté. Ils ont boycotté parce qu'ils trouvaient qu'il y avait des inégalités (...) . Je ne sais pas si ce qu'ils ont dit est vrai, mais ils partaient du principe qu'un routard ou un marginal qui allait aux restos du cœur, avait un colis plus petit qu'un célibataire qui vivait sur St Girons*²⁵².

Dans le propos des professionnels l'amalgame semble plutôt répondre au souci de rendre la précarité à la multiplicité de ses composantes sociales pour surmonter les jeux de focalisation de la question sociale locale sur les plus marginaux. Tel intervenant dans le champ de l'insertion des jeunes décrit ainsi son travail comme consistant à faire prendre aux édiles locaux conscience que *la population va au -delà des marginaux. Affirmation selon laquelle il existe une pauvreté résidente dans les vallées, dans le cas du programme Trace les trois quarts (...) sont issus de familles... (établies)*²⁵³, dont parmi eux bien des enfants de la deuxième génération de néo-ruraux.

■ *Les SDF et l'errance*

Les paradigmes des SDF et de l'errance apparaissent ici comme des produits exogènes, non seulement parce qu'ils ne considèrent guère la façon dont les publics potentiels se définissent eux-mêmes, mais aussi dans le sens où ils ne reflètent que très superficiellement les catégories dans lesquelles s'inscrivent les rapports sociaux locaux, y compris en ce qui concerne l'action professionnelle. Ceux-ci ne sont guère invoqués, et de façon toute ponctuelle, que par des professionnels qui se réfèrent aux cadres politiques, et aux modèles que ces politiques préconisent dans le développement d'une offre spécifique : *il y'a un espace accueil où tous les SDF passent quoi*²⁵⁴. De même, on trouvera qualifiés de «jeunes errants» un groupe installé dans la montagne depuis plusieurs années (au moins trois ans après une première tentative de la Mairie pour les déloger). Paradoxe que ne manquent pas de soulever les mêmes personnes qui emploient le terme, pour en renverser la polarité. Ainsi à propos de ce jeune candidat à la création d'une exploitation agricole :

²⁵¹ - Travailleur social.

²⁵² - Travailleur social

²⁵³ - Travailleur social.

²⁵⁴ - Travailleur social.

il part plein pot, diplômés, DJA²⁵⁵, enfin l'installation déjà ouf ! Déjà je veux dire c'est pas grave, on tire sur la ficelle, on verra ! Et pam ! Eh bien il ne pouvait pas ! Il ne pouvait pas parce que maintenant pour passer le Brevet Agricole il faut deux ans d'expérience professionnelle et fiches de salaire ! Ah mais attends ! Il n'en a pas ! (...). Voilà ! Voilà l'errance. Comme en général ils veulent s'insérer et qu'on leur dit non, non vous ne pouvez pas, eh bien ils retournent à la case départ ! ! C'est le sentiment du jeune. Vous dites à un gamin que vous le réinsérez et vous le renvoyez à la rue²⁵⁶. La rhétorique de l'errance, de «la rue», prend ainsi rang de métaphore pour signifier l'inadéquation des normes administratives en vigueur au regard des trajectoires individuelles et des contextes locaux.

7. Quelles figures de «passeurs» ?

La notion de «passeurs», comme les rhétoriques de l'exclusion, des SDF, de la rue ou de l'errance, s'inscrivent mal dans le contexte social étudié. Non que les «populations» en présence soient foncièrement différentes de celles que ces catégories ont ailleurs vocation à circonscrire, mais dans le sens où les termes de la question sociale ont ici leurs spécificités, leur «urbanité» propre. Les «publics» qui font ici l'objet de la stigmatisation ne s'inscrivent pas comme objets d'un processus d'exclusion (en cela individus privés des ressources du commun -un logement fixe, un travail, une capacité à projeter, etc. -), mais comme sujets, certes «marginiaux», mais dotés des moyens nécessaires à réaliser leur marginalité et perçus comme formant un groupe social potentiellement dangereux. Aussi dépeuplée que se montre la région, les «marginiaux» des montagnes d'Ariège sont d'abord perçus comme envahisseurs potentiels, d'autant moins légitimés dans leurs démarches d'installation que les mieux établis parmi les natifs risquent à terme de voir leur propre légitimité sociale entamée. Les rumeurs locales, complaisamment relayées par les médias, ne disent rien d'autres que cette peur de l'envahisseur, que se soit lorsqu'elles parlent de lâchage de vipères par hélicoptère, supposés dissuader les postulants à s'établir dans la montagne, ou lorsqu'elle font état du déplacement des délinquants des quartiers urbains vers les vallées pyrénéennes...

La notion même de «passage» renvoie à une représentation de société composée de mondes disjoints, représentation qui ne tient guère au regard des jeux de hiérarchisation

²⁵⁵ - Dotation Jeune Agriculteur. Aide à l'installation soumise à un ensemble contraignant de règles, notamment en matière de formation initiale, ce qui a pour effet de limiter grandement la création d'exploitation... aux héritiers d'exploitations viables préexistantes..

²⁵⁶ - Acteur d'insertion

socio-spatiales que nous avons évoqués. Pour ceux qui ne disposent pas d'un laisser-passer du fait de leur statut social hérité ou conféré par l'échange marchand, le processus d'intégration à la société locale passe par un long parcours du combattant dans lequel il faut faire la preuve de sa capacité à s'établir dans la durée pour espérer un jour pouvoir «descendre» vers la cité. Nulle part ailleurs les rapports de distanciation et de renvoi, de ségrégation sociale, ne sont sans doute aussi radicalement distribués que dans le contexte de la micro-société montagnarde considérée.

Ceci oblige à bien reconsidérer la notion de «passage» et de «passeur» et de la circonscrire à son acception initiale. Considérer qu'elle n'a pas vocation à décrire les méandres du conflit social, mais seulement le rapport des individus aux institutions sociales.

A ce niveau, on peut sans doute faire crédit au réseau constitué localement entre professionnels du social et du médico-social pour répondre à un public demandeur. Les inter-relations à base personnelle qui nous ont été décrites, de la part d'acteurs eux-mêmes en quête de reconnaissance face au notabiliat local, ouvre sur un potentiel d'alliances entre acteurs et sur des formes de médiation vis à vis de certains des «marginiaux» dans lesquelles ces derniers peuvent trouver leur compte personnel. De ce point de vue l'accompagnement entre l'accueil de jour, les médecins locaux, etc. nous est apparu assez exemplaire, et on aimerait trouver plus souvent l'équivalent en milieu métropolitain. La construction de la demande individuelle suppose sans doute dans la plupart des cas d'individus le passage par une période test dans laquelle le «client» potentiel cherche à mesurer la capacité du dispositif à répondre à ses attentes sans risquer d'y perdre son statut de sujet. Mais sans doute certains trouvent-ils rapidement leur compte dans la fonction de maternage que développe par exemple le centre d'accueil de Saint Girons. La médiation professionnelle, lorsqu'elle prend ainsi la forme de l'accompagnement personnalisé sur le mode «maternel» renvoie bien aux définitions de la fonction de «passage».

Reste que ceux qui ne sont pas porteur d'une demande à l'égard des institutions n'apparaissent jamais comme objet d'une action visant à les construire comme «public» redevable d'une action volontariste. Personne ne manifeste ici la volonté humanitaire d'«aller vers» les publics les plus marginalisés, telle qu'elle s'affiche dans le cadre métropolitain depuis 20 ans. On pourrait même noter que personne n'a vraiment incité les enquêteurs que nous sommes à le faire, de peur peut être d'y perdre quelque crédit. Personne ne semble vraiment s'attacher à construire la «non demande», ni à chercher à définir les attentes et modèles de référence des «marginiaux», en tant que potentiel public d'une action d'insertion sans le travail :

- Ni les professionnels, dont on a vu qu'ils restent assez étroitement inscrits dans la

logique des dispositifs d'insertion par le travail et dont les rares tentatives pour associer les plus marginaux à une procédure de ce type se soldent par le constat selon lequel ils restent trop éloignés de la démarche d'intégration pour y adhérer. Les acteurs le disent eux-mêmes au détour d'un exemple, ainsi à propos du public des «chantiers d'insertion» : *ce sont des gens qui sont quand même déjà partis dans l'employabilité. Donc () qui ont un désir aussi de, de partir, de travailler et c'est pas à Massat qu'ils vont trouver du travail. Donc y a une certaine démarche. Avec les jeunes, là , c'est pas, c'est pas ce type d'action qu'on pourrait... envisager.* On notera au détour le paradoxe : ceux qui répondent le mieux aux critères et normes de l'intégration professionnelle doivent aussi répondre au critère de mobilité...

- Ni l'action humanitaire dont on a pu entrevoir qu'elle entretient des liens privilégiés avec les précédents et qu'elle ne s'écarte guère des modèles caritatifs.
- Ni les militants «néos» établis de longue date, pour lesquels la condition de leur intégration aux réseaux constitués consiste à être porteur d'un projet déjà relativement «ficelé». Les exemples donnés mobilisent la figure de jeunes «paumés», ainsi lorsque est posée la question de l'accueil éventuel de jeunes marginaux : *Il y en a ... il y en a, mais... c'est pas toujours évident, parce que heu ... c'est pas toujours évident à... à assumer quoi. (...) Là il n'y a pas longtemps il y a un gars qui est venu qui était vraiment... paumé quoi. Et... je sentais qu'il était pas bien ici... il aidait pas, il participait à rien, il s'enfermait quoi. Et donc je lui ai dit... il vaut mieux que tu... (partes).²⁵⁷*

Les points de suspension ne manquent pas de traduire dans un cas comme dans l'autre un certain embarras de la part de nos interlocuteurs.

- Il existe toutefois quelques figures locales qui s'attachent à entretenir la relation avec certains jeunes «paumés». *Ces jeunes, ils sont dehors. Moi j'ai...il y a du terrain dans la montagne, moi je leur file une bâche et (...) je leur apprend à construire un habitat.²⁵⁸* Mais si on voit ponctuellement apparaître la personne citée comme associée à une action humanitaire²⁵⁹, sa position s'avère nettement en marge de l'action professionnelle et de ses formes de régulation collective, et elle-même marginalisée.

Si une médiation apparaît parfois envisageable auprès des jeunes marginaux, elle passe dans tous les cas par le préalable de leur installation en montagne. Elle consisterait alors à préserver le foncier et l'habitat nécessaire, loin de tout, à l'écart des routes et des villages, et à leur fournir les moyens de s'installer dans des conditions correctes. Mais si ce type de formule est parfois évoqué, tour à tour par un professionnel, un militant paysan..., elle n'a guère trouvé à ce jour de concrétisation formelle hors du dernier exemple cité.

²⁵⁷ - Militant paysan

²⁵⁸ - Propos rapporté d'un militant.

²⁵⁹ - L'ouverture temporaire d'une distribution de colis alimentaires sur le Massatois par exemple.

Un squat dans un bourg ariégeois

Le lieu regroupe trois petites maisons alignées, en bordure d'une route nationale à la sortie de la ville. Le terrain à l'arrière est délimité par une rivière : des chiens, des poules et quatre chèvres se baladent. Les habitations sont très vétustes (toits abîmés, planches défoncées, portes absentes...). L'eau et l'électricité sont coupées. Elles font l'objet depuis quelques années d'un projet d'élargissement de la route et sont donc vouées à la démolition. Le dossier administratif et financier relativement lourd nécessite une recherche préalable de tous les héritiers pour rachat, ainsi que d'une concertation entre l'Etat (le ministère de l'équipement et les diverses collectivités locales). Pour l'heure, elles appartiennent encore à des privés qui, au dire des squatteurs, les laissent tranquilles. Le premier contact c'est effectué sur l'accueil de jour (distant de 20 kilomètres du squat) fréquenté régulièrement par certains. Après une première invitation sur le squat, il s'en est suivi des contacts réguliers durant un an avec quatre résidents habituels des lieux, Clément, Jean, son amie Patricia et « petit » Jean.

1. Entre rassemblement et regroupement : des formes organisées du collectif.

Le nombre de personnes sur ce lieu est très fluctuant, quatre à cinq jeunes (-de 25 ans) sont installés. Ils y vivent à l'année. D'autres y ont séjourné durant sept à huit mois : venus des pays de l'Est, ils ont connus ce lieu en utilisant l'accueil de jour. Ils ont tous entre 20 et 30 ans, certains en couple. Ils se présentent comme « faisant la route », à la recherche de rencontre et de lieux d'expérience : *dans notre pays, on ne peut rien faire, il n'y a rien pour les jeunes, alors on a préféré voyager en Europe*. Ils ont pour la plupart un passé d'étudiant (3ème année de sociologie, DEUG de mathématiques ...).

Leur réelle difficulté pour maîtriser la langue française ne facilitant pas les échanges, ils se sont constitués en groupe, entre eux essentiellement. Ils participent cependant à la vie collective du lieu (repas, fête...). Ils sont partis suite à une altercation avec les autres : *Il y a eu une histoire parce que je jouai de la batterie et ils nous ont traité de tout, parce qu'ils ne pouvaient pas dormir*. De plus :

-on se vole entre nous maintenant, ils ont piqué la bouffe des chiens et des boîtes de clous pour faire une cuisine dans le squat...

- Ils nous ont dit que ce n'était pas eux, alors on s'est engueulé (...) Ils sont partis (...) Ils n'étaient pas corrects

L'acceptation de quelques règles de cohabitation semble structurer le lieu : pas de vol entre eux, pas de bagarre, et le respect de la libre expression de chacun (musique, alcool...) sont les conditions de base du collectif. Il n'y a pas de règlement énoncé, et encore moins édicté. Les régulations s'opèrent essentiellement en fonction des situations qui se présentent : discussion de gré à gré, voire « engueulade » au rythme des conflits entre personnes. A partir de là, *chacun fait ce qu'il veut*. Plusieurs exemples de situations observées témoignent de ces arrangements quotidiens.

Lors d'une « fête » rassemblant une trentaine de personnes autour d'un feu de camp, accompagné par de la musique et beaucoup d'alcool, chacun en petit groupe discute ou rêve. Un échange plus vif s'instaure entre deux personnes (l'un suspectant l'autre d'être un indic ou un flic) ; au départ personne n'intervient ; le ton monte ; personne ne semble faire attention ; l'agresseur insiste, l'agressé tente de donner un peu fermement sa position sans grand succès. Un des habitués du lieu intervient alors et tranche : *il est ici comme toi, t'as rien à dire et tu fais pas chier... si t'es pas content...* Peu ont prêté attention à la scène. De la même manière, une bouteille vide mal jetée dans le caddie qui fait office de poubelle, se brise au sol. Jean intervient tout de suite pour que la personne ramasse les débris de verre prétextant que *l'on peut se faire mal, et même les chiens*, et la personne accusée se justifie et s'exécute.

Il n'y a pas (ou très peu), lors de cette soirée, d'échange ou de partage de l'ensemble du groupe autour de l'alcool, du shit, de la musique ou de discussion. Chacun vaque à ses occupations, s'installe au coin du feu, mange ce qu'il a amené, s'éloigne puis revient pour disparaître à nouveau.

Si l'on interroge quelqu'un sur ce qu'est devenu son collègue, son copain, la réponse est évasive : *je ne sais pas, il n'est plus là, il a du partir*.

Plus que du faire ensemble, il apparaît que c'est l'être là qui donne sens aux rassemblements. Il n'y a pas de projet commun qui vient structurer le lieu. Chaque personne interrogée, ce soir là, évoque son histoire, son projet, son départ :

- *moi, je suis là avec un copain depuis 3 mois et on repart demain, vers l'Auvergne, j'ai hérité d'une maison et je voudrais la retaper,*
- *ça fait quelques années qu'on fait la route mais avant, moi j'ai eu un BTS et j'ai travaillé un peu mais ça me convient pas, les patrons, les ordres...*
- *moi je suis parti de chez mes parents très tôt, j'ai pas de diplôme, lui c'est bien, il sait qu'il peut travailler quand il veut (...) je compte l'aider à réparer la maison après on verra.*
- *Moi je suis là pour trois semaines en vacances, après je repars chez moi..., je suis le frère de Patricia,*

- *nous (un couple) on arrive d'Espagne, on fait une halte ce soir et demain on part à x, c'est une communauté du côté de l'Arize... on a toujours vécu comme ça.*

Chacun viendra ainsi à tour de rôle demander à l'enquêteur ce qu'il fait, commentant l'intérêt, conseillant même d'insister sur tel ou tel point, demandant de préciser une opinion, invitant à un jugement...

En fin de soirée, des 30 personnes aperçues, il n'en reste que 4 ou 5. Certains sont « au lit », d'autres *font de la musique à la cave* et d'autres *ont du partir*. Une seule personne tentera (avec succès) de solliciter de l'argent pour continuer à boire (et acheter du vin). Là encore Jean interviendra pour signaler *que ce n'est pas correct..., que l'on est pas là pour ça...* associant l'enquêteur au débat.

Cette première rencontre permet de repérer quelques éléments caractéristiques du lieu qui se confirmeront par la suite. Jean et sa compagne sont les plus anciens dans le squat (trois ans). Bien que refusant de se définir comme le chef ou le référent du squat, il fait office de régulateur des tensions entre les personnes. Le modèle d'organisation hiérarchique est rejeté. Chacun doit pouvoir s'exprimer, l'épanouissement de chacun à travers son projet personnel, ses envies est premier. Le collectif se réalise au gré des situations permettant le regroupement (faire la fête, manger ensemble, se déplacer, faire de la musique, imaginer un projet à deux, à trois...). Le lieu fait sens dans sa capacité à agréger sous une forme éphémère un ensemble d'individus. Il permet l'accueil et rend la rencontre possible de personnes différentes du point de vue de l'histoire de chacun, du pays d'origine, du projet... L'habiter ensemble ne définit en rien une communauté structurée sur un projet commun :

-*C'est dur d'être en communauté, on est pas tous là depuis cinq ans, on a pas d'histoire.*

-*On est là ensemble et ce que l'on a envie de faire ensemble, on le fait, mais après chacun son intimité, sinon c'est pas possible*

-*C'est fini la communauté, c'est le bordel, c'est pourri, c'est mélanger tout, les femmes, les enfants, on n'est pas là pour tout partager.*

-*C'est un vilain mot, ça fait gourou, comme si il y avait un chef.*

-*C'est pour les vieux ça, pour ceux de 40 ans.*

Les formes de participations, d'engagements sont peu existantes et encore moins pérennes. Ces rassemblements semblent plutôt la rencontre occasionnelle de plusieurs sous ensembles (ceux des pays de l'Est qui restent relativement ensemble et partiront ensemble, ceux qui font de la musique, ceux encore qui voyagent où sont en couple).

Ces groupes définis au regard de leur origine, de leur passion/projet, de leur histoire personnelle/ amoureuse se croisent. La seule règle semble être alors la tolérance, c'est-à-

dire l'acceptation par chacun de l'autre. Le modèle autoritaire est proscrit au profit d'une norme du libre arbitre, de l'autonomie souveraine. L'échange s'organise, se construit dans une négociation en permanence renouvelée, définissant les modalités de la régulation du faire ensemble. La capacité d'accueil oblige à refuser toute sélection de personnes à l'entrée : c'est un monde, où se côtoie pèle mèle des mineurs, des jeunes majeurs et des adultes, des femmes et des hommes, des toxicomanes endurcis et des fumeurs de shit, des diplômés et des personnes qui ont quitté l'école dès 16 ans, des voleurs et des dealers et ceux qui *refusent tout lien avec ces mecs*, des fils aux filles de bourgeois (notaire, élus locaux, médecins...) et ceux qui n'ont eu que des familles d'accueil, des cas psychiatriques en traitement épisodique, des sortants de prison...

C'est le refuge, le lieu de passage (parfois temporaire) de la plupart des errants sur l'axe Toulouse–Ax-Les-Thermes : *C'est un squat ouvert, connu de toute la ville, c'est le seul en plus.*

- Les gens, on les accueillent, s'ils ne foutent pas le bordel ou de notre gueule, ils peuvent rester, s'ils respectent, ça va (...) s'ils veulent faire quelque chose qu'ils puissent le faire et c'est tout .

-On ne veut pas de bordel ici, sinon ça finit en baston.

-Certains, on propose de les loger, ils piquent, il y en a tu les aides pour dormir, manger, ils te volent, il y en a toujours...

-Ça leur fait du bien à certains, un coup de tête ça les calme.

2. Éléments d'histoire

Actuellement une dizaine de personnes vivent sur le lieu. Parmi eux, seuls trois sont là depuis près de deux ans.

Parti de la banlieue parisienne pour l'un, d'une ville du sud de la France pour deux autres où ils se sont rencontrés, ils sont *partis faire la route* à Toulouse, puis trois mois en Suisse pour revenir à Toulouse sur leur squat initial :

-Mais il y avait au moins 30 personnes, alors les flics sont venus et ils nous ont viré, après ils ont tout cassé, les planchers, les portes, comme ça on ne pouvait plus rester.

-Leur programme, c'est de nettoyer la ville, alors...

-C'est trop violent la ville, ici c'est plus calme

-On est venu en Ariège on connaissait personne, on s'y est plu, on y resté .

-On est arrivé là il n'y avait qu'un couple, d'autres étaient partis, ils nous ont invité, ils étaient sympathiques, on est resté .

-Les 2, ils sont partis aussi, des anciens, il n'y a plus personne.

-Ici on est moins emmerdé et puis il y a la montagne, le soleil ... (...) enfin c'est notre manière de dire qu'on connaissait l'épsilane²⁶⁰.

C'est leur premier lieu d'habitation qu'ils occupent aussi longtemps. A leur arrivée, l'habitation était *sale, (...) couvert de poubelles, (...) on a pas mal nettoyé et enlevé plein de saloperies, c'est clair il y en avait partout.*

- On a fait pas mal de truc, le plancher, le poulailler, des portes ...

- On a isolé, là on voudrait refaire le toit parce qu'il y avait plein de gouttière

Il n'y a ni eau ni électricité. L'eau est prise sur une aire de repos, non loin de là et transporté dans de gros bidons :

-On ne peut pas se doucher ici

-Pour l'électricité, on se débrouille, dans la journée il n'y en a pas, parfois le soir, on bricole un truc, surtout lorsque l'on fait de la musique pour les amphis.

En fait, elle est « pontée » directement sur un poteau électrique : *Pour l'électricité, c'est pas la peine, on a même pas demandé (...) Déjà ils ne veulent pas nous mettre des poubelles devant la porte, on les a demandé à la mairie, on m'a dit on va en parler à l'adjoint, l'adjoint en parlera au maire ..., ils s'en foutent.*

-Une fois, on a volé la poubelle de la gendarmerie et on l'a mise devant chez nous, ils sont venus la rechercher et c'est tout.

Toute l'habitation relève du précaire et de l'insalubre et même, pour certaines pièces du dangereux (trous dans le plancher, au plafond...) :

De toute façon ici, ça va être rasé pour agrandir la route, dans cinq ans peut être dans dix ans, je sais pas.

Cette situation est acceptée et ne semble pas leur permettre d'envisager un projet à terme sur ce lieu :

-on ne se rebelle pas beaucoup pour le garder.

-Ça nous inquiète, mais ça ne nous empêchera pas de vivre, ça c'est sûr.

-on aimerait garder ce squat pour les prochains, ça nous a servi, ce serait bien que ça serve à d'autres.

-C'est l'occase de faire nos projets et de moins se centrer sur l'expulsion

-On a pas envie de faire de la résistance passive

Ce lieu temporaire a déjà été utilisé par un premier « groupe » il y a trois ans, et actuellement il est occupé de la même manière par ces jeunes. Il n'y a pas eu, semble-t-il ni modifications d'affectation ni de conception, ni même d'utilisation. D'une certaine manière, il y a une mémoire du lieu qui se transmet de personne en personne. L'habitation

²⁶⁰ L'épsilane est un champignon hallucinogène

est perçue comme un espace de transit, par opposition à un lieu d'ancrage durable, permettant la rencontre entre diverses personnes sans volonté d'installation ou de structuration autour d'un projet commun ou d'une activité. Il constitue une étape dans un cheminement de vie. C'est en fait une sorte d'auberge, de lieu ressource où chacun y puise ce qu'il y cherche :

- pour les uns, le gîte et le couvert,
- pour d'autres, la rencontre,
- pour certains enfin, l'échange et le partage de projet.

Cette agrégation d'individus ne fait sens que dans l'ici et maintenant : il offre la possibilité du mélange, du brassage de publics hétérogènes. Il s'y côtoie ce qu'on l'a a coutume de désigner des « vieux routards », des « voyageurs », « des jeunes en rupture », « des militants », « des marginaux »... autant de termes qui ont du mal à caractériser ces publics « en errance ».

Cet espace est vécu comme un lieu de transit vers un ailleurs qui viendra asseoir leurs projets.

Sur les dix personnes qui y vivent actuellement, la moitié est là depuis plus d'un an. De par leur temps de présence, ils constituent un groupe aux yeux des autres résidents. Mais ils sont aussi porteurs des projets spécifiques :

- *Des projets, on en a plein, on voudrait élever des chèvres, avoir une ferme, faire de l'artisanat et créer des ateliers pour les enfants pour leur montrer par exemple que les poissons ne sont pas carrés comme ils le croient*
- *Ce serait une ferme pédagogique pour les enfants de la ville.*
- *et puis, il y aurait un petit groupe de musique, petit parce que l'on vient juste de commencer.*

Chacun est porteur d'une partie « d'un projet » plus vaste : la somme des individualités, l'amalgame des différentes idées, aboutit à constituer un assez vague projet autour d'une forme d'atelier, d'un centre pédagogique, de la musique... Là encore, il n'y a qu'une faible volonté de structurer l'ensemble :

- *On y arrive pas trop, on y arrivera petit à petit*
- *On commence à s'en occuper, on a demandé le dossier pour la ferme*
- *moi, le projet de la ferme, ça fait un petit moment que je l'ai, mais ensemble ça ne fait que quelques mois et deux mois qu'on bouge qu'on demande les papiers*
- *D'abord, il faut trouver un terrain, ensuite du fric, après on montera le projet*

On retrouve la montagne comme l'espace des possibles : *la ferme, c'est clair, dans les montagnes*

-Ici on ne peut pas, c'est trop petit, ce que l'on veut, c'est un endroit plus calme, une ruine ou un village abandonné que l'on retrouverait, il y en a plein en Ariège, avec une rivière pour les bêtes et des terres.

-On a pensé se monter en association, mais il faut un local, ici on ne peut pas, c'est un squat, en plus si on est viré dans deux mois, ça ne sert à rien

Paradoxalement, la fin annoncée du squat joue à la fois comme une contrainte pour justifier d'une certaine attente (liée à l'empêchement de réaliser leur projet) et à la fois comme une ressource, leur permettant de « rebondir » vers un ailleurs pour engager leur projet. Derrière cette position fataliste, se dessinent les formes d'une acceptation et d'une adaptabilité aux règles et obligations. Loin de signaler la fin du groupe, cette situation est vécue à travers la capacité et la mise à l'épreuve de chacun de le renforcer et de réengager de la mobilité avec des perspectives manuelles. Le refus des institutions de les voir s'installer, ici ou à côté, les poussent vers la montagne.

3. La vie dans un squat

Le lieu constitue une ressource pas seulement pour les personnes elles-mêmes, mais aussi pour les institutions et associations locales :

- on a rencontré les Roumains, à l'accueil de jour par l'intermédiaire de x « salariés »

- moi j'ai rencontré Jean à l'accueil de jour, il m'a proposé de venir

- les flics nous envoient les routards qu'ils chassent du centre ville (...) Ils préfèrent les savoir ici, ça leur permet de se débarrasser des mecs en ville et puis ça peut être des taupes pour nous virer, si ce sont des connards, ça leur permet de mettre des pièces dans le dossier pour nous virer .

-Ils font coup double comme ça, ça les arrange

C'est donc aussi un lieu à travers l'orientation de certaines personnes qui régule l'espace public. Cela justifie en grande partie nous semble-t-il, « sa capacité d'accueil ». Outre la demande de dossier, quelques démarches ont été engagées en direction « d'associations ou de collectivité locale » :

-Il y a cinq ou six associations maximum qui peuvent nous aider

-On est en contact avec des gens qui l'ont fait aussi mais il faut d'abord le faire tout seul, après on verra, on se raccrochera

-On avait eu une proposition par l'intermédiaire du maire, d'une municipalité qui était d'accord pour nous accueillir, mais le maire est mort et c'est tombé à l'eau

-J'ai fait une formation par l'intermédiaire de la Mission Locale pour passer le permis, ça me servira plus tard.

Leur projet ne constitue pas au quotidien, leur principale préoccupation. Ils ne nient pas structurer leur activité ou organiser leur journée. Le projet reste cependant posé pour un ailleurs et un futur qu'ils pensent proche (cas conditionné par leur départ du squat).

Le quotidien

Leur vie est rythmée par les déplacements à la Préfecture (Foix), la recherche d'argent, de nourriture et « les pots » que l'on retrouve : *Dans tous le squat, un seul a le RMI, on est des petits jeunes.*

« Se débrouiller », « s'entraider » constituent « les ressources » pour l'ensemble des activités.

LA DOUCHE

-Il n'y a rien ici, sauf le presbytère mais c'est compliqué, il faut lui rendre des comptes, alors on y va pas

-Il nous prend la tête, on préfère aller à l'accueil de jour de Foix, distant de 25 kms.

-En plus, c'est le seul endroit où l'on peut laver nos affaires

LES DÉPLACEMENTS

Ils s'effectuent systématiquement en stop pour les trajets dans le département. Aucun n'a de voiture. Lorsqu'ils sortent du département (notamment pour se rendre à Toulouse) c'est le train qui, le plus souvent, est utilisé. L'absence d'argent pour payer le billet leur fait annuler les amendes :

-moi je revenais d'Agen, ils m'ont contrôlé et je ne pouvais pas payer, alors ils m'ont collé une amende et m'ont descendu sur le quai.

-moi, je les cumule (les amendes), mais comme je leur donne mon adresse à Paris, chez mes parents, ils peuvent toujours chercher.

-On fait la manche et le vol dans les magasins (...) les poubelles aussi ...

-Dans les poubelles tu trouves plein de trucs pour manger, parfois c'est même encore emballé.

-La manche, ça marche pas trop ici, ça dépend, mais on peut se faire 50 F à 100 F par jour, ça suffit.

-Pour un truc acheté, t'en pique 3 ou 4 et c'est bon.

- on va devant le supermarché de la ville, parfois ils nous chassent, parce qu'ils disent que l'on emmerde les clients.

-De toute façon, ils ne veulent pas nous donner, au supermarché, ils disent qu'ils n'ont pas le droit, les commerçants ne nous donnent rien, car on pourrait porter plainte contre eux si on est malade.

-Certains commerçants préfèrent jeter des trucs que nous les filer.

Quelques supermarchés approvisionnent le Secours Catholique qui gère l'accueil de jour de Foix. Ces derniers redistribuent alors la nourriture à leur public : *On va à l'accueil de jour aussi pour prendre des légumes que les commerçants leur donne* . La solidarité transite par les structures caritatives, médiatrices entre « les errants » et les commerçants. L'alcool est présent parmi ces jeunes : la bière, plus rarement le whisky sont consommés du matin au soir. A cela s'ajoute le shit (le cannabis) en fin de journée. Cependant, rares sont ceux qui paraissent complètement imbibés (certains ayant refusé de répondre aux questions expliquant leur manque d'éveil du à l'alcool²⁶¹ . La plupart du temps, dans la journée ils se baladent dans la ville. Ils fréquentent quelques lieux de manière récurrente (squares, supermarché, parking). Au gré de leur rencontre, ils discutent et boivent *pour passer un moment* ou *pour se réchauffer*. Le soir, ils se retrouvent sur le squat, en ayant pris soin de ramener de la nourriture (distribuée par l'accueil de jour). La solidarité s'exerce surtout autour de l'argent : *lorsqu'une personne n'a pas d'argent, on se partage le RMI, ou la manche*.

Leur réseau de copains se construit et de déconstruit au gré des rencontres et des affinités : pour se déplacer, manger boire.

Les relations aux associations

L'accueil de jour de Foix est une des rares structures fréquentée régulièrement par l'ensemble des résidents du squat. Il constitue le point de rencontre « obligé » : douche, café, machine à laver, panier repas, bagagerie, téléphone, adresse postale, sont les principaux services utilisés quasi quotidiennement. La permanence santé est aussi sollicitée pour les soins, les médicaments... Leur lien à cette association est fort, tant du point de vue de la fréquence des échanges que de leur densité ou de leur durée. Il est un lieu ressource aussi pour les médiations vers les autres structures : Mission Locale, service du Conseil Général (assistante sociale, BIAL...). De part leur ancrage dans les dispositifs d'intégration, ces dernières sont cependant peu utilisées :

-on y va pas souvent.

-Ils prennent la tête, te demandent toujours un truc

-C'est institutionnalisé

²⁶¹ ils restaient cependant assez lucides pour s'en rendre compte

Même le lieu d'accueil est parfois vécu comme un service *qui ne fait pas bien son boulot*, (...) *qui sont sur notre dos* (...) *ils nous prennent pour des gosses*, (...) *ils nous font la morale et se prennent pour des AS*. Cela entraîne des tensions, voire des crises accompagnées de mises à la porte temporaire (3 mois, 6 mois). Un nouvel entretien avec la directrice qui rappelle les règles et les devoirs des utilisateurs, quelques explications, voire des excuses permettent de réintégrer les personnes jusqu'à la prochaine rupture. La nécessité d'avoir recours à ce lieu les conduit à transiger, après avoir négocié, discuté, justifié leur position. Certains envisagent même de *monter un lieu similaire « alternatif » gratuit, pas comme à l'accueil où maintenant c'est payant pour le café et la douche après 11h*.

-moi, j'ai une ardoise énorme, je compte pas lui payer.

-de toute façon, ils vivent sur notre dos, grâce à nous.

Plutôt que de se juger comme usager d'un dispositif « d'insertion », ils préfèrent se définir comme client d'une structure de service. La relation au lieu s'intègre alors dans un système d'échange quasi marchand (bien que non financier) où la consommation des services ne nécessite aucune contrepartie (éducative, d'insertion, d'intégration) puisqu'elle permet aux salariés d'exister et d'être payé. Ils considèrent alors, comme pour un commerce, que ce sont eux qui font vivre la structure et qu'aucune contrepartie ne doit, ne peut être exigée par les professionnels.

Les voisins

Le voisinage est constitué par des villas alignées de chaque côté de la route (le fond des parcelles donne sur des champs). Deux maisons sont à proximité du squat, l'une jouxte leur terrain, l'autre est en face.

-Celle d'à côté, elle est sympa, elle dit rien.

-Parfois, elle accepte que l'on prenne de l'eau ou de l'électricité.

-Elle est cool, on a pas d'embrouille avec elle

Si cette dernière ne semble pas se plaindre du voisinage, il n'en va pas de même *du voisin qui est de l'autre côté de la rue* (...) *Il balance des pierres*

-Il y en a un seul qui fait chier, il nous reproche que l'on est là sans payer, que l'on a tout gratuit, qu'on cotise pas comme lui, qu'on fait rien, lui il a travaillé, il a cotisé et maintenant il a sa retraite.

-Ça l'emmerde que l'on soit là, c'est tout.

-Il est tout le temps à nous épier

Hormis cette personne, la plupart des autres s'accrochent de leur présence. En effet, qu'il s'agisse du maire, des gendarmes ou des commerçants, aucun ne semble se plaindre fortement du squat.

4. Chronique d'une fin annoncée

Ainsi la gendarmerie interrogée, déclare : *l'ancienne municipalité ne nous sollicite peu, voire pas sur le squat.*

-Le maire ne bougeait pas, au contraire il les soutenait... il leur avait nettoyé les abords.

-Ils jouissent d'une certaine impunité.

Le groupe est peu connu de ces services, seuls les plus anciens sur le lieu sont identifiés.

-Certains sont venus ici, parce qu'ils sont interdits sur leur ancien département

-Z est très gentil, il n'y a pas de problème, il est toujours correct, il calme les autres (...)

ils ne sont pas méchants (...) un seul est agressif. Sa copine aussi, ça va.

Cependant les plaintes liées « au voisinage » existent :

-Il y a un moment que l'on est interpellé.

-Un voisin a déposé plainte x fois pour tapage nocturne.

-Le problème, c'est les chiens aussi qui pissent, se battent, fauchent (...) Une fois il y a eu un coup de fusil, maintenant ils les tiennent.

Les contrôles s'exercent de temps en temps sur le squat.

-On fait des états de lieux (...) Ils avaient ponté l'électricité directement sur un pylône, le technicien qui est venu de la régie, nous a dit que cela avait été très bien fait.

-Sinon, il n'y a pas de stupéfiant illégal, lourd.

-Nous on rédige un procès verbal chaque fois qu'il y a une plainte ou un problème, mais on est pas plus sévère qu'avec d'autres.

-De toute façon, on ne peut rien faire, ils sont dans une situation illégale, ils ne devraient pas être là, ils doivent partir, ça doit être détruit, ils le savent, la Préfecture est au courant, ils ont été saisi, ils ont le dossier (...) La Préfecture ordonnera un contrôle d'identité car cela fait des mois que cette violation de domicile perdure... pourtant il n'est pas question d'expulsion (Dépêche du Midi du 23/10/2001)

- Pour le moment nous on a pas reçu d'ordres, alors ...

- On a eu une réunion pour la première fois avec le nouveau maire (sur ce sujet).

La DDE aussi, se rend parfois sur le lieu *pour faire des photos, prendre des mesures, ils discutent avec eux mais c'est tout.* Cette situation installée depuis près de trois ans aurait pu, semble-t-il, perdurer, chacun tolérant l'autre, acceptant les quelques désagréments du squat, s'accommodant des tensions entre riverains si nécessaire, les débordements (par des contrôles), enregistrant les plaintes. Pourtant, le changement de municipalité, un durcissement dans la relation au voisin, vont mettre le squat en péril. Qu'il s'agisse de la DDASS, de la DDE futur propriétaire des lieux, de la mairie, de la gendarmerie ou encore

de la préfecture, personne ne semble vouloir prendre l'initiative, à cette époque, d'engager une solution (soit d'expulsion, soit de relogement, soit de manière encore plus hypothétique, de maintien dans les lieux). Les squatteurs eux-mêmes se résignent face à leur départ annoncé.

Dès son élection, le maire se préoccupe du squat : *Bon, dès mon arrivée, moi je suis rentré en contact avec eux (...) La première fois que je les ai vus, ils m'ont dit « de toute façon, on va nous faire parti », j'ai dit « pas nécessairement, je venais pour voir dans quelles conditions vous êtes !, je voulais savoir et puis je venais discuter comme ça, avec eux, chez eux ». ... On a discuté une heure et demie, de manière très détendue, heu bon, comme n'importe qui... bon enfin, je, c'était pas du tout tendu. Bon ils m'ont un peu chahuté ...* (Maire)

Ce premier contact sera suivi d'un deuxième plus « officiel » à la mairie : *Moi, je les ai reçu dans mon bureau, on a essayé d'étudier avec eux, dès ma prise de fonction... je les ai reçu très officiellement et ça c'est très bien passé, en une heure (...) Moi, il me semble, y'a deux choses dans la vie : ou on arrive avec des CRS et puis on fait tomber, on fait tout sortir. Comme j'étais plutôt en face les CRS dans ma vie que du côté CRS, c'était pas ma manière de faire. Donc j'ai réuni ici le comité de crise avec les représentants de l'État, la gendarmerie, les associations caritatives et humanitaires et mon adjointe et moi. Voilà ! nous avons essayé de déblayer le terrain, de comprendre ce qui se passait .*

Préalablement, la mairie organisera une réunion avec différents acteurs susceptibles de résoudre la situation : *On essaie justement dans le cadre du CCAS et le cadre de l'hôpital, avec les associations, le Secours Populaire qui est en voie de disparition sur la ville à mon grand désespoir, le Resto du Cœur, le Secours Catholique, la Croix Rouge (...) donc avec mon adjointe, nous réfléchissons.*

Cependant cette « médiation » opérée par la municipalité entre le dispositif associatif *qui est dans l'humanitaire et le social* et les squatteurs n'aboutira pas. Seul le maire semble avoir pris contact avec le lieu. De la même manière, ce dernier sera interpellé par un voisin pour assurer une régulation : *j'ai été agressé par le voisinage parce que je ne faisais rien ... et donc j'ai passé un deal avec eux, c'était de dire : écoutez, bon, tenez-vous à carreau quoi, ne faites pas de bruit jusqu'à 4h du matin, vous êtes sympa, mais les gens qui sont en face... (...) non mais franchement, ça ne pose pas de gros problèmes, ils posent un problème de voisinage, suite à l'intolérance du voisin .*

Plusieurs registres d'analyses et de jugement sont mobilisés pour caractériser soit le lieu, soit « ces jeunes ». Il n'y a pas un système de référence pour les définir mais bien différents termes qui chaque fois n'épuisent pas la figure que l'on cherche à cerner. Ces tentatives de définition des publics n'intègrent d'ailleurs que très peu les termes de SDF ou d'errants mais mobilisent plus des images de la marginalité ou de la jeunesse.

Chaque catégorie ainsi mobilisée renvoi d'une part à la place que l'on s'assigne et aux formes d'échange que l'on se propose de développer en direction de ces personnes. Ces relations sont autant de réponses pour construire un lien avec ces publics et les associer ainsi à « la communauté locale ». Pourtant la référence au lieu squatté n'est mobilisée que pour signaler l'état des locaux et les conditions d'absence de « salubrité, d'hygiène », la situation de péril ou encore *les conditions épouvantables*, sans envisager une intervention (amener des poubelles, rouvrir l'eau...).

A travers ces qualificatifs, ce qui est posé, c'est la nécessité de fermeture du lieu. Il ne peut y avoir de possibilité de négociation du point de vue de l'institution avec les squatteurs. Plus précisément, l'institution hésite entre laisser faire et fermer les yeux au risque d'être responsable et accusé si un accident survient ou intervenir pour déloger les habitants au risque d'être accusé de créer l'exclusion. Il y a une tension entre les référentiels sécuritaires et celui de l'humanitaire.

Du point de vue de l'environnement du squat, l'institution est interpellée pour réguler les sollicitations, les tensions, voire les « agressions » des riverains. Elle devient médiatrice entre les voisins et les squatteurs. Mais là encore s'affrontent deux types de public : l'un habitant, légitime sur le territoire, l'autre « étranger », illégal sur le squat. Les tentatives de régulations sont le plus souvent vouées à l'échec. Enfin la référence aux publics « errants » illustre bien, nous semble-t-il, la diversité des catégories mobilisées sur ces personnes. Elle montre aussi, à travers cette situation les contradictions qui traversent l'institution pour construire un lien en direction de ce public et donner sens (ou possibilité) à sa présence sur ces territoires.

Les squatteurs sont ainsi désignés :

- des *jeunes, naïf, gentils, gosses, rêveurs, ça pourrait être ma fille...* par opposition à adulte responsable autonome ;
- de « passif » (*pas demandeurs, pas de projet...*) par opposition à actif, engagé ;
- de pas « méchant » (*pas dangereux*) malgré *des histoires avec la justice, la drogue qui circule*, et même les soupçons *de trafic de drogue car il y a des voitures qui s'arrêtent devant*.

Le maire proposera alors un accompagnement social individualisé, en vue de reloger chacun dans des « logements adaptés », à partir d'une « médiation » par les associations caritatives ou humanitaires (Secours Catholique, Secours Populaire) ou encore une régulation par la gendarmerie en leur demandant d'intervenir plus fréquemment sur le site pour contrôler ou verbaliser, ou enfin de stocker leurs affaires en attendant qu'ils trouvent un autre lieu (en dehors de la commune) pour se reloger.

C'est essentiellement « sur la difficulté avec le voisinage qu'il sera le plus sollicité et « mis en demeure » d'intervenir. Après plusieurs plaintes déposées, le voisin finira par

tirer à la carabine sur les squatteurs, blessant deux d'entre eux. Le maire en tête, comme un certain nombre d'habitants, manifesteront contre le squat, pour soutenir cette personne *estimée par tous qui malheureusement* avait commis une *erreur face à la gêne incessante occasionnée par ces squatteurs*. Aux plaintes répétées contre les squatteurs s'opposera la plainte déposée contre le voisin.

Ce dernier sera invité, en attendant le jugement, à ne plus habiter la commune. Il passera outre. Les squatteurs déposeront plainte pour signaler son retour chez lui, sans suite, la gendarmerie refusant d'intervenir. Le Tribunal tranchera par des peines avec sursis pour le voisin « qui n'ira donc pas en prison », et pour les squatteurs « s'ils évacuent les lieux dans les huit jours ».

Les bulldozers feront le reste : 48 heures après la sentence, ils viendront raser le lieu, remettant à la rue une dizaine de jeunes.

Le maire verra ainsi ses prédictions confirmées : *ça n'avance pas leur affaire ils vont d'un squat qui c'est fait rasé à un autre qui c'est fait raser... et avancent (vers la montagne) de 10 km*. Un certain nombre s'installeront sur la commune voisine dans une usine désaffectée en attendant de trouver peut être leur grange dans la montagne.

Un squat dans un immeuble hospitalier du centre ville

Contrairement aux autres situations étudiées sur l'agglomération Toulousaine, l'immeuble dont il est question ici n'est ni géré par une structure d'hébergement ou une association, ni aux marges de l'espace urbanisé. Situé à deux pas de la place Esquirol où de récents travaux d'archéologie ont situé le temple de l'agora de la ville romaine, cet immeuble de cinq niveaux est récent ; il n'a vu le jour qu'au début du XX^e siècle. Perméable mais aussi vulnérable, cet immeuble bourgeois a longtemps permis à des « occupants sans titre » de trouver un ancrage passager ou durable en plein centre-ville, pour une large part du fait des « passeurs ordinaires » qui y résident. Durant l'hiver 2000/2001, un nouveau squat contribue à clore cette histoire de plus de 25 ans, peu après qu'un important promoteur immobilier toulousain ait racheté la totalité des appartements et commerces qu'il comporte. S'implantant dans un milieu peu hostile et riche en terme de médiation sociale, ce squat va pourtant tourner court. Un échec qui incite à déplacer le questionnement sur le champ des politiques urbaines, de leur capacité à maintenir des espaces diversifiées et ouverts à des « occupants sans titre ».

1. Un quartier au cœur des évolutions résidentielles et commerciales du centre ville

■ *Un immeuble début de siècle, façade moderniste des anciens quartiers résidentiels*

Comme d'autres villes françaises, Toulouse a vu se développer au XVIII^{ème} siècle des projets d'urbanisme dont la concrétisation est encore aujourd'hui très visible : grandes voies de la rive gauche, aménagement du tour de ville en jardins et allées, façades en bords de Garonne... Au siècle suivant, c'est *au coup par coup et au fur et à mesure des besoins que furent décidés les grands travaux de voirie jusqu'en 1914*²⁶². Sont ainsi réalisés la place du Capitole et la place Wilson, les allées Jean-Jaurès et principaux ponts de la ville, l'aménagement des boulevards et, de 1867 et 1912, les « percées haussmanniennes » qui quadrillent le centre. La création de la rue du Languedoc sur laquelle donne la façade principale de cet immeuble n'est décidée qu'en 1897, sa réalisation s'étalant entre 1899 et 1901.

²⁶² - Jean COPPOLANI, Les plans d'urbanisme au XXe siècle

Prolongeant la rue Alsace-Lorraine selon un axe nord-sud, la rue du Languedoc démarque plus nettement que par le passé deux secteurs de la ville aux vocations déjà affirmées. D'une part, les quartiers anciens proches de la cathédrale Saint-Etienne et du Parlement où se concentraient une grande partie des hôtels particuliers des familles de notables. D'autre part, les secteurs de la ville qui ont été longtemps marqués par le développement des activités commerçantes, dont témoignent les noms des principales rues (rue des Filatiers, des Marchands, place de la Bourse...).

Les premiers immeubles construits dans la foulée du percement de la rue du Languedoc évoquent ceux qui se sont développés un peu plus tôt à Paris. Ils ont toutefois un gabarit plus réduit (17,7 m de hauteur), ne comportent qu'un seul niveau de combles, et combinent des matériaux plus divers. Ils contribuent néanmoins à donner très rapidement à la rue du Languedoc *un aspect plus résidentiel que commercial*²⁶³ et ce, malgré la halle de type Baltard toute proche du marché des Carmes, la présence de commerces réputés tels la maison Félix Frères dont il sera question plus loin, ou du siège de la Caisse d'Épargne construit à la même époque. L'immeuble qui nous intéresse semble avoir largement participé de cet effet de façade moderne de quartiers résidentiels beaucoup plus anciens : *il paraît même que c'est un des premiers à avoir été construits (...) et les gens venaient le visiter parce que c'était un des premiers immeubles de ce type*²⁶⁴.

■ *Crise du logement et mutations urbaines*

Dans la mémoire de beaucoup de toulousains, la fin des années 50 et le début des années 60 sont synonymes de crise du logement. Cette réalité est fréquemment associée à l'installation de rapatriés d'Afrique du Nord, alors que ce mouvement migratoire n'a fait que renforcer une situation déjà tendue liée à la croissance démographique soutenue de la commune depuis l'après-guerre, dans un contexte de faible production de logements. L'habitude prise par les ménages modestes depuis le XIXe siècle de construire des maisonnettes dans les faubourgs, faute d'autre solution, n'apparaissait plus aux élus de l'époque comme une solution adaptée au global face aux besoins en logement que le développement de l'aéronautique et de l'enseignement supérieur ne fait qu'accroître. Faibles jusque là, les politiques du logement vont fortement évoluer et redéfinir la place du centre ville dans le territoire communal.

²⁶³ - Pierre Salies, Dictionnaire des rues de Toulouse, éditions Milan, Toulouse, 1989.

²⁶⁴ - Locataire n°1

A partir de 1958, la production de logements est en moyenne de 5 000 unités par an. Les premiers grands programmes de logements HLM sont lancés (Empalot, Bagatelle, fort développement de deux communes de la périphérie, Colomiers et Muret...). Puis, Louis Bazerque, nouveau maire de Toulouse, annonce le lancement d'un projet de ville satellite de 23 000 logements, sensée accueillir dans le secteur du Mirail une population estimée à 100 000 habitants. Simultanément, un quartier entier du centre ancien, le quartier Saint-Georges, situé à quelques centaines de mètres de la rue du Languedoc, est promis à démolition dans le cadre d'une vaste opération de rénovation urbaine dont les contours ne sont arrêtés qu'en 1960. Alors que la croissance démographique de la commune se poursuit, il faudra attendre le début des années 70 pour que soient abandonnées à peu de temps d'intervalle, l'ambition de faire du Mirail un pôle de rééquilibrage de Toulouse sur sa rive gauche et, en centre ville, la logique de rénovation urbaine à laquelle on substitue une des opérations de réhabilitation estimées « plus douces », opérations programmées d'amélioration de l'habitat et opérations « façades » principalement.

Le quartier qui nous intéresse ici (compris entre la rue du Languedoc, Boulingrin et la rue Ozenne) est lui aussi atteint par les mutations qui redéfinissent le rôle du centre ancien dans l'espace social toulousain. Non identifié comme insalubre, aussi loin qu'on remonte dans le temps, il a échappé aux programmes spécifiques de requalification du bâti au profit d'opérations plus ponctuelles conduites par la commune ou les propriétaires immobiliers.

L'ouverture d'une station de métro sur la place Esquirol, la piétonisation et le retraitement progressif de l'espace public ont accru les flux de population de non résidents et accompagné l'évolution du tissu commercial. Mais sans remettre fondamentalement en cause les ruptures physiques et sociales évoquées plus haut : les secteurs les plus résidentiels se sont dotés de boutiques qui ciblent des ménages à hauts revenus²⁶⁵ (place Sainte-Scarbe) alors qu'au delà de la rue du Languedoc se sont développés des commerces plus orientés vers les jeunes consommateurs (cafés récents de la place Rouaix, boutiques de la rue des Filatiers...).

²⁶⁵ - *Sur la rue (...) il y a eu aussi un très gros investissement qui a beaucoup changé au niveau des commerces : fleuriste, tout ce qui est maison et arts de la table, antiquités et brocante, décoration... galeries d'art avec des tentatives plus ou moins réussies* - Locataire 1

■ *Un mouvement de «gentrification» du quartier et émergence de la figure du SDF*

Le peuplement du quartier a également évolué. Au début des années 70, la situation du logement et les aspirations au confort ont laissé sur le quartier un mélange de familles de notables, de personnes âgées implantées de longue date et souvent modestes, et des ménages divers qui n'ont souvent en commun que le faible niveau de leurs ressources. Ces équilibres vont profondément se modifier. Entre 1982 et 1999, les cadres et professions intellectuelles supérieures passent de 30 à 46% des actifs habitant le quartier ; les employés et ouvriers régressent fortement, ces deux catégories socioprofessionnelles ne représentant plus que 21,5% des actifs en 1999 contre 38% en 1982²⁶⁶.

Les places et rues du secteur ont de longue date accueilli, parmi les autres usagers, des clochards et jeunes faisant la manche. Jusque dans les années 80, les limites demeurent floues et perméables avec d'autres utilisateurs de ces mêmes espaces, notamment une population d'étudiants ou d'enseignants, de personnes précaires ou marginales vivant dans le quartier dont certains cafés sont le lieu de rencontre. La présence de plusieurs associations caritatives dans un périmètre proche allait également de pair avec cette réalité.

Au cours des années 90, ce ne sont plus ces figures somme toute assez traditionnelles²⁶⁷ qui constituent la part visible des « gens de la rue » mais plutôt les groupes de jeunes avec chiens et/ou toxicomanes. Dans le discours des élus locaux et d'une partie des structures qui s'adressent aux personnes sans résidence stable, cette mutation est liée à l'augmentation rapide de jeunes errants provenant d'autres régions ou pays²⁶⁸.

De notre point de vue, l'émergence quantitativement significative des jeunes « en errance » ne doit pas faire oublier les profondes modifications qui sont intervenues durant la même période dans le centre ville de Toulouse et qui ont influé sensiblement sur les formes et conditions de visibilité de ces publics : plus grande accessibilité des espaces publics mais aussi fermeture quasi totale des espaces privés et semi-publics. Les rues

²⁶⁶ - La tendance globale à l'échelle de la commune est de même nature, mais dans des proportions bien moindres.

²⁶⁷ - A peine modifiées par l'apparition massive mais brève des vendeurs de journaux de rue.

²⁶⁸ - Les sources statistiques de même que les études sur le sujet au plan local au début des années 90 sont peu nombreuses. Une synthèse des indicateurs disponibles a été réalisée en 93 à la demande du Contrat de Ville de l'Agglomération toulousaine Le pôle d'accueil et d'orientation avait reçu 379 jeunes de moins de 25 ans en 1993, soit plus du tiers des sans résidence stable accueillis pour la première fois. Les 3/4 provenaient d'un autre département ou d'un pays étranger. (in " Les phénomènes de précarisation des personnes sans résidence stable dans l'agglomération toulousaine ", Médiannes, 1995, GIP Contrat de Ville de l'Agglomération Toulousaine).

piétonnes et le métro place Esquirol ont ouvert de nouveaux espaces plus favorables à la pratique de la manche, aux retrouvailles et fonctionnements en réseau. En revanche, les entrées, cours intérieures des immeubles ou passages entre immeubles qui constituaient autrefois des lieux de repli sont aujourd'hui fermés aux non résidents. Il en va de même pour les cafés les plus « perméables » qui se sont transformés et visent de nouvelles clientèles. Plus faciles à rejoindre, plus fluides, les espaces publics du quartier sont plus accessibles à tous. Pour les marginaux et les pauvres qui n'ont que peu de chances d'habiter aujourd'hui le quartier, ce sont aussi les derniers lieux où l'on peut séjourner²⁶⁹, s'exposant par là même à une assimilation rapide à la figure du SDF, qu'on ait ou non un logement.

2. Un immeuble hospitalier

■ *Un mode de gestion de l'immeuble qui le rend perméable*

L'immeuble dont nous traitons ici est remarquable par sa stabilité : alors que les grands logements des immeubles proches ont souvent²⁷⁰ été rénovés et scindés en unités plus petites, la structure de celui-ci est demeurée intacte ; il en va de même quant à la propriété de l'immeuble qui n'a pas changé de mains depuis plusieurs décennies²⁷¹, ou encore de la gestion de l'immeuble qui est assurée par la même agence immobilière depuis plus de trente ans. L'absence d'entretien de ce patrimoine a elle aussi été une constante : *Alors moi j'arrive dans l'immeuble en 76 (...) A l'époque, il est déjà pas délabré mais très vétuste. Tout ce qui est électricité, parties communes, on voit que ça date des origines, que ça n'a pas été mis aux normes. Tout ce qui est installation de gaz, tout ce qui est équipement est très vétuste quoi. Ce que j'ai vu comme travaux ? Si, j'ai vu une fois, on a refait le toit.*²⁷² - *Car cet immeuble n'a jamais été entretenu par le propriétaire précédent qui avait 5 ou 6 autres immeubles comme celui-là sur Toulouse*²⁷³.

Dans les années 70, le niveau de confort des logements est très inégal, parfois inexistant mais n'empêche pas l'agence immobilière de trouver preneur : *A l'époque, je recherche*

²⁶⁹ - Sous réserve de s'accommoder de modes de gestion de ces espaces dont le caractère public est de moins en moins perceptible. C'est au cours des années 90 que vont se multiplier dans les rues et places piétonnes du secteur les intervenants des agences de sécurité privées, dont le périmètre d'action était supposé se limiter aux magasins ou services publics les ayant recrutés.

²⁷⁰ - Souvent, mais pas toujours : les grands appartements des immeubles haussmanniens sont encore aujourd'hui dans de nombreux immeubles du quartier possédés par des ménages à hauts revenus qui les occupent dans leur totalité.

²⁷¹ - *Il appartient à un individu, un monsieur lui-même très âgé et qui a une gestion, on va dire « à l'économie »* (Locataire 1).

²⁷² - Locataire 1

²⁷³ - Locataire 2

*un logement en centre ville et bon marché, et celui-là je l'obtiens parce que justement il est vacant depuis 18 mois parce que il est sans confort et dans un état très dégradé. A savoir, qu'il faut aménager la cuisine, la salle de bain, y a pas de chauffage non plus, les WC c'est juste un trou avec un sceau d'eau (...) Et au moment où on rentre, vient d'aménager sur le même pallier un jeune ménage, un peu dans les mêmes conditions sauf que leur logement est quant même déjà équipé en salle d'eau et cuisine.*²⁷⁴.

En échange de loyers très bon marché, l'agence laisse aux occupants une large marge de liberté quant à l'aménagement des logements, les travaux étant en tout état de cause à leur charge. L'agence est également très ouverte aux propositions de cooptation dès qu'un logement se libère : *Donc là, au second, ce sont des amis à nous que l'on a envoyés parce qu'ils étaient à la recherche un peu de la même chose que nous. Qui eux-mêmes vont faire venir d'autres amis.. bon il y a un régime un peu de cooptation, mais pas pour tous les appartements...*²⁷⁵

Au milieu des années 70, l'entretien et la surveillance de l'immeuble sont encore assurés par une concierge. Mais *c'était une dame très âgée et elle va partir en maison de retraite, et donc la loge va rester vide et à nous de gérer l'entretien*²⁷⁶. Les locataires ne réaliseront pas toutes les tâches d'entretien, une femme de ménage passant une fois par semaine pour nettoyer les parties communes. Par contre, il leur reviendra dorénavant de s'assurer de la tranquillité de leur vie quotidienne dans un immeuble qui reste ouvert : *Tant qu'il y a la concierge de toutes façons, tout est ouvert mais personne ne franchit le seuil sans avoir de bonnes raisons, ça c'est sûr. A ce niveau là, elle remplit tout à fait son rôle de gardiennage. Ultérieurement, c'est ouvert, il n'y a pas d'interphone, c'est ouvert parce que la dame... la dame qui a 75 ans à l'époque, elle est couturière au 4^{ème} et elle reçoit quotidiennement de la visite*²⁷⁷.

■ **Renouvellement des occupants et maintien de la diversité sociale**

En 1975, les familles les plus aisées ont libéré les grands logements des étages bourgeois mais certains de leurs membres continuent alors à vivre dans des logements plus petits²⁷⁸. La plupart des habitants de l'immeuble sont des personnes âgées, de condition modeste et qui habitent là depuis plusieurs décennies : *Tout le monde est locataire, oui. Alors, au*

²⁷⁴ . 14, 15, 16 - Locataire 1

²⁷⁸ - *Nous, on a loué l'appartement des F., les orfèvres de F.F., ils avaient le magasin juste en face d'ici. Dans le petit appartement à côté du notre, il y avait un des enfants des F. qui est resté là jusqu'à sa mort (...) A l'étage supérieur, il y avait un neveu des F.* Locataire 2

dernier étage, il y a trois personnes âgées et qui occupent pour certaines de très grands logements, (...) mais ils ont vieilli sur place, la famille est partie et ils sont tout seuls (...). Au premier y a une dame âgée qui est là aussi depuis longtemps, depuis les années 20 et un dentiste qui a son cabinet là et qui vit là avec sa famille et qui est né dans l'immeuble²⁷⁹. Outre le dentiste, on trouve un assureur et une entreprise du bâtiment à l'entresol, une pharmacie et une boutique de parapluies au rez-de-chaussée. Les chambres de bonnes, occupées jusque là par des ménages précaires ont été déclarées insalubres²⁸⁰ et n'y résident plus en 1976 que des personnes qui habitaient le dernier niveau et qui étaient un peu marginaux et vont devoir quitter les lieux parce que la dame tombe malade et je ne sais pas si le monsieur décède, oui il va décéder peu de temps après, et ils sont relogés par la Ville, au Mirail je crois, par les services sociaux de la ville.

L'état technique de l'immeuble mais aussi son mode de gestion qui laisse une large part à l'initiative des occupants ont contribué à maintenir une perméabilité sociale dans un quartier dont le parc locatif en rénovation tendait à se fermer aux ménages modestes. Car il s'agit bien d'un maintien d'une vocation sociale et pas seulement d'un processus de paupérisation qui aurait accompagné l'obsolescence physique du bâtiment : *L'immeuble a toujours plus ou moins eu de fait une certaine vocation sociale quoi. Il y avait la partie «bourgeoise» mais aussi la partie «service» qui était habitée depuis longtemps par des gens, j'ai envie de dire du «petit peuple». La dame du 4^{ème}, à 80 ans elle travaillait encore... (Locataire 1).*

Le renouvellement des locataires va se faire au gré des départs des plus anciens, le plus souvent à l'occasion de leur décès. Les mouvements sont peu nombreux entre 1975 et 1980 mais vont s'accélérer par la suite mais sans changer fondamentalement de nature, y compris durant les années 90. Arrivent là tout d'abord des ménages qui ont fait des études supérieures (sciences politiques, sociologie, architecture, enseignant, éducateur...). Ces ménages ne sont pas au début de leur trajectoire résidentielle mais en recherche d'un logement plus grand afin de fonder ou d'installer leur famille²⁸¹. Ils sont attirés par la position urbaine de l'immeuble mais au delà, leurs attentes sont variables : certains semblent avant tout motivés par le petit prix des logements, d'autres par la surface et leur

²⁷⁹ - Locataire 1

²⁸⁰ - *Ce sont des chambres de bonnes, et quand on arrive elles viennent d'être libérées après avoir été déclarées insalubres. Alors aux dires des voisins, y avait des prostituées. Et il reste quand même cette famille avec enfants qui habite au fond de l'étage, là où il y a un point d'eau en fait, et les toilettes, et le monsieur est réparateur de téléphones*

²⁸¹ - *ça s'est fait au fur et à mesure des départs, du fait du départ des occupants. On les a vus partir les uns après les autres... les pieds devant. Et donc le renouvellement, de ce fait, il s'est fait doucement (...) Bon, ça veut dire aussi l'arrivée d'enfants dans l'immeuble parce que ce sont des couples on va dire entre 25 et 30 ans, avec des enfants en bas âge, mais peu d'enfants. Après, il va y avoir... C'est des gens classe moyenne, enfin enseignants... - Locataire 1*

caractère bourgeois. Ces familles seront d'une grande stabilité puisqu'elles résident encore aujourd'hui dans l'immeuble, à l'exception de deux d'entre elles qui ont quitté leur logement pour raison de santé ou de mobilité professionnelle.

Les petits logements vont également se libérer et accueilleront des ménages de plus petite taille, plus jeunes et plus mobiles²⁸². Ces ménages sont habituellement logés par l'agence, certains sur recommandation d'un des locataires en place. Pour partie, il s'agit de ménages dont le statut et les ressources sont loin d'être stabilisés²⁸³ mais qui trouvent là un loyer compatible avec les aides au logement, un voisinage capable de réguler les tensions éventuelles et une grande souplesse d'usage des lieux. L'un, jeune musicien, installe dans les chambres de bonne sa salle de répétition ; un autre, bricoleur, y aménage son atelier, sans que cela pose de problème à la majorité des locataires. En effet, l'agence immobilière a proposé aux locataires en place de s'approprier des chambres de bonnes où étaient entreposés des meubles ayant appartenu à des locataires décédés depuis²⁸⁴, afin de mettre fin à une série de cambriolages dont tout l'immeuble s'était plaint. La vie de l'immeuble est ainsi tramée par une large délégation de gestion de la part de l'agence et les multiples appropriations sans titre d'espaces laissés vacants.

Elle est aussi faite d'une mobilité interne à l'immeuble²⁸⁵. Ces mouvements accompagnent l'évolution de la composition des ménages, mais sont aussi l'occasion de prendre place dans des logements plus confortables, d'un décor plus luxueux ou mieux situés dans l'immeuble. Ainsi, dans cette lutte des places, la stratification spatiale de l'immeuble haussmannien conserve toute son efficacité sociale. Malgré les profondes modifications intervenues dans le mode de gestion de l'immeuble et les appartenances sociales des occupants, l'organisation physique et sociale du lieu (des appartements bourgeois du premier étage aux chambres de bonnes immédiatement situées sous les combles) est toujours aussi perceptible pour les locataires en place. On le verra plus loin, elle n'est pas non plus sans effets sur les choix de localisation des occupants sans titre de l'immeuble, notamment des derniers en date.

²⁸² - *Les petits appartements vont tourner au rythme de tous les 4 à 5 ans alors que les grands vont rester stables* - Locataire 1

²⁸³ - *Salariée à temps partiel d'un grand magasin, fratrie dont un seul des membres a une activité régulière, jeune femme en rupture conjugale...*

²⁸⁴ - *on va demander à l'agence de régler cette question des greniers qui sont béants et qui, effectivement, on peut s'y installer facilement. Et on va avoir en réponse de la part de l'agence, la liberté de pouvoir récupérer ces chambres et ces greniers. On va se les attribuer, plus ou moins selon les désirs de chaque locataire, on va se les annexer. Enfin, pas les greniers, on va pas y toucher, mais les chambres de bonnes.* - Locataire 1.

²⁸⁵ - *locataires : il y a beaucoup de mouvements internes à l'immeuble aussi, hein. Y a des arrangements entre voisins quand il y a des libérations et changements pour des raisons de taille essentiellement, on passe d'un petit logement à un plus grand, voilà* - Locataire 1

■ *Les locataires et l'hospitalité*

Une partie des locataires de l'immeuble ont mis à profit le cadre physique de l'immeuble et la liberté d'organisation dont ils disposaient pour reconduire durablement des pratiques de solidarité et d'hospitalité qu'on trouve dans d'autres quartiers populaires toulousains²⁸⁶. Il peut s'agir de l'accueil de proches parents, une sœur qui se retrouve sans logements à la suite d'une séparation, une nièce en conflit avec ses parents, ou un service rendu à des amis expulsés de leur logement et dont on héberge un enfant pour l'année scolaire... L'hospitalité peut également être proposée à des collègues de travail qui n'ont pas la possibilité de louer un logement autonome du fait de la brièveté de leurs contrats, ou encore de jeunes étrangers à la situation administrative et professionnelle précaire. L'hébergement est le plus souvent durable et trouve parfois une issue dans l'immeuble même par location d'un logement vacant. Les chambres de bonne ont pu jouer également un rôle, comme ce fut le cas pour le père d'un des ménages locataires qui, après une période sans domicile, a pu recréer là un univers à sa mesure²⁸⁷.

Ce « sens de l'hospitalité »²⁸⁸ n'est pas simple à mettre en œuvre néanmoins. Ça n'est pas forcément dans les plus grands logements que l'accueil est le plus développé. Aussi faut-il gérer les espaces disponibles : installation dans un recoin non encore aménagé, bricolage d'une rochelle au dessus de la salle d'eau, récupération d'un convertible pour créer un couchage dans la pièce à vivre... Avec, pour chacun, des aménagements, des usages des lieux moins immédiatement perceptibles. C'est aussi une relation faite d'échanges qui ont souvent un caractère matériel comme s'occuper des enfants quand les parents sont actifs²⁸⁹, participer au ménage et à la préparation des repas²⁹⁰, ou être à la disposition des locataires de l'immeuble pour des petits travaux. Ce peut aussi être un échange moins visible, fait de présence et d'amitié, de questions et de tensions aussi parfois.

²⁸⁶ - notamment le rôle d'accueil pour les étrangers " primo arrivants " ou la fonction de lieu de repli quand la perte d'emploi ou les ruptures familiales ne permettent plus une vie autonome. « Le logement des immigrés dans le pôle urbain toulousain », In Situ consultants, 2001. Etude réalisée à la demande du FAS Midi-Pyrénées, de la DDASS et de la DDE 31, de la CILPI et de l'ANPEEC.

²⁸⁷ - *Quand il est sorti de l'hôpital, JM a voulu s'installer là haut, dans la poussière et pas vraiment "hors d'eau". N'importe quel toubib l'aurait fait interner s'il avait vu ça. Et pourtant, pendant quatre ans, ils s'est fait un monde. Il s'est construit un monde (...) Cet endroit, ça lui allait bien, c'était là qu'il vivait son exil, sachant très bien qu'il ne retournerait jamais au Portugal...*

Locataire 1

²⁸⁸ - Anne Gotman, *Le sens de l'hospitalité*, PUF, mai 2001.

²⁸⁹ - Locataire 4, Locataire 3, Locataire 1.

²⁹⁰ - Locataire 1.

■ *Ouverture physique de l'immeuble, perméabilité et fragilités*

L'ouverture physique de l'immeuble est une de ses caractéristiques durables entre les années 70 et le début des années 2000 : *Cet immeuble a toujours été ouvert, c'était même un des seuls dans tout le quartier*²⁹¹. Ouverture qui s'accompagne de situations mal supportées par les locataires en place : des cambriolages assez fréquents²⁹² et d'autant plus aisés qu'une partie de l'immeuble n'a plus d'occupants dès la fin des années 70 (chambres de bonnes, puis quelques appartements et bureaux dans les années 80 et 90²⁹³) ; mais aussi des rencontres inquiétantes dans les parties communes²⁹⁴.

La question de la fermeture de l'immeuble s'est posée de manière récurrente, et conflictuelle. Si certains valorisent la régulation et le contrôle social exercé par les habitants sur les entrées et sorties de l'immeuble²⁹⁵, d'autres estiment indispensable une normalisation au regard des autres immeubles, par la fermeture systématique du hall et des accès aux étages²⁹⁶. La multiplication des cambriolages a tout de même conduit l'ensemble des locataires à demander à l'agence immobilière d'installer un interphone au début des années 90 qui s'est vite avéré peu utilisé et source de nouvelles divergences d'intérêts entre habitants et professionnels principalement²⁹⁷.

Plusieurs squats ont également été constatés par les locataires. Mais, contrairement aux cambriolages, ces occupations sans titre n'ont pas généré de craintes marquées : *Y a toujours eu des mecs qui vivaient là-haut, mais moi je ne m'en étais pas rendu compte, je l'ai appris après*²⁹⁸. Des squatters « discrets » dont la présence n'est constatée qu'après

²⁹¹ - Locataire 2

²⁹² - A partir des entretiens réalisés, il semble que tous les appartements de l'immeuble aient fait l'objet d'un cambriolage (ou tentative au moins), outre celles portant sur les chambres de bonnes et les combles.

²⁹³ - *Et donc tout le dernier niveau de l'immeuble va se trouver libéré. Et à ce moment là, on va commencer à être visités. Enfin, les portes vont être régulièrement fracturées* - Locataire 1

²⁹⁴ - *Mon fils s'est retrouvé dans les escaliers face à un mec en train de se shooter. Et là je supportais pas ça... - Je suis monté et je me suis retrouvée face à un mec en train d'essayer de cambrioler et qui m'a sorti un schlass énorme - On a aussi vu des mecs en train d'embarquer les meubles du voisin du dessus. On a appelé les flics une première fois, qui sont pas venus...* - Locataire 1

²⁹⁵ - *il y a un certain contrôle, du fait qu'on se connaît tous entre occupants quand même et que le cas échéant, on intervient. Moi il m'est arrivée d'intervenir pour mettre fin à une effraction justement chez cette dame...* - Locataire 1

²⁹⁶ - *On leur demande (aux autres locataires) de fermer les portes à clef, mais tout reste ouvert (...) On peut pas les motiver à une vie collective. La seule chose qu'ils sachent dire c'est que le propriétaire devrait faire ci ou ça. Mais en fait, c'est toujours moi qui appelle l'agence et si je mets une affichette pour rappeler de fermer la porte, et bien quelqu'un l'arrache* - Locataire 2.

²⁹⁷ - *Les archis ont beaucoup participé à tout ça aussi, parce que ça les embête de fermer les portes à cause de leurs clients (...). La secrétaire, on a beau le lui dire x fois, elle ouvrait sans seulement demander qui c'était et s'ils venaient pour les archis. Donc, par fainéantise, elle ouvrait à tout le monde* - Locataire 2

²⁹⁸ - Locataire 2

coup, mais aussi des squatters avec lesquels les locataires ont réussi à nouer des relations sans grande difficulté. Tel ce très jeune garçon que deux locataires réussissent à convaincre de reprendre contact avec ses parents²⁹⁹, ou deux grands adolescents *qui s'étaient aménagé un petit nid douillet, avec tout ce qu'il faut, la gazinière et tout...*

Plus récemment, au cours de l'hiver 2000/2001, les locataires s'aperçoivent que de nouveaux occupants ont pris place dans un logement du dernier étage, vidé de ses meubles depuis peu par l'agence immobilière et laissé grand ouvert.

Comme lors des précédents squats, cette nouvelle installation est découverte fortuitement : *Un jour, je remontais chez moi et je rencontre une nana dans les escaliers avec un petit chien. J'ai cru qu'elle allait chez quelqu'un. Le lendemain, je la revois. Alors je suis monté (...) et je les ai trouvés dans l'appartement de la vieille...* (Locataire 2). Au bout de quelques semaines, les deux couples fondateurs sont rejoints par d'autres squatters qui s'installent dans l'espace libéré par la destruction des chambres de bonnes et des combles, accroissant fortement le nombre d'occupants : *Au départ, ce sont deux jeunes couples qui se sont installés dans l'ancien appartement de la dame âgée qui vivait au 3ème étage. Mais très vite, il y a eu d'autres personnes qui sont arrivées et qui ont occupé le «grand loft». Grosso modo, c'était un groupe d'une quinzaine de personnes qui était installée là haut.* (Locataire 1)

Les nouveaux venus ont respecté la structuration physique et sociale de l'immeuble, s'installant dans les étages traditionnellement occupés par les ménages modestes ou précaires. Ils n'ont à aucun moment manifesté d'agressivité particulière à l'égard des locataires en place³⁰⁰. Et pourtant, contrairement aux squats précédents, celui-ci va être vécu comme une épreuve.

Le contexte est nouveau et, à bien des égards profondément déstabilisant pour l'ensemble des locataires. Les conditions qui ont longtemps permis le maintien d'une perméabilité sociale de l'immeuble se modifient, changent de sens ou de portée, révélant toute sa fragilité. « Poche de résistance³⁰¹ » dans un quartier en pleine mutation, l'immeuble offre une image décalée du fait de la politique de non entretien systématique dont il fait l'objet depuis plus de vingt ans : *Ils ne sont pas arrivés là par hasard. Il y a une certaine visibi-*

²⁹⁹ - *On était montés discuter avec lui (...) Je lui ai dit que sa mère devait être morte d'angoisse et que s'il ne l'appelait pas, nous on appelait les flics. Parce que lui était vraiment petit - Locataire 1*
³⁰⁰ - *sinon, non, jamais d'agression ni d'agressivité. Gentils quoi - Locataire 4. En fait, il n'y a pas eu du tout de rapports d'agressivité, ni de menaces, ils discutaient...* - Locataire 1

³⁰¹ - *Et c'est vrai que petit à petit, l'immeuble il apparaît comme une espèce de... comment dire, du fait de la stabilité à l'intérieur, de l'absence d'entretien, il apparaît comme une poche de résistance un peu à des évolutions urbaines qu'on sent tout autour - Locataire 1*

lité de l'immeuble, de l'état dans lequel il est (...) Depuis la place, on voit bien que l'immeuble est dégradé et en partie désaffecté (...) Mais dix ans plus tôt, c'était pas si évident que ça, cette image (...) il y avait encore plein d'immeubles non réhabilités - (locataire 1)

De plus, le rachat de l'immeuble par un opérateur immobilier important s'est opéré sans information des locataires en place sur ses intentions futures. Tout au plus ont-ils reçu un courrier les enjoignant de libérer de toute occupation les combles et chambres de bonnes. A leurs yeux, cet acte contrevenait à la nature des relations établies de longue date avec l'ancien propriétaire et l'agence et aux usages qui en découlaient. Il soulevait des questions plus délicates, notamment celle du devenir de la personne qui habitait depuis plusieurs années dans les chambres de bonnes, sans titre de location mais qui offrait une sécurité aux locataires^{302,303}. Ce courrier va provoquer une réaction collective d'interpellation de l'agence immobilière³⁰⁴, fait rare dans l'histoire de l'immeuble. Sans impact pratique, puisque les derniers étages sont finalement « soufflés » à la demande du nouveau propriétaire qui dit vouloir les réaménager et les commercialiser rapidement, objectifs toujours non réalisés à ce jour. Toutefois, la situation plus précaire des locataires ne suffit pas à expliquer la complexité et la détérioration rapide des relations avec les nouveaux squatters.

3. Passeurs ordinaires et gens de la rue, à l'épreuve du squat

Comment comprendre en effet que cette nouvelle situation d'occupation sans titre se solde par un échec aux yeux même de locataires ? Ces derniers avaient pourtant su maintenir jusque-là des relations civiles entre des personnes qui n'avaient parfois pas d'autre point commun que leur intérêt à vivre là³⁰⁵. L'immeuble et ses occupants ont éga-

³⁰² - *Avant, les années précédentes, il y a eu des tentatives de squat. Ceci dit, il y avait toujours quelqu'un au grenier, (...) C'était habité tu vois... Et à partir du moment où ils ont tout vidé (...) Parce que si tu veux, non seulement c'était un gars qui était pote avec tout le monde dans l'immeuble, mais en plus, il avait un rôle de... il sécurisait tout le monde, le fait qu'il soit là-haut, il sécurisait tout le monde... - Locataire 3*

³⁰³ - *Depuis que R était là haut, qu'il squattait là haut... Il jouait un peu le rôle du concierge - Locataire 4*

³⁰⁴ - *C'est là d'ailleurs où on va se regrouper pour écrire une lettre communément au syndic, parce qu'on avait été un peu choqués par la manière dont la chose avait été annoncée, et on leur rappelait que jusque là on entretenait des rapports très civils et qu'on souhaitait pouvoir continuer. Ca voulait dire aussi, que s'il devait y avoir intervention, on voulait être prévenus de quand et comment les choses allaient se dérouler, qu'on soit pas mis devant le fait accompli - Locataire 1*

³⁰⁵ - *On est passés de vieux à des jeunes, y a aussi pas mal de gens précaires. Et pourtant, même entre des gens qui, à part ça, n'avaient pas grand-chose en commun, il y a toujours eu des liens de civilité entre nous qui étaient liés, je crois, à l'attachement qu'on avait pour cet endroit - Locataire 1*

lement trouvé les ressources nécessaires pour permettre l'accueil de personnes n'ayant pas de logement autonome, hébergés ou squatters. Ce dernier squat semble avoir fonctionné comme une épreuve de vérité pour un système d'hospitalité en révélant ses limites, mais aussi pour des squatters qui ont témoigné de leurs difficultés à se maintenir durablement dans un environnement qui ne leur était pourtant pas particulièrement hostile. Constat qui déplace la question vers le champ des politiques urbaines et leurs capacité à maintenir ou développer la production d'espaces permettant à des occupants sans titre d'y trouver place.

■ ***Une certaine continuité entre hospitalité
et place à faire aux personnes en errance***

La plupart des locataires semble entretenir une relation complexe avec la question de l'occupation sans titre. Ils n'ont jamais souhaité favoriser l'arrivée ou l'installation de squatters dans l'immeuble. Même si la stratégie d'occupation des chambres de bonnes et des combles visait avant tout à prévenir le risque de cambriolage, elle a également participé d'une régulation des occupations d'une partie de l'immeuble par des inconnus³⁰⁶.

Pourtant, tous les locataires estiment être restés ouverts à de telles situations, y compris lors du dernier squat : *Je crois que l'immeuble, les jeunes qui ont squatté, ils l'ont perçu comme une poche un peu perméable, physiquement bien sûr, mais aussi peut-être parce que à leurs yeux, c'était pas tout à fait un immeuble bourgeois «classique»* (Locataire 1). *Je te dis que c'était un bon immeuble à squatter et que s'ils avaient voulu y faire leur nid ou leur trou pour l'hiver, les conditions étaient bonnes. Et dans les conditions, je mets les gens qui habitent, les gens de l'immeuble* - Locataire 3

L'installation des deux jeunes couples « fondateurs » du squat ne semble avoir posé de problème majeur à aucun d'entre eux : *Il faut dire qu'il y avait une tolérance d'à peu près tout le monde dans l'immeuble sur le fait de laisser les deux jeunes couples s'installer. Personne n'était opposé à ce qu'ils puissent occuper un logement qui était laissé à l'abandon, au moins pendant la période d'hiver* (Locataire 1). *Là, si tu veux, c'étaient 2 couples jeunes (...) au début ils avaient tout à fait notre accord quoi, parce qu'ils étaient sympathiques, gentils... Il n'y avait aucune raison de leur refuser l'accès au lieu*

³⁰⁶ - *Avant, les années précédentes, il y a eu des tentatives de squat. Ceci dit, il y avait toujours quelqu'un au grenier, soit le père R., soit heu.. Et c'est vrai qu'il y a eu des tentatives de squat qui ont été, comment dire, contrariées, par le fait qu'il y était* - Locataire 3.

(locataire 4). *Ils auraient pu rester. On le leur avait dit « vous nous foutez la paix et nous on vous fout la paix ».* (Locataire 2)

A bien des égards, ces jeunes n'étaient pas très éloignés d'autres situations que les locataires avaient connues auparavant, y compris dans des cercles relationnels proches, et auxquels l'hospitalité avait été proposée : des jeunes issus des couches moyennes, formés, sans rapport avec les jeunes des quartiers HLM ou « la zone », fraîchement engagés dans un mouvement d'errance, et qui ont parfois encore des relations avec leur famille : *C'est pas la zone, tu sais, c'est des gens qui parlaient bien, enfin qui s'exprimaient bien, qui visiblement étaient éduqués vu les théories qu'ils me... dont ils m'accablaient en permanence, « l'anarchie vaincra » et compagnie, tu vois. Ça me rajeunissait (...) C'est vrai qu'ils faisaient un peu jeunes en rupture de ban, tu vois. C'est pour ça que je crois qu'ils étaient en début... heu, en début de cavale, quoi, en début de vadrouille je pense (...) Dans les quartiers et les structures dans lesquelles je travaille, tu rencontres pas de gamins comme ça, (...) ils sont bien habillés, ils sentent bon... avec tout ce qui tombe des camions !* (Locataire 3). *Ça sort d'un milieu...c'est pas des gens de la rue, c'est pas des choix, ils se retrouvent à la rue parce qu'il y a des ruptures avec la famille, et alors après... Ils faisaient un peu jeunes largués par leurs parents, un peu en rupture de famille, de parents, de fac : y en a un qui m'a dit qu'il allait à la fac, que ses parents étaient décédés et qu'il avait arrêté... Voilà, qui avaient quitté un peu le domicile familial et se sont retrouvés comme ça, un peu, à habiter entre eux, à squatter* (Locataire 4). *De temps en temps, ils reprennent pied, et ils rentrent chez leurs parents... Un samedi matin, j'en croise une, toute propre, je lui dis « et où allez-vous comme ça ? ». Elle me répond « je pars en week-end, comme tout le monde, je vais voir mes parents » !* (Locataire 2).

Les locataires vont également découvrir - c'est un des résultats de « l'épreuve » du squat - que ces jeunes sont porteurs de modèles très conventionnels quant à l'habitat, qu'ils revendiquent un « chez soi » comme tout un chacun : *Au bout d'un mois, ils s'étaient vraiment installés là haut. Quand ils parlaient de là-haut, ils disaient « chez nous », « chez nous », ils parlaient de pendre la crémaillère, chez nous, enfin vraiment ils y étaient quoi. C'étaient vraiment nos colocataires quoi* (Locataire 4). *Ils étaient devenus propriétaires en titre. Donc, ils pendaient la crémaillère et ils invitaient les copains (...) Ils disaient « c'est là que j'habite »* (Locataire 2).

■ ***L'irruption de « la rue » dans l'espace d'habitat***

Assez rapidement, les occupants en titre perçoivent les changements qui affectent le groupe initial de squatters. Ceux-ci sont plus nombreux, mais leur apparaissent surtout

très différents des premiers venus. Les signes qu'ils perçoivent évoquent pour eux le « zonard », le « toxico », figures immédiatement associées aux espaces du quartier qui leur confèrent habituellement une certaine visibilité : *Ils ont été envahis par la zone (...) par les gens que tu vois place Esquirol... Le jour où je suis monté tout seul, j'étais pas tranquille non plus, parce qu'il y avait 2 ou 3 punks monstrueux de devant la SEMVAT, et je te le dis franchement, j'ai fait de l'huile...* (Locataire 3). *C'est une population bizarre. Y a les junkies intégraux qui sont à la masse toute la journée. Mais y a aussi ceux qui se shootent pas mais qui vivent dans une autre dimension... Une meute, des zombies...* (Locataire 2). *La sortie, c'était les Resto du cœur. C'était le seul truc qui rythmait leur vie. A 7 heures, ils se barraient pour aller manger. A part ça... La journée, ils pouvaient dormir, ils faisaient rien, rien, rien... Ils faisaient la manche quand même. Et ils vivaient de ça. Et y avait quand même une tendance des mecs à obliger les nanas à faire la manche. Ça on le sentait bien (...) Moi je les ai jamais trouvés propres, je sais pas comment te dire, ils puai, quand tu passais à côté d'eux c'était une infection ! Tu passais en apnée quoi, ouais, ouais... Je peux te dire, l'immeuble d'ailleurs au bout d'un certain temps sentait à ça quoi..* (Locataire 4).

Les relations entre locataires et squatters vont rapidement se focaliser sur plusieurs registres de gêne, jugées incompatibles avec la notion même d'habitat.

La gestion des excréments et des ordures s'est avérée être l'enjeu le plus immédiat et le plus problématique : *Et bien, assez vite, c'est un autre son de cloche. Ils font leurs besoins dans l'escalier, hommes et bêtes. On intervient à plusieurs reprises pour leur demander de nettoyer, mais ils ne l'ont pas fait* (Locataire 1). *L'immeuble puait comme des chiottes, les chiens pissaient et chiaient partout et les mecs ne ramassaient rien. Je leur ai dit je ne sais combien de fois « vous pourriez nettoyer, passer un coup de javel », tu parles...* (Locataire 2). *Parce que, qu'est-ce qu'il fallait là ?... Pas grand chose : ramasser ce que les chiens faisaient, descendre leurs poubelles, enfin des choses comme ça quoi. Plutôt que carrément condamner une pièce en disant « c'est la poubelle ». Tu vois, tu as un petit appartement de 4 pièces et y a une pièce dont tu dis « c'est la poubelle ! »* (Locataire 3). *Parce que là-haut, je te dis pas, affreux... des cacas de chien partout, des cacas humains, tout mélangé de partout, près de leur coucher, je veux dire un laisser-aller, comme des bêtes...* (Locataire 4).

Les décalages de rythme de vie et les perturbations qu'ils occasionnent viennent ensuite : *Après, il a eu les tapages nocturnes. Ils étaient au summum de leur activité vers 3 heures*

du matin ! Alors les voisins ont essayé d'intervenir à plusieurs reprises pour essayer de calmer le jeu... (Locataire 1). Et puis le problème, si tu veux, c'est que nous les derniers, les derniers mois, on devait dormir une nuit sur 3 ou 4 (...) Et notre fils ne dormait plus parce que les combats de chien avaient lieu au dessus de sa chambre, tu vois, heu, et y avait plus moyen (Locataire 3).

La transformation du squat en lieu de fêtes largement ouvertes et quasi quotidiennes est également problématique pour les locataires. Cette fonction n'est pas celle d'un logement banal et elle accroît le sentiment de perdre tout contrôle sur les flux de population fréquentant l'immeuble : *Le soir où on est monté avec mon fils, une grande partie de ceux qui sont place Esquirol étaient là... C'était le squat collectif, mais pour la fête. Parce que par contre là-haut, régulièrement, n'en dormaient qu'entre huit et douze, à la fin. Mais en même temps c'était le lieu, c'était un lieu de rendez vous pour beaucoup plus (Locataire 3). Non, mais tout était inquiétant parce que, te retrouver avec des gars que t'avais jamais vu, avec des chiens qui dévalent l'escalier, bon c'était... (Locataire 4).*

Enfin, la crainte de l'incendie est très présente du fait des feux allumés par les squatters : *Et puis ils faisaient du feu dans les combles. Alors on a appelé les pompiers, mais les pompiers c'est pas leur problème (Locataire 2). Comme ils savaient que ça nous inquiétait le feu, ils se cachaient, ils mettaient des tentures devant les vitres pour pas qu'on voie les lueurs depuis la maison. Tu vois, quoi... alors qu'on les voyait, tu imagines un feu derrière un rideau, tu le vois bien ! (Locataire 4).*

■ **Les limites d'un modèle de régulation des relations dans l'espace d'habitat**

Face à cette situation imprévue et nouvelle dans l'immeuble, les locataires mobilisent leur savoir faire habituel, fondé sur le dialogue et la recherche d'une règle commune. Sans succès : *J'ai toujours essayé de parler avec eux, mais ça ne sert à rien. Ce qu'ils disaient c'est des choses du genre « de toutes façons, on a la loi avec nous ». Ils disaient aussi « oui, on reste deux ou trois jours et on s'en va », mais bon... (Locataire 2). Ce que j'ai trouvé très gênant, c'est qu'il y avait pas d'interlocuteur. Qu'est ce que je veux dire par là, c'est qu'ils étaient d'accord sur tout, tout le temps. C'est à dire « bon ça va pas, vous vous mettez tout le monde à dos, vous rendez l'immeuble invivable. Il faudrait arrêter de faire des grands brasiers dans les greniers, il faudrait descendre les saletés de vos chiens, il faudrait arrêter de faire du bruit à 3 heures du matin.» Ils étaient toujours*

d'accord et leur discours c'était « pas de problèmes, on va changer, tout va s'arranger, on vous emmerdera plus, tout ça... » et dix minutes après, ça recommençait (Locataire 3).

Sur fond de désengagement traditionnel du propriétaire et de l'agence, cet échec du dialogue et de la pédagogie confronte chaque locataire à la question du recours à la violence.

Pour certains, la tentation de la violence est explicable, mais ne peut être acceptée sous peine d'un total abandon des valeurs auxquelles ils se réfèrent pour conduire leur vie personnelle et professionnelle : *Dans mon boulot on est pas violent. Bon c'est vrai que des fois y a pas possibilité de dialogue mais la violence non (...) mais enfin si tu veux, moi je savais que après une demi-heure de discussion, je savais que la nuit d'après, on allait pas dormir. Bon, et ça c'est très gênant et ça, à quoi ça conduit ? Ça conduit au fait que au bout d'un moment, on se sent vraiment seul face au problème, parce que l'agence ne bouge pas, le propriétaire ne bouge pas, les flics ne bougent pas, personne ne bouge... Heureusement que je suis comme je suis et je le regrette pas, mais 2 ou 3 nuits j'avais bien envie de monter avec une barre de fer et de les jeter par la fenêtre parce que ça rend facho. Tu vois, c'est des mecs qui rendent facho, parce que tu n'arrives à rien. (Locataire 3).*

Est aussi présente la violence subie par les squatters, ou celle dont on rêve la concrétisation : *Si les deux autres locataires qui étaient là avant et qui sont partis, s'ils étaient toujours là, ce se serait passé différemment parce que eux, c'était pas des tendres ! (Locataire 2). Non, ils se sont pas tapés dessus : c'est la racaille qui a tapé sur les autres. Ils ont pas fait un pli. Parce qu'ils ne se supportent pas. Racaille, entre guillemets ! (...) Parce que, là il s'est passé un truc, parce que moi j'étais aux premières loges quand même, y a vraiment eu une illustration parfaite d'un racisme anti-zonard. Ils sont devenus... Alors là, « vous sentez mauvais », « vous êtes sales », « on va vous mettre à la poubelle... ». Ils on distribué quelques baffes. Alors les trois (jeunes du quartier HLM des Izards venus raccompagner une locataire de l'immeuble) sont descendus de la voiture et ont fait le vide dans la rue (Locataire 3).*

■ *Des passeurs ordinaires*

Usant de mots très durs, un habitant de l'immeuble parle de *squatters qui paient un loyer* pour qualifier les autres locataires. Ce faisant, il désigne très justement l'attitude générale de ces passeurs ordinaires, leur capacité à maintenir des positions non univoques, à rester ouverts à divers ordres de réalité, à plusieurs mondes.

De leurs dires, recueillis au cours des mois qui ont suivi la fin du dernier squat, se dégage tout d'abord une certaine acceptation de la rencontre et du risque, alors que ni l'un ni l'autre ne sont activement recherchés. Risques pour soi et confrontation à la peur qui l'accompagne, avec ses effets révélateurs des positionnements de chacun : *Tu comprends, quand tu discutes avec un mec et que pendant ce temps, son chien est en train de chier dans l'escalier, ou quand tu découvres (...) qu'ils chient partout même sur les matelas alors qu'il y a le WC juste à côté... Là, l'exclusion, c'est pas un truc lointain dont tu peux parler en te payant de discours. C'est là et bien là. Tout le monde dans l'immeuble a traversé ça douloureusement, dramatiquement même pour certains. C'est surtout difficile pour ceux qui ont passé toute leur vie à éviter d'être confrontés à cette réalité là...* (Locataire 1). *C'est peut-être lié au boulot que je fais depuis des années. Bon je suis pas... c'est vrai que les fois où je suis monté j'avais la trouille, mais je ne pouvais pas ne pas monter. Voilà, tandis qu'il y en a qui pouvaient ne pas monter ! (...) Qu'on me dise « moi je serais pas monté, j'ai la trouille », ça je le comprends. Je veux dire que moi je ne suis pas monté la fleur au fusil !* (Locataire 3). Risque pour ses proches aussi et, en priorité, pour ses enfants : *Et quand tu as un gamin de 17 ans, heu, si tu veux, ce spectacle là permanent pour lui, ça me gênait aussi. Bon, ceci dit, il a eu un très bon comportement quoi* (Locataire 4). *A la même période, ma fille préparait un concours. Donc elle était là toute la journée. C'était vraiment pas des conditions idéales, à aucun point de vue* (Locataire 2).

On repère également une posture adoptée, faite de pragmatisme et d'une certaine rigueur : *Mon objectif, c'était pas qu'ils changent leur mode de vie ou de pensée, c'était qu'ils tiennent compte des autres. Alors, ils étaient jeunes, y avait un maximum de nuisances et ils étaient pleins de théories. Et moi, je me suis entendu plusieurs fois dire que moi j'avais des valeurs de bourgeois, que eux ils avaient pas les mêmes valeurs que moi. Alors il a fallu affiner, leur dire qu'on était locataires alors qu'ils croyaient qu'on était tous propriétaires... J'étais pas missionnaire quand je montais (...) Non, si tu veux... quand je dis « le militantisme, j'ai donné », je veux dire que à des tas de niveaux, mes illusions y a belle lurette que je les aies perdues. C'est pas pour ça que je suis hostile ou fermé à certaines tentatives. Mais j'ai pas beaucoup d'illusions si tu veux* (Locataire 3). *Le squat, en fait, ça actualise plein de choses, (...) mais ça nous désespère aussi quelque part de voir à quel point le dialogue est difficile. Tout le monde a réagi un peu comme moi, j'ai envie de dire humainement. Quand on a vu arriver les deux couples, tout le monde s'est dit « qu'ils aient un toit sur la tête pour l'hiver, c'est tant mieux ! ». Mais ça a aussi obligé par la suite à prendre des positions fermes, à dire que non c'était non* (Locataire 1). *Y en a qui voulaient pas voir ce qui s'y passait. Par trouille, par dégoût...*

Ou qui avaient des discours, j'allais dire foireux, c'est à dire un jour tu as plein de bons sentiments, les jeunes il faut les laisser là haut, et c'est les mêmes qui le lendemain t'envoient les flics, les pompiers, l'huissier, parce qu'ils en peuvent plus (Locataire 4).

Cette acceptation de la rencontre et de la confrontation entraîne aussi une révision des catégories utilisées pour désigner les gens de la rue, faisant place à des figures plus complexes : *Parce qu'au début, on a pas l'habitude, comment dire, de rencontrer des gens comme ça, de côtoyer des gens comme ça, je dirais. Et au départ, au départ on est un peu choqué, enfin je parle de moi, j'avais pas l'habitude. Tu les vois devant Midica avec leurs chiens, mais quand tu les as chez toi, c'est autre chose (...) Ce que je peux dire, c'est que c'était des gens très corrects, serviables... Quand j'arrivais de faire les courses à Monoprix avec les sacs, tu vois, ils voulaient m'aider et tout, tu vois, très gentils, mais complètement shootés, ailleurs quoi... tu sais pas comment ils tenaient debout ! (Locataire 4). Je m'étais donné une règle, à savoir que si ça devenait violent, s'il y avait des gens qui se faisaient tabasser j'appelais la police immédiatement. Mais ça s'est pas produit, il y a eu beaucoup de tapage, des mecs qui déliraient, mais pas ce genre de violence. Du coup, j'ai pas appelé (...) Y avait aussi un petit gamin. Je l'entendais babiller le petit, et ses pas aussi parce que comme d'habitude c'était le premier levé. Mais elles s'en occupaient, c'était pas du tout des mères indignes. Et puis, sachant que si tu veux pas aller au foyer de l'enfance y a pas de logement pour toi, je me suis dit que c'était peut-être pas plus mal qu'elles soient là (Locataire 1). C'est une population mélangée... Mais je crois que c'est des nihilistes qui ne respectent rien ni personne (...) Ceci dit, ils ne forcent pas les situations, ils profitent des situations (...) il faut pas beaucoup pour les pousser dehors, ils acceptent, ils résistent pas... (Locataire 2).*

■ Une question d'espaces ?

La plupart des locataires vivent comme un échec l'expulsion des squatters qu'ils ont pourtant souhaitée. S'appuyant sur leurs références, ils continuent à estimer qu'un squat était viable, au moins pour une période de quelques mois : *Je trouve quand même que c'est du gâchis (...) ils auraient pu passer un hiver pénard, les quatre jeunes qui étaient là au début, heu, et en milieu non hostile, ce qui est pas mal, c'est à dire avec un lieu où les gens sont pas hostiles autour (Locataire 3).*

Cette certitude repose sur les expériences passées de l'immeuble : *Et quand je dis «un bon immeuble à squatter», l'exemple du grand père est intéressant parce que (...) le grand père est resté là haut un certain nombre d'années... et il en est parti la mort dans*

l'âme (...) Comme quoi c'est possible ! (Locataire 3). Se référant à une conception de la régulation fondée sur le dialogue et la parole donnée, les locataires n'exonèrent pas les squatters de leurs responsabilités quant à l'issue finale du squat : Ils n'ont fait aucun effort non plus pour pouvoir rester là (...) D'ailleurs, quand ils ont été vidés, les filles des deux couples du début sont venues nous voir et elles nous ont dit « bravo, vous avez assuré quand même » (Locataire 1). Donc, si tu veux, moi je pense qu'il y a squatter et squatter. C'était vraiment des gamins, donc on peut pas parler de long temps dans la rue ! Je pense qu'il y avait aucune volonté, ne serait-ce que de profiter...(Locataire 3).

Ainsi formulé, ce motif d'échec s'apparente fortement à la thématique de la « nécessaire adhésion de l'utilisateur », bien connue dans le champ du travail social. Dans les faits, ce qui s'est avéré impraticable dans cet immeuble d'habitation, c'est un squat festif, formule qui semble plus viable dans d'autres types d'espaces (sites industriels, habitat isolé...). La question des limites rencontrées par les locataires et les squatters ne se résume donc pas à une insuffisance de médiations, ou à l'incapacité de chacun à établir et respecter un contrat qui normaliserait tout à la fois les pratiques dans l'immeuble et les relations entre ses différentes catégories d'utilisateurs. Se dégage tout autant l'importance des espaces squattés et leur plus ou moins grande adéquation aux formes prises par chaque squat.

Les logiques qui remodelent les espaces urbains, privés et publics, et en redéfinissent les conditions d'usage laissent moins de place pour des appropriations informelles et « sans titre », à des fins d'habitation ou pour d'autres usages collectifs. Dès lors, la question ne se glisse-t-elle pas du champ social vers celui des politiques urbaines ? Des formes d'habitat « alternatif » ou de squats de créateurs et d'artistes se sont multipliés : peuvent-ils constituer des formules de remplacement à la hauteur des enjeux ? Permettent-ils au moins d'interroger les politiques urbaines et les acteurs qui en ont la charge pour une meilleure prise en compte des besoins d'espaces permettant leur développement ?

Éléments de synthèse

Figures de SDF

Des « SDF » résidents

Quelles figures émergent de l'analyse de ces différents lieux où la question d'un « espace de vie » pour des « gens de la rue » a trouvé une solution pour une durée plus ou moins longue (logement temporaire précaire, logement temporaire de plus longue durée, lieu de travail artistique...) ? Peut-on se contenter de désigner les personnes concernées par ces lieux selon l'image de l'errance, alors que chacun d'entre eux a permis la constitution d'un type de « public » particulier au point que l'on ne peut dissocier les lieux des figures de « gens de la rue » qu'ils ont mis en évidence ?

Emmaüs a forgé l'image du compagnon, dont la figure principale est celle du routard qui s'arrête un temps, qui s'installe dans un habitat de vie collective aux règles bien fixées. Job-Riquet a révélé l'existence de « résidents notoires », sans logis que les structures d'accueil associatives voyaient venir saison après saison, mais qui refusaient d'entrer dans les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale. Un « toit sur la rue » a été finalement la formule d'habitat qui leur convenait. « Habitat Différent » a rassemblé des squatters qui ont su se constituer en tant que squatters légaux, au point d'avoir la Mairie pour partenaire privilégié, et participer à des réunions tenues dans un Ministère sur les « squats et habitats de fortune ». Même processus de légalisation de squat amorcé par les artistes de Myrys-Mix-Art, qui se construisent en tant qu'artistes par des occupations successives inscrites dans une assez longue durée pour arriver à convaincre les institutions politiques à négocier une installation dans un local de la ville.

Par contre certaines expériences ont une durée de vie plus courte : en ville dans un immeuble de la rue du Languedoc, en Ariège à Tarascon-sur-Ariège, les tentatives d'habitat « sauvage » se sont terminées par l'expulsion des squatters pour l'une, par la destruction du bâti pour l'autre. Les squatters de ces lieux ont disparu en tant que tels sans qu'une stabilisation ne puisse se négocier, ni avec le voisinage, ni avec une institution.

Mis à part Emmaüs qui bénéficie d'une organisation déjà ancienne et d'envergure internationale, les expériences qui ont fini par se stabiliser ont dû mettre en œuvre trois types d'actions : la lutte négociée, des procédures de tri afin de spécifier un public correspondant au lieu, une visibilité dans la durée.

Une lutte têtue est à la base de la «réussite» de trois des expériences étudiées. Après la démonstration qu'un lieu d'accueil d'un genre nouveau pouvait répondre à la situation de certains sans abris, le collectif inter-associatif toulousain, qui avait été capable de créer un accueil de jour, a décidé d'opposer l'épreuve de force à l'inertie des institutions locales. L'occupation de l'immeuble de la Française des Jeux rue Job, puis celle de l'immeuble du boulevard Riquet se sont réalisées dans une atmosphère de combat pour l'accueil d'urgence devant les carences du service public. A chaque fois les médias ont été convoqués et les institutions politiques mises en accusation par des associations qui se définissent comme militantes. L'histoire de Myrys est une succession d'occupations de lieux désaffectés offrant d'importantes surfaces aux ateliers d'artistes. Les bâtiments visés étaient bien connus dans la ville, et les propriétaires étaient souvent des institutionnels de prestige : Mairie, Ecole Polytechnique, Rectorat. Les militants du Groupe Amitié Fraternité, «SDF» (certains anciens, d'autres non) ont occupé des maisons laissées à l'abandon en attendant les réactions. Dans chacun de ces cas il s'agissait à chaque occupation de provoquer l'initiative des pouvoirs publics : à partir d'une situation de fait (l'illégalité d'une occupation) et d'un travail de légitimation (on a de bonnes raisons pour occuper) quelles réponses politiques vont être apportées ? Sans la stratégie de l'occupation illégale la question ne paraissait même pas posée. Négocier la sortie d'une occupation, c'est commencer à négocier, et les squatters l'ont bien compris, en laissant la porte ouverte à la discussion et en évitant souvent l'épreuve de l'expulsion par la force : ils ont préféré quitter certains lieux après quelques promesses (plus ou moins tenues par la suite) que résister à tout prix dans les locaux occupés.

Le travail de légitimation s'inscrit dans le temps. Il a fallu sept ans pour que Job-Riquet obtienne le statut de CHRS nouvelle formule. Habitat Différent a négocié avec la Mairie pendant plus de trois ans avant d'obtenir l'aval pour une occupation légale, que l'association n'aurait pas obtenu sans la mise en place du dispositif ALT. Myrys a mis 6 ans avant que les pouvoirs publics fassent une proposition sérieuse de relogement (non réalisée à ce jour). Le temps de revendication fait partie du processus de légitimation, comme si les pouvoirs publics devaient s'assurer du bien fondé de la demande par l'entêtement que les acteurs mettent à revendiquer sur une durée relativement longue. Pendant ce temps, la lutte doit rester visible. Les occupations successives, qui connaissent une temporalité médiatique relativement définie (annonce que l'on doit partir de l'ancien squat, annonce d'une nouvelle occupation, fête autour de l'occupation, réaction des propriétaires, décision juridique, intervention de la police ou non, annonce que l'on résiste, annonce des négociations...) fournissent la matière à

des informations publiées dans la presse locale (nous avons un exemple systématique avec Myrys). Pour l'accueil hivernal d'urgence, la visibilité est davantage saisonnière, mais les associations n'oublient pas d'interpeller les institutions par l'intermédiaire de la presse à plusieurs reprises dans l'année.

C'est aussi en constituant un public spécifique que les acteurs associatifs parviennent à leur fin. Cette constitution passe par la sélection. Dans le monde indifférencié des «SDF», un tri par rapport au lieu permet de sélectionner ceux qui seront associés au lieu. Un animateur du GAF dit, à propos des locataires d'Habitat Différent : *«On a voulu filtrer, on a fait attention à qui on accueillait»*. Il s'agit de faire participer au collectif d'habitat des personnes dignes de confiance, qui ne doivent pas mettre en danger l'existant, adhérer à des valeurs de «vie alternative». Myrys s'est posé aussi la question de la régulation dans un lieu occupé par un grand nombre de personnes, et a, dans sa phase la plus récente évoqué une sélection en fonction de l'investissement individuel dans le collectif : *«Nous devons restreindre le nombre des occupants. Ne resteront que les gens qui veulent s'investir dans le collectif»*. Nous avons vu que Job-Riquet avait progressivement favorisé l'accueil des «résidents notoires», par un système de réservation pour la nuit suivante et en tentant de convaincre d'autres groupes (les «jeunes» en particulier) d'aller ailleurs.

Ce qui est demandé aux personnes à qui on veut bien accorder une certaine confiance, c'est quelque chose qui relève de l'engagement : même si cet engagement ne concerne qu'une partie de la vie de l'individu (le travail, par exemple, n'est pas abordé chez Habitat Différent mais l'est chez Myrys par le biais de l'activité artistique, la participation à la vie collective n'est pas demandée chez Riquet), il fait et permet la relation. A contrario, on s'aperçoit que dans le cas du squat de la rue du Languedoc, c'est bien l'impossibilité d'une relation de confiance qui a empêché que les squatters puissent continuer à rester dans les appartements occupés. Pour reprendre la terminologie de Ricœur, c'est bien «le maintien de soi à travers le temps»³⁰⁷ qui a fait défaut dans les attentes des locataires. Ce n'est pas que les squatters aient été violents ou impossibles à maîtriser qui est souligné, c'est qu'on ne pouvait compter sur leur parole, car aucune négociation ne peut se réaliser sans l'affirmation d'une «identité morale du soi» suffisamment stable dans le temps : *«Ce que j'ai trouvé très gênant, c'est qu'il n'y avait pas d'interlocuteur(...) Ils étaient toujours d'accord et leur discours c'était 'pas de problèmes, on va changer, tout va s'arranger, on vous emmerdera plus, tout ça... ' et dix minutes après, ça recommençait»*.

³⁰⁷ Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*, Le Seuil, 1990

Ce type de relations qui suppose une construction d'un moi dont Charles Taylor a analysé les sources (à travers les thématiques du sens de l'intériorité, de la liberté, de l'individualité et du sentiment d'appartenance à la nature) fait partie intégrante des valeurs de notre société : l'idéal de l'individu contemporain, c'est le «produis-toi toi-même», en faisant comme si les liens reçus à la naissance comptaient beaucoup moins que ceux dont on est capable d'établir par son auto-construction individuelle. Si la thématique de la confiance est travaillée par des sociologues comme Anthony Giddens, c'est parce que, toujours idéalement, la confiance est moins donnée parce qu'on se reconnaît comme appartenant au même collectif, qu'à construire dans une relation interpersonnelle basée sur des valeurs proches. L'injonction du «produis-toi toi-même» met bien en avant la production de soi, car «derrière l'exploration du moi moderne se trouve le présumé que nous ne savons pas à l'avance qui nous sommes»³⁰⁸. Ces relations de confiance peuvent difficilement se passer d'un cadre qui ne rentre pas dans un idéal de liberté, et on voit comment une relation qui implique l'injonction de l'insertion, ainsi que le suppose le travail social «classique», soit mal reçue par un public sans doute susceptible sur les questions de dignité personnelle. Ne sont donc «enrôlés», par la constitution de ces lieux, que ceux qui, pour une raison ou une autre, acceptent de l'être grâce à des relations de confiance qui sont elles-mêmes encadrées par des valeurs partagées. Ces valeurs ne paraissent pas différentes des valeurs les plus communes de notre société, comme le droit reconnu à chacun de pouvoir être le propre expérimentateur de sa vie.

Dans ces valeurs communes, celle qui concerne le droit (qui va aussi parfois jusqu'à l'injonction) à la mobilité est une des plus représentative de la modernité. Le mouvement (vers le «progrès», de préférence) caractérise la modernité même. Et l'idée de ce mouvement façonne les individus qui s'évaluent, par leur travail réflexif, à l'aune de leur sentiment de bouger, d'évoluer : «notre problème ne consiste pas seulement à savoir où nous sommes, mais où nous allons (...) En tant qu'être qui croît et devient, je ne peux me connaître moi-même que par l'histoire de mes progrès et de mes régressions, de mes réussites et de mes échecs»³⁰⁹. Les déplacements dans l'espace constituent une forme privilégiée de la recherche sur soi et de soi. La mobilité prend une telle place dans les valeurs communes que certains ont pu parler d'«utopie cinétique»³¹⁰. Nous ne développerons pas ici toutes les formes de mobilité que connaissent la plupart de nos contemporains des sociétés développées, ni comment l'immobilisme est lesté de jugements négatifs évidents. Avoir plusieurs résidences au

³⁰⁸ Charles Taylor, *Les sources du moi, la formation de l'identité moderne*, Le Seuil, 1998 p. 234

³⁰⁹ Taylor p. 75

³¹⁰ Peter Sloterdijk, *La mobilisation infinie*, Christian Bourgois, 2000

point qu'il est difficile parfois d'en qualifier une comme principale (pour les retraités par exemple) est une norme qui s'étend, la mobilité professionnelle est aussi valorisée jusque dans ses dimensions géographiques. Lieux d'habitat et lieux de travail sont de plus en plus dissociés, les loisirs impliquent des déplacements quasi obligatoires («partir en vacances» s'est imposé à la place de «prendre des vacances»). C'est l'immobile, celui qui ne part pas, qui est désigné du doigt comme porteur du stigmate de la pauvreté, dans la presse, chaque nouveau mois d'août.

Nos contemporains sont-ils des errants ? Le sentiment négatif lié au terme d'errance semble pour autant lié à une action de déplacement définie comme «sans but». Il faudrait donc que l'on puisse définir des «mobiles» avec but et des «mobiles» sans but afin de distinguer les mobiles des errants. Faute d'investigation plus complète sur les buts comparés de chacun, les «SDF», qui ne paraissent pas par essence plus mobiles que d'autres ne peuvent se définir par l'errance. D'autant, comme nous l'avons vu à travers cette étude, qu'ils sont prêts à s'arrêter dans leur déplacement dès que des conditions avantageuses pour eux se présentent.

La différence la plus évidente entre ces mobiles «SDF» et nos autres contemporains mobiles est dans la différence de richesse matérielle. Des sociologues américains qui établissent le bilan de 15 ans de recherches sur les sans domicile aux U.S.A. le disent simplement : «Les recherches énumérées dans ce rapport ont quand même permis d'établir, d'après nous, un fait clair et totalement irréfutable : le problème des sans-domicile est effectivement lié à la misère»³¹¹. Une étude récente en France³¹² précise que pour les sans domicile usagers de services d'hébergement et repas chauds (personnes seules) le revenu médian s'établit à 380 euros. 43% de cette population enquêtée est endettée : «les dettes sont bien plus élevées pour ceux qui dorment dans la rue, atteignant plus de 4570 euros (soit 30 000 francs) pour la moitié d'entre eux».

Dès que des expériences, dans leur originalité, sont analysées, le phénomène «SDF» se dissout au profit de figures qui prennent l'allure d'habitants, de résidents, certes parfois «différents», ou rehaussés du qualificatif «notoires», mais qui se caractérisent par des capacités à «habiter» indéniables. A partir de valeurs partagées, des «passeurs» et des «SDF» négocient des formules d'habiter de manière toute pragmatique, en se donnant le temps de l'expérimentation dans des types de relations d'où la figure du donneur de leçon est exclue. En cours de processus de mobilité représentatif des valeurs de la modernité, ces «SDF» trouvent une forme de résidence en rapport avec leur situation de grande pauvreté, mais dont ils ont choisi certaines des modalités.

³¹¹ Wright James D. and Rubin Beth A., Les sans domicile aux Etats-Unis. Leçons tirées de quinze années de recherche, *Sociétés Contemporaines* n°30, 1998.

³¹² Cécile Brousse, Bernadette de la Rochère, Hébergement et distribution de repas chauds. Qui sont les sans-domicile usagers de ces services ? *Insee Première*, n°824, janvier 2000.

L'individuel et le collectif, entre insertion et intégration

On rappellera ici un paragraphe de Jacques Donzelot et Philippe Estèbe qui nous semble pouvoir nous aider à cadrer notre propos (bien que ce texte concerne la situation de « l'exclu » plus largement que celle du SDF) sur la question de la mise à distance de la figure du donneur de leçons : *Le souci de développer les capacités d'autonomie des individus passe par une levée des normes que les institutions d'intégration font peser sur eux. En principe ces institutions exercent sur eux une contrainte nécessaire afin qu'ils intègrent les valeurs sociales et puissent prendre leur place dans la division sociale du travail. Elles délivrent en quelque sorte un passeport pour l'emploi dans la société. Et cet emploi constitue la base de l'individuation. Mais quand les emplois se raréfient, ces contraintes semblent bien accroître la difficulté par une exigence formelle qui décourage les plus faibles de faire un effort dont la récompense paraît de plus en plus aléatoire. Plutôt qu'une vaine contrainte inaugurale, la démarche d'insertion consistera alors en une valorisation des aspirations, en une assistance à leur réalisation. L'acquisition des valeurs avec leur part de contrainte devant se faire par l'appui pris sur le projet de l'individu, ce support les lui rendant acceptable en les faisant découler de sa propre volonté.*³¹³

La construction catégorielle des «SDF», en tant que produit institutionnel exogène dérivé du sens commun, nous semble demeurer le plus souvent sous le joug normatif de l'intégration, celui d'une «vaine contrainte inaugurale», et s'être rarement donné les moyens de la logique de l'insertion. Notre propos n'est pas de réhabiliter la figure de l'exclu dans sa dimension macro sociale et encore moins dans sa dimension individuelle «déficiente». Il consiste par contre à essayer de tirer un peu de valeur des exemples étudiés, dans le sens, sinon d'une analyse des «aspirations» des personnes et groupes qualifiés comme SDF (le terme nous paraît impropre dans la mesure où rien ne permet de penser que les «aspirations» du SDF soient différentes de celle du non-SDF), du moins dans le sens du mieux comprendre comment ils exercent leurs capacités d'autonomie, en fonction des contraintes qu'ils rencontrent et des opportunités qui s'offrent à eux.

Malgré le décalage avec notre approche, l'intérêt de la citation nous semble résider dans le fait qu'elle permet d'ouvrir (ou de réouvrir) différents chapitres qui nous semblent, à l'issu de notre tour d'horizon de quelques lieux, redevable d'un effort de synthèse. Ceux-ci portent sur les conditions et les formes de l'habiter et sur l'articulation entre l'individuel et

³¹³ J. Donzelot, P. Estèbe : L'Etat animateur, essai sur la politique de la ville". Editions Esprit. 1994. p 96

le collectif, sur les temporalités dans lesquelles s'inscrivent les différents lieux, sur les construits de «publics» et les formes du «passage».

Nous nous attacherons particulièrement à ce qui apparaît comme faisant diffraction ou reformulation du questionnement initial.

Se «poser» et/ou se «caser»

Les exemples que nous avons traités, y compris parmi ceux qui se montrent les plus «informels», les moins cadrés ou encadrés, témoignent que les personnes réputées SDF articulent mobilité et sédentarité dans des proportions certes marquées par les limitations qu'elles rencontrent, mais qui n'ont rien que de très banales au regard des modèles dominants de société. Au vu des exemples de la rue du Languedoc ou du squat de Tarascon, même les plus jeunes, bien que très mobiles, s'inscrivent d'abord comme habitants permanents. Ce que ne manquent pas de mettre en lumière, dans ce dernier cas, les professionnels des structures que ces jeunes fréquentent quotidiennement. En Ariège, où différents intervenants disent bien que prendre le chemin de l'intégration commence à leurs yeux par accepter de partir (pour aller chercher qualification ou emploi), c'est la stabilité de certains, résidents dans les mêmes lieux depuis plusieurs années, qui est considérée comme problématique, beaucoup moins que leur capacité à se déplacer.

Des hiérarchies spatiales préexistantes

Où les plus pauvres trouvent-ils à réaliser des possibles résidentiels, et avec quelles perspectives ?

Nous avons vu avec l'exemple du Couserans que les «marginiaux» peuvent s'inscrire durablement dans l'espace local pour autant qu'ils respectent les hiérarchies préexistantes en rejoignant «la montagne», c'est à dire les délaissés de l'ancienne économie rurale, à une altitude respectable et loin des villages. Cet exemple a valeur plus générale, y compris en milieu urbain : les squatters de la rue du Languedoc ont établi un «chez nous» dans les combles d'un immeuble haussmanien resté accessible, les anciens d'Habitat Différent ont d'abord occupé des locaux vacants situés hors la ville, d'autres investissent des friches urbaines. Pour la plupart, les «SDF» se placent là où cela leur est possible, avec plus ou moins de perspectives de s'inscrire dans la durée, et notamment des perspectives très limitées lorsqu'ils se posent sans considération pour les hiérarchies socio-spatiales (par exemple à Tarascon, dans la promiscuité avec un voisinage hostile).

Encore ces considérations sur la durée relèvent-elles plus d'un constat de recherche a posteriori que d'une spéculation des candidats résidents. Il apparaît également que les personnes ou groupes de personnes sans résidence s'installent généralement hors de toute logique anticipatoire, sans préjuger d'un temps de séjour, et sans volontarisme à se maintenir dans les lieux. On revient par-là sur le caractère essentiellement pragmatique et contingent de leur démarche : les opportunités qui s'offrent aux marginaux, même aux marges extrêmes des espaces d'habitat, portent sur des espaces contraints, le plus souvent définis comme inhabitables et d'abord en tant que propriété privée ou d'une collectivité. La première des perspectives reste celle de l'intervention de la force publique, face à laquelle les occupants sans titre se situent sans intention de résistance. L'exemple ariégeois a montré là aussi le plus clairement que les espaces du possible se définissent d'abord comme espaces d'un difficile arbitrage, lui aussi tout pragmatique, entre état de loi et état de fait : que vaut-il mieux ? Faire «descendre» les marginaux qui occupent illégalement des ruines, ou les laisser là où ils sont, en l'absence de véritable conflit ouvert avec les propriétaires et de confrontation avec les habitants ? On a vu à plusieurs reprises des propos semblables formulés par les gendarmes, un maire, des travailleurs sociaux... Transposé en milieu urbain, l'arbitrage se complique souvent du risque d'une médiatisation d'une éventuelle expulsion et du fait du poids acquis par une action spécifique qui a pris forme de dispositif.

Jusque là, ces considérations de base concernent au premier chef les expériences que nous avons qualifiées comme «non gouvernées». On a vu avec certains des exemples toulousains que les termes de l'arbitrage se trouvent nettement modifiés dès lors que la question des SDF, ou plus largement celle de l'occuper sans titre si l'on prend en compte les «squats», est médiatisée ou simplement relayée par une ou des associations militantes. De la rue Deville à la rue Job et au CHRS Riquet, ou dans la dynamique associative d'Habitat Différent, l'action de légitimation de formules alternatives a beaucoup contribué à déplacer la question des SDF du champ et des logiques de l'intégration dans le champ de l'insertion, à déplacer les représentations des catégories en présence et à construire des publics pour une politique d'insertion. Que la question sociale des SDF ait vu se mobiliser une action associative est un fait marquant des ces quinze dernières années, notamment à Toulouse. Et que les associations se situent originellement sur le versant caritatif ou humanitaire, que certaines restent prisonnières de logiques missionnaires, n'enlève rien à leur participation effective d'aujourd'hui dans la définition des options de politiques locales.

Plus récemment, des institutions du type CHRS, dans le passé souvent mises en cause pour leurs politiques sélectives de recrutement, se sont également engagées, en profitant

notamment des dispositions ouvertes par l'Allocation Logement Temporaire, sur le terrain de l'insertion par l'habiter en direction de publics, ou du moins de personnes moins définies au regard de leur employabilité à court terme. Les gestionnaires du CHRS Riquet sont dans ce cas, comme ceux des structures «éclatées» de l'association Espoir. Cela ne va pas là encore sans nécessiter un arbitrage difficile dans la gestion du risque inhérent à l'action d'insertion dès lors qu'elle s'adresse à un public moins «contraint» que ce qu'elle connaissait jusque là.

On rappellera enfin, avant de revenir plus loin sur la question de l'articulation entre insertion et intégration et sur celle de la médiation sociale, les déboires manifestes de l'accueil de jour de Foix, marqués notamment par les démissions successives des deux derniers animateurs. Sans doute faudra-t-il y voir la marque d'une action qui se dit d'insertion mais vise seulement à la normalisation du rapport éducateur/éduqué, mais sans jamais trouver la voie d'une valorisation de son public d'usagers. De ce point de vue, le contrepoint entre ce type de formule qui privilégie le «faire pour» les SDF sur le mode éducatif et celles qui privilégie au contraire le faire «avec», dans un esprit de qualification individuelle à travers la démarche collective (et on pense notamment aux exemples d'Habitat Différent, mais aussi d'Emmaüs et de la rue Job), semblent mériter réflexion.

Ce bref tour d'horizon résume la complexité grandissante dont nous avons cherché à rendre compte.

Habiter dans l'articulation entre individuel et collectif

La dimension collective apparaît bien souvent comme dimension marquante dans la plupart des exemples traités. Ou plus exactement, ces formules et expériences, même parmi les plus éphémères et les moins formalisées, soulèvent régulièrement la question de l'articulation entre l'individuel et le collectif. Cette question tourne autour de quelques modalités principales:

- les relations de réseau, dont on a vu notamment dans le contexte ariégeois, mais plus encore dans le cadre des squats qui se réfèrent à la figure du «traveller», qu'ils définissent un espace d'inter connaissance, sinon de solidarités, qui déborde très largement du cadre local.
- l'habiter ensemble, mais sous des formes de faible implication, en l'absence ou quasi-absence de projet liant les membres du groupe. On a vu que les squats informels de Tarascon ou du centre ville toulousain, notamment, présentaient souvent ce caractère de cohabitation à faible intensité, sous la contrainte d'une forte autonomie individuelle, d'un

primat de l'individuel sur le collectif, le groupe se maintenant simplement autour d'une figure de fondateur-régulateur.

- l'habiter en groupe à valeur associative ou communautaire, sur la base d'un sentiment plus ou moins fort de participation³¹⁴ à un projet commun. Les exemples les plus marquants sont ceux d'Emmaüs, d'Habitat Différent, de Mix'Art et de la Boucle, qui ont pour caractéristique commune de s'inscrire dans le temps long d'un projet construit au service d'une stratégie de conquête et sur le mode de l'entreprise collective.

Sans doute peut-on dire qu'au-delà de ces différentes formes les représentations d'acteurs sont nombreuses à s'alimenter de traits de culture commune : on a vu par exemple des valeurs liées à la «créativité» s'exprimer en des termes assez analogues aussi bien parmi les membres des squats, d'Habitat Différent, des squatters de Tarascon... Sans doute peut-on également parler, d'un «sentiment du collectif» tel que le définit Nicolas Dodier³¹⁵ qui réunit des «assemblées» dont les membres s'identifient autour de figures emblématiques (le routard, le traveller ...), collectifs pertinents fortement étendus et disséminés dans l'espace, «chacun présumant qu'autrui peut partager la conscience d'un même tout», qui structurent les réseaux d'inter connaissance et de sociabilité.

Mais caractériser les expériences et constructions que nous avons étudiées nous confrontent à un réel problème de qualification : les configurations en présence relèvent toutes de formes complexes d'articulation entre l'individuel et le collectif, dont il serait arbitraire de dire qu'elles empruntent à des modèles pré formatés de cultures de la précarité ou de la pauvreté, de collectifs identitaires, de communautarisme, etc.

Si l'on cherche à qualifier les modèles de référence des acteurs, tels qu'ils articulent habiter et s'organiser, être ensemble et se produire soi même, autrement dit si l'on essaie de caractériser les constructions auxquelles participent les SDF pour ce qu'une action d'insertion pourrait apprendre de leurs «attentes» ou «aspirations», nos constats cultivent le paradoxe plus que le catégorique :

- il est bien difficile, sinon hors de propos, de repérer parmi les occupants des lieux qui se sont ouverts hors gouvernance (les squats informels), des acteurs qui se réfèreraient à une culture de la pauvreté ou à une quelconque identité enfermée sur des catégories comme «les SDF», «la zone», «la rue»... L'affirmation d'un «nous» passe par contre, en particulier parmi les plus jeunes, par la référence aux nouvelles cultures musicales, aux valeurs de l'activité créatrice... Les squatters temporaires de Tarascon et de Toulouse, quant à eux, cherchent sans doute plus à réaliser un «ici et maintenant», bien loin des

³¹⁴ - Derrière lequel on pourrait voir poindre l'une des définitions anciennes de la communauté : "Une communauté est une collectivité dont les membres sont liés par un fort sentiment de participation". G.A. Hillery. Definitions of community : areas of agreement. Rural Sociology. XX 1955.

³¹⁵ - N. Dodier. Remarques sur la conscience du collectif dans les réseaux sociotechniques. Sociologie du travail. N°2. 1997. p. 131 à 148.

normes de l'intégration, et plus proche des modèles de la «jet set», dans lequel habiter rime d'abord avec festivités, réseau de sociabilité...

- Les lieux où se cultivent le plus volontiers la figure du SDF ou du «routard» sont ceux qui ont développé des formes d'organisation qui allient entreprise morale, entreprise d'insertion et entreprise tout court. Ainsi à la communauté d'Emmaüs, où si les figures croisées du compagnon et du routard font toujours référence identitaire, une grande partie des membres affichent une bonne vingtaine d'année de présence. Ainsi l'association GAF-Habitat Différent dont les membres fondateurs se prévalent d'une identité de SDF alors que la plupart d'entre eux se sont vus investis d'un statut de travailleurs sociaux, ou ont suivi une trajectoire d'intégration. Dans un cas comme dans l'autre, les structures seules continuent à se définir dans la figure du SDF, alors que les biographies individuelles de leurs membres ne dénotent en rien un quelconque enfermement identitaire.
- A l'inverse, on cherche en vain la figure du SDF du centre ville, réputé seul, isolé, sans ressource relationnelle, qui constitue encore aujourd'hui un prototype pour une action qui se donne pour objectif d'«aller vers» les «plus marginaux parmi les marginaux»³¹⁶, également réputé pour ne plus être en mesure de se mobiliser. L'exemple de la rue Job-Riquet les a non seulement révélés en tant que toulousains «notoires», mais aussi comme résidents collectifs. La création du lieu a ouvert une opportunité qui ne trouvait pas place dans les formules d'habitat individuel qui leur étaient proposées.

Individuel et communautaire

Le modèle communautaire se joue souvent comme une «alternative», en particulier dans le petit monde des associations qui s'attachent à «faire avec» les SDF, au service d'une insertion avec ou sans le travail, et plus largement dans la plupart des lieux que nous avons visités. Mais il apparaît que ce qui se joue a généralement bien peu à voir avec la reproduction d'une communauté canonique totalitaire. Au contraire, la référence à un idéal communautaire s'avère relever essentiellement de la référence mythique, et celle-ci tend à s'estomper fortement avec le temps. Dans l'ensemble, l'alternative communautaire, ou plus généralement les alternatives qui se prévalent de la communauté, semblent participer à un processus d'individuation dans et par le collectif. C'est ce qui semble ressortir de l'observation du site d'Emmaüs, dont les évolutions depuis vingt ans vont dans le sens d'une individuation dans le travail et vers l'habiter individuel, alors que la structure de production reproduit de plus en plus les modèles de l'entreprise à fort sentiment du collectif³¹⁷. C'est aussi vrai dans les montagnes de l'Ariège où la disparition

³¹⁶ formule propre aux acteurs du "travail de rue"

³¹⁷ - Cf N. Dodier. Op. cit.

des sociétés paysannes a laissé derrière elle le mythe de sociétés solidaires qu'elles n'ont jamais été vraiment, et où la caractéristique principale des groupes néo-communautaires tient sans doute à la façon dont ils recomposent en permanence du collectif avec des individus. Cela l'est aussi de différentes autres formules qui cultivent au jour le jour l'identitaire et l'individu, au service d'une action d'insertion qui a su faire valider ses succès, et en premier lieu d'habitat Différent, de l'association La Boucle...

Dans le cas urbain étudié, la référence communautaire alimente une activité associative et les luttes de conquête que mènent les associations pour l'accès à l'urbain, et d'abord à la légitimité nécessaire à la mise en place de formules alternatives, un temps surtout préoccupées d'hébergement d'urgence, d'accueil de jour, et aujourd'hui plus attentives à développer un habitat adapté dans la continuité et la pérennité. Que ces formules empruntent à des représentations, à une mythologie du communautaire traduit d'abord le fait que ces organisations se produisent «à l'imaginaire», en référence au mythe fondateur des micro-sociétés marginales. Cela traduit ensuite la difficulté que rencontrent les militants de l'insertion à se fonder sur d'autres modèles. A ce titre, les actions menées au nom d'un modèle de la communauté d'artistes, qui cherchent à asseoir la légitimité des «créateurs» à «travailler» ensemble en un lieu urbain sans être tenus par les impératifs légaux de la propriété foncière, apparaissent bien comme participant d'une même démarche, ancrée dans la mythologie de «l'artiste maudit», qui se cherche les moyens à la marge de réaliser son idéal créatif.

La pragmatique de l'action d'insertion des «SDF» passe sans doute aujourd'hui par de telles références et invocations de modèles, dont le caractère est à la fois d'être réputés archaïsants et d'animer une intervention ancrée dans l'imaginaire de la marginalité (et aussi d'alimenter une littérature de fiction qui trouve de nombreux consommateurs³¹⁸). Rien ne laisse par contre penser que ces organisations, quel que soit le soutien qu'elles reçoivent d'associations d'essence caritative ou humanitaire, s'inscrivent dans la perspective d'un communautarisme synonyme de stratégie de fermeture de micro-sociétés dans la société.

Produire du temps avec de l'espace, en l'occurrence avec des lieux ouverts à cet effet, produire du collectif avec des individus tenus de se produire eux-mêmes, aussi pauvres soient-ils, produire de l'individuation avec du collectif transitoire, que celui-ci se réfère ou non à l'imaginaire communautaire. La formule n'est pas très loin de la façon dont les théories de l'insertion ont défini celle-ci dans le champ socio-politique³¹⁹. Sans doute les multiples tentatives et expérimentations que nous avons rencontrées, entre figures du

³¹⁸ - On ne citera qu'un seul exemple dans le registre de la littérature de science-fiction : le cycle littéraire que R. Silverberg a consacré à Valentin, jongleur marginal appelé à devenir l'incarnation politique de tout un monde...

³¹⁹ - J. Donzelot, P. Estèbe. Op. cit.

collectif et de l'individu doivent-elle être tenues pour significatives du contexte de l'insertion sans le travail, dans lequel des individus parmi les plus pauvres et les moins à même d'accéder à l'habitat normé doivent faire la preuve de leur capacité d'habiter et de participer à du collectif pour s'identifier eux-mêmes dans un processus d'intégration et être reconnues comme tels.

A l'articulation entre théories sociologiques, théories politiques et théories de l'action sociale, on peut penser que le problème réside surtout dans la difficulté générale à penser aujourd'hui l'articulation entre individuel et collectif, insertion et intégration. A l'idylisme dominant des premières répondent les idéologies «républicaines» qui s'attachent depuis la Révolution à conjurer tous les communautarismes, au service des normes d'intégration par l'individuation au travail, normes dont le travail social a du mal à s'abstraire malgré les mutations récentes. L'exemple ariégeois montre qu'au nom de l'insertion des «errants», les acteurs en présence continuent parfois à faire peser un fort soupçon sur tout ce qui apparaît susceptible de traduire «la tentation des groupes démunis de se replier sur eux-mêmes³²⁰», et à se poser en donneurs de leçon d'intégration dans l'espace étroit des normes de l'habiter qui s'y attachent.

La reconnaissance de publics d'exclus par des expérimentations sociales

Cette partie revient plus particulièrement sur la dynamique des formules qui s'inscrivent dans une histoire relativement longue d'expérimentation sociale dans la relation aux SDF, structures en voie d'institutionnalisation ou interventions d'associations qui ont le plus nettement contribué à définir et à «fixer» un public dans la durée. Elle s'attache à ce titre à tirer quelques éléments de conclusion en référence principale aux expériences que nous avons présentées dans les deux premiers chapitres de monographies, et en tirant en premier lieu les enseignements des formules d'accueil hivernal de la rue Deville à Riquet et des formules d'habitat «différent».

Le contexte de ces expérimentations sociales est celui d'une politique de l'État français qui a pris la mesure de ses limites en sa composante d'État social³²¹ : dès lors il limite ses engagements sur le plan de la protection sociale tout en appelant au civisme et à la solidarité des citoyens pour qu'ils s'organisent afin de contribuer à la lutte contre la

³²⁰ - Id.

³²¹ - Dans l'acception que retient notamment Jurgen Habermas. Cf. "La crise de l'Etat Providence". In *Écrits politiques*. Editions du Cerf. 1990. (Le titre de l'article est en complète contradiction avec son contenu).

pauvreté et contre l'isolement. L'appel à la bonne volonté citoyenne s'accompagne de quelques financements d'opérations, largement symboliques et sans pérennisation ; mais les acteurs locaux tentent de tirer parti au mieux de ces financements momentanés, toujours à l'affût de leurs reconversions au service de nouveaux labels plutôt que de nouvelles opérations. Les cas analysés se situent au cours de la période où le cadre de la politique sociale en France est de cet ordre. Ils sont sans doute limités, sur le plan quantitatif, par le public concerné : les institutions d'accueil, d'orientation, d'accompagnement et les CHRS sont les dispositifs urbains qui s'occupent de la plus grande partie de ces populations précaires. Mais l'inscription dans la durée des divers modes d'intervention que nous avons décrits, est néanmoins révélatrice d'un autre regard qui permet justement d'exhiber des publics de la rue dont les pratiques institutionnelles classiques brouillent les contours (quand elles ne les font pas disparaître) : les acteurs associatifs apparaissent indispensables pour susciter ce regard novateur. La condition de possibilité de cette émergence de «l'au-delà» de l'exclusion ordinaire nécessite une posture de profond respect de ces cultures autres, au point de renoncer à tout projet d'intégration pour lui substituer le projet de témoin, i.e. de présence et de veille, afin que ces publics trouvent la forme de réalisation de soi, personnelle et collective, qu'ils souhaitent, soit un projet plus conforme à la logique de l'insertion.

La perspective de «sortie» pour «intégration» ou «réintégration», c'est-à-dire la perspective de «réhabilitation» pour un «rétablissement» dans le marché du travail, le marché du logement et le marché des affiliations urbaines ordinaires, est sérieusement mise en sourdine, et même abandonnée : ces publics ont leur mode de vie, au sein desquels la sociabilité et les autres formes de lien social sont différentes mais pas inexistantes. L'expérience de terrain de certains acteurs urbains leur fait deviner un public totalement étranger aux perspectives d'intégration aux configurations urbaines dominantes et à qui ils veulent signifier que l'altérité de leurs modes de vie ne les exclut pas de la citoyenneté : ils sont citoyens au même titre que leurs concitoyens, c'est-à-dire qu'ils ont leur place et donc leurs droits dans la ville.

Le point commun à ces intervenants est d'abord une mise à distance des espaces institutionnels. Le hall de gare (où SOS Voyageurs a son local), lieu de passage, de travail et d'agitation perpétuelle, peut devenir un lieu de pause, de ressourcement et de tranquillité (en dehors des espaces institués à cet effet : cafés, restaurants, salles d'attente des voyageurs) à condition que la densité des personnes qui détournent la fonction normale du hall n'attire pas l'attention en créant un climat d'insécurité par la visibilisation de cette transgression fonctionnelle. Un bâtiment provisoirement désaffecté, pas très éloigné du Centre Ville, à peine réaménagé pour un hébergement de fortune (comme

l'accueil hivernal de la Rue Deville à Riquet) devient «un toit dans la rue» : il permet à des personnes de quitter la rue un moment pour manger et dormir «à l'abri», c'est-à-dire de sortir de la visibilité d'un autre mode de vie qui les constitue en étrangers aux citoyens ordinaires ; en même temps cette «invisibilisation» momentanée est la condition de possibilité de rencontrer autrement des semblables dans le creuset d'une «intimité communautaire». On a vu que des structures plus institutionnelles peuvent également participer d'un projet de même nature, par exemple lorsque l'association Espoir développe un habitat spécifique dans une optique première d'intégration dans un quartier urbain. Peut-être sont-ce les maisons d'Habitat différent qui donnent une clé de compréhension de ces pratiques spatiales : un autre usage de l'espace (on peut s'exposer entre soi mais dans l'intimité d'un espace séparé et collectivement sécurisé) permet de casser, au moins un moment, l'atomisation de l'errance urbaine en laissant entrevoir la possibilité de formes plus collectives d'existence sans avoir à se défendre sans arrêt contre les risques de violence urbaine du fait d'une exposition sans fin dans l'espace public, et donc une possibilité d'activités communes dans la coopération. Dans tous les cas, ces usages différents d'un espace sont déterminés par des conditions minimales qui à la fois les distinguent et les rendent accessibles sans trop d'effort ou plutôt sans trop de renoncement aux éléments essentiels des modes de vie de ceux qui peuvent y trouver refuge : faible densité dans le hall, renonciation à l'introduction d'alcool et de drogues dans le local d'hébergement d'hiver à bas seuil, participation aux réunions et aux tâches collectives dans les maisons d'Habitat différent, etc. Chaque lieu ainsi approprié permet la construction d'un «entre soi» pour des publics de rue sans hébergement aucun, parce qu'ils sont refusés ou parce qu'ils refusent des espaces institutionnels constitués à l'image des modes de vie dominants (chambres individuelles, hygiénisme dans l'entretien, décorations modernes, etc.) et selon des normes réglementaires (minimum de surface habitable par personne, équipements normalisés, etc.) : cette appropriation privée d'un espace détourné de sa destination première permet à des personnes de renouer avec un hébergement à plusieurs non atomisé, en quittant la succession et la juxtaposition d'hébergements de banc public ou de renforcement d'une porte. Ces sans-abri ne peuvent plus supporter d'emblée des logements privés, qui leur paraissent «tellement privés» qu'ils sont complètement fermés à cette vie sur l'espace public, à cette vie de la rue qui est devenue un élément essentiel de leur mode de vie. Dans le contexte actuel de «normation» très exigeante, l'ouverture des normes de l'habiter aboutit à recruter des publics jusque là improbables. Ces exemples mettent l'accent sur le fait que l'Etat, relayé par les institutions sociales, qui détiennent le monopole de la production et de la sauvegarde des normes, peuvent se trouver «dépassés» face à la «grande précarité» et au

jeu complexe des acteurs qui participent à la production locale des politiques spécifiques. Si l'action institutionnelle demeure prise au piège des limitations qu'elle s'impose au plan légal, les exemples évoqués montrent qu'il n'en est pas de même de l'expérimentation des opérateurs privés dans le déplacement de perspective qu'ils s'attachent à susciter.

Ce qui est commun à l'action des divers intervenants, c'est d'abord la mise à disposition d'un lieu sans la condition d'exigences habituellement mises en avant pour une vie collective conduite sous quelque forme d'intimité (il s'agit de ce que la civilité ordinaire dénomme «correction», et dont la détermination est sujette à bien des variations). En particulier, les autres formes d'hébergement incluent de façon tacite le présupposé d'une réciprocité minimale sous la forme d'un engagement, non dit mais toujours supposé, visant la recherche d'une sortie de ces modes de vie errants (sous-entendus «erratiques», c'est-à-dire faisant l'objet d'un jugement moral sous-jacent de disqualification). Dans les différents cas étudiés qui ont su échapper au registre de l'intégration normative, aucune hypothèque sur l'avenir n'est posée : on ne fait pas de l'offre de cet espace un moyen de pression indirect pour négocier un autre avenir. Mais cette mise à disposition d'un espace préservé a minima est irréductible à l'ouverture pure et simple d'un lieu de repos : la présence et les activités des intervenants en orientent l'usage. Pour introduire une rupture par rapport à la rue, il ne suffit pas de constituer un lieu possible de retrait : la rupture vise aussi l'atomisation et l'individuation. Les intervenants agissent de telle sorte que des interactions de coopérations se prolongent à travers des échanges et des débats, à travers un repas (dont la préparation peut être partagée), à travers des jeux de société pratiqués par groupes, à travers des projets de voyage ou de sorties en commun, à travers une animation collective, à travers des projets d'activité avec d'autres ou seul : on renoue ainsi avec quelque forme de vie collective et on en éprouve la force et le soutien, en dépit de sa faiblesse ou de ses fragilités personnelles. Ces temps de vie collective, irréductibles à la juxtaposition d'occupants de lits ou à la succession, silencieuse ou bruyante, de placements dans une queue pour l'accès à un repas distribué, ne relèvent pas seulement d'une idéalisation humanitaire gratuite : ils produisent leurs propres effets, aussi modestes soient-ils. Ainsi, les intervenants observent que certains membres de ces publics retrouvent un certain «souci» de leur corps, ce qui constitue un tremplin pour d'autres démarches de santé. Ils notent que d'autres en viennent à manifester le goût d'une certaine continuité et la volonté d'une stabilité au sein même de leur errance urbaine, ce qui suscite la demande (qui se montre aujourd'hui très générale parmi les animateurs du dispositif urbain d'accueil «d'urgence», lesquels souhaitent de plus en plus rompre avec cette logique de l'urgence) d'un prolongement d'utilisation du lieu au-delà de la période

hivernale la plus stricte. Ils soulignent aussi la stimulation de cette vie collective pour une «pause réflexive», hors de l'urgence d'une quête de gîte et de couvert, ce qui permet la maturation pour de nouvelles bifurcations biographiques. Au moment où l'on ne jure que par les réseaux parfaitement ajustés, on oublie que des lieux mal dégrossis et des modes d'intervention sans prétention ne signifient pas forcément l'errance dans l'approximation : la tolérance dans le façonnement de l'espace et dans l'offre de civilité peut être aussi une condition de possibilité du lien social, en sa manifestation du respect de la différence.

Les expérimentations sociales de ce genre, qui associent la générosité d'une hospitalité ouverte et sans exigence forte de correction civile au sein d'un espace peu aménagé pour les mêmes raisons, ne procèdent pas d'une qualification préalable de publics spécifiques reconnus. Au contraire, elles permettent grâce à leur succès de faire reconnaître des populations inaperçues ou occultées, ou stigmatisées au point d'être uniquement visibles par leur stigmatisme, et de légitimer des formes d'espace et d'action que les institutions trouvent inacceptables, faute d'être prévues dans l'univers juridique. Elles montrent également la nécessité d'une reconnaissance valorisante aussi bien par les autorités que par la société civile : c'est tout le sens de l'un de leurs effets, une qualification valorisante de ce public a posteriori. Dire en effet que ces «errants» de la ville et dans la ville, qui se méfient des offres institutionnelles, sont «des résidents notoires» amenuise leur errance et souligne leur installation dans la même agglomération : leur mode de vie particulier ne les empêche pas d'être des citoyens à part entière de la ville de leur mobilité résidentielle, un peu comme les habitants qui déménagent à répétition tout en restant dans la même agglomération. Mais dès que la puissance publique tire les conséquences de cette expérimentation sociale en constituant un CHRS aménagé, la mise en œuvre de cette nouvelle forme institutionnalisée d'hébergement introduit de nouvelles exigences qui font apparaître un nouveau public ou des nouveaux publics laissés pour compte (au moins en partie). La vérification d'une nouvelle forme d'errance est effectuée sur d'autres terrains : l'appropriation massive d'un espace tacitement détourné où s'affichent des comportements qui suscitent l'insécurité de certains résidents notoires et des citoyens ordinaires appelle un mode d'intervention qui dissout ce nouveau public émergent dans la ville. Mais son invisibilisation indique qu'il y a place pour d'autres expérimentations qui permettront de mieux le connaître, de le qualifier et de le faire reconnaître. L'enjeu, pour certaines associations, est de toujours laisser une place pour le mode de vie errant dans sa diversité. Entre les catégories politico-administratives (exclusion, intégration, insertion) et les trajectoires de vie de ceux que ces catégories visent, tout un travail se réalise sur le terrain. Nous avons pu observer que certains des acteurs bénévoles ou professionnels s'associent pour repérer les compétences de ceux que d'autres présentent comme «exclus

de tout», «désocialisés», voire «irrécupérables». La notion d'insertion implicitement présente dans les actions décrites ci-dessus reste très vague, quand la terminologie n'est pas refusée complètement pour être trop souvent associée à son pendant intégrationniste, qui impose au contraire une «contrainte inaugurale» inacceptable pour les plus marginaux. Pourtant des points d'ancrage sont travaillés (l'habiter mais aussi parfois le corps), selon des modalités qui laissent la place à des initiatives des «exclus» eux-mêmes. En matière d'habiter, des lieux de pauses sécurisés, où quelque chose de l'ordre de la vie collective peut se réaliser, ont obtenu, avec le temps, une légitimité reconnue par l'investissement public, même si les montages financiers restent fragiles. A chaque fois, à la suite d'un tri élaboré dans des interactions productrices d'histoire, dans des lieux où se jouent des engagements individuels dans un collectif, des personnes ont trouvé les moyens de satisfaire le souci de protection nourri à leur égard tout en ne reniant pas leur identité. Par contre d'autres n'ont pas été sélectionnés, et, peut-être, choisiront plus tard la formule qui leur conviendra davantage. Ce n'est ni dans les cadres de l'exclusion ni dans ceux des dispositifs dits d'insertion lorsque ceux-ci tendent à se conformer plutôt aux principes d'intégration, que s'opèrent ces formes de négociation mais dans l'ajustement entre des valeurs qui oscillent entre la compassion et l'égalité d'un côté, et dans l'affirmation d'une situation de rupture de l'autre.

Figures de passeurs et formes du passage

La diversité et la récurrence de squats ou de formules locales atypiques atteste d'un mouvement qui cherche et expérimente de nouvelles formes de prise d'espace et d'existence pour - et souvent avec - ceux que le vocabulaire courant désigne comme SDF. Ces tentatives restent parfois sans portée, particulièrement dans les sites peu urbanisés où l'espace continue à être considéré comme le régulateur "naturel" des relations entre locaux et marginaux nouvellement arrivés.

En milieu urbain, cet attachement à la fonction régulatrice de l'espace perdure parfois, et peut même être revendiquée par les promoteurs d'initiatives nouvelles. Mais on assiste en parallèle à la multiplication de figures de "passeurs", individualités issues des milieux associatifs, du travail social ou de la rue, qui redessinent les contours et le contenu du fait associatif.

La fonction de passeur ne s'épuise pas dans l'exercice individuel d'une fonction d'accueil, même revisitée. Elle se construit dans des dynamiques collectives, inscrites dans la durée et marquées par des cycles qui donnent corps aux politiques publiques s'adressant aux personnes sans domicile.

Des espaces sans passeurs

Le rêve d'un système social où toute tension, toute difficulté à construire les termes d'une coexistence se régleraient par un processus naturel d'affectation des espaces continue à structurer la pensée et l'action en direction des SDF. Cela est particulièrement vrai des terrains les moins urbains étudiés ici, petites et moyennes communes de l'Ariège, ou zones aux contours plus vastes du même département, telle le Couserans. Comme dans la plupart des zones de montagne, ces sites ont traversé des phases de dépeuplement, d'installation de néo-ruraux et de reconquête par des urbains à la recherche d'un arrière pays proche, terre de vacances et de loisir.

Ces recompositions spatiales et sociales n'ont pourtant pas d'impact favorable sur l'accueil des sans domiciles qui restent perçus non comme des exclus, mais comme des marginaux disposant des moyens d'assumer leur choix de vie. Dans les communes d'une certaine importance, on n'en tolère la présence que pour autant qu'elle se limite à user des services mis expressément à leur disposition : lieux où manger, dormir, se laver, se vêtir. Œuvres de miséricorde à peine modernisées, ces initiatives s'adressent à l'être biologique qui, en tant que tel, n'a pas vocation à se maintenir dans la cité et, de ce fait, à prétendre à des prestations durables.

C'est à l'espace que l'on affecte la fonction de maintien à distance de marginaux dont l'implantation durable constituerait un nouveau risque de déstabilisation de la structure sociale locale, déjà profondément modifiée par les néo-ruraux et le poids des acquéreurs de résidences secondaires. De fait, ils ne trouvent guère à s'installer de manière plus ou moins régulière que dans des sites éloignés de tout lieu urbanisé. Lorsqu'elle est souhaitée, leur "descente" vers la ville, leur retour au monde des humains, passe par la réintégration d'une place dans le champ de l'activité économique normée, avec une prédilection pour la création d'une activité propre.

Les cas de réussite de ces véritables parcours de combattant sont rares et ne trouvent que peu de passeurs pour en faciliter l'exécution. Des acteurs locaux interviennent pourtant dans ce domaine, notamment les professionnels du social, et ont même structuré des logiques de coordination que leur envient parfois leurs homologues des sites urbains étudiés par ailleurs. Mais, sous couvert d'insertion, leur projet reste centré sur le retour à

une certaine normalité de l'habiter et du travail, pour des publics dont il s'agit de combler les déficiences, de modifier le rapport à la société par un travail éducatif continu, depuis les structures à bas seuil d'exigence jusqu'aux services d'insertion par l'économique. Ces approches donnent rarement le résultat escompté par leurs auteurs, les « marginaux » concernés préférant leur montagne ou le retour à des formes plus urbaines d'errance que de se plier au jeu d'un dispositif où ils ne trouvent pas leur place.

Quelques initiatives ont pourtant vu le jour, fondées sur des postulats différents et portées par des acteurs initialement moins pris dans les réseaux et logiques d'action qui prédominent localement. C'est le cas de l'auberge du Pont de l'Echo, formule d'accueil fondée sous le statut de SCOOP, qui pariait sur une dynamique collective du lieu, porteuse de sens et d'insertion pour les hébergés associés à son développement pratique. La faiblesse des réseaux militants capables de soutenir ce type de projet dans la durée et la fragilité des alliances avec les services locaux de l'Etat ont finalement conduit à sa réaffectation en lieu d'accueil normalisé pour un public prédéfini dans le champ médico-social.

Y aurait-il donc des territoires où "l'effet passeur" serait impossible, contrairement à d'autres, moins engoncés dans les modèles d'intégration sociale les plus classiques et moins sujets au poids du local ? La comparaison des différents terrains étudiés montre plutôt que les sites ruraux ne sont pas un contretypé, mais un miroir tendu à la ville qui révèle sans fard les traits qui caractérisent encore aujourd'hui l'essentiel de l'offre en direction des gens de la rue.

Passeurs et renouveau de la question associative

Qu'elles soient le fait d'habitants "non gouvernés" ou qu'elles se revendiquent en tant qu'évolution ou alternatives à l'offre plus conventionnelle, plusieurs initiatives localisées étudiées partagent des traits communs quant aux relations qu'elles tentent d'établir entre collectif et individuel. Ce sont ces dynamiques, entre le singulier et le pluriel, qui permettent le mieux de saisir les contours d'une fonction de passeur qui ne se résume pas au rôle joué par des individualités, y compris les plus visibles dans chacun des lieux.

Mix'Art, Le Ranch de la Boucle, l'hébergement de la rue Deville puis de Job ou encore les formules d'Habitat Différent n'affectent qu'une place secondaire voire nulle au travail. Il faut entendre par là qu'elles ne mettent au premier plan de leur action, ni le retour des personnes à un emploi, ni la soumission aux disciplines qu'exige l'univers du travail salarié. Elles ne se situent pas non plus sur le champ déjà bien occupé des répon-

ses aux besoins fondamentaux des personnes. Leur action ne vise pas *l'animal laborans* tel que Paul Ricoeur le situe, être dédié à la reproduction de ses conditions d'existence biologique, prisonnier d'un cycle où tout est éphémère. Elles s'adressent à des êtres auxquels elles reconnaissent une capacité à agir, à prendre la parole et à participer non pas au "début de quelque chose, mais de quelqu'un, qui est lui-même un novateur"³²².

Ce postulat est particulièrement présent chez les fondateurs ou les figures marquantes de certains squats, du GAF ou d'Habitat Différent. Mais on le retrouve également dans des formules d'hébergement développées par des structures plus conventionnelles comme les gîtes sociaux de l'association ESPOIR, alors que ces principes sont mis en œuvre par des professionnels et non par des artistes ou marginaux "non gouvernés", selon l'expression que nous avons utilisé pour les désigner. Cette convergence n'a rien pour surprendre quand on analyse les conditions de production de ces formes nouvelles d'hébergement. Elles sont portées par une association qui, du fait de l'humanisme chrétien qui constitue la toile de fond de son action, demeure attachée à la singularité de la personne. Elles sont aussi le résultat d'une stratégie d'embauche qui a favorisé l'intégration de professionnels aux biographies singulières, qui revendiquent pour eux-mêmes ce statut d'êtres d'action et de parole et le reconnaissent à ceux qu'ils accueillent, au travers des outils et méthodes de travail social qu'ils expérimentent (recherche de symétrie de position entre professionnel et accueilli, démarche contractuelle qui vise à mobiliser les désirs et pas seulement à enjoindre, nécessité d'une créativité méthodologique face à des situations variées et changeantes...). Il faut ici pointer la place particulière que ces initiatives font à la création artistique comme mode privilégié de manifestation de la capacité à agir de "SDF" habituellement assimilés à la somme de leurs insuffisances ou de leurs excès : création comme finalité et mode d'existence (Mix'Art), comme forme de visibilité publique des gens de la rue (exposition de photographies réalisée par les SDF du GAF), ou encore comme mode de réalisation de soi (gîtes sociaux ESPOIR).

Ce faisant, ces initiatives ne feraient-elles que répercuter auprès des marginaux l'injonction à s'auto-produire que d'autres instances administrent aux inclus, par d'autres voies ? On vient de le dire, le postulat de capacité à agir et la pétition d'autonomie qui l'accompagne trouvent un écho chez des accueillis, des professionnels ou encore des marginaux qui entrent dans un processus d'invention de leurs propres solutions d'hébergement ou de lieu de création. Les différences avec le monde de l'entreprise ou, plus proches des gens de la rue, des structures d'hébergement plus conventionnelles se situent plutôt dans la manière dont cette capacité est mobilisée, en relation avec une dimension collective.

³²² Hannah Arendt, Condition de l'homme moderne, Calman-Lévy, P.234, Paris 1983

Formulé comme postulat, parfois décliné dans la rhétorique du “projet”, le “fais-toi toi-même” n’est le plus souvent qu’une perspective ouverte à l’individu : on accepte que le temps, le hasard des rencontres ou des événements puisse jouer un rôle parfois plus important qu’une quelconque injonction ou prétention éducative (gîtes sociaux, GAF et Habitat Différent, Hang’Art). Et si on se réfère à la notion d’insertion, c’est pour pointer qu’elle est un résultat toujours possible de l’action, mais pas la finalité qu’on s’assigne. Cette option conduit parfois à une relation complexe avec les pouvoirs publics dont l’attente est habituellement inverse.

À l’exception notable de la Communauté d’Emmaüs, le collectif n’est pas une finalité en soi. Le même lieu peut être investi par des personnes qui en ont un usage différent et, en tout état de cause, il n’est jamais question d’y attacher tout son être : on peut y créer tout en “habitant” un autre lieu (Mix’Art), revendiquer la mobilité - l’ubiquité ? - comme mode de vie (Hang’Art) et, plus généralement, légitimer des formes de présence faites d’engagements et de prises de distance toujours possible (Habitat Différent et, sous certains aspects les gîtes sociaux ESPOIR).

Ces modes souples de liaison entre individuel et collectif s’accompagnent d’un usage opportuniste du cadre juridique offert par la loi de 1901. Les promoteurs de ces initiatives se saisissent en effet du statut associatif, non comme d’un tout homogène mais comme d’une boîte à outils dont on exploite le contenu selon les besoins : à l’occasion d’une occupation de locaux et dans la perspective d’une régularisation future de la situation (Habitat Différent) ; comme référence et modèle politique d’apprentissage de la prise de parole (GAF), comme outil d’autonomisation du projet de squat à l’occasion de divergences (Mix’Art) , ou encore comme tactique dans les relations avec les pouvoirs publics. Au bout du compte, ces nouvelles formes d’action “avec et pour” les gens de la rue semblent participer du même mouvement d’évolution que celui qui traverse une large part du monde associatif. Ne retrouve-t-on pas en effet ici les mêmes questionnements, tâtonnements et changement des formes d’engagement que celles que décrit Jacques Ion³²³ dans des collectifs qui ont des objets et finalités très différents : souhait de pouvoir parler en nom propre et “répondre de soi”, de s’engager tout en gardant un certain “quant à soi”, de trouver aussi au travers du collectif un mode de publicisation d’une expérience singulière ?

³²³ *L’Engagement au pluriel*, sous la direction de Jacques Ion, Presses universitaires de Saint-Étienne (Publications de l’Université de Saint-Étienne), 2001

Passeurs et coproducteurs des réponses publiques

La redéfinition des relations entre individu et collectif ne se limite pas aux relations qui se nouent sur les lieux de squat, d'activité créative ou d'habitat. La fonction de passeur comporte une seconde dimension qui lie ces acteurs, professionnels ou bénévoles, aux réseaux locaux ainsi qu'aux institutions publiques, dans un processus complexe dont résulte une partie des réponses publiques en direction des gens de la rue.

Cette relation de coproduction semble comporter des *phénomènes cycliques inscrits dans un temps longs*. Le cas le plus illustratif de l'aspect cyclique de la production des réponses publiques à l'errance est sans doute le processus qui, durant six ans, va accompagner la mutation d'un accueil hivernal pour SDF avec chiens à un hébergement dorénavant institué Riquet. Le parcours de Mix'Art en constitue aussi un bon exemple.

A grands traits, on peut dire que le cycle comporte trois phases principales. Il y a tout d'abord *le temps des défricheurs*, qui peuvent être des militants associatifs ou des gens de la rue. Ils investissent un espace qu'ils érigent en lieu du simple fait de leur présence, le plus souvent en décalage avec son statut ou sa vocation initiale. La prise d'espace peut être légale (Rue Deville), ou s'opérer sans titre (Habitat Différent, Usine Myrys par le futur collectif Mix'Art). Réglementaire ou non, l'occupation bénéficie de la légitimité que procure tout mouvement collectif, proportionnelle à son ampleur. Pour autant que l'initiative inaugurale n'ait pas tourné court dès ses premiers temps d'existence, faute de participants ou de réseaux de soutien, vient ensuite *le temps de la justification*. Durant cette période, l'enjeu est de construire un discours qui justifie la prise d'espace dans des termes compréhensibles par les institutions et l'opinion, et de développer les alliances permettant de durer (Mix'Art). Cette phase peut être longue et marquée par des discontinuités : changements de lieux, de figures principales, de contenu du projet (Deville-Job, Mix'Art). Elle voit se déployer les recours à la presse, la recherche d'interlocuteurs parmi les élus locaux et représentants des services de l'Etat (que l'on trouve en général), les rapprochements d'autres mouvances ou l'implication dans toutes sortes de collectifs. La DDASS et la presse locale sont le plus souvent les soutiens les plus fidèles au cours de ces deux premières phases. La troisième phase est celle de la *"pérennisation des actions"*, étape que beaucoup d'initiatives n'atteignent pas. La reconnaissance institutionnelle formelle et l'octroi de moyens permettant de sortir de la précarité qui caractérise les deux étapes précédentes s'accompagnent toutefois de modifications parfois substantielles. Celles-ci ne portent pas forcément sur le public accueilli : les évolutions sur ce plan se déroulent en général bien avant, du fait d'interpellations des pouvoirs publics ou de la dynamique même du lieu et de ses

promoteurs³²⁴. Par contre, la nature des liens établis entre individuel et collectif peut se trouver plus ou moins inflexible, selon que le repreneur partage ou non le modèle social et politique qui l'accompagne (Riquet).

Les logiques de production des réponses publiques en direction des SDF mettent également en évidence *l'importance des lieux informels qui de l'avis de tous " ne marchent pas " mais produisent beaucoup*. Que les initiatives traversent toutes les étapes de ce cycle long ou qu'elles s'interrompent en cours de route, elles sont toujours d'abord le fait de quelques individualités qui s'emparent d'une certaine idée des gens de la rue, de l'humanitaire ou de l'action publique. Toutefois, il ne semble pas qu'il s'agisse là d'un engagement fondé sur une identité professionnelle, politique ou confessionnelle bien délimité. Ces attaches identitaires préexistent à l'engagement de chacun dans l'action et la motivent pour partie mais, dans la plupart des entretiens réalisés, il semble plutôt que ce soit dans l'action que les promoteurs de ces initiatives accèdent à leur identité, dans ses différentes composantes. Certains collectifs révèlent toute la réalité de ces flottements identitaires et leurs effets productifs : collectifs santé au fonctionnement semi-formalisé où se retrouve un partenariat large (Gîtes sociaux ESPOIR), collectifs d'opportunité s'élargissant rapidement autour d'une occupation d'espace, instances informelles de travail entre professionnels et bénévoles impliqués dans les lieux d'accueil hivernal... Le fait urbain permet habituellement à ces collectifs de rassembler une palette de participants qui multiplie d'autant les opportunités de mise en relation de chacun avec d'autres individualités, parfois partie prenante des univers institutionnels ou politiques. C'est aussi par de tels biais que des savoir et savoir faire se transmettent quant à la conduite d'un squat ou la mobilisation des médias (Job), ou que des positions de principes devant guider l'action en direction des gens de la rue se définissent (ESPOIR).

Les services de l'Etat ne sont pas présents dans ces cercles. Mais les relations parfois anciennes qu'entretiennent les agents de la DDASS avec les acteurs associatifs leur permettent d'en connaître l'existence et les évolutions. Au travers d'actions telles que le Plan d'urgence "PERRISSOL" par exemple, l'Etat vient quelque peu secouer les réseaux locaux et oblige à des redéfinitions d'alliances entre opérateurs et permet ainsi de générer de nouvelles réponses. Mais, et c'est peut-être là le changement majeur qui s'est opéré depuis une dizaine d'années dans ce champ de l'action publique, l'Etat permet à des réseaux jusque là "dormants" ou particulièrement discrets d'accéder à une certaine visibilité (ESPOIR). Sur la même période et comme en pendant de ce phénomène, on

³²⁴ Ce phénomène de redéfinition des publics éligibles ou acceptables, au fur et à mesure du fonctionnement d'un lieu n'est pas spécifique à ce champ d'action. Il diffracte l'image globale du SDF et contribue à relancer la recherche de nouvelles solutions pour ceux qui ne peuvent finalement pas trouver place dans l'existant, fût-il récent.

constate que le recrutement des professionnels intervenant dans les lieux d'accueil pour gens de la rue tend à exiger de plus en plus, outre les savoir faire propres aux métiers du social, des capacités à participer de réseaux multiples, ne serait-ce que dans une perspective utilitariste.

Bien qu'inscrit dans le temps long et souvent marqué par des effets de répétition (la chronique des différents squats par exemple), *ce processus de coproduction de l'action publique est pour une large part sans mémoire*. Il existe bien sûr des mémoires vives, principalement des intervenants associatifs qui, sans avoir été de tous les combats, ont pris part à des initiatives multiples dont une grande partie de celles que nous avons décrites. Mais ils ne sont guère portés à un travail de mémoire, si on ne les sollicite pas expressément. Une association a réalisé une relecture de sa propre histoire à l'occasion de son vingtième anniversaire et semble avoir le souci permanent de rappeler que son action tient à des liens et racines multiples (ESPOIR). Une autre, plus récente, vient de s'attaquer à mettre en récit sa genèse et son développement, peut-être parce qu'elle arrive à une étape où la transmission ne peut plus seulement s'opérer oralement (Habitat Différent). Dans ce contexte, il n'est guère étonnant que la reprise d'une initiative jusqu'à précaire (Riquet) puisse dans le même temps donner lieu à la pérennisation du lieu d'hébergement et à l'écrasement d'une large partie de son histoire. La reconnaissance institutionnelle et la stabilisation de la formule ont en effet donné la primauté aux professionnels recrutés pour le coup, garants du lieu et de sa crédibilité. Ce faisant, les bénévoles impliqués depuis la première heure se trouvent relégués à des interventions ponctuelles, confinés au régime de l'éphémère, eux qui sont porteurs de la mémoire longue du lieu.

Compte tenu de ce peu de rapport à l'histoire, non à l'histoire officielle mais à celle qu'on est capable de raconter, de consigner et de partager, il n'y a guère de traces de la dynamique de coproduction des réponses publiques s'adressant aux gens de la rue. Il n'y a que les lieux qui ont acquis un droit à une existence pérenne qui en témoignent, du seul fait de leur existence.

Le corps et la santé, du règlement à la construction d'un objet du passage

Nous revenons ici brièvement sur une dimension à laquelle notre projet faisait une place notable (voir en introduction), dans la continuité de précédents travaux³²⁵. Cette thémati-

³²⁵ - Modes de construction des politiques de santé publique sur la scène locale toulousaine. S. CLEMENT et alii. 1997 - Pour une action de rue de la Mission France Toulouse. Historique et perspectives de promotion de la santé. J. MANTOVANI et alii. ORSMIP. 2000

que nous apparaissait alors comme un bon révélateur potentiel des postures et figures de «passeurs», en tant que problématique sur laquelle nombre d'acteurs, en particulier sur le versant médico-social, focalisent la question SDF, autour des conduites dites addictives voire suicidaires, de l'absence de conduites d'hygiène, mais aussi, et de façon plus significative, sur la difficulté que rencontre la plupart des acteurs de la «promotion de la santé» à faire émerger une demande de santé dans les «populations» considérées.

Les constats qui ressortent de notre tour d'horizon des sites et des lieux peuvent se résumer en quelques points :

La santé entre parenthèses

Le corps et la santé tiennent peu de place dans l'enquête, en l'occurrence peu directive, sur les lieux de squats les plus informels et les moins «gouvernés». Les thématiques les plus développées restent centrées sur l'habiter (et surtout le co habiter), les relations de proximité ou plus lointaines, le rapport aux institutions, l'activité, le pays... Tout un pan de l'approche monographique, et plus particulièrement en Ariège, reste très pauvre en référence à cette dimension, qui s'inscrit pour l'essentiel dans le domaine des relations privées.

De ce point de vue, la santé apparaît déjà en creux comme paradigme et dimension de la gouvernance, entre travail social d'intervention (on voit par exemple les services sociaux de PMI intervenir, hors demande, auprès des squatters de la montagne ariégeoise par mesure de protection de l'enfant qui vient de naître), énoncés de la règle de police des corps, et travail propre aux collectifs d'insertion.

Le règlement intérieur

Parfois, c'est le cas notamment au centre d'accueil de jour de Foix, la référence à la santé demeure essentiellement focalisée dans le rappel répété au règlement intérieur : ne pas introduire de boissons alcoolisées dans la structure, ne pas boire devant la porte, respecter les règles d'hygiène... Dans le cas évoqué, la santé apparaît en creux comme paradigme à visée éducative, mais aussi comme point d'ancrage du conflit au quotidien entre certains usagers et l'encadrement. On a également vu comment l'entreprise morale, enfermée dans un rapport de normalisation exogène des conduites, a alimenté une guerre des nerfs au quotidien qui a tourné à deux reprises à la démission du responsable de l'accueil...

L'exemple cité résume nous semble-t-il un type de rapport de contrainte à l'égard d'un public d'usagers «marginiaux», rapports d'exigence dont on a pu dans ce cas mesurer la réversibilité.

Dans la mise à distance des figures indignes

La référence aux corps marqués tient en outre, et de façon beaucoup plus générale, rang essentiel dans les processus de sélection des publics, de mise à distance des figures de la déchéance. La démarche demeure parfois dans le registre du rappel à la norme exogène. A travers les exemples que nous avons étudiés sur le versant de l'expérimentation sociale, elle prend plus souvent rang de construit inaugural du groupe, de déclaration fondatrice des valeurs du «nous» au regard de l'altérité et de ses stigmates. Le fait est particulièrement patent dans les structures qui s'appliquent à affirmer leur «pureté» au regard du monde extérieur (ainsi à Mix'Art dans la mise à distance des «clodos»), mais tout aussi bien chez ceux qui s'affirment eux-mêmes dans leur marginalité (ainsi à Hang'Art, pour rester dans le registre des squats, dont les membres revendiquent la légitimité du groupe à vivre sainement de la «récup», dans la mise à distance de la figure des «toxico»). Dans le squat de la rue du Languedoc, les questions d'hygiène ont eu une part notable dans les plaintes des locataires, mais davantage parce que les squatters «salissaient» que par leur «saleté» même.

Une médiation «santé» dans le cadre d'un «travail» dans et sur le collectif

On a vu que cette dimension apparaît très centrale dans le cadre des structures que nous avons décrites comme ayant participé d'un construit dans la durée, construit d'un public, construit d'une articulation entre collectif et individuel sur des bases attachées à prendre en compte et à faire émerger des projets communs au sein d'un projet commun, au plus près de la définition de l'insertion que nous avons adoptée. Nous avons déjà noté en passant combien les acteurs de la rue Job attachaient de l'importance aux signes qui attestaient à leurs yeux d'un nouveau «souci» des hébergés vis à vis de leur corps et de leur santé. On a vu également comment les animateurs d'Habitat Différent s'attachent de longue date à nouer des alliances avec des associations intervenant spécifiquement dans le champ de la santé (Médecins du Monde notamment), et se montrent demandeurs d'une médiation face à des situations de personnes «en crise» qu'ils estiment ne pas être en mesure de gérer seuls dans la sauvegarde du collectif.

Mais ce souci de la santé de l'autre n'est jamais mis en avant, dans ces structures, au point de faire passer le soin comme préalable à une reconstruction du sujet. Lorsque le CPVA, au moment où il se pose en repeneur du CHRS Riquet, fait part de son inscription dans le réseau de soin, et particulièrement dans celui de la prise en charge des toxicomanes, il prend certaines précautions (l'accueil «sans exigence de projet»), affichant ainsi la distance aux normes de ses propres structures.

La santé apparaît seulement comme l'un des «points d'ancrage», objets potentiels d'un travail de nature collective, aussi bien «en interne», dans la sauvegarde et la régulation du groupe, que dans les relations de réseaux d'intervenants. Il en va à ces deux niveaux d'une médiation au service d'une individuation du sujet dans le rapport à son propre corps ET aux institutions de santé, qui oeuvre dans une perspective d'accès aux soins (accéder à une médecine de ville, à un service de droit commun hospitalier), mais plus largement et d'abord dans le sens d'un accès à la santé au sens d'une ré appropriation des normes du bien vivre. La «santé» apparaît (il faudrait plutôt parler de confirmation si l'on considère qu'il en va de même pour tout un chacun) comme un construit collectif, objet qui ne se construit pour soi que pour autant qu'il s'inscrive dans la relation aux autres.

A ces quelques exemples, il faut ajouter celui de l'association Espoir dans sa formule d'inscription d'un habitat collectif dans une identité territoriale de quartier. Dans ce cas, la santé n'est pas seulement considérée comme un construit «pour soi», mais en outre comme objet d'un travail possible sur le local, en l'occurrence travail de définition d'un quartier qui se caractérise en premier lieu par le nombre important des personnes âgées qui y résident. La santé des plus âgés prend dans ce cas rang de paradigme pour un travail sur et dans le collectif, centré sur l'animation de la vie de quartier.

Annexes

PROJET “SDF” PLAN URBAIN CONSTRUCTION & ARCHITECTURE

GRILLE D'ENTRETIEN TYPE

OBJECTIFS

En continuation du travail initié avec les responsables de la mission France de Médecins du Monde, l'actuelle phase de recherche se donne pour objet premier affichable de “faire mémoire” de la question SDF à Toulouse et de ses modes de prise en compte.

Plus avant et conformément au projet rédigé dans le cadre de l'appel d'offre PUCA, il s'agit de travailler sur et à partir de la chronique des SDF à Toulouse, dans une perspective d'écriture d'une “histoire immédiate” de la question.

Il s'agira donc d'amener les personnes interviewées à faire récit autour :

- de leur expérience personnelle
- des situations de personnes ou de groupements sociaux “à la rue”
- de l'action développée en leur direction par les opérateurs qui se sont saisis de cette question de façon spécifique.
- des effets de réseaux entre et autour des personnes à la rue, ce dernier aspect revêtant une importance particulière non seulement dans l'optique de mieux connaître les systèmes de relations, les modes d'organisation formels et informels dans lesquels s'inscrivent les SDF, mais aussi dans une perspective de “repérage” des personnes à rencontrer dans un second temps.
- des modes d'inscription des actions dans l'espace public urbain ou rural.

On gardera à l'esprit que tout récit repose sur des faits, des personnages, des catégories (de compréhension des phénomènes comme de désignation des entités sociales en présence), des épreuves (difficultés rencontrées, conflits...) Soit autant de dimensions à partir desquelles formuler les “relances” en cours d'entretien.

L'usage du "Pourquoi ?" est fortement conseillé.

LA GRILLE D'ENTRETIEN

Vu la grande hétérogénéité des personnes que nous sommes amenés à rencontrer, il est difficile d'imaginer un protocole unique et directif.

Nous proposons de structurer notre questionnement en deux parties (structure plus formelle qu'opérationnelle : il est évident que l'entretien peut être mené selon un ordre logique différent) :

- Une partie initiale à “ géométrie variable ” qui s'intéresse
 - à la personne interrogée, ses modes d'implication, son investissement, les relations qu'elle entretient...
 - à sa structure d'appartenance, son organisation et ses modes d'intervention auprès des publics considérés.
 - à ou aux interventions, actions entreprises et projets.

Ces deux points pouvant occuper, selon la nature des personnes rencontrées, une place plus ou moins importante dans l'entretien.

- Une partie commune centrée sur :
 - Les situations connues de personnes et de groupes vivant en squat, à la rue, et y compris résidents notoires vivant en situation de “ grande précarité ”.
 - Les systèmes de relations dans lesquelles elles se trouvent impliquées, “ réseaux ” formalisés ou non, formes de solidarité
 - Les modèles et positionnements des acteurs considérés (publics et intervenants), y compris sur le plan politique.

L'ordre de présentation des titres que nous avons adoptée ci-dessous est donc purement indicatif et le détail des questions ne va pas sans quelques redites.

En outre, le support devra être contextualisé, adapté aux conditions propres des différents terrains (au plan institutionnel, des relations aux publics et entre intervenants ...). Dans cette optique, l'outil a vocation à "balayer" le plus largement possible les éléments de problématique que nous nous proposons d'examiner. Il faut être conscient que tous les chapitres ne revêtiront pas la même importance en tous les sites.

1 - LA PERSONNE INTERROGÉE

- Trajectoire personnelle
- Circonstances dans lesquelles la personne a été amenée à s'impliquer.
- Quel sens la personne donne t-elle à son investissement aux côtés des personnes en situation de marginalité ?
 - Quels enjeux voit-elle dans la prise en compte des gens à la rue ?
 - Quels objectifs se donne t-elle ?
 - Quels obstacles rencontre-t-elle ?

2 - LA STRUCTURE D'APPARTENANCE

- Quelle est-elle ? (statuts, financements, territoire d'action...)
- Son histoire ? Sa vocation, objectifs affichés... (aide ? soutien ? médiation ? requalification des personnes ? recherche de solutions alternatives ? ...)
- Profils et trajectoires d'acteurs, place des professionnels et des bénévoles,...
- Valeurs et positionnements partagés ? différents ? conflictuels ?
- Modes d'organisation et structuration interne. Modes de régulation (Information, prise de décision, limites définies à l'intervention...)
- Ses modes d'intervention auprès des personnes à la rue, des squatters,... et y compris auprès des habitants, commerçants, médecins...
- articulation formelle et rapport aux autres structures, aux institutions sociales, aux institutions de soin...
- articulation formelle et rapport au politique.

3 - LA OU LES INTERVENTIONS

- a) A ce jour, quelle est l'action de votre structure et votre action propre vis-à-vis des SDF ?
- Qui ? Les actions menées ?
 - En direction de qui ? Choix de populations cible ? Désignations ?
 - Comment ? Moyens humains, matériels, financiers ?
 - Pourquoi ? Objectifs immédiats ? Objectifs à plus long terme et objectifs de société ?

- b) Quelle est l'histoire de cette action ? Ses différentes étapes
- Qu'est-ce qui l'a suscitée ?

Mission de la structure

Rôle de l'institution

Rôle des directives centrales

Sources de financement

Bilan de l'engagement antérieur

Raisons personnelles...

- Qu'est-ce qui vous a "accroché", "séduit" dans ce projet ?
 - Quelles appréhensions pouviez vous avoir ?
 - Qu'est-ce qui vous semblait possible à travers ce projet ?
- Qu'est-ce qui faisait obstacle ?

4 - LE PARTENARIAT, LES RELATIONS ET EFFETS DE RESEAUX

- L'objectif est de faire décrire l'ensemble des relations dans lesquelles s'inscrit :
 - La personne interrogée
 - La ou les actions entreprises
- Relations aux personnes à la rue
 - quels modes d'intervention ? (temps de présence - quelles rencontres
 - dans quel rapport : d'aide, d'échange, de service, de dépendance, de pouvoir,...
- Qualité, intérêt et limites de ces relations.
- Sur quelles ressources pouvez-vous vous appuyer dans votre intervention au près des personnes à la rue ?
 - du côté des habitants ? Lesquels (ou quels types) ?
- Relations aux autres intervenants non institutionnels
 - Lesquels ? En quelles circonstances ? Pour quoi faire ?
 - Selon quels modes de régulation ?
- Relations aux intervenants institutionnels
 - Lesquels ? En quelles circonstances ? Pour quoi faire ?
 - Selon quels modes de régulation ?
 - Qui intervient ? (Structures et personnes impliquées) Dans quel cadre ?
A quels moments ? Dans quels buts ?
- Le partenariat ?
 - Qui a été moteur ? Qui a joué un rôle important ? Qui a été sollicité ?
 - Qui a été écarté ?
 - D'autres partenaires étaient-ils souhaités ?
 - D'autres partenaires se sont-ils retirés ? De nouveaux ont-ils intégré le projet ?
(Dans tous les cas, pourquoi ? Qu'en pensez-vous ?)
 - Quelle place des professionnels de santé ?

Y a-t-il une régulation ? Une concertation ? Quelles instances ? Quels modes de fonctionnement ?

Quels référents politiques ? Quels référents Police ?

5 - LES LIEUX ET LES MODES D'INSCRIPTION DES ACTIONS DANS L'ESPACE PUBLIC

Comment la question de l'inscription de la ou des interventions dans l'espace public a-t-elle été prise en compte ?

- En quel(s) lieu(x) se situent la ou les intervention(s) ? Description
- Pourquoi ce lieu ? Est-ce qu'il y a eu choix ? Si oui pourquoi ce choix ?
- Quels avantages et inconvénients présente-t-il ?
- Comment la question du voisinage a-t-elle été posée ? Celle des relations avec les commerçants ?
- Dans quel rapport aux comités de quartier, associations de riverains, collectifs locaux divers... ?
- Dans quel rapport aux collectivités locales (Mairie ou autres) ?
 - Plus largement, quelles formes de régulation se sont mises en place ? Avec quels intervenants ?
 - Quels faits apparaissent significatifs des modes d'inscription de l'action ?
 - Quelles évolutions ?
 - Quelles formes d'intervention régulées se sont mises en place ? Historique de cette régulation ? Quelles règles ? Intérêt et limites.
 - Quels comportements de rejet ? De la part de qui ? Quelles attitudes de la part des institutions ? de la Mairie ?...

6 - SITUATION ET MODES DE DÉSIGNATION DES SDF

- Avec quelles personnes, quels groupes ou catégories de personnes en situation de marginalité êtes-vous plus particulièrement en contact en ce moment ?
En s'appuyant sur des exemples (squats ? Groupes de SDF ? Personnes isolées ? Autres situations ?)
- Profils et modes de vie, modes d'inscription dans la ville, dans le " quartier "
- Comment voyez-vous leur rapport aux "inclus", aux habitants, aux services, institutions,...
- Quelles sont les relations entre ces personnes ? Quelles marques de solidarités ? Quelles tensions ? Quels rapports de ségrégation ? de rivalités ? d'isolement ? ...
- Quelles solidarités autour d'elles ?

7 - SYNTHÈSE

Propos plus général et plus “ politique ” sur la question des SDF, de la grande marginalité, de “ l’errance ”, des objectifs à poursuivre... Il s’agit moins d’un volet à part que d’un deuxième niveau de questionnement qui s’articule sur les volets précédents.

- Quels enjeux voit-on se profiler derrière les processus de marginalisation ?

- Pour les personnes concernées

- Pour les relations sociales dans la ville ?

- Pour la société dans son ensemble ?

- Que peut-on attendre des actions développées aujourd’hui en direction de ces publics ? Intérêts et limites.

- Que peut-on faire ? Que devrait-on faire ? Avec quels objectifs ? (Faire accéder les gens à leurs droits ? Réhabiliter les personnes ? Comment ? Eviter que ne se développent des tensions entre “exclus” et “inclus” ? etc.

- Avec quels moyens ? Développement de l’offre de services ? Médiation ?

Action politique ?

- Quel rôle respectif de l’action caritative, des associations à vocation de médiation sociale ? des institutions locales ? de l’action sociale ? des médicaux ?

- Quel rôle respectif des collectivités locales et notamment de la commune ? de l’Etat ?

- Action spécifique ? de droit commun ? ou les deux ? Dans quel rapport ?

- La situation des personnes considérées relève t ‘elle de l’action sociale et économique ? de la médecine ? De la psychiatrie ? De plusieurs de ces champs ? Dans quels rapports ?

En ce qui concerne la santé des personnes marginalisées ?

- Comment faire ? Intervenir ? Accompagner ? Accès aux droits ? Accès aux soins ou à la santé ? Eduquer ou rééduquer ?